

autrepart

Diasporas développements et mondialisations



autrepart

Diasporas, développements et mondialisations

**Éditeurs scientifiques :
Rosita Fibbi,
Jean-Baptiste Meyer**

Numéro 22

Déjà parus :

Les Arts de la rue dans les sociétés du Sud, Michel Agier et Alain Ricard

Familles du Sud, Arlette Gautier et Marc Pilon

Variations, 1997

Empreintes du passé, Edmond Bernus, Jean Polet et Gérard Quéchon

Communautés déracinées dans les pays du Sud, Véronique Lassailly-Jacob

Échanges transfrontaliers et Intégration régionale en Afrique subsaharienne, Johny Egg
et Javier Herrera

Variations, 1998

Drogue et Reproduction sociale dans le Tiers Monde, Éric Léonard

La forêt-monde en question, François Verdeaux

Les identités contre la démocratie, René Otayek

Variations, 1999

Le sida des autres. Constructions locales et internationales de la maladie, Claude Fay

Survivre grâce à... Réussir malgré... l'aide, Bernard J. Lecomte, Jean-David Naudet

Logiques identitaires, logiques territoriales, Marie-José Jolivet

Variations, 2000

Afrique noire et Monde arabe: continuités et ruptures, Emmanuel Grégoire,
Jean Schmitz

*Des écoles pour le Sud: stratégies sociales, politiques étatiques
et interventions du Nord*, Marie-France Lange

Les jeunes: hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud, René Collignon,
Mamadou Diouf

Variations, 2001

Les fonctionnaires du Sud entre deux eaux: sacrifiés ou protégés?, Marc Raffinot,
François Roubaud

Gérer la ville: entre global et local, Élisabeth Dorier-Apprill, Sylvie Jaglin

Couverture: atelier graphique des éditions de l'Aube

Illustration: © Mabel Zarama Vasquez

© Éditions de l'Aube, IRD
(Institut de recherche pour le développement), 2002

ISBN 2-87678-748-2

ISSN 1278-3986

Sommaire

Rosita Fibbi, Jean-Baptiste Meyer: Introduction. Le lien plus que l'essence	5
Chantal Bordes-Benayoun: Les diasporas, dispersion spatiale, expérience sociale	23
Claude Denjean: L'espace et la diaspora juive méridionale et ibérique (XII ^e -XV ^e siècles)	37
Annick Mello: La communauté judéo-marocaine: diaspora et fuite des élites	53
Jean-Luc Maurer: Les Javanais de Nouvelle-Calédonie: des affres de l'exil aux aléas de l'intégration	67
Claudio Bolzman: De l'exil à la diaspora: l'exemple de la migration chilienne	91
Guillaume Lanly: Les associations de migrants internationaux dans trois communautés rurales mexicaines	109
Jules Bagalwa-Mapatano, Laurent Monnier: Les sociétés de transfert de fonds entre la Suisse et la République démocratique du Congo	129
Mihaela Florina Nedelcu: L'utilisation d'un espace virtuel par une communauté de professionnels immigrés: vers une nouvelle forme d'organisation diasporique?	147
Mercy Brown: <i>Intellectual Diaspora Networks: their Viability as a Response to Highly Skilled Emigration</i>	167
Notes de lecture	179
Résumés/Abstracts	187

Introduction

Le lien plus que l'essence

Rosita Fibbi *, Jean-Baptiste Meyer **

Diasporas, développements et mondialisations..., cherchez l'intrus ! Le triptyque semble asynchrone tant ses termes renvoient à deux époques différentes en sciences sociales. En effet, si le premier et le troisième sont aujourd'hui couramment utilisés, ils ne l'étaient guère au moment où le second faisait florès, quelques décennies passées. Ce dernier correspond au projet moderniste, national, de la décolonisation, tandis que les deux autres servent souvent de référents à des approches postmodernes, ou sont surtout mobilisés pour interpréter des phénomènes très récents et transnationaux. Entre diaspora et mondialisation, la notion de développement paraît aussi incongrue qu'une tache de Miro sur des rayures de Buren.

Pourtant, au-delà de leurs contextes culturels différents, les trois termes ont une caractéristique commune : une extrême polysémie qui défie jusqu'à présent toute tentative d'accord universel sur les notions qu'ils recouvrent. Si cette richesse sémantique est l'occasion de débats conceptuels intéressants, elle ne favorise guère, cependant, l'exportation et l'usage opératoire de ces concepts dans d'autres champs de la pensée et de l'action. Il y a donc là plus qu'un problème de terminologie : les controverses sur les sens à attribuer nuisent à la clarté nécessaire à leur utilisation constructive.

Ce numéro d'*Autrepart* est un pari : celui de lier et de traiter ces trois termes, dans leur interdépendance, établie sur le constat empirique de la juxtaposition fréquente des situations qu'ils traduisent. La diaspora est un thème ancien mais récemment redécouvert, avec la multiplication de formes d'expatriation résultant de migrations nombreuses, tout particulièrement celle du siècle dernier¹. Le développement, à l'inverse, tombe en désuétude alors même que sa problématique (en creux, le sous-développement) reste d'une brûlante actualité. Enfin, le terme de mondialisation capture le phénomène d'intégration planétaire à la fois dans son historicité (le phénomène s'enracine loin et profond) et dans sa contemporanéité (c'est aujourd'hui que l'on s'en sert pour qualifier la forme sociétale en émergence). Les trois sont souvent associés et s'éclairent mutuellement. Le lien entre eux pourrait

* PD à l'Institut d'anthropologie et sociologie de l'université de Lausanne, chef de projet au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, université de Neuchâtel.

** Chercheur IRD, UR travail et mondialisation.

1 Cf. le colloque *2000 ans de diaspora*, Migrinter, Poitiers, février 2002.

se formuler ainsi: l'actuelle prolifération des formes « diasporiques » résulte d'une mobilité humaine indissociable des différentiels de développement alignés sur deux axes, Sud-Nord et Est-Ouest, à l'échelle planétaire.

Les trois substantifs ont été mis au pluriel pour souligner la multiplicité des formes qu'ils recouvrent, afin d'aller au-delà de leurs définitions – controversées pour chacun des trois – et porter ainsi le regard davantage sur leurs interrelations que sur leurs contenus isolés. Ce texte, ainsi que tous ceux qui suivent, ne prétend point clôturer les discussions portant sur ces termes fort chargés. Mais ils mettent ces derniers, d'une part, en perspective par leurs associations et, d'autre part, en contexte par leur liaison descriptive de situations originales rapportées empiriquement. Le pari est que cette triangulation donne un relief accru à chacun de ces concepts et des capacités explicatives supplémentaires pour certains phénomènes très récents auxquels ils correspondent. Les paragraphes qui suivent visent à synthétiser ces apports combinés.

Diasporas: produits de l'histoire

Notre environnement quotidien, nos villes changent et se colorent avec la présence – devenue désormais habituelle – de visages originaires d'ailleurs qui s'inscrivent progressivement dans le paysage local. Avant-hier, ils venaient du sud de l'Europe, hier, du sud de la Méditerranée, aujourd'hui du sud du Sahara ou de l'est et du sud-ouest de la planète. La diversité des provenances mène à penser que le phénomène migratoire et le foisonnement de ses modalités présentent une ampleur jusqu'ici inégalée ainsi que des traits tout à fait inédits. Pour apprécier si cette perception est correcte, il convient d'interroger la réalité des chiffres.

Le nombre de migrants internationaux à long terme (c'est-à-dire résidant à l'étranger pendant plus d'un an) n'a cessé de croître, pour atteindre 150 millions de personnes en l'an 2000, selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'appréciation d'un tel développement nécessite cependant une mise en perspective historique: sur la longue période en effet, les migrations internationales « sont quantitativement seulement le double qu'au début du siècle, tandis que pendant le même laps de temps la population mondiale a quadruplé » [Marmora, 1997]. Mais les évolutions de ces deux grandeurs connaissent une forte variabilité: si de 1965 à 1975 les migrations ont augmenté moins vite que la population mondiale (1,16 contre 2,04 par an), la relation s'est inversée entre 1985 et 1990 (2,56 contre 2,59). En dépit de cette accélération, moins de 3 % de la population mondiale vit de manière stable en dehors de son pays d'origine [OIM, 2000 : 5].

La visibilité accrue des migrations est dès lors imputable au double phénomène de leur montée en puissance démographique ainsi qu'à la superposition, la coprésence de divers flux migratoires, la multiplicité des provenances juxtaposant des populations qui pouvaient largement s'ignorer auparavant. C'est dans ce contexte que l'on peut situer l'émergence renouvelée des diasporas aujourd'hui.

Les communautés « diasporiques » représentent les sédimentations actuelles de phénomènes historiques anciens ou récents. Traditionnellement, le terme diaspora a été réservé aux juifs tragiquement dispersés suite à l'événement politique qui a sanctionné la fin de leur organisation politique autonome au premier siècle après J.-C.;

il a été étendu à d'autres groupes, notamment les Arméniens, ayant connu un destin dramatique semblable plusieurs siècles plus tard. Par conséquent, la notion de diaspora paraît indissociablement liée à la cause première, dramatique du phénomène, de nature politique et à la préservation d'une identité commune malgré la dispersion. Cet usage a quelque peu oblitéré l'étymologie grecque du terme ainsi que le signifié originel de « dissémination » « dispersion de la semence » ; ce mot désignait les colonies établies par les résidents des villes-États grecques en dehors du territoire hellène, en Asie mineure et dans la Magna Grecia italique, ainsi que les rapports de nature économique et politique entretenus par ces colonies avec leur mère patrie.

Au cours des vingt dernières années, le champ sémantique de ce terme s'est fortement dilaté jusqu'à désigner toutes sortes de communautés d'expatriés de bien plus récente constitution, à savoir celles dérivant des migrations du siècle dernier, et ce indépendamment des motifs à l'origine de la mobilité géographique de ces populations. Aux migrations pour raisons politiques, notamment des réfugiés, se sont ajoutées les migrations poussées par des catastrophes économiques ou écologiques mais surtout les migrations de travailleurs et de leurs familles pour aller jusqu'aux groupes constitués d'étudiants ou de cadres dirigeants des entreprises et des organisations internationales. La dénomination de ces communautés comme « immigrées » avait comme corollaire l'effacement de la pertinence de leur lieu d'origine au profit du lieu d'installation ; leur appellation comme communautés « émigrées » inscrivait la pertinence du lieu d'origine dans un passé révolu à jamais alors que leur désignation aujourd'hui comme « diaspora » souligne que les liens entre lieux d'origine et d'installation se prolongeant dans la durée sont saisis dans l'immédiateté du présent.

Une telle dilatation est allée de pair avec un glissement des éléments mis en relief pour cerner les groupes. Ainsi passent au deuxième plan les causes, historiquement situées, singulières et tragiques à l'origine de la migration, de même que la construction d'une continuité historique unificatrice de ces groupes sur la longue durée. L'accent se déplace vers les conséquences des mobilités et les pratiques quotidiennes de groupes – plus ou moins durables –, caractérisées par une référence commune, notamment celles orientées en fonction de cette référence et renvoyant directement ou indirectement au pays d'origine.

« Au temps de l'État-nation », pour reprendre l'expression de Dominique Schnapper [2001], lorsque l'objectif de la « nationalisation » de la population était considéré comme prioritaire, puisque l'unité culturelle était présentée comme une condition de l'établissement de l'État-nation, la sociologie a largement négligé la relation des migrants avec le pays d'origine (l'école de Chicago du début du XX^e siècle ayant privilégié la question des transformations sociales et culturelles des immigrés) ; elle a ainsi sous-estimé le fait que ce lien pouvait être mobilisé pour gérer symboliquement l'insertion du groupe dans le nouveau pays². Dans ce

2 Hoffmann [1989] souligne que « *sociologists tended to write about migration as arrival and settlement whereas the migrants themselves often experienced the move as departure and absence* », comme le démontre Jacobson [1995] avec son étude sur la manière dont les Polonais, les Irlandais et les Juifs arrivés aux États-Unis au siècle dernier ont intensément habité leur rapport à leur pays d'origine. Dans leur expérience, ce pays n'a pas compté uniquement comme élément déterminant les conditions de départ ; la relation expatriés/lieu d'origine a en effet déployé sa signification et ses effets sur un arc de temps relativement long, accompagnant les migrants dans le processus de négociation de leur place dans la nouvelle réalité.

numéro, le cas étudié par Jean-Luc Maurer illustre ce propos. En effet, l'activation de l'identité communautaire par les Javanais de deuxième génération en Nouvelle-Calédonie prend son sens comme stratégie de négociation des conditions d'intégration du groupe dans le nouveau pays: la nouvelle mise en valeur des origines permet au groupe d'assumer une position originale, de charnière, voire de médiateur, à l'intérieur du conflit qui structure le champ politique calédonien, entre Caldoches et Canaques, ex-colonisateurs et ex-colonisés, et augmente ses chances d'affirmation symbolique couronnant le parcours de mobilité sociale individuelle que le groupe a connu. On pourrait se demander dans quelle mesure ce cas ne constitue pas un exemple d'« ethnicité symbolique » [Waters, 1990], que les individus décident d'adopter ou de mettre en relief, à partir du moment où elle a perdu tout caractère ascriptif et stigmatisant.

Les exemples contemporains d'instrumentalisation des identités dites « d'origine » à l'intérieur de l'espace sociopolitique du pays d'installation présentent bien des analogies avec ceux observés dans le passé auprès de certains groupes immigrés; toutefois, la vitalité des liens entre expatriés et pays d'origine apparaît à certains égards plus intense que par le passé [Morawska, 1990] ainsi que suivant des logiques différentes de celle présentée ci-dessus. Quels facteurs pourraient expliquer la multiplication d'exemples d'activation des liens entre expatriés et lieu d'origine, considérée comme le trait distinctif du phénomène diasporique?

Facteurs d'émergence des diasporas

L'ampleur des migrations internationales contemporaines ne peut être disjointe des formidables changements économiques et politiques qui caractérisent notre époque: que l'on pense au développement d'une économie-monde à l'échelle planétaire avec ses transactions rapides, sa nouvelle division internationale du travail et ses compagnies transnationales, ou, par ailleurs, à l'effondrement de l'Union soviétique et à la disparition du « tiers »-monde comme une catégorie cohérente, qui ne laissent debout qu'un seul monde au plan politique. Sur cette toile de fond, les formes que prennent les migrations internationales se modifient: à côté des installations permanentes couronnées par l'adoption exclusive de la citoyenneté du nouveau pays, on observe des séjours intermittents, des rapports de plus en plus contractualisés, des formes multiples et perméables d'identification qui défient la capacité des États à prétendre à des allégeances non partagées et à forger des identités sociales ancrées au territoire national.

Il faut souligner la multiplication des opportunités et des supports dont disposent les migrants qui leur permettent de maintenir des liens intenses à distance, et ce même lorsque leur capital culturel n'est pas élevé. Cela rend plus aisées la mobilisation de leurs ressources autour des finalités formulées de manière autonome par eux-mêmes ainsi que leur projection en tant qu'acteurs sociaux sur la scène internationale. Trois types de facteurs « d'appoint » [Van Hear, 1998] favorisent l'essor des liens communautaires à distance: le développement des transports, les facilités de communication, le niveau de compétences socioculturelles, affranchissant les migrants diasporés de nombreuses contraintes spatiotemporelles.

La multiplication, la rapidité et le confort des moyens de transport aussi bien pour les personnes que pour les biens, ainsi que la réduction des coûts ont énormément facilité la mobilité des biens et des personnes. Si cela est vrai en général, l'impact de cette situation sur les flux migratoires est encore plus évident. L'accessibilité économique et culturelle accrue des moyens de transports permet l'extension, tant sur le plan social que géographique, du recrutement de candidats au départ et d'une mobilité qui se manifeste notamment par de fréquents mouvements de va-et-vient, comme ceux des Mexicains habitant les États-Unis, décrits par Guillaume Lanly.

Cet abaissement du seuil d'accès à la mobilité est également le produit de l'influence des médias, qui jouent un rôle majeur dans l'élaboration du projet de mobilité en tant que véhicule des modèles alternatifs de vie et comme instrument de socialisation anticipée. Dans sa contribution, Mihaela Florina Nedelcu illustre comment aujourd'hui un service ciblé par le biais de l'internet socialise les informaticiens roumains candidats à l'émigration vers le Canada à leur potentiel futur environnement professionnel et social. Si ces supports facilitent l'établissement de ponts en direction du pays d'immigration, ils se révèlent tout aussi précieux pour maintenir les relations avec le pays d'origine. Avec le développement de la communication digitale, internet, cassettes, vidéo, télévision par câble et satellite, les relations avec le pays d'origine sont devenues faciles, peu coûteuses et donc de l'ordre du quotidien. Aujourd'hui, la télévision par câble ou satellite permet aux expatriés de rester en prise directe avec la réalité en évolution dans leur pays d'origine, de partager informations et émotions avec les résidents du « pays » en temps réel. Au niveau de la sphère publique, le rapport des expatriés au pays d'origine ne souffre plus de décalage temporel dans la mesure où il ne se nourrit plus prioritairement de la mémoire, mais est constamment alimenté par la prise directe avec l'actualité du pays, rendant d'autant plus efficace leur éventuelle mobilisation politique, ainsi que le démontre le cas des Chiliens, décrit par Claudio Bolzman.

À l'instar du téléphone dans la sphère privée, la télévision par satellite se révèle un moyen d'autant plus puissant pour l'échange entre expatriés et pays d'origine qu'il ne présuppose pas chez les récepteurs une quelconque familiarité avec le véhicule traditionnel des échanges à longue distance, à savoir la langue écrite – le niveau d'alphabétisation demeurant particulièrement bas, notamment auprès d'une partie non négligeable des primo-migrants. De plus, ces moyens de communication sont accessibles non seulement dans les grands centres urbains mais également dans des villages reculés grâce au faible niveau d'investissement initial de la part de l'utilisateur.

Contrairement à l'utilisation, la production d'information et de messages requiert des compétences et des techniques élaborées et des investissements plus conséquents. Le recours intensif à ces moyens, avec des contenus gérés par les expatriés, va en augmentant à mesure que ces compétences cruciales se diffusent auprès des groupes diasporiques, comme cela est le cas pour les deuxièmes générations issues des migrations de travail. Les migrants hautement qualifiés, Mercy Brown le montre, sont capables d'investir ce champ dès la construction du projet migratoire.

Finalement, l'apparente anarchie dans le maillage des moyens modernes de communication « sans fils » ne doit pas faire oublier cet acteur invisible sur le

devant de la scène, à savoir les pouvoirs publics qui parviennent à exercer une certaine influence – sinon une influence certaine – sur ces moyens par le biais, notamment, des règles d’attribution et d’exploitation des plages orbitales des satellites ou par le contrôle des programmes [Price, 1999]. Les réseaux de communication sont ainsi le miroir des compétences et de la créativité des expatriés mais ils se développent dans un cadre sociopolitique et économique, partiellement tributaire des États d’origine et d’installation, qui en influence la structure et la portée.

La diaspora : un concept approprié ?

Les formes qu’assument les phénomènes migratoires, les flux d’échanges économiques et sociaux qu’ils engendrent et surtout les modalités d’installation des migrants dans leur nouveau pays présentent des caractères inédits dont les catégories traditionnelles d’émigration-immigration semblent perdre de leur capacité à rendre compte. Le vieux concept de diaspora a paru adéquat pour dire la nouveauté, renouant ainsi avec la *Gemeinschaft*, préalable, voire antithétique par rapport à l’État-nation, au moment où celui-ci plie sous les coups de boutoir de la mondialisation. Mais quel concept de diaspora ?

Sans prétendre à l’exhaustivité, nous allons mettre en lumière les déplacements d’accents dans la compréhension du concept. Le tableau ainsi brossé fournira la toile de fond à la compréhension du phénomène diasporique. Nous opposerons ici les approches traditionnelles à celles en termes de réseaux, les unes étant essentialistes et les autres constructivistes.

Les approches traditionnelles

Le plus petit dénominateur commun aux nombreuses tentatives de refonder le concept met en avant ses caractères morphologiques, à savoir *expatriate community*. Safran [1991] met ainsi en relation le terme *expatriate*, qui synthétise la double référence au pays d’origine et d’installation, et celui de *community*, qui suggère l’idée d’homogénéité du groupe. La communauté présente les contours d’une totalité organique, une unité sociale « naturelle », qui fait passer au second plan la différenciation interne au groupe ; la naturalité de la communauté lui confère des frontières fixes, données une fois pour toutes et demeurant stables dans la durée. Ainsi, ces approches mettent en avant des formes de clôture ethnique, parfois imputée à la condition de minorité dans laquelle se trouve la communauté expatriée qui renforce sa solidarité interne [Safran, 1991 ; Schnapper, 2001 ; Sheffer, 1986]. L’attachement ethnique a un caractère ineffable, irrationnel et si fortement ancré qu’il est un aspect plus ou moins immuable de la personne humaine : cela confère une grande stabilité à l’identification ethnique.

Par ailleurs, ces approches traditionnelles restent le plus souvent proches du cas paradigmatique de la diaspora juive, notamment par la référence aux circonstances dramatiques à l’origine de la dispersion, ainsi qu’au mythe du retour et à l’impossibilité de le réaliser [Schnapper, 2001 ; Tölölyan, 1996 ; Cohen, 1997 b ; Hovanessian, 2000]. Par sa référence à une communauté homogène dans la durée et à un territoire d’origine sacralisé [Bruneau, 2000 : 34], cette notion reste tributaire de la logique de

l'État-nation, puisque l'accomplissement de ce projet – représenté par le retour au territoire « originel » (dont on vise à achever la possession) – implique, du moins potentiellement, l'abandon du territoire étendu (dont on a l'usage). L'expression de l'ethnicité communautaire des diasporas, le rapport à un temps qui doit « s'accomplir » et l'image en miroir des processus de fabrication des États-nations caractérisent ces approches traditionnelles de la diaspora.

Dans un souci d'éviter ces écueils, certains auteurs mettent en lumière au contraire la grande créativité qui a accompagné ces expériences [Cohen, 1997 a], mais aussi, dans ce numéro, Chantal Bordes-Benayoun; dans un essai théorique, elle explore les possibilités de rendre compte de la perpétuation historique juive par delà une culture communautaire intrinsèque, et identifie, dans la compétence sociale « réfléchie » du « diasporé », forgée dans des situations très diverses de confrontation à l'altérité, le principe dynamique qui permet de multiplier les modalités de déclinaison des identités en diaspora.

Les approches en termes de réseaux

Ce deuxième groupe d'approches se caractérise par la manière différente de thématiser la dimension temporelle par rapport aux approches précédentes: les continuités historiques et leur projection dans le futur, par le biais du retour, perdent de l'importance au profit de perspectives qui se présentent comme *open-ended*, à l'issue non prédéfinie, se détachant ainsi de la perspective téléologique des approches traditionnelles avec leur tension vers un territoire, vers l'État-nation. En contrepartie, les chercheurs se focalisent sur la dimension spatiale ainsi que, de manière accrue, sur les dynamiques internes aux diasporas³.

Travaillant sur la « classique » diaspora chinoise, le géographe Ma Mung abandonne la temporalité comme axe porteur de son analyse au profit de l'espace et du présent. Si les références communes du groupe se fondent sur une expérience inscrite dans le passé – la socialisation dans le pays d'origine –, celle-ci se manifeste dans l'immédiateté des compétences linguistiques et sociales d'aujourd'hui; de même, l'abandon du mythe du retour n'oblige pas le groupe à une fidélité qui le transcende mais à des cohérences qui s'actualisent exclusivement dans le présent bien que sur des distances très longues: la compression du temps semble dilater l'espace. Articulant la dimension morphologique de la dispersion des populations migrantes avec l'élément dynamique de l'interpolarité des relations entre les groupes et le pays d'origine mais également entre les différents pôles de la migration, Ma Mung semble remplacer ce qui, chez d'autres auteurs, est l'investissement des diasporés dans le retour par l'investissement d'un espace imaginaire, « fantasmé » reconstruit à l'échelle internationale. Le territoire de la diaspora n'est plus un espace unique – comme dans la référence à l'État-nation –, mais des espaces équivalents. « La diaspora apprend peu à peu que son identité a un pied dans le pays d'origine mais qu'elle est surtout et partout localisée dans le vaste espace qu'elle parcourt » [Ma Mung, 1996 b].

3 Cf. les « *incipient diasporas* » [Sheffer, 1995] ou encore les « diasporas fluides » de Médam [1993].

L'autonomisation de ces réseaux par rapport aux cadres territoriaux – dont ils exploitent au demeurant les interstices et les incohérences – est patente avec Alain Tarrius qui aborde les nouvelles formes migratoires en Europe par l'étude de ses « fourmis », ses « petits migrants » ici, notables là-bas, actifs dans les activités commerciales transnationales de produits licites et illicites. Il abandonne dans ses analyses la notion de diaspora et la dimension communautaire, et il met en avant comment l'institution de ces « petits migrants » en nœuds de réseau est bâtie avant tout sur un capital relationnel fortement personnalisé. Jules Bagalwa Matapano et Laurent Monnier en revanche recourent abondamment dans leur texte aux termes de diaspora et communauté (immigrée); ils sont néanmoins proches d'Alain Tarrius dans la mesure où ils rapportent le cas d'individus appartenant à la catégorie sociale des Congolais – plutôt que de membres d'un groupe soudé autour d'identités ou d'intérêts communs. En effet, les deux entrepreneurs cambistes mobilisent leur appartenance ethnique dans un projet visant avant tout l'affirmation individuelle dans une logique d'exploitation de niche de marché. En revanche, Mihaela Florina Nedelcu nous confronte, à l'instar de Ma Mung, avec un ensemble d'individus constituant un groupe qui se reconnaît identité et intérêts communs. Elle se livre à une description détaillée de la progressive structuration de la diaspora des informaticiens roumains au Canada, avec ses hiérarchies internes ainsi que des processus de mise en place des réseaux d'échange autour des savoirs migratoires et des savoirs professionnels, donnant ainsi corps à la fois à la multipolarité et à l'interpolarité de l'espace défini par leurs pratiques. L'ethnicité dont il est question dans cette diaspora renvoie à un ensemble de ressources disponibles pour l'action sociale, comme le démontre également la présentation que fait Mercy Brown des réseaux informationnels mis sur pied par les *highly skilled* de par le monde. On pourrait qualifier ces approches de constructivistes puisque, en délaissant substance et représentation des groupes diasporiques, elles privilégient l'interrogation sur la dynamique de mise en place des diasporas et donc leur historicité.

Pour une vision « activiste » de la diaspora

Les textes ici réunis ainsi que de nombreux autres cas d'étude récents invitent à reconsidérer les fondements du groupe, en prolongeant une vision constructiviste de la diaspora. L'action, plus qu'une similitude de traits partagés et/ou une communauté de représentation, serait le creuset et l'expression de l'identité. On constate, en effet, que de nombreux groupes diasporiques se constituent aujourd'hui autour d'un projet, parfois ponctuel, souvent partiel mais très concret. Les réseaux intellectuels en diaspora décrits par Mercy Brown révèlent ce point avec clarté et l'un des cas qu'elle évoque en résumé à lui seul toute la portée. Le réseau Caldas – réseau colombien des chercheurs et ingénieurs à l'étranger – s'est constitué au début des années quatre-vingt-dix sur le projet d'une contribution à distance des « cerveaux enfuis » de la Colombie au développement de ce pays. Les Colombiens de l'extérieur avaient-ils alors une propension culturelle et sociale au regroupement sur une base nationale? Leur réunion dans cette initiative – inédite à l'époque – émanait-elle d'une identification préalable favorable à leur pays d'origine? Les données empiriques (enquête, observation participante, entretiens et

histoires de vie) montrent à l'évidence le contraire. Les marqueurs choisis pour caractériser leur proximité à l'égard du pays indiquent une séparation consommée, après leur départ. À peine 10 % d'entre eux sont abonnés à un journal colombien, de surcroît essentiellement spécialisé (professionnel). Leur affiliation à des associations d'entraide s'avère rare et leur participation aux fêtes nationales exceptionnelle. Leurs trajectoires de vie révèlent une rupture la plus complète possible et une volonté d'immersion totale dans la société d'accueil [Charum, Meyer, 1998]. De diaspora intellectuelle, il n'y avait donc même pas un embryon. Pourtant, lorsque le pays émet un appel à la mobilisation de ses talents expatriés, il enregistre un écho immédiat de la part de bon nombre de ceux qui le reçoivent, par la bande – « par hasard, par intermédiaire », disent les acteurs... La proposition d'une implication active, valorisant leurs compétences acquises, dans le développement du pays catalyse cette population atomisée. La diaspora prend corps, à partir d'une dispersion maximale allant jusqu'à l'individuel, sur une convocation aléatoire qui résonne à travers les réseaux latents qui la propagent. Le collectif s'élabore alors et les connexions disjointes conforment peu à peu un tissu sans couture. Cet exemple ainsi que d'autres révèlent que, à l'instar du passé, de l'histoire ou de l'origine, le futur, le projet dans l'avenir, la tension vers un objectif peuvent forger l'identité. Celle-ci déborde d'ailleurs à l'occasion les frontières de la nationalité de naissance. Plusieurs des groupes identifiés par Mercy Brown associent dans ces réseaux à caractère national des membres qui appartiennent au pays d'accueil et non à celui d'origine. Ainsi, par exemple, des colombianistes ou des sudafricanistes, en Europe, en Amérique du Nord ou ailleurs, participent-ils aux activités des réseaux diasporiques Caldas ou Sansa (South African Network of Skills Abroad). Ils s'identifient au devenir de ces pays et choisissent d'œuvrer à leur développement, sans en être ressortissants autrement que de cœur. Ils représentent certes seulement une minorité de membres de ces réseaux mais ils reflètent une citoyenneté électorale, une identification par décision, par consentement mutuel, observée également dans l'Europe en gestation, par exemple.

Bien sûr, cette vision « activiste » de la diaspora s'assoit sur des expériences pour la plupart récentes dont on ne peut toujours évaluer la consistance profonde. Les diasporas qui en relèvent ne correspondent pas nécessairement à des critères stables et précis définis pour des diasporas traditionnelles. Par exemple, l'interpolarité, la durée, la continuité ne sont-elles pas absentes des diasporas constituées de façon opportune, autour d'un objectif spécifique? En particulier, qu'advient-il lorsque cesse l'action temporaire qui conforme une diaspora? Divers cas rapportés dans ce numéro tendent pourtant à prouver que l'extension spatiale, sociale et temporelle de ces regroupements en fait bien d'authentiques diasporas. Par ailleurs, leurs attributs morphologiques ne les opposent pas aux diasporas traditionnelles et aux critères retenus pour les caractériser. Ainsi, les associations de Mexicains aux États-Unis (Guillaume Lanly), en train de se fédérer pour accroître leur capacité d'action, réalisent précisément ce processus interpolaire, sous une forme associative, au sein d'un seul pays d'accueil mais dans une localisation multiple. La diaspora issue des réfugiés chiliens se transforme au gré des changements politiques du pays, passant par des phases d'activité variables mais avec une permanence et une incidence avérée sur ces développements, au-delà même de la cause dans

laquelle elle prend son origine (Claudio Bolzman). Le réseau diasporique scientifique Caldas voit plusieurs de ses nœuds locaux en divers pays survivre à la disparition de sa structure institutionnelle porteuse au niveau de l'État colombien... avant que celle-ci ne renaisse de ses cendres quelques années plus tard !

Lorsque l'on rapproche les vicissitudes de ces expériences diasporiques récentes de celles visibles sur la longue durée, notamment concernant la diaspora juive (Claude Denjean et Annick Mello), on constate une similitude évidente dans le caractère évolutif, changeant, dynamique et dans la plasticité sociale et spatiale. Les implantations, les formes et les contenus sociaux, l'identité, les rapports à l'altérité se modifient, disparaissent, resurgissent ailleurs. Les diasporas *activistes* apparaissent évanescentes et fragiles, mais également vivaces dans leur versatilité grâce à leur configuration ubiquitaire, à l'instar de celles qui les ont précédées. S'il leur reste à passer l'épreuve du temps, l'époque actuelle semble néanmoins plutôt renforcer leur consistance que l'affaiblir.

La diaspora comme stratégie

Ce dont témoignent les expériences récentes, c'est que la vie en diaspora peut procéder d'un choix positif, d'une façon de se projeter dans l'avenir, avec d'autres, pour construire dans des conditions favorables. Cela nous éloigne de l'archétype des diasporas issues d'une catastrophe initiale, induisant la dispersion d'un peuple préalablement uni, la diaspora « victimaire » dans la typologie de Robin Cohen. Cette vision dramatique de la migration, de la mobilité et des installations qui en résultent, imprègne la littérature académique mais aussi romanesque ainsi que les messages artistiques depuis longtemps⁴. Cette image, parfois vraie, souvent simpliste, a fait l'objet de remises en question également [Lassailly-Jacob, 2000], tant la crise originaire est elle-même partie prenante du récit fondateur, sans cesse réactualisé, réinterprété, de l'identité collective. Mais la motivation, l'intéressement des acteurs, à vivre en diaspora, méritent d'être soulignés. Pourquoi les individus restent-ils en minorité et cultivent-ils ce statut ? L'approche historique de Claude Denjean montre bien, entre autres, que les conditions changeantes peuvent modifier ces allégeances. Il n'y a donc pas une détermination identitaire transcendante, permanente et absolue. Il y a un choix et il procède pour une part des avantages évidents que procure la situation diasporique.

La situation de l'individu en diaspora correspond typiquement à ce que la sociologie des réseaux définit comme des marginaux sécants. C'est une vision positive de la marginalité, à l'inverse de celle de la sociologie classique [Park, 1928]. Le marginal sécant, capable de lier des mondes séparés, est le vecteur privilégié de la fertilisation croisée dans de nombreuses situations d'innovation où l'ouverture relationnelle offre des opportunités nouvelles. Inséré mais également à la périphérie de plusieurs groupes (en l'occurrence, le pays d'origine et celui d'accueil, voire

4 Cf., pour souligner la prégnance de ce discours aujourd'hui encore, le tout récent film d'Alain Gomis, *L'Afrique*, où le déchirement existentiel d'un jeune étudiant sénégalais à Paris, partagé entre la France et son pays d'origine, l'amène jusqu'au bord du suicide.

les autres pays d'accueil où il détient des entrées via ses compagnons en diaspora), le diasporé est dans la position où il peut les mettre en relation, à travers lui. Il est dans cette situation structurelle où les ressources présentes dans l'un et absentes dans l'autre peuvent circuler, par son intermédiaire [Granovetter, 1983; Burt, 1992]. C'est une situation enviable de semi-extériorité, dont découle une rente. Que l'on songe aux commerçants libanais en Afrique, aux marchands chinois dans l'océan Indien ou aux financiers juifs de l'époque médiévale. Cette capacité circulatoire enrichit les sociétés concernées mais aussi en premier lieu les groupes privilégiés par lesquels elle s'opère.

La contribution de Mihaela Florina Nedelcu illustre parfaitement ce cas, dans un contexte éminemment contemporain et un secteur de haute technologie qui actualise la vision historique ou exotique que l'on pourrait avoir de ce phénomène. Les informaticiens roumains, dont elle décrit l'action d'intermédiation pour pourvoir le marché professionnel nord-américain de compétences, se sont positionnés ainsi. Ils tirent les dividendes de leur position (construite) de connaisseurs des besoins dans le milieu où ils opèrent et de capacités (linguistiques et sociales) de communication dans celui d'origine pour mettre en contact l'offre et la demande qu'ils expriment, suscitent, coordonnent et contrôlent pour une large part.

Le positionnement stratégique intéressant que procure la configuration diasporique n'est pas simplement structurel et économique. Il est aussi social et symbolique. La revendication d'une origine spécifique permet l'entrée dans un groupe et offre une appartenance sociale additionnelle. Nombre des associations d'intellectuels expatriés mentionnées par Mercy Brown mettent ce phénomène en exergue. Ces derniers trouvent, dans les réseaux dont ils sont membres, des possibilités de contacts, professionnels ou autres non négligeables. Ils construisent ainsi un échelon intermédiaire entre la société globale et leur individualité, qui leur donne prise sur le collectif. Et ils s'ouvrent de la sorte des chemins pour parcourir le monde globalisé hors des circuits anonymes qui ne peuvent offrir aucune des ressources auxquelles l'appartenance et la reconnaissance donnent accès. On peut ainsi entrer en diaspora comme d'autres, d'une façon différente mais comparable, choisissent le Rotary Club, une loge maçonnique ou une confrérie religieuse.

Investissements, capitaux, transferts

Le rôle actif des membres de la diaspora souligne leur contribution potentielle ou réelle au développement des entités auxquelles ils participent. Comme identité activement choisie, revendiquée ou assumée, l'appartenance à une diaspora devient souvent source de production culturelle, symbolique, économique, technique et organisationnelle. En ce sens, elle manifeste un *génie créateur*, comme le suggère Chantal Bordes-Benayoun, lié à sa position et aux choix qui l'ont déterminée. Y a-t-il un capital humain, social, financier de la diaspora qui constituerait une accumulation préalable, du type de celles justement requises pour le développement? Y aurait-il alors moyen de les mobiliser, de les canaliser à bon escient?

Plusieurs des contributions à ce numéro mentionnent le niveau élevé de qualification socioprofessionnelle des membres de la diaspora (Annick Mello, Claudio Bolzman, Mihaela Florina Nedelcu). D'aucuns pourraient voir ici un effet de la

sélectivité du processus migratoire, favorisant les catégories éduquées aux dépens des autres. Mais un examen empirique détaillé, établi sur des échantillons conséquents de populations diasporiques et retraçant les histoires de vie de certains de leurs membres, révèle une réalité bien différente. Les individus développent bien souvent des compétences supérieures aux populations correspondantes dans le pays d'accueil comme dans celui d'origine, non pas en fonction d'aptitudes initiales exceptionnelles mais au cours de l'itinéraire éducatif et professionnel stimulant par lequel ils se forment [Meyer, 2001]. C'est l'exercice vital en expatriation qui les conduit à la performance et non une quelconque prédisposition dont aucun indicateur n'indique la présence antérieure au départ.

Le cas des populations immigrées en France dans les quatre dernières décennies (maghrébines et ouest-africaines) fournit un indice convergent. Leur composition socioprofessionnelle en termes de qualifications s'accroît considérablement plus vite que celle de la moyenne française et c'est précisément la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures pour laquelle l'évolution est la plus sensible [Ma Mung, 1996 a]. Même s'il est évident qu'elle partait de très bas (s'agissant de main-d'œuvre initialement sous-qualifiée), sa bonification, en dépit des handicaps de départ, est en soi révélatrice : il s'agit notamment d'une mobilité intergénérationnelle qui surmonte *de facto* la reproduction que Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron décelaient précisément dans le secteur éducatif. Elle concourt à montrer le ressort dont font preuve les diasporas.

Toutes les approches du développement – de celle de François Perroux depuis le milieu du siècle dernier jusqu'au « développement durable » de son ultime décennie – relèvent le caractère primordial que revêtent les savoirs dans sa réalisation, comme garants de son caractère autonome et soutenable. Les plus récentes de ces approches, inspirées des nouvelles théories de la croissance, insistent encore plus sur ce facteur « connaissance ». Dans l'économie mondiale, ce sont les savoirs qui constituent les sources de la croissance endogène. La qualité des ressources humaines est donc valorisée au plus haut point et toute déperdition nuit au potentiel de développement de la collectivité. Dans un tel contexte, les réseaux de diasporas dont fait état la contribution de Mercy Brown, capitalisant sur les compétences expatriées pour en faire bénéficier le pays d'origine, représentent les tentatives les plus achevées de (re)prise de contrôle des processus de développement. Ils visent à mobiliser non seulement les compétences incorporées dans ces individus (le traditionnel capital humain) mais aussi les réseaux socioprofessionnels et sociotechniques (le capital social et culturel) auxquels ils sont connectés dans leurs pays d'accueil. Cette stratégie de démultiplication via la diaspora est une forme inédite, prometteuse et ambitieuse. Toutefois, son succès est encore hypothétique au-delà de quelques cas avérés de réussites ponctuelles.

À défaut de connaissances, il est une forme de transfert dont les communautés expatriées sont coutumières : celle de fonds destinés aux pays d'origine de leurs ressortissants. Ce sont les fameuses remises, comptabilisées dans la balance des paiements des États et qui représentent pour certains d'entre eux des sommes très significatives [Libercier, Schneider, 1996]. Les mécanismes de ces remises – dont la contribution de Jules Bagalwa Matapano et Laurent Monnier exhibe une modalité originale impliquant les diasporés dans la gestion même des transferts – ont fait

l'objet de nombreuses observations et sont maintenant bien connus, surtout pour certaines régions telles que États-Unis/Mexique/Amérique latine, Europe/Maghreb/Afrique subsaharienne, Australie-Malaisie/Indonésie/Vietnam [Durand *et alii*, 1996; Waller Meyers, 1999; Lowell, De la Garza, 2000; Ma Mung, 1996 a; Ndofor-Tah, 2000; Tu Packard, 2000]. Ces remises traditionnellement effectuées individuellement par les émigrés apparaissent généralement d'ampleur limitée pour ce qui concerne les montants et essentiellement utilisées pour des dépenses de consommation dans les pays d'origine par les proches immédiats du migrant. Les dépenses d'investissement s'avèrent rares et surtout dirigées vers l'immobilier et la terre, parfois le commerce de détail, exceptionnellement dans les secteurs productifs de l'économie locale. Cependant, les études soulignent l'importance qualitative de ces remises et leur valeur sociale, orientées qu'elles sont vers des milieux où les ressources sont rares. Mais elles semblent plus de nature à assurer la survie que le développement à long terme et perpétuent de ce fait une relation de dépendance entre le pays d'origine et celui d'accueil.

Pourtant, cela aussi évolue apparemment et précisément en fonction de facteurs diasporiques importants. Des observations récentes [Lowell, De la Garza, 2000; Ndofor-Tah, 2000; Papail, 2001; Tu Packard, 2000] ainsi que la contribution de Guillaume Lanly dans ce volume enregistrent une croissance des remises à vocation d'investissements infrastructurels et productifs. Cette évolution est liée à deux facteurs, souvent combinés, qui ont une incidence marquée: le regroupement collectif des transferts au travers d'associations et le soutien de la puissance publique (États et régions) qui cofinance des opérations. Le caractère plus systématique, massif et organisé de ces transferts semble donc influencer sur les modes d'utilisation. Cette tendance notée en des régions aussi différentes et éloignées que les Amériques, l'Afrique et l'Australasie semble indiquer un changement profond lié au processus de diasporisation (population migrante stabilisée, en relation collective organisée). L'exemple de la diaspora chinoise – la plus nombreuse du monde, diversifiée, parfois très riche, auto-organisée, encouragée par le gouvernement de Pékin – est éloquent: plus de 80 % de l'investissement direct étranger qui a induit le décollage économique dans les années quatre-vingt-dix provient de ses rangs [Ma Mung, 1996 b]...

Un vecteur nouveau de la coopération ?

Depuis quelques années, de nombreuses organisations du Sud et du Nord, nationales ou internationales, gouvernementales ou non manifestent une prise de conscience significative, du potentiel de coopération pour le développement que revêtent les diasporas. Des organismes aussi différents que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la Banque mondiale, le Conseil économique et social (République française), le Bureau international du travail (BIT), le Department for International Development (Royaume-Uni), la Commission européenne et le Parlement européen, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Haut Commissariat à la coopération internationale (HCCI) et la Commission coopération développement (République française) ont d'ores et déjà

effectué des études et/ou élaboré des documents stratégiques soulignant l'importance et la nécessité du recours aux diasporas dans les relations de coopération.

L'un des plus récents parmi ces documents, « Le rôle des migrants, élément essentiel d'une nouvelle politique de coopération; avis du Haut Conseil de la coopération internationale adopté en assemblée plénière le 22 janvier 2002⁵ », indique clairement l'enjeu et l'esprit de cette politique. Il s'agit de réaliser un codéveloppement du pays d'origine et de celui d'accueil, à travers une implication des personnes et des groupes qui relèvent des deux entités. Dans cette perspective, l'État, français en l'occurrence, se proposerait de renforcer, fédérer et consolider les organisations de solidarité issues des migrations internationales (OSIM) afin d'en faire des partenaires ou intervenants plus efficaces [Commission coopération développement, 2002]. On doit noter que ce mouvement d'institutionnalisation s'opère des deux côtés. En effet, les pays d'émigration, dans le même temps, développent des structures correspondantes (ministère des Béninois de l'extérieur, Conseil supérieur des Burkinabé à l'étranger, par exemple) et les communications de Guillaume Lanly et Mercy Brown évoquent certaines de ces modalités. Il y a là une tendance et une cohérence indéniables qui dénotent une convergence vers un recours de plus en plus concret à la diaspora pour assumer des fonctions de coopération interétatiques.

L'interprétation de cette tendance est délicate. Elle reflète certainement une nouvelle manière de faire la politique, une gouvernance où l'action repose plus sur la facilitation des activités en provenance de la société civile que sur la conduite bureaucratique à travers de lourds engagements publics planifiés depuis la hiérarchie. On peut noter cependant deux risques liminaires à cette politique :

- le risque d'un désengagement accru, maquillé par un transfert de responsabilité; on constate, en effet, que cette stratégie de recours à la diaspora intervient à un moment où l'aide publique au développement a chuté considérablement avec des conséquences évidentes sur la coopération internationale; la toute récente conférence des Nations unies à Monterrey (mars 2002) donne des indications positives mais nullement définitives dans le bon sens;

- le risque d'une instrumentalisation des diasporas; les groupes diasporiques entretiennent des rapports complexes, ambivalents souvent, avec leur pays d'origine et d'accueil; les sollicitations dont ils font l'objet et leur intermédiation éventuelle peuvent réveiller des tensions et des craintes, de part et d'autre.

Outre ces risques, la coopération via la diaspora pose la question des méthodes et des moyens par lesquels elle se réaliserait. On en est en fait arrivé au point où elle apparaît manifestement comme une option prometteuse mais où se pose clairement, consécutivement à l'élaboration des grands principes, la question du comment.

La mondialisation de la nation

La diasporisation en cours brouille les repères traditionnels qu'offraient les théories de la dépendance [Frank, 1968] ou du système-monde [Wallerstein, 1978] en termes de centre(s) et périphérie(s). En effet, le schéma qu'elle fait prévaloir est

5 <http://www.hcci.gouv.fr/travail/avismigration.html>.

celui du *Yin Yang*, où une partie de l'un est représentée et active au cœur même de l'autre [Meyer *et alii*, 2001]. L'interdépendance est intériorisée comme elle ne l'était guère auparavant. C'est une contribution notable des diasporas à la mondialisation : la prise de conscience d'altérités multiples, réalisée par une contiguïté nouvelle.

Une certitude émerge en tout cas : il ne s'agit pas d'une mondialisation par dissolution des nations. Quelque complexes que soient les formes des diasporas actives, elles ne s'expriment pas comme un dépassement du fait national, littéralement un phénomène transnational.

Aux modèles théoriques des diasporas esquissés auparavant est venu en effet s'ajouter récemment celui des communautés transnationales, notamment dans la littérature anglophone. Un trait majeur qui caractérise ce modèle théorique est l'autonomisation totale des individus par rapport au fait national. Ces communautés, produites par les dualités qui caractérisent l'économie internationale et donnent lieu aux migrations internationales, sont nourries et renforcées par les réseaux sociaux et informationnels ; elles déploient des activités qui contournent l'autorité de régulation étatique, à l'instar des activités des sociétés transnationales. D'où la conclusion que les activités de ces communautés représentent une forme de *globalization from below* [Vertovec, 1999 ; Portes, 1999]. Les migrants construisent des champs sociaux mettant en relation le pays d'origine et celui de résidence ; ces champs migratoires transnationaux – dans lesquels les migrants jouent le rôle de protagonistes, avec leurs relations économiques et sociales, leurs activités politiques et leurs identités qui transcendent les frontières – exploitent la contradiction entre des processus économiques globaux et la permanence d'États-nations. Les pratiques quotidiennes des « transmigrants » (comme les nomment Glick Schiller *et alii* [1995], faisant ainsi l'économie de la référence à une dimension communautaire) se trouvent au centre de l'intérêt bien plus que les formes de clôture identitaire : alors que l'identité diasporique est avant tout inscrite dans une fidélité au passé et prime par rapport à d'autres éventuelles appartenances, les identités actualisées dans les communautés transnationales sont juxtaposées, « instrumentalisables », en quelque sorte « capitalisables » dans une logique d'affirmation des individus et des groupes qui se veut pour le moins indépendante des États, voire en opposition.

Or, la plupart des exemples de construction en diaspora présentés dans ce volume ne semblent pas correspondre à ce modèle. Ils en partagent assurément la *agency* – le rôle accru des migrants en tant qu'acteurs sociaux – mais ils s'en distancient par le caractère incontournable de la référence nationale : ces diasporas se bâtissent non pas contre ou à côté mais sur l'identification nationale. Quand bien même elles ne représentent qu'un regroupement temporaire, opportuniste, contingent à une action spécifique, elles revendiquent un lien avec le pays ou la communauté d'origine. Ce lien, peut-être ambivalent, complexe, discontinu et paradoxal, ne s'en exprime pas moins fortement, au contraire. Les diasporas visibles ici sont les prolongements, les extensions extraterritoriales, des nations dont elles se réclament. Le territoire national ne borne plus l'espace de l'identité, mais en reste éventuellement un référent majeur [Badie, 1995 ; Jolivet, Léna, 1999], par exemple dans la distance et les moyens de la surmonter. Se dirige-t-on alors vers des « États-réseaux » [Halary, 1994] à la structure filandreuse, plus réticulaire que communautaire, fondée notamment sur le lien plus que l'essence ? Si

le processus d'investissement coopératif des États actuels sur ces *marchés sociales* que représentent leurs diasporas est avéré, son résultat demeure incertain. En tout cas et pour l'instant, cette rémanence du projet national dans l'idée d'une association de la diaspora à son développement ne laisse guère de place au doute: le projet subsiste; il s'est mondialisé.

BIBLIOGRAPHIE

- BADIE B. [1995], *La Fin des territoires; essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard: 276.
- BRUNEAU M. [2000], « Hellénisme et diaspora grecque », *Cahier d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 30: 33-58.
- BURT R. [1992], *Structural Holes: the Social Structure of Competition*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- CHARUM J., MEYER J.-B. (eds) [1998], *Hacer ciencia en un mundo globalizado: la diáspora científica colombiana en perspectiva*, Tercer Mundo Editores, Universidad Nacional de Colombia, Colciencias, Bogotá.
- COHEN R. [1997 a], « Classical Notions of Diaspora: Transcending the Jewish Tradition », in R. Cohen (ed), *Global Diasporas*, London, UCL Press.
- COHEN R. [1997 b], *Global Diasporas. An Introduction*, London, UCL Press.
- COMMISSION COOPÉRATION DÉVELOPPEMENT [2002], Restitution des travaux du groupe « Organisations de solidarité issues des migrations internationales et Développement », mimeo, mars.
- DUFOIX S. [1999], « L'objet diaspora en question », *Cultures et Conflits*, 33-34: 147-163.
- DURAND, J., PARRADO E.A., MASSEY D. [1996], « Migradollars and Development: a Reconsideration on the Mexican Case », *International Migration Review*, 30 (2): 423-44.
- FRANK A.-G. [1968], *Le Développement du sous-développement en Amérique latine*, Paris, Maspero: 372.
- GLICK SCHILLER N., BASCH L., SZANTON BLANC C. [1995], « From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration », *Anthropological Quarterly*, 68 (1): 48-63.
- GRANOVETTER M. [1983], « The Strength of Weak Ties: a Network Theory Revisited », *Sociological Theory*, 1: 201-233.
- HALARY Ch. [1994], *Les Exilés du savoir; les migrations scientifiques internationales et leurs mobiles*, Paris, L'Harmattan.
- HOFFMANN E. [1989], *Lost in Translation, Migration from Poland to Canada*, New York, Penguin Books.
- HOVANESSIAN M. [2000], « La diaspora arménienne et l'idée nationale: de l'exil commémoré aux formes actives de l'appartenance », *Cahier d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 30: 83-112.
- JACOBSON M.F. [1995], *Special Sorrows. The Diasporic Imagination of Irish, Polish and Jewish Immigrants in the United States*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- JOLIVET M.-J., LÉNA Ph. [2000], « Des territoires aux identités », *Autrepart*, 14: 5-17.
- LASSAILLY-JACOB V. [1999], *Communautés déracinées dans les pays du Sud*, Paris, IRD-L'Aube.
- LIBERCIER M.H., SCHNEIDER H. [1996], *Migrants, Partners in Development Co-operation*, Paris, OECD: 71.
- LOWELL L., DE LA GARZA R. [2000], *The Developmental Role of Remittances in US Latin American Countries*, final project report, Tomas Rivera Policy Institute, mimeo: 28.
- MA MUNG E. [1996 a], *Mobilités et Investissements des émigrés, Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 270 p
- MA MUNG E. [1996 b], « La diaspora chinoise et le territoire », in G. Prévélakis (éd.), *Les Réseaux des diasporas*, Nicosia, Kykem, L'Harmattan.
- MARMORA L. [1997], *Las políticas de migraciones internacionales*, Madrid, Buenos Aires, OIM Alianza Editorial.

- MÉDAM A. [1993], « Diaspora/Diasporas. Archétype et typologie », *Revue européenne des migrations internationales*, 9 (1): 59-66.
- MEYER J.-B. [2000], « Network Approach vs. Brain Drain: Lessons from the Diaspora », *International Migration Quarterly Issue*, 39 (5).
- MEYER J.-B., KAPLAN D., CHARUM J. [2001], « Scientific Nomadism and the New Geopolitics of Knowledge/Nomadisme des scientifiques et nouvelle géopolitique des savoirs », *International Social Sciences Journal/Revue internationale des sciences sociales*, 168, juin.
- MORAWSKA E. [1990], « The Sociology and Historiography of Immigration », in V. Yans-McLaughlin (ed), *Immigration Reconsidered*, New York.
- NDOFOR-TAH C. [2000], *Diaspora and Development: Contributions by African Organisations in the UK to Africa's Development*, London, Afford, mimeo: 35.
- OIM [2000], *État de la migration dans le monde en 2000*, Genève, Organisation internationale pour les migrations, Organisation des Nations unies.
- PAPAIL J. [2001], *Migrations internationales, Transferts monétaires et Investissements dans les milieux urbains du centre-ouest mexicain*, Paris, IRD, mimeo.
- PARK R.E. [1928], « Human Migration and the Marginal Man », *American Journal of Sociology*, 33: 881-893.
- PORTES A. [1999], « Conclusion: Towards a New World – the Origin and Effects of Transnational Activities », *Ethnic and Racial Studies*, 22 (2): 463 -77.
- PRICE M.E. [1999], « Satellite Broadcasting as Trade Routes in the Sky », *ESRC Transnational Communities Programme Working Paper*, WPTC-99-12: 1-34.
- SAFRAN W. [1991], « Diasporas in Modern Societies: Myths of Homeland and Return », *Diaspora*, 1: 83-99.
- SHEFFER G. [1986], *Modern Diasporas in International Politics*, London, Croom Helm.
- SHEFFER G. [1995], « The Emergence of New Ethno-National Diasporas », *Migration*, 28: 5-28.
- SCHNAPPER D. [2001], « De l'État-nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora », *Revue européenne des migrations internationales*, 17 (2): 9-36.
- TARRIS A. [1992], *Les Fourmis d'Europe: migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan.
- TARRIS A. [1995], *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, l'Aube.
- TÖLÖLYAN K. [1996], « Rethinking Diaspora(s): Stateless Power in the Transnational Moment », *Diaspora*, 5 (1): 3-36.
- TU PACKARD LA [2000], « Asian American Economic Engagement », in De Hart Eu, *Across the Pacific, Asian Americans and Globalization*.
- VAN HEAR N. [1998], *New Diasporas. The Mass Exodus, Dispersal and Regrouping of Migrant Communities*, London, UCL Press.
- VERTOVEC S. [1999], « Conceiving and Researching Transnationalism », *Ethnic and Racial Studies*, 22 (2): 447-62.
- WALLER MEYERS D. [1999], *Migrant Remittances to Latin America; Reviewing the Literature*, Tomas Rivera Policy Institute mimeo: 22.
- WALLERSTEIN I. [1978], « World System Analysis: Theoretical and Interpretative Issues », in B. Kaplan, *Social Change in the Capitalist World Economy*, Beverly Hill, Sage: 219-236.
- WATERS M.C. [1990], *Ethnic Options. Choosing Identities in America*, Berkeley, University of California Press.

Les diasporas, dispersion spatiale, expérience sociale

Chantal Bordes-Benayoun *

L'accélération rapide et parfois tumultueuse des circulations humaines et leur complexité dans notre monde ont inscrit au programme des sciences sociales la nécessité de reconsidérer les objets et paradigmes classiques de l'étude des migrations. C'est dans ce contexte que le terme de diaspora semble rencontrer depuis peu une certaine fortune. Des passages et des contours, des tours et des détours, des exodes collectifs et des trajets et rêves plus personnels d'un ailleurs meilleur, des sordides et parfois mortelles traversées, des diffusions planétaires mais aussi des rétractions et replis locaux, bref de toutes les allées et venues plus ou moins hasardeuses qui bousculent nos topographies familières, une phénoménologie des diasporas pourrait rendre compte et embrasser la totalité. La réalité du franchissement des frontières, sous toutes ses formes, pousse en quelque sorte au franchissement des frontières des catégories et procédures de pensée par lesquelles nous avons coutume de passer. Aux aventures et mésaventures humaines contemporaines, doivent répondre de nouvelles audaces intellectuelles.

Cette ambition étant posée, la difficulté reste entière. Quels risques n'encourt-on pas à trop vouloir briser les limites que l'histoire ou la pensée a érigées autour des peuples, des nations et des cultures et que tant de signes et de résistances nous présentent chaque jour comme évidentes ! Quels risques sinon celui de voir se diluer, dans un holisme excessif, un objet, l'ethnicité, qui, une fois réexaminé, conserve, pour certains auteurs, autant de pertinence qu'il a de prégnance sociale [Poutignat, Streiff-Fénart, 1995]. Quels risques sinon celui d'interdire toute comparaison entre des réalités spécifiques qu'on aurait banalisées, sans autre forme de procès, comme diasporiques. À l'inverse, à trop vouloir retrouver la singularité de l'expérience des uns, comme expérience non partagée et non communiquée à d'autres, ne risque-t-on pas de substituer à l'ethnie, dont on peut pressentir les limites et les dangers [Guillaumin, 1972], habituellement reprochés aux théories primordialistes, la diaspora, qui ne serait en définitive qu'un autre terme pour désigner les mêmes réalités ?

* Directrice de recherche au CNRS, chargée de cours en sociologie, université de Toulouse-2.

Cet article reprend une partie de la communication sur « Les diasporas », prononcée à la XX^e conférence de la Société internationale de sociologie des religions, *La Religion : les frontières changeantes de la cité*, séance d'ouverture sur la France, juillet 1997.

La puissance évocatrice du mot, la profondeur historique qu'il convoque et la mobilité qu'il suggère pourraient ne constituer que de plus beaux atours pour des catégories de pensée inchangées et que continue de menacer le spectre de l'essentialisme. La sociologie des migrations s'essouffle à trop présupposer la cohésion originelle des groupes qu'elle observe et que le déplacement aurait inexorablement déstructurés. Pour sa part, la sociologie des religions, qui intéresse la connaissance d'une grande partie des diasporas historiques, est aujourd'hui confrontée à la « dissémination des manifestations du sacré » [Hervieu-Léger, 1993], une dispersion – la définition première bien qu'insuffisante de la diaspora – qui est au centre du débat sociologique. Et à l'heure d'une intrication croissante, pour le meilleur et pour le pire, des expressions de l'ethnique et du religieux, la problématique des diasporas offre une perspective à ce questionnement commun et au dialogue entre deux champs du savoir que la réalité invite à croiser.

La diaspora comme dispersion spatiale

La diaspora est une dispersion. Cette habituelle traduction du vocable grec est loin de satisfaire les exigences de la problématique que je voudrais ici esquisser. Comme le rappelle Georges Prévélakis, une étymologie plus fidèle renverrait plutôt à l'idée de « dissémination », propre à dépasser une vision en seuls termes de flux de population [Prévélakis, 1996]. Tel est bien l'enjeu premier, qui consiste à regarder moins le tracé des voyages diasporiques, qu'à être attentifs à ce qui s'y produit, et pour conserver la métaphore, à ce qui s'y sème et s'y récolte. C'est pourtant davantage la première acception du terme qui semble avoir prévalu en sciences sociales, si l'on en juge par les travaux produits ces dernières années et qui envisagent principalement la diaspora comme une dispersion spatiale. Si l'on excepte momentanément les nombreux travaux sur les diasporas anciennes comme la diaspora juive ou la diaspora arménienne, c'est aux géographes – et sans doute n'est-ce pas un hasard – que l'on doit l'approfondissement de la notion et son extension à de multiples phénomènes migratoires. Nombre de ces approches qui vont de la cartographie à diverses propositions définitionnelles sont construites autour de la question du déplacement spatial et du rapport au territoire [Hérodote, 1989; Chaliand, Rageau, 1991; Bruneau, 1994; Ma Mung, 1994; Prévélakis, 1996]. Dans une perspective voisine, la science politique s'est attachée à analyser l'enjeu territorial et les conséquences d'un phénomène diasporique, pensé dans son rapport avec l'État-nation [Sheffer, 1986; Toloyan, 1987; Safran, 1991¹]. C'est à ce double regard que l'on doit quelques travaux remarquables qui ont contribué à définir les diasporas comme des « phénomènes par excellence géopolitiques » [Lacoste, 1989].

Si elles n'adoptent pas toujours un raisonnement fonctionnaliste sur le territoire, auquel elles reconnaissent volontiers une portée symbolique ou mythique, la plupart des approches, en mettant l'accent sur le caractère transnational de la diaspora, soumettent néanmoins le questionnement à la vision première du dépla-

1 On ne peut évidemment séparer totalement ces approches des précédentes. Elles se complètent plus qu'elles ne s'opposent.

cement des hommes sur autant de vecteurs que nécessaire. Or les processus de mondialisation en cours exigent plus que jamais de revoir les critères d'une définition des diasporas trop centrée sur le critère international. Il faut reconnaître que la logique spatiale ne se déprend que difficilement d'une vision fondamentalement dualiste, qui relie inmanquablement un point d'arrivée à un point d'origine, une périphérie à un centre et ce, malgré l'effort incontestable poursuivi pour élargir la perspective, soit à une « relation triangulaire » impliquant terre d'origine, diaspora, société d'accueil [Safran, 1991], soit à des réseaux complexes reliant différents établissements diasporiques [Prévélakis, 1989]. Même quand elle n'est qu'implicite ou discrète, la référence au territoire perdu fonde *in fine* nombre des définitions proposées par les auteurs, pour lesquels ce territoire lointain et mythique est le lieu d'une catastrophe dans laquelle s'origine et par laquelle se reconnaît toute diaspora [Chaliand, Rageau, 1991]. Il permet de comprendre l'unité du peuple dans la dispersion: « Le terme de diaspora est appliqué à désigner des peuples qui, dans leur dispersion, conservèrent une certaine cohésion, au moins culturelle, en général due à leur attachement à une religion ou secte spécifique et aussi le plus souvent à un territoire ou à des lieux saints dans le pays d'origine historique » [Gotman, 1989]. S'il est vrai que ce double rapport au territoire et à la religion a pu historiquement constituer la base d'une communauté de destin, ressentie dans l'éloignement par des groupes « diasporiques », et le facteur de pérennisation de leur identité, rien ne permet d'affirmer qu'il régit cette unité et cette perpétuation avec une égale efficacité en tous lieux et en tous temps.

La diaspora juive, dont la plupart des auteurs reconnaissent la valeur paradigmatique, est, de par sa longévité et la complexité de ses configurations spatiales, exemplaire sur ce point. Il est clair que vivre en diaspora pour un juif ne se résume pas simplement au fait de ne pas vivre en Israël. Il y a en effet longtemps que cette dialectique originelle et singulière du peuple juif, hormis dans les débats théologiques et idéologiques qu'elle inspire, ne suffit plus à décrire la variété de ses expériences concrètes dans les territoires multiples de la dispersion. Du point de vue sociologique, il est hasardeux de tenter de statuer *a priori* sur la préséance de cette relation matérielle ou symbolique avec la « terre promise » par rapport à des terres d'accueil, qui du même coup ne se seraient plus reconnues que comme des refuges, des transits, des lieux d'exil et « d'attente sous la tente », pour reprendre le jeu de mots d'Alain Médam, et jamais comme des lieux d'ancrage et de prédilection [Médam, 1990]. Les chemins des migrations juives des siècles passés ont fait de cette ligne univoque Israël diaspora, une ligne brisée, sur laquelle les expériences territoriales – qui ne sont jamais que des expériences sociales et culturelles – ne se sont pas seulement inscrites comme des accidents de l'histoire, mais aussi comme possiblement fondatrices de l'appartenance à la judéité [Marienstrass, 1975].

Entre la puissance émotionnelle et socialisatrice de la terre natale, du message passé de génération en génération de « l'an prochain à Jérusalem » dans des rites à la magie initiatrice, la force de l'attachement à la patrie où l'on a choisi de vivre et où il arrive que l'on vive heureux, l'âpreté de l'arrachement aux pays que l'on a quittés et les renoncements aux pays que l'on a rêvé d'atteindre [Benayoun, 1993], qui peut dire laquelle de ces brisures et laquelle de ces « remises à l'endroit » [Médam, 1990] succédant à chaque nouveau départ font force de loi au point

d'oblitérer toutes les autres? Cette énigme de la diaspora, fixée en un lieu mais jonglant avec deux, trois, cinq, dix et combien d'autres, ne semble pouvoir trouver sa résolution que dans la multiplicité des agencements individuels qui rétablissent, selon les expériences concrètes et les récits qui les éclairent, une continuité entre ces différents référents identitaires. Entre les territoires multiples de la diaspora juive, se construisent autant de productions identitaires originales qui ajoutent, corrigent, précisent inlassablement une identité juive, qui se veut unique mais se présente toujours comme additionnelle. Elle se décline le plus souvent sous la forme d'une somme d'éléments sélectionnés dans un vaste index de termes et de lieux, devenus hauts lieux de la vie juive: juif, mais aussi juif d'Europe, de Pologne, de France, du Maghreb, d'Égypte, de Corfou et Salonique, etc., qui évoquent toutes ensemble l'épopée d'un peuple, mais, pour chacune d'entre elles, peuvent aussi figurer plus modestement le destin des familles et des hommes. Ces variations spatiales de l'identité n'ont véritablement d'intérêt, ne prennent véritablement de relief que par la valeur qui leur est affectée et les sentiments qu'elles mobilisent. Être « juif français », « Français de confession israélite », comme on disait hier, mais que l'on dit encore très volontiers aujourd'hui², « juif séfarade », ou « juif d'origine polonaise » ne sont évidemment pas de banales assertions, mais des informations sélectives sur la place que chacun entend faire valoir dans la topographie diasporique. Qui voudrait, par conséquent, accorder une trop grande importance au tracé matériel des migrations juives, à mesurer des flux et des kilomètres, pourrait méconnaître le jeu de proximité et de distance, qu'expriment ces mobilisations affectives et symboliques et ces fidélités complexes.

Dans l'exemple juif, que l'on peut raisonnablement généraliser à tous les cas où la terre d'origine, natale ou ancestrale n'est plus homogène, en raison de la dispersion géographique et du temps passé, les référents spatiaux de l'identité commune ne sont guère équivalents. Il y a entre eux des distances et parfois des abîmes selon qu'ils représentent la vie ou la mort, la liberté ou l'aliénation, et selon qu'ils relèvent de la tradition ou de la modernité. Mais c'est précisément cette mise en perspective d'espaces, qui ne peuvent abriter les mêmes symboles ni engendrer les mêmes attachements ou les mêmes sacralisations, qui fait leur complémentarité et leur commune irréductibilité. C'est cela la diaspora, qui admet que se déclinent au sein d'une histoire commune ces valeurs contradictoires et ces infinies nuances apportées au destin de chacun.

Aujourd'hui le territoire d'origine s'est souvent éloigné de l'horizon des possibles pour des générations qui ne cultivent ni nostalgie, ni espoir de retour et ne font pas nécessairement de la terre ancestrale la base de leur fidélité identitaire. C'est ailleurs que celle-ci se déploie le plus souvent, pour n'être qu'une modalité parmi d'autres des revendications identitaires actuelles. Dans les milieux judéo-maghrébins, installés aujourd'hui en France ou dans d'autres contrées, il n'est pas rare que les générations successives diffèrent par leur rapport aux lieux de mémoire collective et que les jeunes ignorent ce que leurs aînés volontiers se

2 Selon une enquête réalisée en 1993 en collaboration avec Colette Zytnicki, et dont les résultats ont été publiés notamment dans Bordes-Benayoun [2000]; voir également Zytnicki [1998].

remémorent et revisitent en pèlerinage³. Les générations suivantes recomposent une généalogie territoriale qui survole les territoires d'installation des générations passées, pour dessiner une continuité avec une « terre promise » réinventée. Le sens d'Israël chez des juifs tunisiens qui se sont recréé leur « petite Jérusalem » à Sarcelles ou celui que tend à revêtir la Palestine chez certains jeunes d'origine maghrébine en France procède de cette réinvention du territoire sacré, et voisine avec une infinité d'autres assertions identitaires qui, bien souvent, entretiennent de tout autres sacralités. La revendication d'une identité juive, laïque et humaniste, pour n'évoquer qu'un exemple que l'actualité a vu émerger avec force ces dernières années, semble travailler la relation au territoire d'une autre manière, par la volonté d'ancrage local, et l'affirmation d'un sentiment d'appartenance nationale qui, dans le cas des juifs du Maghreb, donne tout son sens au terme de « rapatriement » [Bordes-Benayoun, 1996⁴]. Dans ce cas, c'est le territoire d'une installation durable, sinon définitive, qui prévaut. C'est dire combien le mythe du retour revêt des caractéristiques très diverses au sein de la même diaspora. Ce ne sont là que quelques exemples arbitrairement pris dans l'étendue des recompositions en cours, pour illustrer les limites d'une approche focalisée sur l'espace.

Qu'ils soient territoires concrets d'installation ou territoires fantasmés, les territoires des diasporas, soulignent certains auteurs, importent donc moins que la pratique et la culture de la mobilité qui s'y déploient [Tarrus, 1992; 2000]. Ce qui définirait dès lors la diaspora, ce n'est pas tant la dispersion des lieux de son implantation que son mouvement effectif et virtuel entre eux et d'autres à venir. L'extraterritorialité diasporique conduit Emmanuel Ma Mung, à partir de l'exemple chinois, à dépasser un présupposé spatial étroit, celui de la dialectique centre/périphérie, pour fonder son modèle théorique sur la pertinence sociologique du « non-lieu » [Ma Mung, 1994]. Face à l'impossibilité de trancher entre les divers lieux d'existence et de référence possibles, la diaspora embrasse la totalité de ceux-ci pour créer les modalités originales de son activité sociale. En effet, écrit Ma Mung, « la diaspora apprend peu à peu que son identité a un pied dans le pays d'origine mais qu'elle est surtout et partout localisée dans le vaste espace qu'elle parcourt, dans un territoire impensable en raison de sa vastitude ». Cette délocalisation fait de la diaspora un pari d'ubiquité. Il faut apprécier dans cette analyse la rupture qu'elle opère dans l'appréhension du territoire, et qui rejoint en bien des points le renversement de la problématique spatiale, opéré par Alain Médam, à propos des juifs. Ceux-ci auraient substitué aux formes improbables, contrariées ou sans cesse différées, d'enracinement local, l'investissement dans des territoires immatériels et supralocaux, ceux de la finance, de la culture ou du culte du Livre et des livres [Médam, 1990]. Ces problématiques, à partir d'un réexamen de la dimension spatiale, nous conduisent dès lors vers une

3 Depuis quelques années, le tourisme « identitaire » s'est développé, notamment en Tunisie et au Maroc, chez d'anciens habitants juifs qui reviennent sur les lieux de leur enfance, et pour des pèlerinages annuels sur la tombe d'anciens rabbins.

4 Pour nombre de juifs d'Afrique du Nord qui déclarent « être rentrés en France » au moment de la décolonisation, le départ de la terre natale a en effet représenté un « retour ».

autre lecture du phénomène diasporique dont il faut rechercher l'épaisseur, moins dans le dessin géométrique aussi aléatoire que mouvant des lieux qu'elle traverse ou habite, que dans une expérience sociale.

La diaspora comme dissémination culturelle

Arracher la définition à la seule problématique de la dispersion des lieux, c'est rendre compte de la dispersion des modes d'existence diasporique, et assumer les implications heuristiques de leur « dissémination ». De ces deux impératifs, c'est sans doute le premier qui a été le plus éprouvé par différents auteurs, conscients de la nécessité de discerner, à l'intérieur d'un phénomène concernant quelque 400 millions de personnes dans le monde et que l'on annonce comme exponentiel, la diversité des formes dans lesquelles ils se cristallisent. Pour Alain Médam, il faut prendre en compte, par la typologie, « la pluralité des configurations que ce concept recouvre ainsi que la singularité structurale propre à quelque situation de dispersion que ce soit ». Gabriel Sheffer a élaboré une critériologie croisant les lieux, la durée et les formes d'organisation communautaire dans la société d'accueil, qui marquent la limite entre différents types de diasporas et tous les autres phénomènes migratoires [Sheffer, 1986]. Contrairement à celles de Médam qui font une large place à l'inventivité des acteurs, cette analyse reste marquée par le choix opéré en faveur des formes les plus avérées et communalisées de l'existence diasporique, pensée ici davantage comme destin collectif, que comme aventure individuelle. Enfin, l'ouvrage de Robin Cohen constitue un essai de clarification et de typologie d'un phénomène qui se construit chaque jour et à très large échelle, et dont il prend en compte les récents avatars et infléchissements [Cohen, 1997]. Les formes actuelles de mobilité et de communication, en particulier les formes immatérielles, ont accru à la fois l'impression d'émiettement, de fluidité et le caractère quelque peu insaisissable de la diaspora. Nombre des échanges entre membres de la diaspora, encore inconcevables il y a quelques décennies, contribuent aujourd'hui, à travers les circuits de l'information, et paradoxalement, à conférer de la réalité au réseau diasporique, au sentiment d'appartenance collective et du même coup au phénomène de la diaspora lui-même.

Le second impératif, relatif à la notion de dissémination, accompagne plus rarement l'usage du terme de diaspora et ne dépasse guère le stade de la métaphore ou de l'allusion. Le présupposé spatial qui pèse dans ce domaine conduit à surestimer la relation entre les pôles de la diaspora au détriment de l'activité qui se déroule et des relations qui se tissent au cœur même de ces pôles. L'ensemble des « périphéries diasporiques » est dès lors essentiellement pensé comme des lieux d'exil, et l'attention s'est focalisée sur l'inconfort, la blessure ou les dangers de la séparation avec le centre. Ainsi devaient être ignorées, ou traitées à part, comme ne relevant pas de cette même réalité diasporique, la créativité et la marque qu'au-delà du folklore, les « exilés » allaient non seulement recevoir mais aussi inventer et imprimer, pour eux-mêmes et pour les autres, au cours de leurs pérégrinations. Les cultures diasporiques ne représenteraient, dans cette perspective, qu'une énième variation autour d'une supposée culture d'origine organisatrice de leur survie, dans un milieu jugé défavorable. Or il convient de sortir de cette clôture autour d'un postulat de départ sur l'exis-

tence d'une culture communautaire intrinsèque pour comprendre autrement la perpétuation historique. On peut tirer parti de la proposition exprimée par Nicole Lapiere, selon laquelle « la permanence des Juifs à travers crises, persécutions et dispersions ne s'explique pas par la résistance d'une culture particulière à l'aventure de l'histoire, mais par la logique organisatrice et dynamique qui les lie » [Lapiere, 1992].

C'est à Richard Marienstras que l'on doit d'avoir le plus clairement dénoncé les conceptions qui feraient de l'existence diasporique une « condition pathologique », « diminuée », faite de larmes et de souffrances, et d'avoir plaidé en faveur d'une vision qui réhabiliterait la diaspora comme mode d'être légitime et positif [Marienstras, 1975]. Par un travail que l'on peut considérer comme pionnier pour l'approche sociologique des diasporas en France, il propose en effet, à partir d'une réflexion sur l'expérience juive, d'extirper la notion de ses présupposés « victimisants », pour la rétablir dans sa dynamique culturelle et sociale propre. La voie ainsi tracée ouvre clairement vers l'appréhension (et la réappropriation que l'auteur préconise, dans une perspective plus militante) d'une culture diasporique dont, en ces années soixante-dix qui inaugurent le débat français sur le pluralisme culturel et ethnique, il ne peut que constater l'hétérogénéité et l'éclatement. La discussion sur l'originalité d'une culture diasporique est alors ouverte, mais elle est loin d'avoir trouvé depuis sa résolution.

Qu'elles soient considérées comme de simples actes de conservation patrimoniale, ou admises, comme c'est fréquemment le cas en anthropologie, comme le produit de « bricolages » permanents, voire comme le fruit des interactions quotidiennes où se fabrique l'ethnicité, les cultures diasporiques ne seraient bien souvent appréciées que dans leur écart vis-à-vis d'une tradition locale établie (le judaïsme, la culture arabo-musulmane, la culture grecque orthodoxe, etc.) et, dans le meilleur des cas, que dans le degré de liberté qu'elles ont pris par rapport à celle-ci. Ces évaluations ont largement marqué en particulier les travaux organisés autour du concept d'assimilation, pour suggérer des degrés de fidélité ou d'abandon d'une culture originelle implicitement considérée comme « authentique ». L'intérêt de ces approches, souvent efficaces pour l'étude des minorités ethniques dans leurs sociétés d'accueil respectives, trouve ses limites là où commence l'univers diasporique: là où l'existence des autres établissements de la diaspora, le sentiment, par delà les particularités locales, d'un destin commun, les interdépendances, les solidarités transnationales et tous les phénomènes de mobilité évoqués précédemment inspirent les actes et les œuvres culturelles, dans des proportions qui restent évidemment à évaluer. Pour ne citer qu'un exemple, l'essor récent du hassidisme en France, une forme de résistance à l'assimilation, aurait-il été le même sans le hassidisme new-yorkais et sans l'arrivée de nouveaux immigrants⁵? Une telle interrogation, que l'on pourrait appliquer à bien

5 C'est à New York, en effet, que se trouve l'une des plus importantes communautés de ce mouvement, devenue un centre d'attraction pour d'autres communautés, autour notamment de la figure du célèbre rabbin Schnerson, aujourd'hui décédé.

Par ailleurs, le mouvement Loubavitch, se réclamant du hassidisme, mouvement mystique qui a pris naissance dans les communautés juives d'Europe de l'Est, s'est développé dans différents pays de la diaspora après la seconde guerre mondiale et a attiré une partie des nouveaux immigrants, notamment des Séfarades. Ces derniers ont trouvé en son sein une forme de religiosité et de ferveur communautaire propres à préserver selon eux l'identité juive, menacée par la modernité.

d'autres exemples, invite de nouveau à spécifier les notions de diasporas et de cultures diasporiques par rapport à celles de minorité et d'ethnicité.

Pour rompre avec une conception fixiste et anhistorique de la culture, Dominique Schnapper a introduit et approfondi l'idée de réinterprétation de la culture [Schnapper, 1991; 1994; 1998] par des processus qui ne semblent pas devoir être compris comme des remaniements de traits donnés une fois pour toutes, mais comme des transformations du sentiment d'appartenance lui-même⁶. En d'autres termes, selon nous, c'est la place que « l'étranger » occupe parmi les autres, sa relation aux autres, tour à tour semblables ou différents, ici et ailleurs, bref sa relation au monde qui sont véritablement objet de réinterprétation. Et il y a fort à parier que ces transformations soient décuplées en situation diasporique où cette relation au monde prend tout son sens, celui d'une relation au « vaste monde ».

La diaspora comme lecture du monde

Ce processus de réinterprétation de l'appartenance au monde fait intervenir un ensemble de compétences qui caractérisent une identité diasporique dont on ne saurait dire (et dont il importe peu de dire) si elle est fidèle ou non à une tradition. La culture ancestrale, religieuse ou communautaire, en effet, constitue un système de lecture mobilisable dans ce travail qui tend à élucider le « mystère⁷ » de la condition diasporique au sein de la condition humaine. C'est sous cet angle qu'il faudrait analyser par exemple les phénomènes dits de renouveau religieux et de mysticisme dans des milieux initialement non pratiquants, ou les revendications communautaristes dans des milieux socialement bien intégrés. D'une façon plus générale, les rapports qu'entretiennent les faits ethniques et les faits religieux et leur renforcement mutuel gagnent à être éclairés de la sorte. D'une part, ils participent ensemble à la définition d'une généalogie identitaire [Hervieu-Léger, 1993], la religion présentant parfois l'appréciable avantage de donner de la profondeur de champ à l'expérience collective, rôle que la migration, plus ou moins récente, ne peut pas toujours remplir. Il arrive bien souvent que la diaspora, avec ses tragédies et ses misères, puise en quelque sorte à ces registres ses lettres de noblesse et retraduit, ce faisant, l'aventure difficile et prosaïque de ses membres en un récit épique et grandiose⁸. D'autre part, elle y trouve quelquefois une explication à l'exil diasporique, quand celui-ci est interprété comme une épreuve infligée par Dieu ou comme une mission confiée aux exilés. Le récit va alors organiser, sur un mode irrationnel ou rationnel, la cohérence de l'expérience éclatée.

6 La critique apportée à la notion de réinterprétation – en résumé: qui dit réinterprétation suppose des contenus établis à réinterpréter – par Jocelyne Streiff-Fénart et Philippe Poutignat [1995] peut trouver ici un élément de réponse, mais le débat est loin d'être épuisé.

7 Et le « mystère » apparaît d'autant plus grand sans doute à l'homme diasporique qu'on lui en renvoie régulièrement l'image: l'étrangeté de sa condition et de sa survie constitue une énigme indéchiffrable pour les autres.

8 On trouve de multiples exemples de ce phénomène dans l'histoire des diasporas, notamment celles qui se réfèrent aux religions du Livre et s'appuient sur le récit biblique pour éclairer leur condition historique. La thématique de l'exode, de l'esclavage et de la libération est une référence majeure et redondante dans l'organisation d'une mémoire diasporique exilée.

Pour suivre ce raisonnement, il faut dès lors prendre en considération l'ensemble des référents susceptibles de constituer autant de systèmes d'interprétation et, en particulier, s'agissant de diasporas à référent religieux, tous ceux qui résultent de leur sécularisation. La diaspora trouve aussi son sens dans la palette inépuisable des lectures du monde, qu'elle contribue à explorer et à forger, jusqu'à établir de nouveaux héritages – telle la tradition laïque et républicaine pour les diasporas juive et protestante⁹ en France – ou jusqu'à découvrir de nouvelles affinités, de nouveaux messianismes et de nouvelles sacralités, telles les différentes formes de syncrétisme en général que les nouvelles manifestations du religieux donnent régulièrement à voir de nos jours. Ce sont là deux versions d'un même phénomène d'élaboration du sens, qui oscille, de longue date, entre la plus petite échelle et la plus large, et va du plus particulier au plus universel.

C'est que la condition diasporique sans doute incline à regarder dans toutes ces directions à la fois : celles qui concernent la nécessité de vivre ici, et celles qui concernent l'expérience vécue (ou désirée) ailleurs, par soi-même et par les autres. Le regard entre et sort de l'horizon limité et plus ou moins contraint de l'expérience particulière pour embrasser d'autres horizons avec lesquels on a affaire et quelquefois maille à partir. Ces horizons du regard sont multiples qui vont des lieux où vivent des pairs, qui sont, comme il arrive souvent, les membres de sa propre famille dispersée sur d'autres continents, les coreligionnaires ou les proches, aux lieux de la rencontre avec une humanité plus large, cosmopolite et universelle. Albert Memmi, écrivain dont l'itinéraire personnel illustre ce rapport négocié entre l'appartenance juive et l'engagement universaliste, relate sa rencontre avec un vieil « israélite français » à qui il « confie sa perplexité devant sa triple appartenance de juif, Français, et Tunisien » et qui lui rétorque : « Eh bien, gardez tout cela à la fois ! »

« Garder tout cela à la fois », telle est bien la gageure pour une diaspora, saisie par la nécessité d'une transaction entre des mondes que la vie distingue, sépare et parfois oppose violemment. C'est un véritable défi identitaire, qui part de la perplexité et du doute – l'homme diasporique, dit encore Marienstras, est doué d'un « scepticisme créateur » [Marienstras, 1975] –, pour tenter de réaliser une synthèse acceptable, dont on ignore au départ le tour qu'elle prendra, mais dont on devine qu'elle constitue l'exercice permanent et peut-être même la définition de la condition diasporique.

La diaspora comme compétence sociale

L'exigence de penser, mais aussi de faire sa place parmi les hommes sollicite l'imagination. Tantôt éprouvée durement, tantôt plus librement consentie, cette nécessité requiert une attention particulière au monde environnant, non par altruisme, mais simplement en raison du caractère inconnu, et le cas échéant hostile

9 L'application du terme de diaspora pour les protestants est empruntée à Philippe Joutard qui l'a utilisée dans *Le Monde*, en 1984. Elle a été reprise récemment dans l'ouvrage sur le même thème dirigé par Eckart Birnstiel [2001].

de celui-ci. Car si l'on pose habituellement la question de l'altérité de manière ethnocentrique à partir de la société majoritaire réceptrice, à travers l'étude des politiques d'immigration et des politiques d'intégration par exemple, on oublie le fait qu'elle se pose aussi avec ô combien d'acuité et d'infortune pour les « minoritaires ». Le sentiment d'altérité n'est pas moindre pour celui qui arrive, rencontre la différence des plus anciens résidents, et découvre parmi ces « autochtones » la différence de manière d'être des membres de sa propre famille ou communauté, antérieurement installés. Comment envisager – et le verbe qui évoque aussi celui de dévisager n'est pas trop fort – tous ces « étrangers » et la vie parmi eux ? La résolution de cette interrogation est à l'origine, on peut du moins en faire l'hypothèse, de l'activité diasporique. Elle alimente, chez l'homme de la diaspora, à la fois une intellectualisation de sa condition¹⁰, et la mise en œuvre de compétences sociales, innovant, ou censées innover, ce rapport à l'autre. Car ce qui se joue dans cette démarche n'est pas pure esthétique de la relation à l'autre, mais bien de rendre cette dernière acceptable. Elle requiert un effort de sublimation d'une relation qui n'a rien d'évident, puisqu'elle consiste en une rencontre avec de multiples visages.

Avec qui ce personnage diasporique, que l'on croirait volontiers solitaire, puisqu'éloigné des siens, mais que l'on dit plutôt solidaire, parce que protégé par sa « communauté », serait-il en relation ? La réponse a déjà été donnée : avec tout le monde. Avec « les siens », avec les « autres », mais encore, avec les siens qu'il voit comme des autres et des autres qu'il va accepter comme les siens. La relation aux autres n'est en ce sens jamais neutre. Elle enregistre des appels parfois contradictoires de mondes différents qui sont autant de demandes de loyauté : la « communauté » d'origine réclame une fidélité qui, dans la dispersion, est obligatoirement polysémique (fidélité religieuse, fidélité à la terre natale, fidélité politique ?) ; tandis que déjà se font entendre la demande ambiguë et, souvent, le reproche du reste des hommes, qui recommandent à la fois d'être un « autre » authentique, dans un monde préoccupé de retrouver ses racines, et un « même », universel et loyal vis-à-vis de la société d'accueil.

La diaspora est un démultiplicateur de la relation aux autres, non seulement parce qu'elle met en présence des mondes culturellement différents, des « minorités » et des « majorités », mais surtout parce qu'elle va déplacer les frontières de l'altérité jusqu'aux confins d'elle-même. La diaspora est dans la diaspora. Ici l'exemple des juifs s'avère de nouveau très utile : les diasporas juives contemporaines sont certes caractérisées par leur dispersion dans des sociétés différentes, où elles vivent leur destin particulier. Mais la dispersion est désormais inscrite au sein même de la diaspora dans le monde moderne, par l'individualisation et par l'éclatement des modes d'appartenance juive. Il peut exister, de ce point de vue, plus de proximité et d'affinité élective entre deux membres de communautés hassidiques vivant respectivement à Paris et à New York et plus de distance, et plus de sentiment d'hétérogénéité entre ces derniers et un juif libéral, un juif laïque, ou un

10 Thème que l'on trouve chez de nombreux auteurs : « condition réflexive » chez Robert Misrahi [1963], « d'intellectualisation de l'identité » chez Ma Mung [1996], « spéculation intellectuelle » chez Médam [1990].

conservative américain. Plus de proximité entre des juifs marocains vivant à Montréal, Toulouse, Caracas ou Rabat qui revendiquent leur séfaradité, qu'entre un non-pratiquant et un pratiquant ashkénazes. Cette diversité interne ne résulte pas de la seule différenciation des lieux et traditions culturelles et cultuelles d'origine, mais bien de la manière dont chacun va organiser et regarder son inscription au monde dans son ensemble. Quelle tâche difficile que de « garder le lien » avec tant d'autres, situés ailleurs, dans le présent et dans le passé, tout en ménageant le lien avec la société d'accueil dans laquelle on vit, et où l'on souhaite bien souvent demeurer ! On comprend dès lors et l'ingéniosité nécessaire et la multiplicité des réponses qui y sont apportées, depuis les cristallisations de liens communautaires, vécus comme rassurants, jusqu'à l'immersion dans de non moins rassurantes sociabilités externes.

L'habileté réside dans ces choix pour rendre la relation acceptable, autrement dit, susceptible d'être admise aux yeux du plus grand nombre. Elle est en ce sens une véritable économie de la relation qui certes fait appel à l'imagination, mais n'est pas pure construction imaginaire comme on pourrait le croire. Elle mobilise des énergies dans tous les domaines de la vie sociale et c'est dans des entreprises concrètes qu'elle se déploie.

Dans la sphère économique, les exemples abondent. Occuper et repérer préalablement des sphères d'activité pour y développer des expériences concrètes, c'est prendre place parmi les autres, mettre à l'épreuve sa relation aux divers partenaires concernés et commercer avec eux, au sens littéral du terme. Dans les quartiers ethniques des grandes métropoles, les relations communautaires observées peuvent être lues comme un espace de transaction sociale et symbolique [Raulin, 2000¹¹]. De nombreuses études sur les entrepreneurs ethniques montrent comment se crée un espace d'affinités électives où la relation à l'autre paraît prépondérante pour assurer la réussite des initiatives. On peut évoquer l'exemple des « filières ethniques » par lesquelles s'organisent l'activité et parfois tout bonnement la survie des membres de la diaspora, et les solidarités communautaires. Mais l'espace relationnel de la diaspora est encore plus large dans ces entreprises, que celles-ci se fondent sur un code d'honneur tiré des cultures d'origine [Tarrus, 1995], ou sur la référence à des relations historiques entre les peuples. Sur un fond de culture méditerranéenne partagée, les migrants du sud se succèdent, se suppléent, s'entraident et s'interpellent, en un même lieu et dans un même négoce ou des activités complémentaires, en tout cas s'organisent pour créer les conditions de leur vie en diaspora et témoignent d'une grande créativité. Juifs du Maghreb, Pieds-Noirs et Arabes trouvent dans leurs quotidiens à Belleville, ou à Montréal, les termes d'une cohabitation fructueuse, même quand tout semble les séparer. La palette des possibles est immense et l'on ne doit pas se méprendre pour autant sur la réussite des entreprises ainsi conduites. À côté d'illustres sagas, nombre des aventures se soldent aussi par la misère et l'infortune. Les grandes familles commerçantes arméniennes, juives,

11 Faisant référence en particulier aux travaux de Marcel Mauss sur le don, Anne Raulin emploie notamment, à propos de la diaspora chinoise, l'expression judicieuse de « commerce religieux » pour signifier la dimension symbolique de cet échange.

huguenotes ou libanaises ont construit des richesses dans de grands centres du commerce international, en empruntant les mêmes voies de circulation et d'intégration, et sont « capables de se mesurer » les unes aux autres [Ter Minassian, 1989]. Mais elles ne sont souvent que la face la plus valorisante de l'aventure diasporique, qui cache la pauvreté d'une partie de la population concernée. Chaque diaspora possède ses grandes figures, ses notables comme ses pauvres, ses commerces licites comme ses activités illicites, ses jeunes agents d'affaire tels les *chuppies*, Américains de la diaspora chinoise surdoués de la finance, comme ses petits trafiquants, ses grands intellectuels comme ses illettrés. Mais ce qui ressort de l'histoire contrastée de ces diasporas, c'est qu'elles se font écho, se ressemblent, se croisent, pour inventer leur inscription au monde. Les relations intercommunautaires concrètes et symboliques contribuent à définir l'expérience de la diaspora et l'écartent de toute référence exclusive à la communauté.

La compréhension des cultures diasporiques passe par la prise en compte de ce processus permanent de mise à l'épreuve de la relation aux autres. Pour ce faire, ce n'est pas en soi la qualité des œuvres et des rapports qu'elles entretiennent avec les cultures d'origine ou les cultures de contact, à laquelle la sociologie devrait s'attacher, mais bien à ce processus créatif lui-même. Comment caractériser plus précisément cette capacité? Sans doute, pour esquisser quelques hypothèses, par quelques compétences acquises et exacerbées par et dans des expériences concrètes. En tout premier lieu, une « intelligence sociale », qui fait du diasporique une sorte de « sociologue spontané », cherchant à comprendre le monde pour y trouver sa place. La mise en questions, l'évaluation, l'anticipation empiriques et l'innovation sont autant de procédures s'appliquant à rendre la condition diasporique intelligible mais aussi, nous l'avons dit, acceptable. C'est-à-dire en définitive susceptible de se sédentariser.

Cette compétence trouverait à s'illustrer dans tous les domaines, le domaine politique par exemple où la politisation apparaît comme une manière d'évaluer les dangers et de prendre place dans le monde. Elle serait également à l'œuvre dans le domaine religieux, où ce travail d'élucidation fait quelquefois cohabiter, en un mélange étonnant, la conformité la plus orthodoxe à la tradition ancestrale et l'adoption des outils les plus sophistiqués de la modernité. C'est toute une dynamique de reconnaissance mutuelle qui se met en branle pour ajuster l'ensemble des relations impliquées par la dispersion. Et l'on comprend, devant l'ampleur et la difficulté de la tâche, combien sont tentantes les formes de repli et de séparation dans des regroupements communautaires où la similitude serait donnée comme évidente et naturelle, surtout quand elle est théologiquement ou politiquement fondée, et *a fortiori* dans un contexte d'exaltation des différences. Les phénomènes d'exclusion dans nos cités modernes ne sont pas l'unique motif, comme il est devenu banal de le dire, de ces retranchements. L'énergie et les compétences de la diaspora peuvent s'y déployer pour y construire une des modalités de son existence en « terre étrangère » et se considérer dans le miroir des autres membres de la diaspora vivant ailleurs. Ainsi, les « communautés » vivant en France trouvent-elles parfois dans l'expérience de ces « proches lointains », que sont les membres de la diaspora géographiquement éloignés, en terre ancestrale ou en terre promise, en Palestine ou à New York, la réponse à leurs incertitudes sur leurs relations avec

leurs plus « proches voisins ». À l'opposé, les combats plus universalistes dans lesquels les minorités peuvent s'illustrer, et l'éloignement de ceux qui semblent avoir pris le large par rapport à leur culture d'origine jusqu'à ne plus s'y reconnaître, gagneraient à être analysés dans cette perspective qui conduirait, non pas à y voir reniement, abandon, infidélité et assimilation, mais à les considérer comme des modalités à part entière de cet exercice diasporique à la recherche de nouvelles solidarités. Telle serait la contribution d'une sociologie des diasporas aux débats de notre temps. D'une part, cette « posture du diasporé », comme dirait Médam, élargit la perspective d'analyse d'une culture diasporique, conçue exclusivement comme habitus du déplacement ou du nomadisme. La diaspora n'est pas qu'un vertigineux mouvement perpétuel, et doit aussi être lue sous l'angle d'une longue histoire de sédentarisation successive. D'autre part, la perspective ainsi esquissée voudrait ajouter raisonnablement aux problématiques traditionnelles une dimension de liberté, là où bien entendu cette liberté existe – et c'est le cas dans nos démocraties modernes. Elle pourrait alors éclairer, plus généralement, bien des trajectoires humaines, fussent-elles étrangères ou autochtones.

BIBLIOGRAPHIE

- BENAYOUN C. [1993], « L'esprit du temps: les définitions identitaires des juifs et des Arabes en France », *Revue européenne des migrations internationales*, 9 (3), Poitiers: 95-117.
- BENVENISTE A. [2000], « Sarcelles, du grand ensemble à la ville juive », in C. Bordes-Benayoun (éd.), *Les Juifs et la Ville*, Presses universitaires du Mirail, coll. « Tempus-Diasporas »: 71-78.
- BORDES-BENAYOUN C. [1996], « Juifs, Pieds-Noirs, Séfarades, ou les trois termes d'une citoyenneté », in J.-J. Jordi et É. Temime (éd.), *Marseille et le Choc des décolonisations*, Édisud: 125-132.
- BORDES-BENAYOUN C. (éd.) [2000], *Les Juifs et la Ville*, Presses universitaires du Mirail, coll. « Tempus-Diasporas », 305 p.
- BRUNEAU M. [1994], « Territoires de la diaspora grecque pontique », *L'Espace géographique*, 3.
- CHALIAND G., RAGEAU J.-P., *Atlas des diasporas*, Odile Jacob, 1991.
- COHEN R. [1997], *Global Diasporas, an Introduction*, University of Warwick, UCL Press.
- ECKART BIRNSTIEL [2001], *La Diaspora des Huguenots, les Réfugiés protestants et leur dispersion dans le monde*, Honoré Champion.
- GOTMAN J. [1996], « La généralisation des diasporas et ses conséquences », in G. Prévélakis (éd.), *Les Réseaux des diasporas*, L'Harmattan-Kyrem.
- GUILLAUMIN C. [1972], *L'Idéologie raciste, genèse et langage actuel*, Paris-La Haye, Mouton, 247 p.
- HÉRODOTE [1989], « Géopolitique des diasporas », numéro spécial, avril-mai.
- HERVIEU-LÉGER D. [1993], *La Religion pour mémoire*, Le Cerf, 273 p.
- HOVANESSIAN M. [1998], « La notion de diaspora, usages et champs sémantiques », *Journal des anthropologues*, 72-73: 11-30.
- LACOSTE Y. [1989], « Éditorial », *Hérodote*, 53, avril-juin.
- LAPIERRE N. [1992], « Le modèle de la diaspora juive en Europe », in R. Gallissot (éd.), *Pluralisme culturel en Europe, Culture(s) européenne et Culture(s) des diasporas*, L'Harmattan.
- MA MUNG E. [1994], « Non-lieu et utopie: la diaspora chinoise et le territoire », *L'Espace géographique*, 3.
- MA MUNG E. [2000], *La Diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Ophrys, 175 p.
- MARIENSTRAS R. [1975], *Être un peuple en diaspora*, François Maspero, 213 p.
- MÉDAM A. [1990], *Mondes juifs, l'envers et l'endroit*, Puf, coll. « Le sociologue », 192 p.
- MÉDAM A. [1993], « Diaspora/Diasporas, archétype et typologie », *Revue européenne des migrations internationales*, 9 (1).

- MEMMI A. [1995], *Le Juif et l'Autre*, Christian de Barbillat éditeur, 222 p.
- MISRAHI R. [1963], *La Condition réflexive de l'homme juif*, Julliard, coll. « Les temps modernes ».
- PODSELVER L. [2000], « De la périphérie au centre: Sarcelles, ville juive », in C. Bordes-Benayoun (éd.), *Les Juifs et la Ville*, Presses universitaires du Mirail, coll. « Tempus-Diasporas »: 79-90.
- POUTIGNAT P., STREIFF-FÉNART J. [1995], *Théories de l'ethnicité*, Puf, coll. « Le sociologue », 270 p.
- PRÉVELAKIS G. (éd.) [1996], *Les Réseaux des diasporas*, L'Harmattan-Kyrem.
- RAULIN A. [2000], *L'Ethnique est quotidien. Diasporas, marches et cultures métropolitaines*, L'Harmattan, Connaissance des hommes, 229 p.
- SAFRAN W. [1991], « Diasporas in Modern Societies: Myths of Homeland and Return », *Diaspora*, I (1), spring.
- SCHNAPPER D. [1991], *La France de l'intégration, sociologie de la nation en 1990*, Gallimard/NRF, 367 p.
- SCHNAPPER D. [1994], *La Communauté des citoyens, sur l'idée moderne de nation*, Gallimard, 228 p.
- SCHNAPPER D. [1998], *La Relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Gallimard, NRF Essais, 562 p.
- SHEFFER G. (ed.) [1986], *Modern Diasporas in International Politics*, Saint-Martin Press.
- SIMON G. [1995], *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Puf, 430 p.
- TARRIUS A. [1992], *Les Fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, L'Harmattan.
- TARRIUS A. [1995], *Économies souterraines. Le comptoir maghrébin de Marseille*, L'Aube, 217 p.
- TARRIUS A. [2000], *Les Nouveaux Cosmopolitismes, mobilités, identités, territoires*, L'Aube, 263 p.
- TER MINASSIAN A. [1989], « La diaspora arménienne », *Hérodote*, numéro spécial, « Géopolitique des diasporas », avril-mai.
- TOLOYAN K. [1987], *Diasporas*, Westleyan University Mines.
- VAN HEAR [1998], *New Diasporas, the Mass Exodus, Dispersal and Regrouping of Migrant Communities*, London, UCL.
- ZYTNIKI C. [1998], *Les Juifs à Toulouse entre 1945 et 1970, une communauté toujours recommencée*, Presses universitaires du Mirail, 391 p.

L'espace et la diaspora juive méridionale et ibérique (xii^e-xv^e siècles)

Claude Denjean *

Diaspora occultée...

Mémorial: de la *Chronique* rapportant les massacres de Blois au mois de Nissan 1170 à la *Vallée des larmes* résumant au xvi^e siècle la succession de malheurs subis par les juifs médiévaux, tous les *Livres de la Tradition*, tel celui d'Ibn Daud, s'inscrivent d'abord dans le temps. Ils définissent la civilisation juive par deux caractéristiques. D'abord, son intégration au sein d'un temps historique porteur de sens. Ensuite, son expression à travers la succession de générations qui transmettent la Loi, l'étudient, approfondissent sa connaissance, reprennent son commentaire. Négligeant la diaspora, qui demeure référence implicite alors qu'elle aussi est au cœur de la judéité, en sous-tend formes et expressions. Cet apparent oubli de l'espace est récurrent. Rares et remarquables sont les exceptions, les ouvrages adoptant un point de vue géographique comme l'*Itinéraire* de Benjamin de Tudèle terminé vers 1173, ou le récent *Atlas de la diaspora* publié en 1997. Le très complet *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme* adopte d'ailleurs une démarche classique puisqu'il ne possède aucune entrée proprement géographique, et seulement un petit nombre (*Galout*¹, Israël d'abord) ouvrant des perspectives spatiales. Néanmoins, le destin diasporique est bien le troisième trait essentiel à une civilisation dont l'originalité et la puissance se dissimulent sous la dispersion même; il en serait même le marqueur. Il favorise une manière très spécifique d'appréhender les notions d'espace et de territoire, est un caractère porteur d'unité pour une population que nous pourrions proposer comme modèle de la diaspora – au sens méthodologique du terme.

... Diaspora essentielle

Une approche historique sur le thème « Diasporas, développements et mondialisations », proposée par une médiéviste, exige préalablement de répondre à quelques interrogations. En effet, la vie en diaspora est un trait de longue durée dans l'histoire juive. Elle commence avant la sanction romaine avec le

* Maître de conférences en histoire médiévale, université de Bordeaux-III.

1 Exil, diaspora.

déplacement en Égypte, l'exil à Babylone, suivis de retours et regroupements. Cette histoire, revécue avec force par les juifs médiévaux à Hanukah, Purim, Pessah ou Soukkot², dit un fait essentiel : la diaspora est à la fois subie et voulue. Le désir de retour peut demeurer de l'ordre de l'imaginaire, la poursuite de l'existence en Occident peut coexister avec la nostalgie et l'amour d'Eretz Israël, qui n'est pourtant pas la région originelle des générations précédentes. Même pour ceux qui se dirigent vers Jérusalem comme Juda ha-Levi, Maimonide, plus tard Mosse ben Nahman... Sefarad demeure la terre natale aimée et chantée. La vie de minoritaire au milieu d'étrangers, voire d'ennemis, est punition divine, douloureuse mais féconde. Elle ne rompt pas l'Alliance, Dieu lui-même a pu pousser à l'exil. Le rabbin imaginé par Juda ha-Levi, Mosse ben Nahman disputant à Barcelone, ose affirmer combien l'oppression des minoritaires n'est pas nécessairement signe de leur infériorité – pas plus des valeurs que des hommes. La judéité peut être dynamique et convaincre, voire convertir. Quoi qu'il en soit, la diaspora ne dissout pas l'identité, puisque celle-ci n'est certainement pas territoriale, pas plus que raciale.

Ruptures chronologiques

Néanmoins, entre la destruction du second temple et le XX^e siècle, la douleur de l'exil s'impose à tous les juifs. Il n'est de retour possible à Jérusalem qu'individuel. La renaissance de Sion s'espère à travers le messianisme. Sans doute le sionisme contemporain représente-t-il une rupture majeure dans la chronologie. À l'intérieur de cette très longue durée, qui va de l'Antiquité à la période contemporaine, pourquoi l'historien néglige-t-il les constantes du temps long et choisit-il d'examiner l'évolution seulement entre le XII^e et le XV^e siècle³? Au-delà de la tradition universitaire, voire de la conséquence de la nécessaire acquisition de compétences précises, l'historien de la diaspora juive n'obéit pas seulement au découpage imposé par les autres civilisations au territoire essentiel et bien construit, parfois même impérialistes. En effet, entre les XII^e et XV^e siècles, en Occident chrétien et autour du bassin méditerranéen, la diaspora juive se développe dans des conditions particulièrement intéressantes pour notre propos. Ainsi les communautés juives sont-elles acceptées; elles sont même fort bien implantées et intégrées par certains mécanismes économiques et politiques, dans la péninsule Ibérique, en Provence et en Italie, sans pour cela perdre leur identité.

2 Yom ha-kippourim, ou jour des Expiations ou du Pardon, se transforma au cours du Moyen Âge en fête non joyeuse. Les philosophes médiévaux, comme Yehoudah ha-Lévi ou Maïmonide, décrivent ce jour comme celui où l'âme, délivrée des contraintes physiques, peut atteindre les sommets de la perfection dans le service divin; Soukkot, en septembre-octobre, fête des Tabernacles ou fête des Tentes, rappelle l'errance dans le désert sous la protection de Dieu; c'est une des trois fêtes de pèlerinage, avec Pessah; Hanukah, ou fête des Lumières, revit la sauvegarde de l'huile permettant de consacrer à nouveau le Temple souillé par les destructeurs et la révolte des Macchabées contre ceux qui voulaient helléniser Israël en 165 av. J.-C.; Purim, ou fête des Sorts, commémore l'échec du projet d'extermination des juifs grâce à Esther; Pessah, fête des Azymes, célébrée en souvenir de l'Ange de la mort qui avait frappé les Égyptiens mais pas les Hébreux; c'est la célébration de la liberté du peuple juif, de l'Exode précipité des Hébreux hors d'Égypte au cours d'un repas.

3 La place de la communauté, le phénomène des juifs de cour, l'étude de la Loi...

Mais c'est également alors que se profile la menace qui mène à la succession d'expulsions entre 1290 – en Angleterre – et 1492 – en Castille –, puis 1501 – en Provence. Le modèle des communautés instauré par l'Empire romain a désormais été totalement remplacé. Au sein d'un islam et d'une chrétienté en expansion et affrontés l'un contre l'autre dans un conflit territorial autant que religieux, les communautés juives proposent une autre manière de considérer l'espace, la migration, l'économique. Leurs atouts résident dans leur situation de minoritaires tolérés et de peuple élu, pratiquant une religion qui exige l'étude et véhicule une tradition transmise de lieu en lieu à partir de plusieurs centres, s'illustrant grâce à certains membres influents, médiateurs auprès des puissants et entre les deux civilisations dominantes.

L'historien et les outils du géographe et du sociologue

L'historien qui pratique la monographie, puis synthétise des données à l'échelle régionale, retrouve dans sa description des modèles qui lui sont fournis par les géographes et les sociologues, en particulier ceux afférents des réseaux, tant d'échanges, de transports, que de réseaux sociaux [Denjean, 2001]. Il dresse alors un portrait très « moderne » des juifs médiévaux qui appartiennent pourtant à une civilisation bien éloignée de notre « système-monde » actuel. Il peut détailler la situation médiévale, montrant comment la diaspora juive a participé au développement de modes d'existence et de pratiques nées de la juxtaposition de communautés différentes, au transfert de connaissances médicales ou philosophiques entre l'Antiquité grecque, le monde arabe et l'Occident chrétien. Dans ces royaumes en constitution, des îlots spatiaux et juridiques juifs peuvent demeurer encore relativement indépendants de pouvoirs centraux. Ils s'intègrent dans un réseau transnational sans pour cela appartenir à l'entité de pouvoir à vocation universelle qu'est l'Église chrétienne. Durant cette période entre les Croisades et les grandes découvertes, où l'on a vu les prémices de la mondialisation actuelle, la question de la présence de cette diaspora au sein de la société chrétienne est discutée dans des traités *Contra Judaeas* [Dahan 1991; 1993; Iogna-Prat, 1998], mise en cause par la législation royale, ou pontificale lors des conciles, en particulier celui de Latran IV [Grayzel, Stow, 1989]. Les attendus des décisions, en particulier ceux des arrêts d'expulsion, explicitent les motivations publiques du refus de la présence de noyaux étrangers au cœur de royaumes chrétiens qui bâtissent « l'État moderne » [Iancu, 1981; Leroy, 1998]. Le médiéviste peut alors dépasser l'intérêt méthodologique et la vitalité herméneutique que lui offrent les échanges avec d'autres disciplines des sciences humaines (géographie, sociologie, anthropologie). Il peut non seulement jouer son rôle de mémoire, rappeler les racines d'une mondialisation aujourd'hui réalisée sur les bases de l'expansion des États de l'Europe occidentale, mais aussi proposer un exemple de pratiques différentes des réseaux mondiaux et locaux, de leur articulation. Il souligne enfin les difficultés posées lorsque les pouvoirs instrumentalisent ou interprètent ces modes de vie en réseau. Une telle peinture des communautés juives semble d'abord très anachronique; elle n'empêche pas de définir au passage plus précisément une identité historique.

Des migrants enracinés

Dans le monde ibérique et méridional tout spécialement, les juifs suivent des courants de migration traditionnels et réguliers. Ils appartiennent néanmoins de même à une population très ancienne et très bien implantée localement. Nous lisons fort clairement leur perception de l'espace, ses contours affectifs, à travers une expression nostalgique où se dit l'attachement à la terre natale comme l'espoir d'un retour à Sion. Sans doute existe-t-il des instances transnationales organisées – comme l'Église –, des pratiques d'échanges et de voyages courantes chez les chrétiens – croisés, pèlerins, étudiants, ouvriers ou marchands. Ce ne sont donc pas les flux de population ou le déplacement qui constituent la spécificité de la diaspora juive. Ce n'est même pas le non-enracinement, c'est une pratique particulière de cette migration qui fait du juif la quintessence de l'étranger.

Les juifs médiévaux s'enracinent profondément dans une structure communautaire dont la localisation dure au moins quelques générations – quatre ou cinq au moins. Leur famille y est bien connue à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de la communauté. Les sages les plus aisés prennent des responsabilités au sein de la minorité mais aussi de la société locale. Ils gèrent la construction ou l'aménagement d'une synagogue et des bâtiments liés sans être pour cela obligatoirement voisins : écoles, salles, boucherie, four, fromagerie, *mikvê*⁴. De même participent-ils pour le consulat chrétien à la gestion du marché, de l'alimentation en eau de la ville... Ils organisent la collecte de l'impôt communautaire ou afferment les impositions chrétiennes. Dans tous les cas, ils s'inscrivent alors concrètement et visiblement dans l'espace local. Ce sont peut-être les rites funéraires qui marquent le mieux cette inclusion dans le local parallèle à un irréductible particularisme. En effet, l'implantation et l'entretien du cimetière doivent suivre des règles précises, et par exemple les pierres comme les corps ne pas être déplacés. Les testaments manifestent des volontés originales pour choisir le lieu de sépulture, posant parfois des problèmes en cas de décès lors d'un voyage. L'attachement à une ville ou à un petit pays s'exprime douloureusement après les expulsions, comme en témoigne l'inscription d'Olot où des juifs languedociens ne peuvent oublier les charmes de leur Béziers d'origine [Nahon, 1986]. Moins lyriquement mais tout aussi fortement, l'attente du retour, pour des raisons affectives comme financières, se sent dans la décision des expulsés de France de 1306 qui demeurent quelques années sur la frontière sans véritablement s'installer.

L'implantation diasporique se réalise donc totalement, n'est pas vécue comme temporaire. De même n'est-elle en aucune façon strictement urbaine. Bernhard Blumenkranz signale aux XII^e et XIII^e siècles une présence juive dans de petites localités du sud du Massif central [Blumenkranz, 1980]. Selon Ariel Toaff, dans l'Italie du XIV^e siècle, le *mynian* n'est pas toujours obtenu⁵ [Toaff, 1989]; il arrive même que le nombre d'habitants soit si réduit qu'un adolescent

4 Le *mikvê* est le bain rituel, nécessaire aux rites de purification à certains moments de la vie, par exemple aux femmes avant le mariage.

5 Le *mynian* est l'assemblée de plus de dix hommes ayant atteint leur majorité religieuse.

ou une femme doivent procéder à l'abattage rituel. Un petit groupe peut donc vivre éloigné de l'organisation communautaire, ce qui ne va pas sans difficultés pour le respect des pratiques rituelles, de la circoncision à l'enterrement dans un cimetière juif. Les activités de ces gens sont semblables à celles de leurs voisins chrétiens, même si nous rencontrons plus d'artisans que d'agriculteurs.

Migrations subies, migrations choisies

L'accueil des personnes déplacées, lors des migrations subies que provoquent expulsions ou troubles antijudaïques, exige beaucoup financièrement et humainement des communautés des pays voisins. Celles-ci réagissent avec plus ou moins de solidarité, sans toujours percevoir le sens des événements, sans lire en eux une tendance générale, comme nous pouvons le faire *a posteriori*. L'Aragon et la Catalogne du xiv^e siècle s'ouvrent largement aux juifs de France, la Navarre est la dernière zone d'accueil ibérique au xv^e siècle, Marseille sert de relais aux juifs ibériques après 1492 sans souhaiter intégrer ces coreligionnaires. Mais l'essentiel des migrations est voulu. Elles peuvent accompagner l'expansion d'une société commerciale et bancaire qui croît et veut tenter de profiter des nouvelles opportunités qu'offre l'essor des xii^e et xiii^e siècles. Ces implantations se réalisent à l'essai, demeurent au début temporaires, sont d'abord saisonnières, avant d'aboutir à une installation définitive selon le modèle des flux de travailleurs ou de la création de nouvelles antennes industrielles, commerciales ou bancaires. Elles correspondent souvent à l'essor de nouvelles aires ou villes neuves, participent au transfert de population et au peuplement, à celui des pôles dynamiques. Ainsi, par exemple, à la fin du xii^e siècle, un vieux centre comme Narbonne, dominée par l'aristocratie des Nasi qui se disent descendants de David, connaît la décadence, alors que Montpellier se développe et que de petites villes comme Lunel deviennent célèbres pour leurs écoles [Grabois, 1977; Iancu, 1995]. L'aire d'influence de la diaspora méridionale s'élargit également, comme le montre l'exemple de la bipole constituée par l'axe qui rejoint Perpignan à Puigcerdá.

Le juif passeur

Ces formes de peuplement et de développement auxquelles participent les communautés juives ne sont pas des pratiques qui leur sont spécifiques. Elles ne sont pas plus typiquement diasporiques. Elles correspondent enfin à des modèles largement étudiés par delà la période médiévale. Ces affaires ne participent d'ailleurs qu'exceptionnellement au commerce international transméditerranéen tenu majoritairement par des chrétiens⁶, même si les lettres de la Geniza du Caire montrent une extrême mobilité et une large surface économique de certains commerçants juifs d'Afrique du Nord [Goiten, 1969-1989]. Les juifs, de par leur position d'étrangers proches, sont néanmoins spécialisés

6 Particulièrement dans certaines cités provençales.

dans le rôle de passeurs ou de médiateurs, d'intermédiaires qui fournissent produits agricoles ou exotiques, échangent bêtes et troupeaux. Dans de nombreuses campagnes, en Provence comme en Catalogne, les prêteurs juifs proposent un petit crédit agricole à domicile [Coulet, 1988; Émery, 1977; 1959; Guilleré, 1993; 1984; 1991; Stouff, 1986]. Sans doute le prêt sur gage, décrié, est-il attesté; l'usure, souvent dénoncée, peut en effet à l'occasion mener d'hypothèque en hypothèque à la définitive dépossession de paysans malheureux face à la crise et à la spéculation, les acculant à la vente, au départ forcé vers la ville ou causant leur bannissement pour dettes. Cependant, le quotidien de ce microcrédit permet soudures et petits investissements; il peut assurer le développement tardif d'une économie de montagne, comme celle de la Cerdagne aux XIII^e et XIV^e siècles, tant que la conjoncture demeure favorable ou point trop défavorable. Par exemple, dans cette région, les juifs possèdent des clients attirés avec lesquels les relations ne se limitent pas au prêt d'argent, ni au prélèvement fiscal, mais sont régulières au lieu d'être réduites à l'acte d'emprunt et de remboursement – hebdomadaires s'ils suivent le rythme du marché local, ou bien fonction de la tournée du prêteur dans les campagnes. Les rapports peuvent toucher aux domaines techniques et pratiques lorsque le prêteur est aussi mandaté pour installer ou curer les canaux d'irrigation, pour collecter la laine ou la fournir aux travailleurs ruraux... Ce qui compte surtout, dans la réussite durant un siècle et demi de cette économie du microcrédit, c'est la durée de ces petits prêts, en réalité fort longs malgré des engagements à quelques mois ou à un an, puisque les remboursements peuvent s'étaler à l'occasion jusqu'à vingt ans, et de toute manière peuvent dépasser la durée prévue lors de l'emprunt sans bloquer le système ni obligatoirement mener à la ruine. Le prêteur y gagne une rente à terme non négligeable, l'emprunteur, lui, de ne pas terminer malencontreusement et brutalement un engagement et un mauvais cycle économique et familial. La survie du système tient essentiellement à son assise sociale, où les garants et relais des emprunteurs jouent leur rôle médiateur auprès des créditeurs et limitent les interventions douloureuses de la justice royale obligeant à des remboursements aux heures difficiles. D'autant que, dans certaines régions surtout et jusqu'au début du XIV^e siècle, les artisans juifs ou les commerçants les plus aisés comme plus modestes possèdent de la terre. Des revenus de grands domaines et salines qui alimentent la fortune des Nasi de Narbonne et subventionnent les écoles locales, aux vignes et vergers où les juifs roussillonnais ou provençaux investissent certains de leurs bénéfices, le travail de la terre est concrètement connu par les membres de la diaspora, au même titre que par les chrétiens. Les petits propriétaires de vigne se rencontrent partout. En Navarre, les juifs impliqués dans l'agriculture demeurent nombreux jusqu'au XV^e siècle.

Entre implantation locale et réseau transnational

Parallèlement à leur insertion dans le développement des aires locales et régionales, les juifs appartiennent naturellement à un réseau relationnel provincial, qui peut s'étendre pour les familles les plus notables au moins à l'échelle d'un royaume. Certains voyageurs, certains marchands peuvent, sans rompre

avec les leurs, passer des mois ou des années dans un autre pays. Ils voyagent beaucoup pour leurs affaires, ou même, comme Benjamin de Tudèle, dans un souci de connaissance et d'inventaire des communautés juives du monde entier, connues ou inconnues. Les épistoliers de la Geniza du Caire possèdent en général des relais grâce à leurs activités commerciales. Benjamin semble se présenter devant les membres éminents des *yeshivot*, écoles talmudiques, et des communautés les plus éloignées de sa Tudèle natale simplement comme membre de la même diaspora, de même qu'un commerçant malchanceux qui avait mouillé sa cargaison lors d'une traversée hasardeuse de la Méditerranée, va faire sécher ses draps dans une synagogue. Ce réseau est plus ou moins dense. Familial, il déborde rarement l'aire régionale, et peut être aisément réactivé en cas d'éloignement physique trop grand suite au mariage à distance des parcours et circuits habituels. Néanmoins, des années peuvent passer sans que les parents ne reçoivent de fréquentes nouvelles. Dans ce cas de relations distendues, il faut un changement notable dans la vie quotidienne – expulsion ou décès d'un grand-père ou d'un père – pour réinitialiser les rapports. Lors des migrations familiales, des avoirs éloignés de plus de deux cents kilomètres du lieu de résidence peuvent être conservés durant une dizaine d'années; mais ensuite les migrants définitifs se désengagent de leurs affaires situées trop loin de leur lieu d'activité, surtout lorsque la situation familiale se modifie, en particulier quand une femme se retrouve veuve. La réussite économique repose sur la souplesse des investissements et des retraits, l'adaptation rapide à la conjoncture, tant pour les marchands d'envergure internationale que pour les plus modestes qui travaillent à l'échelle locale [Denjean, 1997].

Plus encore que leurs collègues chrétiens pourtant eux aussi gyrovagues, maîtres et étudiants vont d'école talmudique en centre renommé, au gré des opportunités et de la célébrité de tel ou tel maître. Narbonne au xii^e siècle attire de fort loin, même si le centre champenois autour de Rashi est alors dominant. Mosse ben Nahman⁷ de Gerona au xiii^e siècle, comme au xiv^e Haisdaï Crescas⁸ sont largement connus et consultés. Comme les marchandises, idées, techniques et modèles artistiques circulent en suivant le réseau communautaire, tels ceux pour les Hanoukia ou la vaisselle de Pessah, l'enluminure des *Haggada*. Les nouvelles de chaque communauté sont transmises aux voisines et les éléments notables ou terribles commémorés. Ainsi, vers 1300, donc presque un siècle avant l'*Avalot* de 1391⁹, la communauté de Barcelone, apprenant un vendredi la découverte d'un cadavre d'enfant dans le *call*, prend immédiatement la mesure du risque d'émeute et s'efforce, avec les autorités royales, d'éviter le pire [Lourie, 1990]. Or, les accusations de meurtre rituel n'étaient pas connues

7 Mosse ben Nahman, ou Nahmanides, RaMBaM, 1194-1270; membre éminent du cercle cabaliste de Girona, sa ville natale, médiateur dans la controverse sur les études philosophiques de 1232, son prestige le fit choisir comme défenseur de la Tradition juive dans la controverse de Barcelone, en 1263, où Jacques 1^{er} le protégea. Parti vers la Palestine en 1267, il serait mort après avoir séjourné à Jérusalem.

8 Rabbin de Saragosse.

9 Émeute antijuive qui toucha les diverses villes de la péninsule Ibérique et provoqua de nombreuses conversions forcées.

localement. De même, les mœurs des juifs ibériques sont jugées par des Ashkénazes de passage souvent critiques, les questions importantes se discutent à travers de fréquents échanges épistolaires complétés par des voyages si ceux-ci se révèlent insuffisants comme lors de la querelle autour des études profanes et de la philosophie de Maimonide¹⁰ au début du XIV^e siècle. Les choix religieux ou éthiques s'exercent au travers de *responsa* demandées aux plus éminents. Livres et traductions circulent grâce au travail de certaines familles comme les Tibbonides qui, venus du sud de l'Espagne, prennent désormais soin de leur bibliothèque en Provence. Ce réseau est donc non seulement supranational et considéré par ses acteurs comme mondial, dépassant largement les clivages qui séparent l'islam de la chrétienté, l'Orient de l'Occident, mais il est aussi essentiellement immatériel : lettres de change comme marchandises ; idées, tradition plutôt qu'échanges de biens. Les réseaux de pèlerins ou d'étudiants chrétiens ne semblent pas posséder à la fois toutes ces caractéristiques – pas de manière aussi achevée. La spécificité juive provient sans doute de l'éternelle situation de minorité des membres des communautés juives. Leurs capacités sont consciemment utilisées par les autorités, qui bénéficient de leurs compétences linguistiques pour obtenir des traductions ou envoyer des ambassades en Orient musulman.

Sefarad et Sion

Juda ha-Levi¹¹ écrit au XII^e siècle : « Mon cœur est en Orient, mon corps en Occident » et résume en un vers le sens de cette diaspora. Celle-ci en effet, à la différence de la majorité des autres, de type colonial ou commercial, est nécessairement sans retour dans le présent comme dans le futur proche, et combine les formes de migrations caractéristiques des flux de travailleurs et de commerçants avec celles des personnes déplacées. Ces caractères ne font pas que se succéder mais ils sont également concomitants durant la période médiévale. Un juif médiéval peut en effet quitter une ville ou une région pour une autre parce que ses affaires l'y appellent, et aller par exemple de Montpellier à Perpignan puis Puigcerdà où, en une génération, se réalise une installation familiale et économique pour deux siècles. Il peut de même avoir rejoint ces régions pyrénéennes à cause de son départ forcé d'al-Andalus au XII^e siècle ou d'Angleterre après 1290. Mais il se souvient aussi que son peuple a été chassé de sa terre et qu'un temps futur plus ou moins proche le ramènera à Sion. Du moins pourra-t-il partir y terminer sa vie. Le *Kuzari* de Juda ha-Levi, lu parallèlement à ses *Poèmes sur Sion*, met en forme la douleur mais surtout le dynamisme et la force militante des juifs

10 Mosse ben Maimon, ou Maimonide, RaMBaM, 1131-1204 ; né à Cordoue, il quitta al-Andalus pour Fez en 1159, puis marcha vers la Palestine en 1165 et s'installa au Caire, où il fut médecin et conseiller. Son œuvre est l'une des plus essentielles du judaïsme, pas seulement médiéval, particulièrement son *Guide des perplexes*. La lecture de ses textes philosophiques donna lieu au XIII^e siècle puis au début du XIV^e siècle à un vigoureux débat dans les communautés méridionales.

11 Juda ha-Levi, 1075-1141 ; poète et philosophe, l'un des principaux représentants de la poésie sépharade de l'âge d'or, quitta Tolède et Cordoue après l'invasion almohade, laissa à 60 ans sa maison, sa femme et ses enfants pour partir vers Eretz Israël.

confrontés à l'intolérance et aux violences. Selon lui, un espace politiquement dominé par ces sempiternels minoritaires est réellement et historiquement possible: le roi des Khazars se convertit, convaincu par les arguments du rabbin [Touati, 1993]. La base de cette fable est réelle et attestée. Mais Jérusalem est néanmoins un lieu du passé – le royaume d'Israël – et du futur – messianique –, un lieu symbolique plus encore qu'une ville réelle, la seule où réaliser pleinement et véritablement l'Alliance. Sans doute n'est-ce pas un hasard si la légende rapporte que Juda ha-Levi mourut en vue de Sion, assassiné, sans y parvenir véritablement [Itzhaki, 1997].

Cette inscription diasporique dans l'espace est donc spécifique: beaucoup plus que leurs voisins chrétiens, dont ils diffèrent pourtant fort peu en apparence, les juifs médiévaux appréhendent l'espace à diverses échelles mais aussi selon divers modes. Ils distinguent visiblement l'espace possédé, vécu, marqué par la juxtaposition communautaire, d'un autre tissé par les réseaux relationnels et d'un dernier, espace symbolique et rêvé, référence et base de l'Alliance et de la judéité. Elle est cause de certaines formes d'interactions entre les différentes communautés et semble être un marqueur utile permettant de juger de leurs évolutions à la fois parallèles et divergentes.

Une territorialisation imposée

De fait, la société chrétienne se territorialise à la fois spatialement et symboliquement. Les communautés juives suivent ce mouvement avec un certain retard, un peu selon le même mécanisme que suit le système anthroponymique. L'emprise ecclésiale ou royale augmente et se précise durant toute notre période. De moins en moins de lieux échappent au ressort des paroisses, évêchés, pouvoirs urbains, sénéchaussées... De moins en moins d'aires sont vides, non répertoriées, non dominées, tant dans les territoires reconquis sur les marches de la chrétienté qu'à l'intérieur de celle-ci. Parallèlement, si l'on en croit l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, la chrétienté espère parvenir à l'intégration de tous les païens, infidèles [Iogna-Prat, 1998]. Les juifs, eux, durs comme des pierres, sont les plus irréductibles de ces êtres autres que l'Occident chrétien compte bien réduire dans sa marche triomphante.

C'est alors, dès le xii^e siècle, que les divers types d'espaces occupés trop visiblement par la diaspora juive se transforment: soit sa présence est contestée, soit ces territoires sont au moins en partie intégrés. Dès que les circonstances conflictuelles le permettent, l'espace communautaire voit son autonomie battue en brèche. D'ailleurs, celle-ci ne dépend que de la protection royale, engagée à travers diverses chartes. Celles-ci accordent coutumes et franchises à des communautés précises, ou concèdent certaines terres et biens à des individus ou responsables communautaires, certains privilèges à des favoris royaux. Or, une émeute, ou seulement une menace comme celle de 1301 connue à Barcelone, provoquent enquête et intervention du viguier [Lourie, 1990]. De toute manière, le quartier juif est un espace qui peut être déterminé mais pas réellement délimité et l'autonomie juridique accordée à des juifs est plus personnelle que territoriale. Sans doute, en plein cœur de la zone ou rue habitée préférentiellement par les juifs au xiii^e siècle au moins,

sur le marché par exemple, les secrétaires de l'*aljama* agissent-ils les premiers en cas de trouble¹². Mais le quartier n'est jamais borné ni isolé et se modifie souvent topographiquement très vite, dans les cités les plus récentes et en expansion surtout, mais aussi dans les plus anciennes. L'application de la Loi juive sur un espace rassemblant plusieurs maisons et cours habitées par des juifs est donc d'abord symbolique. On y obéit pour shabbat et les grandes fêtes juives à un temps et à une géographie différents de ceux qui dictent localement leur loi, pas même en phase avec le calendrier agricole ou religieux local. Les cabanes de Soukkot demeurent exotiques et en général mal adaptées aux aléas climatiques des régions occidentales; le calendrier des fêtes de pèlerinage n'a plus à voir avec les récoltes réelles. Certaines règles ou pratiques perdent leur référent concret en Occident sans pour cela devenir fossiles ou être privées de sens parce qu'héritées. Lorsque Purim tombe non loin du Vendredi saint, avec ses rites carnavalesques désignant à la vindicte et à la moquerie l'affreux Aman qui faillit sans l'intervention d'Esther faire massacrer les juifs d'Assuerus, l'incompréhension entre communautés est totale, les conditions d'une émeute antijuive rassemblées. L'histoire des migrations forcées et de la diaspora est commémorée et revécue de Kippour à Hanukah et Pessah. Les sources multiplient les signes montrant qu'au XIV^e siècle cette extraterritorialité juridique et symbolique inquiète les chrétiens; elle est vécue comme un risque par les juifs. Elle participe visiblement à l'augmentation de la ségrégation en même temps qu'elle favorise le non-respect de l'autonomie communautaire. Les pouvoirs politiques interviennent à travers des procès, les religieux grâce à des prêches et aux conversions. Les témoignages sont plus nombreux – chroniques, récits de témoins, lettres – où nous voyons se développer les stéréotypes antijuifs qui poussent à faire de cet étranger si proche un être à part dans l'espace comme physiquement. Néanmoins, en Provence, Catalogne, Navarre et Italie, la vie quotidienne demeure jusqu'à la fin du XIV^e siècle plutôt calme et la cohabitation harmonieuse : nous disposons de documents prouvant qu'il ne faut ni généraliser ni exagérer troubles, inquiétudes et rumeurs incriminant des membres de la diaspora juive, voire accusant de complot l'ensemble des communautés comme lors du mouvement des Pastoureux. Cependant, du point de vue que nous avons adopté, alors que l'espace juif dans le sens topographique du terme tend au resserrement, au regroupement, à l'exclusion, l'espace symbolique et religieux, privé et communautaire paraît s'ouvrir aux influences chrétiennes. Les deux mouvements ne sont contradictoires qu'en

12 *Aljama*: mot arabe appliqué aux communautés musulmanes ou juives. Les *Aljama judeorum* sont autonomes, organisées autour d'institutions telles l'Assemblée, le Conseil, pourvues de secrétaires. Rien ne dit que tout groupe juif est organisé en *aljama*. Se pose la question de savoir quels groupements ont été des *aljamas* juridiquement organisées. Ces communautés ont été rassemblées en 1268 pour la répartition de l'impôt.

Call: quartier juif, qui peut se réduire à une rue ou en posséder plusieurs. Ce quartier peut être nommé juiverie, *cuyrada* en Aragon, *jueria* à Lérida, *ebraïsmo*. Ce système de ségrégation se met en place au XIV^e siècle mais il n'est pas alors total puisque, par exemple, les rois de Majorque essayent de l'imposer vainement à Perpignan. Il peut exister plusieurs noyaux juifs comme à Barcelone (qui possède le *Call* mayor et le *Call* de Sanahuga), à Saragosse ou à Gerona. Ces localisations peuvent se succéder dans le temps ou être concomitantes. Parfois, comme à Saragosse, existe une juiverie intra-muros et une autre extra-muros.

Collecta: rassemblement de plusieurs groupements juifs. La définition est claire en Aragon mais pas en Castille.

apparence. En effet, circonscrire la différence permet ensuite plus aisément de l'assimiler ou de la rejeter. Du moins les intéressés eux-mêmes ressentent un danger, d'acculturation au moins, de disparition des communautés. La vie juive au sein de ces lieux se fait moins discrète, plus problématique. L'altérité visible et sensible peut désormais servir à l'occasion d'argument pour des attaques d'abord verbales. Il s'agit de la réduire.

Du treillage au maillage

Le gouvernement des communautés de la diaspora se modifie également. L'espace n'est pas seulement ouvert et de plus en plus intégré par l'espace englobant chrétien qui le détermine, le désigne, le rejette; il se construit de plus en plus par un maillage, et non plus un treillage. La notion de réseau tout à fait sensible sinon explicite dans *l'Itinéraire* laisse la place à celle d'aire, facteur de problèmes multiples. La vision de l'espace s'adapte ou plutôt s'aligne sur les pratiques du monde chrétien. Alors que le *call* catalan désignant un quartier habité par les juifs correspond de plus en plus à un espace périphérique marginalisé, le terme *aljama* s'emploie à partir du xiv^e siècle dans des acceptions qui projettent le sens juridique dans l'espace. *L'aljama*, d'abord simplement formée de familles, devient un territoire. Les conflits ainsi provoqués permettent en outre aux pouvoirs politiques chrétiens de protéger ou d'exiger, bref d'intervenir dans les affaires communautaires. En effet, la gestion des bâtiments et infrastructures communautaires se réalise dès le xiii^e siècle au moins à travers une assemblée, un conseil, l'action de secrétaires. Ces dirigeants ressemblent non seulement aux oligarchies municipales chrétiennes mais appartiennent à des familles de même niveau social que les chrétiens. Les uns et les autres entretiennent des relations étroites. Certains personnages éminents de ces communautés ont acquis un prestige au sein du réseau juif, mais sont aussi des intermédiaires appréciés des rois chrétiens. En même temps, les communautés locales sont regroupées dans des circonscriptions plus vastes, la *collecta* en Catalogne et Aragon, qui permettent d'obtenir les impôts dus au roi chrétien.

Mais ce système est mal adapté dans le détail aux migrations juives surtout après 1360, lorsque les difficultés économiques et financières augmentent. Une nouvelle conception du territoire se dessine ainsi. Une question se pose aux responsables des *aljamas*: qui appartient au groupe, qui n'y appartient pas; il en va de la justice, de la responsabilité de la collectivité, des pratiques d'assistance, de la fiscalité. Pratiquement, la traduction est: qui va gouverner la communauté, participer à la désignation de ce gouvernement, subvenir à ses besoins et pourvoir à ses charges, essentiellement fiscales, qui s'alourdissent, enfin être défendu mais aussi contrôlé moralement et intellectuellement. Or, notre connaissance des populations nous permet d'affirmer que ce modèle n'est pas pertinent pour des hommes qui peuvent habiter ici mais résider ailleurs, bouger souvent, avoir migré récemment. Les traces de conflits que conserve la documentation ne sont donc pas accidentelles. Les plus malins, ou les plus pauvres, les émigrés récents cherchent à échapper à des versements insupportables. Ces questions touchent tous les domaines et aboutissent à des situations parfois dramatiques. Ainsi, nous voyons un père provençal effrayer des chrétiens qui ne comprennent pas pourquoi il se déplace avec

le cercueil de son enfant mort. C'est qu'il ne parvient pas à trouver un cimetière juif où l'on veuille bien l'accueillir. L'arme de l'*alatma* ou du *herem*, excommunication communautaire, peut également poser problème lorsqu'il ne s'agit pas de sanctionner un manquement individuel et ponctuel mais une attitude ou des pratiques qui agitent toutes les communautés méridionales. Le cas le plus célèbre est celui des deux querelles dites de Maimonide. Il s'agit de juger d'un problème purement interne aux communautés¹³ – la manière d'étudier la Torah –, il faut déterminer l'aire d'influence relevant de tel rabbin, de telle communauté, selon un système comparable à celui pratiqué pour la levée des impôts. Comme chaque *aljama* s'inclut dans une *collecta* dans le système fiscal, certaines autorités comme celles de Barcelone ou Saragosse prétendent prendre des décisions valables pour toutes celles considérées comme de leur ressort. Dans ce cas également, la pratique ancienne et logique du réseau se heurte à celle d'une aire polarisée par une capitale en quelque sorte intellectuelle parce qu'administrative et peut-être politique, calquée sur le modèle chrétien, et choisie en fonction de l'organisation spatiale de celui-ci. La question ne semble plus être tout à fait quel rabbin possède le plus d'autorité pour proposer un choix qui évite de déchirer les communautés, même si ce point de vue existe encore. Mais les anti-maïmonidiens et pro-maïmonidiens emportés par leur passion utilisent toutes les armes en leur possession. Ils considèrent parfois l'espace de la diaspora méridionale comme des territoires emboîtés qui doivent donc s'aligner sur la décision imposée par une autorité dominante. Ce faisant, ils attisent souvent les clivages locaux, intellectuels comme sociaux. Enfin, sans semble-t-il prévoir les conséquences traumatisantes de cette intervention, ils en auraient appelé à l'autorité ecclésiastique chrétienne pour remettre de l'ordre au sein du judaïsme.

De chartes ségrégatives en empiètements juridiques, au cours du XIV^e siècle, l'espace communautaire local des communautés juives est circonscrit et grignoté. Comme nous avons jugé qu'il est plus un espace personnel que véritablement inscrit sur le sol, il reste à imposer les prêches dans les synagogues et à forcer les conversions pour éliminer le modèle diasporique, qui, selon les édits d'expulsion, devient insupportable aux populations chrétiennes. La filiation entre les divers actes, sa mise en perspective avec le processus de territorialisation au cours de la naissance de « l'État prémoderne » est au moins une hypothèse séduisante.

C'est bien le transnational, le mondial, le réseau invisible, le non-territorial sinon l'extraterritorialité qui se révèle inacceptable pour une chrétienté qui inclut de mieux en mieux ses marges et élargit son espace. Découvrir en son cœur non seulement une religion, mais un mode d'être qui résiste à sa marche globalisante est insupportable. L'existence d'un ailleurs diasporique, d'une vie familiale et communautaire en apparence semblable mais pourtant autre, focalise la suspicion chrétienne. Celle-ci se nourrit d'accusations d'usure, de meurtre rituel, de complot anti-Occident, de crimes sournois et invisibles. Le majoritaire ne peut tolérer d'être sapé ainsi par des gens qui échappent au maillage. Une identité « déterrito-

13 Même si l'Église chrétienne se trouve somme toute face à des questions parallèles cause de conflits au sein des universités.

rialisée » est dangereuse dans un processus d'uniformisation, d'organisation, qui marque une société qui n'englobe mais totalise, des pouvoirs nationaux qui ont bloqué les vellétés de domination théocratique universelle de l'Église mais reprennent son discours de défense de la chrétienté. Un discours moralisant a alors beau jeu de se développer, en particulier en Castille, dans les ouvrages destinés à conseiller le prince. Les juifs diasporiques menacent l'ordre car, loin d'être un adjuvant au développement local en raison de la bonne utilisation de leurs compétences transnationales et transcommunautaires, ils sont désormais comme un corps étranger n'obéissant pas à la raison locale et nationale. Officiers royaux, médecins, ambassadeurs, conseillers juifs sont exclus, en droit puis en fait, de leurs charges officielles puis officieuses. Leurs droits sur des chrétiens puis sur la terre sont mis en cause dès la fin du xiii^e siècle. C'est alors que court l'accusation d'usure, donc de faire travailler le temps, action diabolique. Une rééducation par le travail de la terre est même envisagée. Tout réseau diasporique est par nature suspect, les convertis sont dénoncés comme les juifs, au xv^e siècle.

*

Ainsi, les études monographiques basées sur des sources notariales et royales, centrées d'abord sur l'économique, nous permettent d'abord de dresser un tableau de la diaspora juive médiévale dont les caractères se retrouvent aujourd'hui dans d'autres diasporas. Les qualités des juifs médiévaux, ces étrangers si proches, que les puissants utilisent avec pragmatisme, en font des médiateurs, intermédiaires, marchands et prêteurs par excellence. Ils agissent dans les domaines politique, économique, intellectuel et aident à la rencontre des civilisations grecque, musulmane et chrétienne d'Occident. Mais durant les derniers siècles du Moyen Âge, cette capacité à combiner avec bonheur l'intégration à l'échelle locale et les réseaux de relations et d'échanges transnationaux est mise en cause idéologiquement et attaquée. La ségrégation augmente, les réseaux se délitent et les conflits se multiplient. Ainsi, cette étude pouvait seulement présenter un exemple de développement et d'échanges favorisés par la présence d'une diaspora dont la date, les xii^e et xiii^e siècles, comptait peut-être moins que les caractères repérables sur la longue durée: la place des juifs médiévaux dans le microcrédit pouvait se comparer avec les expériences récentes en Inde ou à Madagascar... Pourtant, une observation plus fine de la chronologie et des structures en train de se modifier à la fin du xiii^e siècle, à l'heure d'une crise économique, puis démographique, a montré à travers l'exemple de la relation à l'espace que la place de cette diaspora se voyait de moins en moins reconnue. Ses capacités utilisées plus ou moins consciemment se marginalisent car elles ne correspondent pas à l'idée que l'État moderne naissant se fait de lui-même et de l'espace de sa domination. L'apport de l'historien s'entendra donc en contrepoint.

BIBLIOGRAPHIE

- BARNAVI E. (dir.) [1997], *L'Histoire universelle des juifs. De la Genèse à la fin du XX^e siècle*, Atlas-Hachette, 312 p.
- BLUMENKRANZ B. [1980], *Art et Archéologie juifs en France*, Toulouse, Privat, 391 p.
- CHAZAN R. [1998], *Medieval Stereotypes and Modern Antisemitism*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press.
- COULET N. [1988], *Aix-en-Provence. Espace et relation d'une capitale (milieu XIV^e siècle, milieu XV^e siècle)*, Aix-en-Provence, université de Provence, 2 vol.
- DAHAN G. [1991], *La Polémique chrétienne contre le judaïsme au Moyen Âge*, Paris, Albin Michel.
- DAHAN G. (éd.) [1993], *Disputatio contra judeos, Contardus Igetus*, Paris, Belles Lettres.
- DENJEAN C. [2002], *Une communauté juive au prisme du notariat chrétien : les juifs de Puigcerdà de 1260 à 1493*, thèse de doctorat, sous la direction de M. Berthe, université de Toulouse-le-Mirail, février 1998, 4 vol., 594 p. (à paraître, Perpignan, Le Trabucaire).
- EMERY R. W. [1959], *The Jews of Perpignan in the 13th century*, New York, Columbia University Press, 202 p.
- EMERY R.W. [1977], « Le prêt d'argent juif en Languedoc et en Roussillon », *Cahiers de Fanjeaux*, 12, Toulouse, Privat: 85-96.
- FERRÉ L. [1990], *Abraham ibn Daud, Libro de la Tradicion*, Barcelona, Riopedras, Biblioteca Nueva Sefarad, XIV, 132 p.
- GOITEN S.D. [1967-1989], *A Mediterranean Society : the Jewish Community of the Cairo Geniza*, 5 vol., Berkeley-Los Angeles, University of California, I. *Economic Foundations*, 549 p.; IV. *The Family*, 525 p.
- GRABOIS A. [1977], « Les écoles Narbonne au XIII^e siècle », juifs et judaïsme en Languedoc, *Cahiers de Fanjeaux*, 12, Toulouse, Privat: 141-157, repris dans *Revue des études juives*, Louvain, Peeters, 1998.
- GRABOIS A. [1987], *Typologie des sources juives au Moyen Âge*, 1. *Chroniques, Lettres, Responsa*, Turnhout, Brepols, 96 p.
- GRAYZEL S., STOW K.R. (ed) [1989], *The Church and the Jews in the XIIIth Century*, 2. *1254-1340*, New York, 341 p.
- GUILLERÉ C. [1984], « Le crédit à Gérone au début du XIV^e siècle (1321-1330) », *Actas del II coloquio de Metodologia Historica Aplicada Santiago de Compostela*.
- GUILLERÉ C. [1991], « Juifs et chrétiens à Gérone », *Jornades d'estudis dels Jueus a Catalunya*, Girona: 45-73.
- GUILLERÉ C. [1993], *Gerona al segle XIV, Ajuntament de Girona*, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 2 vol., 503 p. et 502 p.
- HARBOUN H. (éd.) [1986], *Les Voyageurs juifs du XI^e siècle*, Aix-en-Provence, Massoreth, 319 p.
- HARBOUN H. (trad.) [1986], *Benjamin de Tudèle, voyage autour du monde, 1173*, Aix-en-Provence, Massoreth.
- IANCU D. [1981], *Les Juifs de Provence (1475-1501). De l'insertion à l'expulsion*, thèse de III^e cycle soutenue à l'université d'Aix-en-Provence, Institut historique de Provence.
- IANCU D., IANCU C. [1995], *Les Juifs du Midi*, Avignon, Barthélemy, 351 p.
- IOGNA-PRAT D. [1998], *Ordonner et Exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme, à l'islam, 1000-1150*, Paris, Aubier, collection historique, 508 p.
- ITZHAKI M. [1997], *Juda Halévi, d'Espagne à Jérusalem*, Paris, Albin Michel, Présences du judaïsme, 172 p.
- KRIEGEL M. [1979, rééd. 1994], *Les Juifs à la fin du Moyen Âge dans l'Europe méditerranéenne*, Paris, Hachette, Pluriel, 298 p.
- LEON TELLO P. (éd.) [1989, rééd. 1991], *Yosef ha-Kohen, El valle de Llanto*, Barcelona, Riopedras, Biblioteca Nueva Sefarad, XIII, 333 p.
- LEROY B. [1986], *L'Aventure sépharade*, Paris, Flammarion, 222 p.
- LEROY B. [1993], *Les Juifs dans l'Espagne chrétienne avant 1492*, Paris, Albin Michel, Présences du judaïsme, 137 p.
- LEROY B. [1998], *Les Édits d'expulsion des juifs, 1394, 1492, 1496, 1501*, Biarritz, Atlantica.
- LOURIE E. [1990], « A Plot which Failed? The Case of the Corpse Found in the Jewish Call of Barcelona (1301) », in *Crusade and Colonization : Muslims, Christians and Jews in Medieval Aragon*, London, Aldershot: 189-220.

- NAHON G. [1986], *Inscriptions hébraïques et juives de France médiévale*, Toulouse, Privat.
- NIRENBERG D. [1996], *Communities of Violence, Persecution of Minorities in the Middle Age*, Princeton, Princeton University Press, 271 p.
- SCHWARZFUCHS S. [1975], *Les Juifs de France*, Paris, Albin Michel, Présences du judaïsme, 351 p.
- SHATZMILLER J. [1972], « Rationalisme et orthodoxie religieuse chez les Juifs provençaux au commencement du XIV^e siècle », *Provence historique*, 22: 261-286.
- SHATZMILLER J. [1998], « Voyageurs juifs », in *Croisades et Pèlerinages, récits, chroniques et voyages en Terre Sainte XI^e-XVI^e siècles*, Paris, Robert Laffont.
- STOUFF L. [1986], *Arles à la fin du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, université de Provence, 2 vol.
- TOAFF A. [1989], *Il vino et la carne*, Gli Ebrei a Perugia, Bologne; trad. française (1993): *Le Marchand de Pérouse, une communauté juive au Moyen Âge*, Paris, Balland; trad. anglaise (1993): *The Jews in Umbria*, Leyde, New York, E.J. Brill, Studia Post Biblica, 43.
- TOUATI Ch. [1977], « Les deux conflits autour de Maimonide et les études philosophiques », *Juifs et Judaïsme en Languedoc, Cahiers de Fanjeaux*, 12, Toulouse, Privat: 173-184.
- TOUATI Ch. [1968], « La controverse de 1303-1306 autour des études philosophiques et scientifiques », *Revue des études juives*, 127, Louvain, Peeters: 21-37.
- TOUATI Ch. (éd.) [1993], *Juda ha-Levi, Le Kuzari*, Lagrasse, Verdier, École des hautes études en sciences sociales, 253 p.
- WIGODER G. (éd.) [1993], *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme*, Paris, Le Cerf, 1771 p., rééd. Robert Laffont.

La communauté judéo-marocaine : diaspora et fuite des élites

Annick Mello *

Trois étapes majeures marquent l'histoire de l'émigration des juifs marocains au XX^e siècle. Tout d'abord, si la création de l'État d'Israël provoqua des émeutes anti-juives au Maroc, elle y encouragea aussi l'activité des mouvements sionistes. Ceci poussa les juifs les plus pauvres à émigrer en masse vers Israël dès 1949 [Goldenberg, 1992]. Puis, lors de l'indépendance du Maroc, en 1956, le roi Mohammed V assura l'égalité des droits aux Marocains israéliques. Cependant, de nombreux facteurs incitèrent ces derniers à quitter le pays à cette époque : les émeutes de Petit-Jean (Sidi Kacem) et d'El-Jadida deux ans auparavant (durant lesquelles des quartiers juifs furent pillés), la marocanisation et l'arabisation prônées par le gouvernement de l'Indépendance, le marasme économique, la situation au Proche-Orient et la montée du nationalisme arabe. En outre, l'interdiction de toute relation avec Israël, alors que la moitié de la communauté y avait émigré, créa une rupture. Malgré l'interdiction, l'émigration se poursuivit clandestinement. Ce fut le naufrage du *Pisces*, en 1961, et la mort de ses quarante-trois passagers, qui révélèrent l'ampleur de ce mouvement au monde entier. Hassan II autorisa à nouveau les départs dès 1962 [Tolédano, 1989]. La troisième vague d'émigration, plus diffuse, s'est effectuée, et s'effectue encore, au rythme des différents épisodes du conflit israélo-palestinien. Les juifs marocains ont émigré en Israël, en France, au Canada et aux États-Unis principalement, une diaspora s'est ainsi constituée dans ces différents pays. La communauté juive s'est donc fortement réduite sur son territoire d'origine. Elle est passée de 300 000 membres en 1953¹ à 5 000 environ, dont la plupart appartiennent à la classe moyenne et à l'élite du pays. Ils se sont majoritairement regroupés à Casablanca.

Dans ce contexte, les liens que la diaspora judéo-marocaine entretient avec son pays d'origine sont ambigus. D'une part, la diaspora renforce la communauté juive au Maroc, financièrement et culturellement, en participant, par exemple, à la rénovation des lieux de culte et de pèlerinage, d'autre part, elle contribue également à son extinction. En effet, les écoles juives de Casablanca, notamment au travers des modes de socialisation qu'elles proposent, jouent un rôle

* Chercheuse doctorante, université de Neuchâtel, Institut d'ethnologie.

1 Date du dernier recensement disponible appréhendant les juifs comme une entité séparée [Berdugo, 1992 : 11].

fondamental dans la préparation des bacheliers à l'émigration. De même, les familles dispersées en France, en Israël et aux États-Unis constituent de véritables réseaux diasporiques facilitant cette fuite des élites. Celle-ci n'est certes pas l'apanage des seuls juifs au Maroc, mais son caractère quasiment systématique dans le cas de ces derniers peut apporter un éclairage sur le lien entre diaspora et fuite des élites.

Cette recherche ethnologique, qualitative, repose sur une enquête de terrain d'une année à Casablanca (septembre 1999-septembre 2000). Il a été procédé à des observations prolongées dans les classes des six écoles juives ², à des entretiens semi-dirigés avec des enseignants et des parents d'élèves juifs et musulmans, les directeurs d'établissements ainsi qu'avec des responsables communautaires et des inspecteurs. De plus, une enquête par questionnaire auprès d'étudiants juifs et musulmans des lycées juifs et de quelques élèves du lycée français a été réalisée (voir ci-après).

La diaspora judéo-marocaine : une diaspora dans la diaspora

Les juifs marocains ayant quitté le Maroc constituent-ils une diaspora ? On peut tout d'abord évoquer à leur propos la diaspora dans son sens historique, c'est-à-dire la dispersion du peuple juif après l'exil à Babylone (587 av. J.-C.) et la chute de Jérusalem (70 ap. J.-C.). La présence juive au Maroc remonterait à la destruction du Premier Temple ; en outre, comme tous les juifs hors Israël, les juifs marocains font partie de cette diaspora. La diaspora juive en tant que telle constitue une sorte de paradigme, d'archétype, voire d'idéal type [Hovanessian, 1998 ; Clifford, 1994]. Les critères la définissant – l'exil sous la contrainte, une forte conscience identitaire et des liens concrets ou imaginaires avec le pays d'origine – seraient alors appliqués à toute autre migration revendiquant le terme de diaspora. Cependant, le caractère paradigmatique de cette définition est contesté. Cohen remet en cause l'aspect de *victim diaspora* :

« Although the word Babylon often connotes captivity and oppression, a rereading of the Babylonian period of exile can thus be shown to demonstrate the development of a new creative energy in a challenging, pluralistic context outside the natal homeland » [Cohen, 1997 : 5-6].

Pour lui, transcender le modèle de la diaspora juive permettrait de prendre en compte l'aspect volontaire de la migration, mais aussi d'élargir l'usage du concept à d'autres populations migrantes. Concernant les liens avec le pays d'origine, la terre d'Israël dans le cas de la diaspora juive, Clifford souligne le fait que les juifs ont vécu de nombreuses « rediasporisations » et ont donc plusieurs patries :

« Among Sephardim after 1492, the longing from "home" could be focused on a city in Spain at the same time as on the Holy Land » [Clifford, 1994 : 305].

² J'ai assisté à des cours d'hébreu, de judaïsme, d'arabe, d'histoire-géographie et d'éducation civique. J'ai pu également pratiquer l'observation participante (remplacements de deux semaines dans deux classes de CE2 à l'école primaire Narcisse-Leven).

Les juifs marocains sont d'ailleurs pour la plupart des *Megorachim*, c'est-à-dire des juifs expulsés d'Espagne venus se réfugier au Maroc en 1390, puis surtout en 1492. Ceux-ci se heurtèrent à l'hostilité des juifs indigènes, les *Tochavim*, qu'ils méprisaient. Les juifs espagnols créèrent leurs propres communautés, exigèrent leurs synagogues et leurs places dans les cimetières. Plus nombreux, plus riches aussi et supérieurs sur le plan de la science rabbinique, ils finirent par imposer le droit castillan à toute la communauté.

La notion de diaspora, historiquement limitée au peuple juif, a été ensuite appliquée aux Arméniens, aux Grecs et aux Chinois. Puis, avec l'amplification des phénomènes migratoires, le terme de diaspora a connu une véritable inflation, particulièrement aux États-Unis et il s'applique à tous les peuples ayant émigré du Sud vers le Nord, ses contours sémantiques sont devenus de plus en plus flous, il est rarement défini et finit souvent par désigner un groupe ethnique. Dans ce contexte, D. Schnapper [2000] se demande si un concept aussi large peut encore être heuristiquement productif.

Cependant, définitions et typologies abondent. Les critères énoncés ont souvent trait aux causes de l'émigration : persécutions, facteurs économiques, commerce... Toutefois, celles-ci sont bien souvent multiples. Cohen propose une typologie basée sur les causes. Il distingue cinq types de diaspora : victimes, laborieuses, impérialistes, commerciales et culturelles, mais reconnaît lui-même que ces catégories s'interpénètrent bien souvent. En ce qui concerne les juifs du Maroc, de nombreux auteurs [notamment : Lévy, 1992 ; Kenbib, 1994 ; Rosen, cité in Serfaty, Elbaz, 2001] se plaisent à évoquer la longue cohabitation pacifique et la complémentarité harmonieuse entre juifs et musulmans avant le Protectorat. Les juifs étaient alors soumis au statut de *dhimmi*³, s'ils occupaient de ce fait une position inférieure aux musulmans, ils étaient aussi les protégés du sultan et se trouvaient donc moins exposés aux persécutions que leurs coreligionnaires d'Europe. Durant la seconde guerre mondiale, Mohammed V aurait refusé d'appliquer les lois de Vichy à ses sujets israélites⁴, ainsi ces derniers n'auraient pas subi de persécutions, ni de pressions les poussant à émigrer. Toutefois, comme nous l'avons déjà souligné, les vagues de départ ont surtout coïncidé avec la création de l'État d'Israël et les événements du Proche-Orient.

Outre une typologie basée sur les causes, les critères de définition se fondent parfois sur des éléments quantitatifs : pour Lacoste [1989], on ne peut parler de diaspora que lorsque plus de la moitié de la population a quitté son territoire

3 Statut de protégés accordé aux peuples du Livre dans les pays islamiques, comprenant diverses obligations, telles que le paiement d'un impôt de capitation, le respect de l'islam et quelques modes de distinction entre musulmans et non-musulmans.

4 D'autres auteurs relativisent l'image idyllique de la cohabitation pacifique entre juifs et musulmans au Maroc et remettent en cause la protection de Mohammed V. Ainsi, selon Michel Abitbol, cité par Serfaty et Elbaz [2001 : 41], les décrets antisémites furent appliqués sans dérogation. Si des thèses différentes s'opposent sur la question, on peut souligner que la situation des juifs marocains était plus enviable, après l'indépendance, que celle de leurs coreligionnaires tunisiens et algériens. Les premiers connurent des mesures vexatoires, comme l'expropriation du cimetière juif de Tunis et des attentats, l'incendie de la grande synagogue de cette même ville au moment de la guerre des Six Jours. Les seconds, qui avaient pour la plupart obtenu la naturalisation française, furent assimilés aux colons et partirent d'ailleurs en même temps qu'eux [Tolédano, 1989].

d'origine. Comme le souligne Dufoix, les éléments temporel et quantitatif posent la question de la limite: au bout de combien d'années? À partir de combien de personnes?

« Les problématiques incluant le facteur temporel ou quantitatif ont la plupart du temps une vision spontanéiste et réificatrice de la diaspora dans laquelle diaspora est simplement synonyme de dispersion » [Dufoix, 1999 : 4-5].

Il semble plus pertinent de se concentrer sur les caractéristiques de la population dispersée: la conscience d'appartenir à un groupe, la création d'associations regroupant les membres (commerces ethniques, lieux de culte, associations culturelles...), des liens réels ou imaginaires avec le pays d'origine ainsi qu'une organisation en réseaux.

« Le réseau est une organisation sociale composée d'individus ou de groupes dont la dynamique vise à la perpétuation, à la consolidation et à la progression des activités de ses membres dans une ou plusieurs sphères sociopolitiques » [Colonomos, 1995 : 22].

Pour Prévélakis [1996], ce dernier point constitue la condition de survie des diasporas.

« *To render the concept of diaspora operative for research, we must reserve it for populations that maintain institutionalized ties, whether objective or symbolic, beyond the borders of nation-states* » [Schnapper, 2000 : 251].

Les juifs marocains ont créé des associations en France notamment. Celles-ci constituent des lieux de rencontre, elles proposent des activités culturelles, culturelles ou philanthropiques et œuvrent pour la sauvegarde de la culture judéo-marocaine. Depuis une vingtaine d'années, cette dernière a connu un mouvement de revalorisation, qui s'est traduit par la création de nombreux instituts et chaires en Israël, en France et au Maroc.

Outre ces liens institutionnels, la diaspora judéo-marocaine se perpétue par des liens informels entre les pays diasporiques et le Maroc: commerce, liens familiaux, pèlerinages, mariages, tourisme... La diaspora est vitale à la préservation du judaïsme marocain au Maroc, il s'agit d'une communauté « réduite en nombre, mais forte de sa diaspora » [Lévy, 1992 : 95]. Cependant, paradoxalement, les liens qu'elle entretient avec sa diaspora favorisent son extinction. C'est à travers les institutions scolaires juives que l'apport des diasporas juive et judéo-marocaine à la communauté restée au Maroc sera appréhendé.

Écoles juives et diaspora: une longue histoire

Depuis que la présence juive est attestée au Maroc, chaque village et chaque mellah (quartier juif) possédaient son école. L'enseignement y était exclusivement religieux et destiné aux garçons. À la fin du siècle dernier, l'enseignement juif marocain devait subir de profondes mutations.

L'Alliance israélite universelle (AIU) fut fondée à Paris en 1860 : son but était de favoriser « l'émancipation et les progrès moraux » des juifs partout dans le

monde. L'Alliance se proposait une triple activité : philanthropique (concours financier), de protection générale (défense des Droits de l'homme, lutte contre l'antisémitisme) et une action éducative. Elle ouvrit sa première école à Tétouan en 1862, puis d'autres suivirent et un véritable réseau scolaire se constitua au Maroc. Ces institutions se caractérisaient par une ouverture aux matières profanes, la possibilité pour les filles de s'instruire et un enseignement dispensé en français. L'influence française se diffusa d'ailleurs fortement par le biais de l'école. Les écoles de l'AIU se heurtèrent à l'hostilité des institutions éducatives traditionnelles qui réagirent en modernisant quelque peu leur propre enseignement. Si les populations juives rurales refusèrent dans un premier temps d'envoyer leurs enfants sur des bancs profanes, très vite elles comprirent le bénéfice que ceux-ci pouvaient retirer de l'instruction. Dans tout le Maroc, le nombre d'enfants juifs scolarisés par l'Alliance augmentait régulièrement (de 360 élèves en 1911 à plus de 10 000 en 1954).

Après la seconde guerre mondiale, l'éducation juive au Maroc connut à nouveau un développement important, mais plus diversifié. De nombreux groupes sionistes se firent actifs, ils s'attachaient à l'enseignement intensif de l'hébreu et à l'éducation des jeunes (activités culturelles, scoutisme). C'est à cette époque que la philanthropie s'élargit et que de nouveaux réseaux scolaires financés par les États-Unis virent le jour. Deux organisations juives orthodoxes américaines, Ozar Hatorah et Loubavitch, soucieuses d'assurer la continuité d'un enseignement traditionnel qui perdait du terrain au profit de l'école moderne, créèrent un réseau scolaire où la priorité était donnée aux études sacrées. À New York, en 1946, Isaac Schalom, séfarade originaire de Syrie, fonda l'organisation Ozar Hatorah. Celle-ci commença ses activités au Maroc un an plus tard. Elle ouvrit des établissements dans tout le pays et en 1957, ceux-ci comptaient 30 000 élèves. Quant à l'institution loubavitch, il s'agit d'une secte hassidique dénommée Habad⁵, née en Russie en 1819 et dont le siège est à New York depuis 1945. Elle exerce une activité importante dans différents pays, au moyen de l'enseignement notamment. Établies au Maroc en 1950, ces institutions se sont tout d'abord implantées dans les agglomérations rurales [Zafrani, 1969; Rodrigue, 1989; *Juifs du Maroc*, 1980].

Toutes ces écoles offrirent aux juifs marocains des villes et des villages les plus reculés l'accès à l'enseignement et à la formation, elles constituèrent un formidable instrument de mobilité sociale, tout en rapprochant les juifs marocains de leurs coreligionnaires non marocains, mais en accentuant de ce fait la séparation avec les musulmans.

Après l'indépendance du Maroc, les écoles juives durent introduire l'enseignement de l'arabe dans leurs programmes. Le nom du réseau scolaire de l'AIU fut arabisé, il devint l'Ittihad-Maroc, c'est alors que certaines de ses écoles commencèrent à admettre quelques élèves musulmans.

Suite aux vagues d'émigration des juifs marocains, les institutions scolaires juives ont vu leurs effectifs diminuer d'année en année. Il reste actuellement six

5 Habad est l'acronyme de Hokamah, Binah et Da'at : « science », « intelligence », « connaissance ».

écoles juives à Casablanca qui scolarisaient environ 1 200 élèves⁶ pour l'année scolaire 1999-2000. Quatre de ces écoles dépendent du réseau Ittihad-Maroc: l'école maternelle et l'école primaire Narcisse Leven, deux collèges et lycées: le lycée Maimonide et l'École normale hébraïque (ENH). L'école primaire et le lycée Maimonide accueillent également des élèves musulmans. L'ENH se distingue par un très fort taux de réussite au baccalauréat, elle est considérée comme une école d'élite. Ces institutions suivent le programme français et préparent au baccalauréat de l'académie de Bordeaux. Elles sont homologuées par le ministère de l'Éducation nationale français. Les deux autres institutions sont orthodoxes: Neve Chalom, qui appartient à l'organisation Ozar Hatorah, est mixte jusqu'à la fin du primaire, puis n'accueille que des garçons au secondaire. Beth Rivka, l'école loubavitch, est non mixte, elle ne reçoit que des filles. Au sein des deux écoles religieuses, la moitié de la journée est consacrée aux matières hébraïques au cycle primaire. Quant au programme profane, il est calqué sur celui de la Mission culturelle française, mais ces écoles ne sont pas homologuées.

Ces institutions ont longtemps survécu grâce au soutien financier et pédagogique des diasporas juives française et américaine. Actuellement, elles tendent à être de plus en plus autonomes. En ce qui concerne les écoles du réseau Ittihad, elles sont financées par des collectes de fonds, une contribution gouvernementale fixe (de 1 850 000 dirhams par an), l'écolage et une subvention de l'AIU. Si l'on considère l'évolution des recettes entre 1989 et 1999, l'écolage passe de 20 à 66,6 %, alors que la subvention de l'Alliance subit le mouvement inverse (de 58,8 à 17 %) [*Ittihad-Maroc en chiffres*, 2000]. Ainsi, les frais de scolarité augmentant régulièrement, les écoles de l'Ittihad sont donc plutôt réservées aux élèves issus d'un milieu favorisé. En ce qui concerne les écoles religieuses, il m'a été difficile d'obtenir des chiffres précis au sujet du financement: il semble, dans leur cas, que la collecte de fonds auprès de membres aisés de la communauté constitue un apport important. Outre l'écolage (dont sont dispensés les élèves les moins favorisés), l'American Joint Department Committee (AJDC) leur apporte également son aide financière.

En matière de soutien pédagogique, l'AIU envoie régulièrement des inspecteurs d'hébreu dans les écoles du réseau Ittihad. L'AJDC délègue de temps à autre des formatrices et propose des stages aux jardinières d'enfants principalement. Tant l'AIU que l'AJDC reconnaissent que cette aide pédagogique est moins importante actuellement, principalement en raison de la baisse des effectifs juifs. Dans les écoles de l'Alliance, la formation à l'enseignement profane se fait surtout grâce aux stages proposés par la Mission culturelle française.

Fondées par des mouvements juifs non marocains, et en partie encore gérées par ceux-ci, ces écoles inculquent aux élèves juifs un judaïsme qui leur apprend à se démarquer de la société qui les entoure et aussi de leurs camarades de classe musulmans. Cet enseignement leur permet également de s'intégrer à la commu-

6 Les quatre écoles du réseau Ittihad comptent 887 élèves (dont 201 musulmans et 2 chrétiens). Quant aux écoles religieuses, je n'ai pu obtenir de chiffres précis, les effectifs, en forte diminution, constituent un enjeu. Selon les directeurs d'établissements, l'école Neve Chalom accueille environ 170 élèves et l'école Beth Rivka (loubavitch) près de 160.

nauté juive locale et surtout « internationale ». En outre, l'enseignement franco-phonique prépare les élèves à poursuivre leurs études dans des universités françaises et les intègre à leur futur pays d'émigration. En revanche, à l'instar des écoles juives traditionnelles du XIX^e siècle, les écoles actuelles ne forment pas des citoyens marocains. L'enseignement de l'arabe, obligatoire dans toutes les écoles privées depuis l'indépendance, y est très réduit. Les quelques heures hebdomadaires consacrées à cette langue durant le cycle primaire permettent seulement aux élèves de maîtriser la lecture. En outre, une mauvaise note d'arabe n'empêche aucunement un élève d'accéder à la classe supérieure. La plupart des parents musulmans interrogés se disent préoccupés par le faible niveau d'arabe, certains envisagent de donner des cours privés à leurs enfants. Seul le lycée Maimonide permet aux élèves de choisir l'arabe au baccalauréat et rares sont les juifs qui optent pour cette langue (pour l'année scolaire 1999-2000, aucun juif n'avait choisi l'arabe). Ainsi, l'enseignement de l'arabe classique n'est guère valorisé. Toutefois, les jeunes juifs maîtrisent plus ou moins l'arabe dialectal, mais cette langue, utilisée essentiellement pour s'adresser aux domestiques et aux commerçants, est dépourvue de prestige. En revanche, le statut du français, langue maternelle de la grande majorité des élèves juifs, est totalement différent. La bonne maîtrise du français est la marque des gens éduqués, appartenant à une classe sociale favorisée. Cette maîtrise est souvent perçue par les juifs comme un marqueur identitaire les distinguant des musulmans, généralement arabophones, censés moins bien parler le français. Il s'agit également de la langue d'enseignement.

Outre l'apprentissage de la langue de Molière, les élèves des écoles juives sont astreints à suivre des cours d'histoire, de géographie et d'éducation civique centrés sur la France, le Maroc n'est abordé que de façon sommaire. Il serait faux cependant de penser que les écoles juives sont la copie conforme des écoles françaises qu'elles s'appliquent pourtant à imiter.

En effet, les méthodes pédagogiques diffèrent. La majorité des parents juifs pensent que dans les écoles françaises, celles-ci sont plus modernes, davantage centrées sur l'épanouissement de l'enfant, moins directives et autoritaires que dans les écoles juives. Au contraire les parents musulmans apprécient la sévérité des écoles juives qu'ils opposent au laxisme des écoles françaises. Cet aspect moral est perçu comme étant plus marocain que français.

L'autre différence majeure est constituée par l'enseignement religieux (*kodech*). Celui-ci pourrait favoriser l'intégration des élèves juifs à la communauté juive marocaine, comme c'était le cas de l'enseignement judéo-marocain traditionnel. Le *kodech*, plus important dans les écoles Neve Chalom et Beth Rivka (qui sont aussi les moins fréquentées), comprend : l'hébreu, la Torah, l'histoire juive, les *dinim* (préceptes religieux), la pensée juive et la liturgie. Le contenu de cet enseignement varie selon les écoles. Dans les institutions de l'Ittihad, il est centré sur le judaïsme « universel » : les grands penseurs du judaïsme et les valeurs fondamentales, alors que dans les écoles religieuses, l'accent est davantage mis sur les préceptes. À l'école loubavitch, on apprend aux futures mères de famille quels seront leurs devoirs religieux et on les rend attentives aux enseignements du rabbi de Loubavitch. Quant au judaïsme marocain, il est très peu évoqué. Il apparaît lors des cours de liturgie qui se conforme au rite juif marocain, de plus, les garçons qui

préparent leur bar mitsva (cérémonie marquant la majorité religieuse) reçoivent des cours de cantilation⁷ marocaine. L'histoire des juifs marocains fait théoriquement partie du programme d'histoire juive, mais, selon les professeurs, ils n'ont pas le temps de l'aborder et il est des périodes plus brillantes à évoquer (l'âge d'or espagnol par exemple). De plus, les traditions judéo-marocaines, que sont la mimouna⁸ et les pèlerinages sur les tombeaux des saints⁹, sont considérées par les enseignants comme des pratiques réservées au domaine familial.

Le judaïsme transmis par l'école est donc essentiellement un judaïsme « universel ». Un tel enseignement permet aux jeunes juifs marocains de se reconnaître surtout en tant que juifs, plutôt qu'en tant que juifs marocains et, dans leur futur pays d'accueil, de s'intégrer facilement aux communautés juives. On assiste souvent, au sein de ces communautés de diaspora, à une ségrégation résidentielle marquée: les juifs marocains ont tendance à habiter aux abords des synagogues marocaines ou, du moins, séfarades. En diaspora, les traditions judéo-marocaines sont généralement revalorisées, les juifs marocains se retrouvant dans un milieu juif et cherchant à affirmer leur « marocanéité ».

« Dans les communautés de juifs marocains émigrés, une nouvelle prise de conscience se fait jour: on n'est jamais aussi marocains que lorsqu'on est loin du pays natal. Juifs certes, mais tellement différents des juifs locaux... » [Lévy, 1992 : 94].

Diaspora et fuite des élites

Puisque les élèves, juifs et musulmans, fréquentant les écoles juives sont préparés à poursuivre leurs études à l'étranger, on assiste à une émigration massive des bacheliers. Il existe cependant des différences majeures dans la manière d'appréhender ce départ et les perspectives d'avenir, selon que les étudiants sont juifs ou musulmans. Une enquête par questionnaire a été effectuée auprès de 42 élèves de classe terminale (dont 6 musulmans) des lycées juifs¹⁰ et 5 élèves du lycée Lyautey¹¹, afin de connaître leurs projets post-baccalauréat, les raisons de leur choix du pays d'émigration et l'éventualité d'un retour au Maroc après leurs études.

En ce qui concerne les élèves juifs interrogés, tous souhaitent poursuivre leurs études hors du Maroc, principalement en France (près de 80 %), les autres ont choisi Israël, les États-Unis ou le Canada ou hésitent entre l'une ou l'autre de ces destinations. Le fait de préparer un baccalauréat français constitue un atout pour effectuer des études en France. En outre, selon les élèves, les études y sont plus sérieuses qu'au Maroc, où parfois même la filière choisie n'existe pas ou, si elle

7 La cantilation est l'art de la psalmodie liturgique de la Bible.

8 Il s'agit d'une fête populaire célébrée le dernier jour de la Pâque juive. La mimouna marque le retour du pain levé à la maison.

9 Ces saints sont des rabbins charismatiques, vénérés pour leur érudition et leur piété. Ils sont censés posséder une force spirituelle, souvent révélée après leur mort et dont peuvent bénéficier les pèlerins.

10 J'ai interrogé 7 élèves sur 10 au séminaire Beth Rivka, 16 sur 18 à l'École normale hébraïque et 19 sur 39 au lycée Maimonide. Le lycée Neve Chalom n'avait pas de classe de terminale cette année-là.

11 Le petit nombre d'élèves interrogés ne me permet pas d'effectuer des comparaisons entre les deux types d'établissements. J'ai constaté que ces élèves, marocains musulmans, tenaient le même discours que leurs coreligionnaires du lycée juif.

existe, les cours sont dispensés en langue arabe. De plus, un diplôme français étant mieux reconnu qu'un diplôme marocain, ceci constitue un attrait supplémentaire pour les jeunes.

Le choix semble surtout être déterminé, dans la plupart des cas, par le fait d'avoir de la famille dans le pays ou la ville des études universitaires. Il s'agit en effet de la première raison mentionnée par les futurs bacheliers. Après le baccalauréat, après avoir suivi un enseignement largement forgé et financé par la diaspora juive, c'est la diaspora judéo-marocaine qui prend le relais et ceci de façon informelle. Le réseau constitué par la famille s'avère être un élément de première importance. Tout d'abord concernant les filières post-baccalauréat : les élèves disent recevoir peu d'informations par les lycées, si ce n'est quelques documents. Rares sont les jeunes qui ont eu recours à ces sources uniquement. La plupart font appel à leur famille ou à leurs amis sur place, pour obtenir des renseignements plus précis ou procéder aux inscriptions.

Concernant leur installation à l'étranger, la majorité des élèves juifs envisagent de loger chez une grand-mère, une tante ou, plus souvent chez un frère ou une sœur aîné(e). D'autres ont réservé une chambre dans un internat juif, c'est le cas de ceux qui vont en Israël ou aux États-Unis et qui ne projettent pas de vivre chez leur famille. Quant à ceux qui auront leur propre logement, ils prévoient d'habiter près de leur famille, afin d'y passer le Chabbat et les fêtes. Nombreux sont ceux qui ont évoqué l'angoisse de se retrouver seuls, loin de leurs parents et qu'ils espèrent au moins être avec eux pour les fêtes juives. Excepté les quelques jeunes qui disent vouloir profiter de cette « aventure » pour faire leurs preuves, acquérir leur indépendance, les autres ont ce souci de maintenir un lien social avec les membres de la diaspora judéo-marocaine. Il est évident que la plupart appréhendent la séparation d'avec les parents et le milieu juif dans lequel ils évoluent au Maroc : « Ici, on est entre nous, entre juifs, comme une famille, en France ce sera plus difficile. » Il s'avère d'ailleurs que la France et sa proximité géographique représentent parfois moins le choix de l'élève que celui des parents : ceux-ci se sentent rassurés par le fait que leur enfant sera pris en charge par la parenté sur place et qu'ils pourront aller lui rendre visite plus facilement et plus fréquemment que s'il allait aux États-Unis ou en Israël.

Quant aux projets d'avenir à plus long terme, à savoir si les élèves envisagent de rentrer un jour définitivement au Maroc, 75 % des juifs rejettent catégoriquement cette éventualité. Les raisons invoquées sont nombreuses et sont liées à l'image que les jeunes ont du pays. Le Maroc est perçu comme peu sûr : on ne peut pas se promener librement dans les rues de Casablanca le soir, comme on le ferait à Paris ou en Israël. Le conflit israélo-palestinien rend aussi le climat difficile : « Parfois, on passe dans la rue, ils [les musulmans] ne se gênent pas de dire : "sales juifs". Bon, ce n'est pas courant, mais bien sûr, il existe beaucoup de personnes qui pensent comme ça. » En outre, puisque la communauté se réduit et que la plupart des jeunes quittent le Maroc après le lycée, plusieurs élèves languissent après les retrouvailles avec leurs frères, sœurs et amis ou petits amis plus âgés déjà installés à l'étranger. Quelques filles ont émis des doutes quant à leurs chances de trouver un conjoint juif au sein d'une communauté si réduite. Ce manque de jeunes se traduit par un certain ennui, souvent évoqué par mes informateurs : « Il n'y a rien à

faire ici, à part la plage en été », « culturellement, c'est plat ». Certains estiment qu'il n'y aurait pas d'avenir pour eux au Maroc dans le secteur qu'ils ont choisi (le droit, l'audiovisuel ou l'infographie), voire pas d'avenir du tout, la seule perspective étant celle, peu réjouissante, de se retrouver au chômage.

Cependant, d'autres disent regretter le fait de quitter le Maroc, ils évoquent son climat agréable, la chaleur des habitants (comparés à la froideur de la France et des Français), l'absence de stress, leur vie facile et sans souci, dorlotés par leurs parents et servis par leur « bonne » et aussi, pour certains, la possibilité de pratiquer plus facilement leur religion. En revanche, même pour ces quelques nostalgiques, il est clair que « l'avenir est ailleurs », les choses sérieuses, les études, la vie d'adulte ne peuvent se réaliser au Maroc : « J'ai passé ma jeunesse ici, c'est les plus belles années de ma vie, je pense, mais après il faut se mettre au travail. » Ils ne considèrent pas le Maroc comme leur pays : « On sait que ce n'est pas notre pays, on le sent, on le sait. » L'attachement identitaire est plutôt tourné vers Israël : quelques élèves aimeraient y étudier, mais c'est loin, trop difficile, trop cher aussi. Certains pensent s'y installer après leurs études ou du moins... un jour : « Au Maroc, on ne voit quasiment presque pas des juifs, on est là, deux ou trois, comme ça, paumés au milieu de tous ces gens, des fois on veut des contacts. Et puis bon, [Israël] c'est notre pays quoi, entre guillemets. » Le pays d'origine, plus ou moins idéalisé, ici est Israël, l'identification se fait par rapport à la diaspora juive et non par rapport à la diaspora judéo-marocaine.

Il convient toutefois de mentionner le cas de quelques élèves juifs qui songent à rester au Maroc ou éventuellement à y revenir après leurs études. Les causes varient selon le sexe des élèves. Les filles envisagent l'éventualité de vivre au Maroc, afin de rester avec leur petit ami ou si, à l'avenir, leur mari le souhaitait. Pour d'autres filles, il semble que le fait de ne pas quitter le Maroc soit dû à des difficultés financières des parents qui préfèrent investir dans l'avenir professionnel de leur fils. Quant aux garçons, ils pensent que malgré une situation économique difficile, le pays est riche en opportunités et qu'ils pourraient bien revenir pour y fonder une entreprise. On conçoit que l'entreprise privée constitue l'un des débouchés privilégiés des juifs, puisque le fait de ne pas maîtriser l'arabe les empêche d'accéder à des postes au sein de l'administration marocaine.

Quant aux Marocains musulmans interrogés, tant ceux du lycée juif que ceux du lycée français, ils voient leur avenir différemment. Certains envisagent la possibilité d'étudier au Maroc et ceux qui souhaitent partir n'ont que très rarement de la famille à l'étranger. Ils déplorent le fait de devoir quitter leur famille et leur pays. Cette émigration, le plus souvent vue comme temporaire, constitue pour eux un passage obligé, un investissement pour l'avenir. Ils considèrent que les universités françaises sont plus sérieuses que les universités marocaines, mais ne tiennent pas de discours négatif sur le Maroc en général (ils sont tous issus de la classe moyenne ou très favorisée). Ils voient leur vie quotidienne à l'étranger avec quelque appréhension et redoutent la solitude et le racisme. Si quelques-uns pensent éventuellement rester en France ou aux États-Unis, la plupart disent vouloir revenir au Maroc après leurs études. Cette perspective soulève même un certain enthousiasme : « Oui, ça, c'est quelque chose de très important. On peut rester quelques années pour s'exercer, pour un premier emploi, mais le définitif c'est obligatoirement au Maroc. » « Oui,

c'est sûr. Je suis très attachée à mon pays, à mes petites origines, à ma famille surtout, je ne compte pas m'expatrier de sitôt. » « Mon avenir, je considère qu'il est dans mon pays. » Dans le contexte général de l'émigration au Maroc, ce type de discours est surprenant. Toutefois, pour ces privilégiés, le retour au pays peut être envisagé sous de bons auspices, c'est ce que l'enquête de Mounia Bennani-Chraïbi, auprès des jeunes Marocains issus de milieux favorisés, semble confirmer :

« Diplômes cotés, capital relationnel, proximité de l'information sont autant d'atouts qui leur permettront une bonne insertion. [...] Une appartenance à des couches sociales aisées, une espérance d'insertion sociale sans difficulté, une absence de sentiments de marginalisation, et une relative faiblesse du poids social, sont (donc) autant d'éléments qui permettent de vivre l'ailleurs chez soi » [Bennani-Chraïbi, 1994 : 191].

Juifs et musulmans perçoivent différemment le Maroc. Pour les premiers, l'attachement est essentiellement d'ordre affectif : lié à l'enfance, aux parents, à la vie facile, mais « ce n'est pas notre pays » et peu songent à y revenir. En revanche, la plupart des élèves musulmans interrogés voient leur avenir au Maroc. Les musulmans fréquentent les écoles juives et françaises. Ainsi que la plupart des juifs sont issus de l'élite, les premiers appartiennent à la société majoritaire, musulmane, les seconds en revanche se perçoivent comme une minorité menacée et consciente de sa différence, ils sont mieux armés, par leur éducation notamment, pour s'intégrer en diaspora où ils bénéficient d'un réseau plus important.

*

Il convient de replacer la fuite des élites marocaines issues des écoles juives et françaises dans le cadre plus général de l'émigration au Maroc. En 1999, deux millions de Marocains vivaient à l'étranger [*Maroc-Hebdo International*, 1999], ce qui représente un peu plus de 6 % de la population totale. Selon Lazaar [in Ma Mung, 1996 :17], il s'agit « d'une véritable rage de partir ». La migration de travail domine partout, tant pour la main-d'œuvre ordinaire que pour les élites. Ce désir de quitter le Maroc est aussi présent chez les jeunes :

« L'ailleurs, perçu comme le lieu privilégié de la pleine réalisation de l'individu, comme l'espace de toutes les participations, constitue une autre soupape de sûreté, un exit, ne serait-ce que par l'investissement collectif onirique qu'il canalise » [Bennani-Chraïbi, 1998 : 236].

Les élèves juifs et musulmans fréquentant les écoles juives sont préparés à émigrer, du moins dans le but de poursuivre leurs études. Ces institutions sont très prisées par les familles musulmanes suffisamment riches pour payer un écolage élevé. On constate en effet que l'effectif des élèves musulmans y est de plus en plus important, particulièrement au lycée. Les institutions juives sont censées dispenser un enseignement de qualité.

L'école publique a beaucoup moins bonne réputation. Il est vrai que le Maroc connaît de graves problèmes en matière d'éducation. Dès l'indépendance, les dirigeants du mouvement national promulguèrent les principes suivants : la généralisation de l'enseignement primaire, l'unification et l'arabisation de l'enseignement ainsi que la marocanisation et la formation des cadres. Quarante ans plus tard, ces

buts sont loin d'être atteints, selon le rapport mondial sur l'éducation de l'Unesco, le taux de scolarisation net au primaire était de 72 % en 1995. En outre, selon les sources du ministère de l'Éducation nationale [*La Vie économique*, 12 novembre 1999], la situation n'est guère brillante: le taux de scolarisation des 7-12 ans en milieu rural n'est que de 65,5 % et de 48,5 % seulement pour les filles; sur 100 enfants en âge d'être scolarisés, 32 achèveront le primaire et seuls 10 obtiendront leur baccalauréat. En outre, ceux qui poursuivront leurs études savent que leur diplôme ne constituera en aucune manière une garantie contre le chômage.

Dans ce contexte, on comprend que les familles marocaines aisées optent pour des écoles privées, particulièrement nombreuses à Casablanca. La majorité d'entre elles sont bilingues (arabe-français). Les écoles françaises sont cependant préférées.

« Au niveau du marché du travail, les employeurs du secteur moderne expriment une préférence pour les lauréats ayant une formation francisante » [Akesbi-Msefer, 1998 : 28].

Cependant, il existe un accord signé entre le Service culturel, scientifique et de coopération de l'ambassade de France et le ministère de l'Éducation nationale marocain concernant l'enseignement de la langue et de la culture arabes dans les écoles françaises au Maroc. Ainsi, la langue arabe, l'histoire et la géographie du Maroc, de même que l'islam trouvent leur place dans le cadre des écoles françaises. En outre, le ministère tend à restreindre l'accès de ces institutions aux élèves marocains. En novembre 1999, il a fait paraître un communiqué dans la presse stipulant que ces établissements ne peuvent en effet recevoir que trois types d'élèves: les enfants de résidents étrangers séjournant au Maroc, les élèves provenant d'établissements scolaires en dehors du territoire national et les élèves exclus des établissements de la Mission culturelle française.

Le ministère tente ainsi de réduire la fuite des élites, car il est évident que les modes de socialisation, les compétences et le type de formation proposés par les écoles françaises et juives encouragent les élèves au départ. Néanmoins, comme nous l'avons vu, le poids du réseau diasporique n'est pas négligeable. Si le réseau des musulmans est moins dense que celui des juifs, il existe cependant. En outre, les musulmans fréquentant les écoles juives sont tous issus de familles aisées qui peuvent payer l'installation de leurs enfants à l'étranger, sans avoir forcément recours aux membres d'une diaspora marocaine sur place. Toutefois, vu l'ampleur du phénomène, cette diaspora pourrait se développer et exercer le même rôle que la diaspora juive actuellement.

L'émigration des jeunes juifs marocains s'inscrit dans une continuité historique. Depuis la fin des années quarante, le mouvement migratoire s'est intensifié et les destinations se sont diversifiées. Les diasporas ainsi constituées se sont organisées, tissant des liens économiques entre elles, mais aussi avec leur pays d'origine. Le mouvement migratoire s'articule donc grâce au réseau diasporique. Ainsi, la voie est tracée et la migration se poursuit inéluctablement, par un effet « boule de neige »: les frères et sœurs en France, en Israël, au Canada ou aux États-Unis préparent la venue des plus jeunes, puis les parents les rejoignent, s'ils en ont la possibilité financière. Comme me le dit un de mes informateurs, « l'enfant sert d'appât ». Ce mouvement pose finalement la question de la survie de la commu-

nauté juive marocaine sur son territoire d'origine.

BIBLIOGRAPHIE

- ASESBI-MSEFER A. [1998], *École, Sujets et Citoyens*, Casablanca, Consulting, 330 p.
- BENNANI-CHRAÏBI M. [1994], *Soumis et Rebelles : les jeunes au Maroc*, Paris, Le Fennec, 373 p.
- BENNANI-CHRAÏBI M. [1998], « Les jeunes comme acteurs sociaux. Le cas du Maroc », in *Islam et Changement social*, Lausanne, Payot: 233-245.
- BERDUGO A. [1992], « Maroc : la source vive », in *Les Juifs du Maroc : images et textes*, Paris, Le Scribe: 9-15.
- BRUNEAU M. [1995], *Diaspora*, Montpellier, Gip Reclus, 19 p.
- CLIFFORD J. [1994], « Diasporas », *Cultural Anthropology*, 9 (3): 302-338.
- COHEN R. [1997], *Global Diasporas : an Introduction*, Seattle, University of Washington Press, 228 p.
- COLONOMOS A. [1995], « Émergence d'un objet et perspectives internationalistes », in *Sociologie des réseaux transnationaux*, Paris, L'Harmattan: 21-69.
- DUFOIX S. [1999], « L'objet diaspora en question », <http://www.conflicts.org/Numeros/33dufoix.htm>: 1-11.
- ELBAZ M. [1989], « D'immigrants à ethniques : analyse comparée des pratiques sociales et identitaires des Sépharades et Ashkénazes à Montréal », in *Les Juifs du Maghreb, diasporas contemporaines*, Paris, L'Harmattan, Québec, Presses de l'université de Montréal: 81-101.
- GOLDENBERG A. [1992], « Les protectorats (de 1900 à l'indépendance) », in *Les Juifs du Maroc : images et textes*, Paris, Le Scribe: 83-89.
- HOVANESSIAN M. [1998], « La notion de diaspora : usage et champ sémantique », *Journal des anthropologues*, 72-73: 11-29.
- Itihad-Maroc en chiffres* [février 2000], Casablanca, délégation Itihad-Maroc, 33 p.
- Juifs du Maroc : identité et dialogue* [1980], Paris, La Pensée sauvage, 376 p.
- KENBIB M. [1994], *Juifs et Musulmans au Maroc : 1859-1948*, Rabat, université Mohammed-V, 756 p.
- LACOSTE Y. [1989], « Géopolitique des diasporas », *Hérodote*, 53: 3-12.
- LÉVY S. [1992], « Entre l'intégration et la diaspora », in *Les Juifs du Maroc : images et textes*, Paris, Le Scribe: 90-95.
- MA MUNG E. (dir.) [1996], *Mobilité et Investissements des émigrés, Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 272 p.
- Maroc-Hebdo International* [1999], 374, 28 mai – 3 juin 1999.
- PRÉVÉLAKIS G. (dir.) [1996], *Les Réseaux des diasporas*, Paris, L'Harmattan, Chypre, Kykem, 444 p.
- RODRIGUE A. [1989], *De l'instruction à l'émancipation : les enseignants de l'AIU et les juifs d'Orient, 1860-1939*, Paris, Calmann-Lévy, 236 p.
- SAFRAN W. [1991], « Diasporas in Modern Societies: Myths of Homeland and Return », *Diaspora : a Journal of Transnational Studies*, 1 (1): 83-99.
- SCHNAPPER D. [1999], « Meaning, Value and Use of the Diaspora Concept », *Diaspora : a Journal of Transnational Studies*, 8 (3): 225-254.
- SERFATY A., ELBAZ M. [2001], *L'Insoumis. Juifs, Marocains et rebelles*, Paris, Desclée de Brouwer, 293 p.
- TOLÉDANO J. [1989], *Les Juifs maghrébins*, Paris, Brépols, 311 p.
- La Vie économique* [12 novembre 1999], dossier: « Charte nationale de l'éducation et de la formation », Casablanca: 9-22.
- WARNER R.S. [1998], « Immigration and Religious Communities in the United States », in *Gatherings in Diaspora : Religious Communities and the New Immigration*, Philadelphia, Temple University: 3-34.
- ZAFRANI H. [1969], *Pédagogie juive en terre d'islam : l'enseignement traditionnel de l'hébreu et du judaïsme au Maroc*, Paris, Maisonneuve, 191 p.

Les Javanais de Nouvelle-Calédonie : des affres de l'exil aux aléas de l'intégration

*Jean-Luc Maurer **

Contrairement à certains peuples asiatiques comme les Chinois ou les Vietnamiens, voire à quelques autres ethnies indonésiennes comme les Minang de Sumatra ou les Bugis de Sulawesi, les Javanais ne sont pas réputés pour avoir intégré la mobilité spatiale comme composante majeure de leurs stratégies d'adaptation à la croissance démographique et au développement économique. Paysans riziculteurs de génie, ils sont très attachés à la terre volcanique fertile de leurs ancêtres et à l'organisation sociale harmonieuse de leurs villages. En fait, ils se sont surtout singularisés depuis le début du XIX^e siècle par un enracinement et une opiniâtreté qui ont permis à une population en pleine explosion de survivre sur une île de plus en plus densément occupée et mise en valeur, grâce à l'intensification de l'agriculture et à la diversification de l'économie rurale. Ils n'ont donc pas eu besoin de partir en masse pour échapper à la misère et à la famine, ainsi qu'ont dû s'y résoudre pendant le même temps certains des grands peuples migrants de la planète comme les Chinois ou les Italiens. Leur idéal étant en règle générale de vivre et prospérer là où ils sont nés, ils ne quittent en effet leur région que contraints ou forcés pour s'établir ailleurs dans l'archipel indonésien, mais s'expatrient assez rarement au-delà de ses limites. Quand, pour une raison ou une autre, ils y sont obligés, c'est toujours avec le projet de retourner à Java où ils reviennent habituellement s'installer dès qu'ils le peuvent. En conséquence, alors que les Chinois ont essaimé tous azimuts et fait souche aux quatre coins de la planète, on ne compte guère d'exemples dans le monde de communautés javanaises durablement établies à l'étranger.

Il y a pourtant deux exceptions notoires à cette règle générale. Toutes deux résultent de migrations organisées vers la fin de l'époque coloniale hollandaise, quand le sort de la paysannerie javanaise a fortement empiré. La plus connue de ces exceptions est celle de la communauté javanaise du Surinam où les Hollandais ont fait venir en masse des travailleurs de Java dès la fin du XIX^e siècle pour défricher et cultiver une colonie sud-américaine très peu peuplée et manquant de main-d'œuvre après l'abolition de l'esclavage. La seconde est celle des Javanais de Nouvelle-Calédonie, arrivés à partir de 1896 à Nouméa comme travailleurs sous

* Professeur et directeur, Institut universitaire d'études du développement, Genève.

contrat pour aider les colons français à mettre en valeur une île où la population mélanésienne, décimée par les maladies amenées par les Blancs, se refusait à travailler pour ceux qui les spoliaient de leurs terres et anéantissaient leur culture. À travers les vicissitudes d'une histoire douloureuse, ces deux communautés javanaises des confins du monde ont finalement fait souche, s'intégrant progressivement à la vie économique, sociale, culturelle et politique de leur pays d'accueil. Exemples singuliers de migration et d'intégration réussies, ils méritent d'être étudiés de manière approfondie d'un point de vue sociohistorique large. Les Javanais du Surinam ont fait l'objet de deux solides ouvrages publiés à trente ans de distance [de Wall Malefijt, 1963; Suparlan, 1995]. En revanche, hormis deux articles anciens et limités dans leur approche [Dewey, 1964; Roosnan, 1971] et deux travaux historiques récents [Mulyono-Larue, 1995; Adi, 1998], une étude de sociologie historique sur les Javanais de Nouvelle-Calédonie, de leur départ du pays d'origine à leur intégration comme acteurs importants du développement dans la société multiculturelle néo-calédonienne contemporaine, reste à faire ¹.

La migration des Javanais en Nouvelle-Calédonie s'est déroulée pour l'essentiel entre le 15 février 1896, date de l'arrivée du premier contingent de 170 travailleurs sous contrat à Nouméa, et le 9 juillet 1955, date du retour du dernier convoi important de 591 personnes rapatriées en Indonésie. Dans l'intervalle, à travers 87 convois organisés de 1896 à 1949, près de 20 000 Javanais sont venus travailler pour une période de durée variable en Nouvelle-Calédonie et presque 15 000 sont retournés à Java au terme de leur contrat, par groupes plus ou moins nombreux, notamment entre 1930 et 1935, après la grande crise de 1929 et, entre 1948 et 1955, lors des premières années de l'indépendance nationale indonésienne ². Après 1955, il y a bien eu quelques mouvements de personnes dans les deux sens, mais ils sont minimes par rapport aux chiffres évoqués plus haut. Forte de probablement quelque 10 000 personnes à son maximum en 1946 et d'environ 2 000 à son minimum en 1955, la communauté javanaise de Nouvelle-Calédonie s'élevait officiellement à un peu plus de 5 000 personnes au dernier recensement de 1996, soit 2,5 % de la population du territoire. Arrivés comme coolies pour travailler à la mise en valeur du territoire, les Javanais ont progressivement diversifié leurs activités économiques pour devenir métayers puis petits propriétaires agriculteurs ou éleveurs, avant de commencer à investir les métiers industriels de la mécanique et du transport ainsi que, plus récemment, certains secteurs du tertiaire dans l'administration publique, l'éducation et la santé. Bien qu'elle ait naturellement entraîné une amélioration de leur statut social, cette progression économique ne les a pas encore amenés à jouer un grand rôle sur le plan politique et leur intégration s'est évidemment faite au détriment de problèmes d'identité culturelle.

1 C'est l'objectif d'un projet de recherche en cours qui, lancé en août 1999, devrait être achevé d'ici 2004. Il vise la rédaction d'un ouvrage de sociologie historique que la communauté javanaise de Nouvelle-Calédonie n'avait pas pu réaliser en 1996 pour marquer le centenaire de l'arrivée du premier contingent de travailleurs javanais sur le territoire. Divers chercheurs javanais de Nouvelle-Calédonie sont associés à ce projet, leurs travaux sont cités dans la bibliographie.

2 Voir le détail des arrivées et des départs entre 1896 et 1955 dans le tableau récapitulatif fourni en annexe.

Cet article souhaite refléter l'approche sociohistorique large du projet de recherche en cours qui part des causes du départ de Java à la fin du XIX^e siècle et débouche sur la situation économique, sociale, politique et culturelle de la communauté javanaise de Nouvelle-Calédonie au début du XXI^e siècle. Par conséquent, dans une première partie, il passera tout d'abord succinctement en revue l'histoire des Javanais de Nouvelle-Calédonie de 1896 à nos jours. Ensuite, dans une seconde partie, il tentera de dresser les bases sommaires d'une sociologie de la communauté néo-calédonienne d'origine indonésienne. Certes, compte tenu de l'espace imparti, tout cela ne pourra guère être présenté de manière très approfondie. Toutefois, l'article s'emploiera aussi à faire apparaître au fil des pages la manière dont cette communauté déracinée, à l'origine victime d'un système d'exploitation colonial inique des deux côtés de la chaîne migratoire, a réussi à s'intégrer au prix de grandes souffrances longtemps passées sous silence et comment elle a contribué, par son ardeur au travail et son génie propre, au développement économique, social, politique et culturel de la Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui, avec ses potentialités et ses difficultés.

Histoire condensée des Javanais de Nouvelle-Calédonie

Raisons de l'exil : la grande misère de Java à la fin du XIX^e siècle

Colonisée très tôt par les Hollandais qui fondent Batavia en 1619, l'île de Java, fertile et prospère, va d'emblée être mise en valeur comme jardin tropical d'une métropole batave particulièrement brutale et vorace. La culture de produits tropicaux comme le café et le poivre va y être développée pour l'exportation sous forme de « livraisons forcées » au fur et à mesure que les Hollandais imposent leur domination aux sultanats locaux. En 1799, la Compagnie des Indes orientales, qui avait mené à titre privé cette prodigieuse expansion coloniale, fait faillite, rongée par la mauvaise gestion et la corruption de ses cadres, la puissance publique de la couronne des Provinces unies prenant alors le relais. Prise à distance dans les séquelles de la Révolution française et dans l'aventure napoléonienne, qui bouleverse l'ordre établi en Hollande, Java va alors se retrouver placée, de 1808 à 1811, sous l'égide du gouverneur jacobin William Daendels, qui procédera à des réformes importantes, puis, de 1811 à 1816, sous la domination de l'Angleterre, qui y dépêche Thomas Raffles, administrateur colonial de génie et futur fondateur de Singapour. Ce dernier continuera les réformes entreprises, jetant les bases d'une gestion coloniale moderne à Java. Il fera notamment procéder en 1815 au premier recensement de la population qui donnera un chiffre de 4,6 millions d'habitants. La Hollande, sortie exsangue des troubles et des guerres ayant ravagé l'Europe depuis un quart de siècle, reprend alors le contrôle de ses possessions coloniales avec la ferme intention d'accélérer l'exploitation de Java pour financer la reconstruction et le développement de la métropole.

À partir de 1830, les Hollandais imposeront, sous l'égide du gouverneur Van den Bosch, le fameux *Cultuurstelsel* ou « système des cultures ». Pendant cinquante ans, la paysannerie javanaise va subir la pire période d'exploitation depuis l'arrivée des colonisateurs, devant accorder une part croissante de ses terres et de son temps aux cultures d'exportation comme la canne à sucre. Ne pouvant plus consacrer

assez d'espace et d'attention à la culture du riz, base de l'alimentation, les villages de Java vont s'enfoncer dans la pauvreté. Cela est aggravé par le fait que l'imposition de la *Pax Neerlandica* et les progrès de la médecine tropicale vont déclencher une transition démographique qui voit la population javanaise s'accroître à un rythme accéléré [Boomgaard, 1989]. En 1890, elle est proche des 27 millions, ayant donc plus que quintuplé en soixante-quinze ans, et la pression sur les ressources d'une île exiguë et très montagneuse de 132 000 kilomètres carrés devient de plus en plus forte, la densité moyenne ayant juste franchi les 200 habitants au kilomètre carré et près de 40 % de la superficie y étant déjà cultivée [Maurer, 1991]. Devant l'exploitation qu'il engendre et la paupérisation croissante dont il est largement responsable, le funeste *Cultuurstelsel* sera officiellement aboli dès 1870. Il continuera pourtant à être pratiqué presque jusqu'à la fin du siècle. Face à la détresse de la paysannerie javanaise, des voix s'élèvent en Hollande parmi les forces progressistes pour qu'un terme soit mis aux abus de la colonisation. Une enquête sur « le bien-être diminuant de la population » de Java est même ordonnée par la Couronne en 1900 et débouchera sur une nouvelle politique coloniale dite « éthique ». En attendant, le dernier quart du XIX^e siècle est marqué par la misère sans précédent d'une multitude de villageois sans terre qui errent dans les campagnes et les villes javanaises à la recherche d'un travail et de n'importe quel moyen de subsistance.

Causes du recrutement : la Nouvelle-Calédonie en quête de main-d'œuvre

La Nouvelle-Calédonie est annexée par la France en 1853 pour y favoriser l'implantation de colons français afin de contrer la domination anglaise et protestante dans le Pacifique Sud³. D'une superficie de 19 000 kilomètres carrés, l'archipel calédonien est habité par une population mélanésienne, les Kanaks, alors estimée à un environ 40 000 habitants, soit une densité de 2 habitants au kilomètre carré. Dix ans plus tard, la colonisation européenne piétine puisqu'on ne compte que 420 colons et 800 militaires, pour la plupart concentrés autour de Nouméa. Un décret de 1863 désigne alors la Nouvelle-Calédonie comme terre d'exil, à la fois pour offrir une alternative au bagne de Guyane, trop insalubre, et pour fournir une main-d'œuvre corvéable utile à la mise en valeur du territoire. Le premier convoi de 250 forçats arrive en 1864 et sera suivi de 75 autres jusqu'en 1897, quand il sera décidé de cesser l'envoi de condamnés. De fait, il est préférable de parler de colonisation pénale que de bagne car l'objectif visé est bien de favoriser l'installation d'une bonne partie de ces déportés. Au total, entre 1864 et 1897, la Nouvelle-Calédonie accueillera plus de 26 000 condamnés de droit commun dont la plupart s'établiront sur place après leur libération, environ un dixième d'entre eux se voyant octroyer une concession les transformant en colons [Cormier, 1993]. Cela ne suffit toutefois pas à fournir les bras nécessaires au développement local. D'une part, la

3 Spécialiste de l'Indonésie et non pas de la Nouvelle-Calédonie, l'auteur a trouvé utile de pouvoir vérifier un certain nombre de données historiques et socioéconomiques dans l'excellent petit ouvrage coordonné par Frédéric Angleviel qui figure dans la bibliographie.

colonisation libre continue à stagner, puisque la population venue s'installer de son propre chef ne compte que quelque 12 000 personnes au tournant du siècle. D'autre part, la population kanake, vivant en autosubsistance et selon la coutume dans les tribus, refuse de se laisser embrigader dans un système qui lui est totalement étranger et met en péril son mode de vie, d'autant plus que, victime des maladies amenées par le colonisateur, puis durement réprimée et démoralisée après l'échec de la révolte menée par le grand chef Ataï en 1878, elle va s'effondrer de 48 000 à 28 000 entre 1887 et 1906 [Moret, 1974]. C'est dans ce contexte que s'impose progressivement l'idée d'avoir recours à une main-d'œuvre immigrée sous contrat.

Dès 1865, certains colons vont recruter dans un système proche de la traite des travailleurs mélanésiens aux Nouvelles-Hébrides. De 1869 à 1875, d'autres colons originaires de la Réunion feront venir près de 600 travailleurs, indiens, afin de contribuer au développement de la culture de la canne à sucre, mais cela se soldera par échec et la plupart repartiront sur Fiji. Ensuite, c'est bien naturellement vers le réservoir de main-d'œuvre d'une Asie surpeuplée que les regards vont se tourner. En 1884, la Société Le Nickel (SLN), nouvellement créée, va recruter des ressortissants chinois qui ne donneront apparemment pas satisfaction. En 1891, environ 800 Vietnamiens arriveront en Nouvelle-Calédonie [Vanmai, 1980], la plupart déportés du Tonkin pour avoir participé aux révoltes contre le protectorat français. Toujours à court de bras alors que l'industrie du nickel est en plein boom, la SLN récidive et recrute de son propre chef un premier contingent de 600 Japonais en 1892 [Kobayashi, 1992]. Le tournant de la nouvelle politique migratoire calédonienne se situe toutefois en 1894, avec l'arrivée à Nouméa du nouveau gouverneur Feillet. Trouvant une économie en crise dans laquelle l'agriculture stagne par manque d'exploitants et constatant que la Nouvelle-Calédonie est toujours « une colonie sans colons » qui ne peut se développer grâce aux seuls bagnards libérés, il adopte des mesures de relance de la colonisation. Ayant la volonté de « fermer le robinet d'eau sale pour ouvrir le robinet d'eau propre », il fera mettre un terme à l'envoi de détenus et se lancera dans une double stratégie de recrutement de colons en France et de main-d'œuvre sous contrat en Asie [Merle, 1995]. Soumis à la France, le Tonkin est un réservoir où vont être recrutés des milliers de travailleurs à partir de 1895. Toutefois, la plupart s'emploient dans le secteur minier et l'agriculture reste démunie, alors que l'on essaye de promouvoir la culture du café sur le territoire. C'est pourquoi des négociations sont ouvertes avec le gouvernement colonial voisin des Indes néerlandaises qui débouchent sur l'arrivée du premier contingent de travailleurs javanais en 1896.

Conditions de recrutement, du transfert et de l'arrivée sur place

Vu les conditions de vie régnant à Java à cette époque, il n'était sûrement pas très difficile de trouver des volontaires. Les campagnes et les villes regorgeaient en effet de miséreux en quête de travail. Les recruteurs privés, agissant sous double mandat de l'administration coloniale hollandaise et du consulat de France à Batavia, n'éprouvaient donc guère de problèmes pour les attirer dans leurs filets. Des affiches furent apposées sur les murs de certaines officines villageoises pour informer les gens. Sans savoir où ils portaient ni quelles seraient leurs conditions

de travail, la plupart se sont donc engagés volontairement, pour fuir la misère, alléchés par les promesses de vie meilleure que ne manquaient pas de leur faire miroiter les recruteurs, ou dans certains cas pour échapper à la justice. Cela était facilité par le fait qu'ils touchaient une avance substantielle sur leur salaire à venir ainsi que quelques vêtements et qu'ils étaient logés et nourris jusqu'à leur départ [Mulyono-Larue, 1995]. Il est aussi avéré que de nombreuses jeunes femmes qui se sont alors engagées fuyaient un mariage arrangé ne leur convenant pas. Toutefois, les recruteurs étant payés à la tête, moult témoignages font aussi état du fait que certaines personnes ont été proprement abusées, ne comprenant pas qu'elles s'expatriaient si loin pour si longtemps et étant même, semble-t-il, parfois kidnappées pour leur transfert au dépôt [Adi, 1998]. La majorité des engagés étant originaires de la côte septentrionale de Java central et oriental, il fallait en effet déjà les transférer par voie de surface jusqu'à Tandjung Priok, le port de Batavia d'où partaient les vapeurs. Ces derniers furent pour l'essentiel affrétés par le gouvernement des Indes néerlandaises, quand le nombre de demandes enregistrées en Nouvelle-Calédonie avait débouché sur le recrutement d'un nombre suffisant de personnes à Java. Comme le montre le tableau récapitulatif des arrivées et des départs fourni en annexe, la fréquence et l'effectif des convois vont donc considérablement varier en fonction des besoins de l'économie calédonienne au cours du demi-siècle pendant lequel s'effectue le recrutement des travailleurs javanais sous contrat.

Au terme du voyage d'environ un mois les amenant de Batavia à Nouméa, les nouveaux arrivants passaient une dizaine de jours en quarantaine sur l'îlot Freycinet, puis étaient ensuite transférés au dépôt la baie de l'Orphelinat, où leurs « engagistes » venaient les chercher. D'emblée, il avait été prévu que les Javanais seraient essentiellement employés dans l'agriculture et dans le travail domestique. C'est effectivement dans ces deux secteurs qu'ils vont surtout se concentrer, mais nombreux seront ceux qui seront aussi embauchés ensuite dans les mines de nickel, principalement au transport du minerai, alors que les Vietnamiens seront surtout chargés de l'extraction [Vanmai, 1980]. Les contrats, largement restés identiques pendant toute la période de recrutement, étaient d'une durée de cinq ans et renouvelable d'un commun accord. L'engagé était entièrement lié à son employeur pour la durée du contrat et considérablement limité dans ses possibilités de déplacement et ses libertés individuelles. Chacun d'entre eux était muni d'un livret établi par l'administration dans lequel était consigné tout ce qui le concernait : salaires, gages et avances, congés, fautes et amendes, logement, habillement, nourriture [Mulyono-Larue, 1995]. Son rapatriement au terme du contrat était un droit acquis dûment spécifié. Bien que les choses aient varié en fonction de leur secteur d'activité ou de leur employeur et que les conditions de travail et les salaires se soient progressivement améliorés au fil des ans, leur vie à au départ été très dure en règle générale, voire parfois inhumaine. Les témoignages recueillis auprès des vieux encore en vie sont à cet égard sans équivoque : horaires et rythmes de travail éprouvants, surtout dans les mines, sévices corporels occasionnels et humiliations en tout genre furent leur lot quotidien pendant de nombreuses années [Adi, 1998]. Ainsi, au tournant du siècle, les salaires des Javanais sont les plus bas du territoire, 9 à 12 francs par mois pour les femmes et 15 à 25 francs pour les hommes, alors qu'un ouvrier libre gagne en moyenne

7 francs par jour à Nouméa [Merle, 1995]. Bref, après la fermeture du bagne, les colons semblent bien avoir trouvé, à travers le recours à une main-d'œuvre contractuelle javanaise très bon marché et corvéable à merci, une manière de perpétuer le travail forcé des anciens détenus.

Évolution de la situation jusqu'au début de la seconde guerre mondiale

De plus, très vite, les Javanais vont devenir les plus appréciés des travailleurs immigrés sur le territoire, pour leur ardeur à la tâche et leur goût du travail bien fait, leur sens de la discipline et de l'ordre, leur calme et une certaine docilité qui ne les amène jamais à faire grève, contrairement aux Vietnamiens. Ils vont donc rapidement devenir indispensables à l'économie locale, notamment en raison de leurs qualités innées de paysans, faisant d'eux les principaux artisans du développement de la culture du café en plein boom au début du siècle, ou comme personnel domestique, jardiniers et gardiens, femmes de ménages et nourrices d'enfants, auxquelles les familles accordent toute confiance. Après des débuts assez lents, en raison des hésitations ressenties et des difficultés rencontrées à Batavia comme à Nouméa, qui ne verront que cinq convois acheminer moins de 1 300 personnes de 1896 à 1909, la demande va donc s'intensifier à partir de 1911, avec deux périodes de concentration massive de plus de 7 000 arrivées, d'abord entre 1922 et 1929 et à nouveau entre 1933 et 1939 [Adi, 1998], comme cela apparaît dans le tableau récapitulatif annexé. Au terme de leurs cinq ans de contrat, certains rentrent, mais beaucoup décident de rester et de le reconduire. D'une part, conscients de leur « valeur marchande » dans l'économie locale, ils arrivent à négocier de meilleures conditions de salaire et de travail. D'autre part, un nombre limité mais croissant d'entre eux choisissent de profiter de la possibilité d'obtenir un permis de « résidence libre » au bout de huit ans de travail sous contrat, en renonçant à leur droit au rapatriement. Cela leur permet de travailler pour qui ils veulent et même de s'installer comme métayers dans la culture du café. Les retours se feront donc au compte-gouttes jusqu'en 1929, un peu plus de 1 500 départs pour plus de 11 000 arrivées [*ibidem*]. Il faut dire que les colons ne font rien pour faciliter les choses, l'argument utilisé étant de prétexter qu'il faut un nombre conséquent de travailleurs décidés à rentrer pour pouvoir affréter un navire. Dès 1924, les choses rentreront toutefois dans l'ordre sur ce plan et de 1933 à 1939, les retours, plus réguliers et importants, dépasseront les 6 000 personnes, environ 1 500 de moins que les arrivées [*ibidem*]. Cette différence s'explique aussi sûrement du fait des conditions régnant alors à Java.

En effet, malgré la mise en place dès 1900 de la nouvelle politique coloniale dite « éthique », la situation économique et sociale ne s'améliore pas aux Indes néerlandaises. Tout d'abord, la transition démographique continue à déployer ses effets négatifs, la population javanaise approchant le seuil des 30 millions en 1900 et dépassant celui des 40 millions en 1930, date à laquelle la densité moyenne atteint 315 habitants au kilomètre carré et où les deux tiers de la superficie de l'île sont cultivés [Maurer, 1991]. Face à cela, l'administration coloniale a inauguré à partir de 1905 un programme de colonisation agraire dit de « transmigration » qui consiste à transférer une partie du trop-plein démographique de Java vers d'autres îles moins peuplées de l'archipel comme Sumatra, principalement vers sa province

la plus méridionale de Lampung. Par ailleurs, la grande crise de 1929 va ruiner l'économie coloniale hollandaise et notamment son fleuron, l'industrie du sucre, privant de leur travail des centaines de milliers de personnes supplémentaires. Enfin, la situation politique se détériore avec l'émergence du mouvement nationaliste dès le début du siècle et la création des formations politiques indonésiennes revendiquant l'indépendance, dont le Parti nationaliste fondé par Sukarno en 1926. S'ensuivra une décennie de répression politique de la part de la Hollande, minuscule pays dépourvu de ressources qui ne peut imaginer de survivre à la perte de son empire colonial d'Insulinde. Les conditions de travail et de sécurité à Java ne sont donc guère favorables au retour des travailleurs émigrés en Nouvelle-Calédonie, d'autant moins que l'économie locale est toujours confrontée à sa pénurie chronique de main-d'œuvre puisque, après avoir surmonté la crise de 1929, les productions de nickel et de café sont en plein boom dans les années trente [Angleviel, 1997]. Cela suscite au contraire une nouvelle vague importante d'immigration javanaise dans les dernières années d'avant-guerre. Nombre de Javanais, nés sur le territoire, se sont alors déjà enracinés, devenant des *niaoulis* comme l'usage s'imposera dès lors de se référer à eux collectivement⁴.

La guerre, les grands rapatriements et le retour au pays d'origine

Les arrivées et retours des Javanais sont bien évidemment interrompus par la guerre. Dès 1941, les Hollandais capitulent face au Japon qui occupera l'Indonésie jusqu'en 1945. Après avoir sauvagement exploité les ressources humaines et naturelles du pays pour leur effort de guerre et avant de capituler face au retour des Alliés dans la région, les Japonais favoriseront l'accession de l'Indonésie à l'indépendance qui sera proclamée à Jakarta par Sukarno le 17 août 1945. Les Hollandais, ne l'entendant pas de cette oreille, tenteront de reconquérir leur empire colonial en imposant quatre années supplémentaires de combats, de privations et de destructions à la population. Battue sur le plan militaire, l'Indonésie l'emporte toutefois au niveau diplomatique, grâce aux pressions des États-Unis et de leur allié australien qui voient la Chine basculer dans le camp communiste et souhaitent éviter que le plus grand pays l'Asie du Sud-Est ne suive le même chemin : son indépendance est formellement reconnue par l'ancien colonisateur en 1949. Après presque dix ans de conflit, l'Indonésie indépendante est exsangue. De son côté, la Nouvelle-Calédonie, base arrière stratégique et logistique des Américains dans leur reconquête du Pacifique Sud n'a pas été détruite ni même touchée par les combats qui ont fait rage dans les îles Salomons voisines. Au contraire, elle a largement bénéficié de l'apport économique et financier qu'a représenté le passage entre 1942 et 1945 de centaines de milliers de soldats américains sur le territoire où ils ont été

4 Certains pensent que cette appellation fait simplement référence à la capacité de résistance et d'adaptation des Javanais, aussi grande que celle du *niaouli*, espèce d'eucalyptus appartenant à la famille des myrtacées et arbre endémique et emblématique de la Nouvelle-Calédonie. D'autres disent que cette appellation leur a été donnée du fait que les mères javanaises employées à la culture du café avaient l'habitude d'accrocher le *sarong* dans lequel elles portaient leurs bébés aux branches des *niaoulis* pendant leur travail afin qu'ils ne soient pas importunés par les animaux et autres insectes.

jusqu'à surpasser en nombre la population civile locale à certains moments [Angleviel, 1997]. Rien ne sera plus comme avant pour personne en Nouvelle-Calédonie, y compris pour les Javanais, dont beaucoup ont été formés en tant que chauffeurs et mécaniciens par l'armée américaine et qui obtiennent tous la résidence libre en 1946. Ils sont alors probablement plus de 10 000 sur le territoire, un dernier convoi de près de 500 personnes arrivant même en 1949, et leur situation n'a jamais été aussi favorable. La plupart vont pourtant choisir de rentrer.

L'importance des retours massifs de l'après-guerre a plusieurs causes. Tout d'abord, de nombreuses personnes étaient restées bloquées en Nouvelle-Calédonie depuis dix ans, du fait de l'éclatement du conflit mondial, de l'occupation japonaise de leur pays puis de la guerre de libération nationale contre la Hollande. Ensuite, l'Indonésie étant indépendante, ils étaient fiers de rentrer dans un pays libre en espérant l'avenir économique radieux que leur promettait la propagande nationaliste. Enfin, prenant connaissance du fait que des milliers de compatriotes souhaitaient revenir sur le sol natal, le gouvernement indonésien fit un effort financier pour organiser leur rapatriement. Au total, plus de 7 500 personnes rentreront à Java par six convois entre 1948 et 1955 [Adi, 1998]. Cela ne se fit pas sans pleurs ni déchirements, de nombreuses familles se divisant à cette occasion, soit parce que le père et la mère étaient en désaccord sur la stratégie à suivre, soit pour des simples raisons tactiques de prudence. Il faut bien comprendre que beaucoup d'entre eux, *niaoulis* depuis deux générations, n'avaient jamais vu Java et ne parlaient pas le *bahasa indonesia*, devenu dans l'intervalle langue nationale. Toutefois, c'est en général avec enthousiasme que la plupart rentrèrent pour contribuer à la reconstruction de leur pays. Ils allaient vite déchanter. La situation de l'Indonésie était alors catastrophique et ils s'aperçurent vite que le gouvernement avait d'autres soucis que de s'occuper de leur réinsertion. Quelques-uns se firent tout bonnement escroquer et dépouiller par leur famille et leurs proches des maigres économies accumulées. On fit savoir à beaucoup d'autres qu'ils n'étaient pas les bienvenus dans une île de Java comptant déjà 52 millions d'habitants en 1950, près de 400 au kilomètre carré [Maurer, 1991], et qu'on les encourageait à joindre les rangs des pionniers de la « transmigration » à Lampung. C'est ainsi que certains transitèrent à peine sur le sol javanais et se retrouvèrent à défricher la forêt sumatranaise ! Cruel sort pour des gens dont les parents ou grands-parents avaient fui la misère noire de Java, souffert en Nouvelle-Calédonie pour améliorer un peu leur existence et devaient à nouveau repartir de zéro loin de la terre de leurs ancêtres.

*Ceux qui sont rentrés : difficultés en Indonésie et reflux sur Nouméa*⁵

Aucun des travailleurs javanais de Calédonie rentrés adultes au pays d'origine ne semble avoir pu transformer d'emblée l'épargne accumulée et l'expérience acquise outre-mer en une ascension sociale réussie. Les entreprises dans lesquelles certains

5 Contrairement aux précédents paragraphes, qui s'appuient sur des travaux historiques existants, les deux derniers paragraphes de cette première partie et toute la seconde sont entièrement basés sur l'exploitation des informations collectées lors des enquêtes sur le terrain en Nouvelle-Calédonie et en Indonésie ainsi que sur l'analyse de certaines données statistiques de nature socioéconomique.

essayèrent de se lancer de manière collective capotèrent rapidement car les temps n'étaient guère favorables et leur confiance fut parfois abusée. Ayant souvent tout perdu en peu de temps, la plupart se remirent donc à travailler en tant qu'ouvriers dans leur village, artisans dans les chefs-lieux de district ou employés dans les entreprises et administrations des grandes villes comme Jakarta et Surabaya. Face aux difficultés rencontrées à Java, beaucoup préférèrent tenter la nouvelle aventure de la « transmigration » vers Sumatra. Un certain nombre partit même en groupe pour créer des communautés homogènes d'anciens travailleurs sous contrat, comme dans le cas du village de Totokaton près de Metro, aussi connu pendant très longtemps sous le nom de Blok Kaledonia, où les quelques personnes qui ont été scolarisées en Nouvelle-Calédonie parlent encore français aujourd'hui. Ils vous disent sans hésitation que l'existence qu'ils menèrent à défricher les forêts sumatranaises au début des années cinquante fut bien plus dure que la vie qu'ils avaient laissée sur la terre calédonienne au moment du départ. Réalisant la situation dans laquelle ils se retrouvaient et se sentant doublement victimes de l'histoire, beaucoup des rapatriés semblent d'ailleurs avoir rapidement regretté leur décision, et un petit nombre de ceux qui avaient laissé une partie de la famille sur place ou dont l'ancien employeur était prêt à payer le voyage de retour s'arrangèrent pour revenir au plus vite à Nouméa. Certains, plus persévérants, essaieront vraiment de se réintégrer, mais devant la rapide dégradation de la situation économique et la montée des tensions politiques en Indonésie, ils trouveront aussi en petit nombre le moyen de revenir en Nouvelle-Calédonie au début des années soixante. Toutefois, la plupart n'eurent pas cette chance et restèrent donc en Indonésie où ils s'employèrent une nouvelle fois à améliorer leurs conditions de vie.

Au départ, la situation fut souvent encore plus difficile à supporter pour les enfants déjà scolarisés en Nouvelle-Calédonie qui n'avaient pas eu d'autre choix que de suivre leurs parents. Pourtant, après avoir appris le *bahasa indonesia*, ils réussirent souvent bien mieux qu'eux, surtout quand les conditions de développement du pays s'améliorèrent à partir de la fin des années soixante. Forts de leur connaissance de la langue et de la mentalité françaises, un assez grand nombre d'entre eux avaient déjà réussi à s'employer pour l'entreprise Spies-Batignolles qui avait obtenu le contrat de construction du barrage de Jatiluhur inauguré en 1962. Après 1967, sous l'Ordre nouveau de Suharto, quand les investissements étrangers commencèrent à affluer sur l'Indonésie, ils travailleront pour les entreprises françaises, pour l'ambassade ou les consulats de France, dans les centres culturels français, où ils enseigneront la langue de Molière, ou dans le secteur touristique et hôtelier, en plein boom à partir du milieu des années soixante-dix. À noter que les femmes rencontreront en général un plus grand succès professionnel que les hommes, occupant souvent des postes de secrétaires de direction ou d'enseignantes attitrées. Tout cela était évidemment hors de portée de la majorité des gens plus âgés qui parlaient mal une langue française dont ils n'avaient guère eu besoin pour travailler dans l'agriculture ou les mines. Leur situation resta donc très difficile jusqu'à ce que le problème des pensions soit réglé et qu'ils soient en mesure de toucher leur retraite dans les années quatre-vingt. Grâce à cela, certains vieux sont d'ailleurs devenus aujourd'hui des notables dans leur village ou leur quartier, leur parentèle bénéficiant et abusant parfois de leurs largesses. Pour terminer, notons toutefois que tout cela n'empêchera pas une nouvelle

vague d'immigration de quelques centaines de personnes vers la Nouvelle-Calédonie au moment du boom du nickel des années soixante et soixante-dix et que la communauté locale s'enrichira également de l'arrivée d'un contingent régulier d'épouses que les nombreux vieux célibataires restés sur place feront venir de Java, notamment de la région de Magelang près de Yogyakarta.

Ceux qui sont restés : intégration progressive et sauvegarde identitaire

Après la seconde guerre mondiale, la situation des Javanais qui ont choisi de ne pas retourner en Indonésie va progressivement s'améliorer. Les *niaoulis* deviennent alors une des communautés importantes et parmi les plus appréciées en Nouvelle-Calédonie. En 1946, les contrats de travail sont abolis et tous les travailleurs immigrés d'origine asiatique restés sur place obtiennent la résidence libre. Ils peuvent donc s'employer pour qui ils veulent ou s'établir à leur propre compte. Une bonne partie des Javanais va demeurer en brousse pour travailler dans l'agriculture où ils excellent, devenant métayers pour certains grands propriétaires ou même petits exploitants indépendants et continuant principalement à cultiver le café. Cependant, beaucoup vont aussi gagner les villes, au premier chef Nouméa et sa banlieue, pour grossir les rangs de ceux qui y travaillaient déjà comme employés de maison ou comme ouvriers à l'usine de la SLN de Doniambo. Nombreux sont également ceux qui vont profiter de l'expérience acquise comme chauffeurs et mécaniciens dans l'armée américaine pour investir le secteur des transports et des ateliers de réparation. C'est encore à ce jour un domaine d'activités qui reste largement dans leurs mains. Ainsi une bonne partie du transport du nickel des mines aux ports, le « roulage », est assurée par des petites entreprises familiales javanaises exploitant deux ou trois camions. En revanche, peu attirés par le commerce, les Javanais vont délaisser ce secteur qui sera principalement trusté par les Vietnamiens. Contrairement à ces derniers, fortement imprégnés des valeurs sino-confucéennes qui accordent une importance primordiale à l'éducation, ils ne vont pas non plus pousser tout de suite la scolarité de leurs enfants. En conséquence, ce n'est que plus tard, dans les années quatre-vingt, qu'un certain nombre commencera à rejoindre les rangs des cadres moyens et supérieurs de l'administration, principalement dans l'éducation et la santé, très peu exerçant encore aujourd'hui une profession libérale. Au bout du compte, il apparaît évident que les Javanais de Calédonie ont fortement contribué à l'aménagement et au développement d'un territoire dont les ressources ont été mises en valeur avec avidité par une colonisation qui les a exploités de manière éhontée, comme la plupart des autres immigrés, en même temps qu'elle détruisait les bases de la société autochtone kanake.

L'amélioration progressive de leur statut socioprofessionnel et de leur niveau de vie va dans un premier temps s'accompagner d'une intégration croissante et discrète des Javanais à la société néo-calédonienne puis, plus récemment, d'une quête ouverte et forte pour revendiquer et sauvegarder leur identité culturelle. Ainsi, dans les années soixante, on assistera d'abord à une vague de naturalisations françaises, certains poussant même leur désir d'intégration jusqu'à franciser volontairement leurs noms. La majorité des Javanais de Nouvelle-Calédonie sont bien sûr aujourd'hui français, mais une minorité substantielle a choisi de conserver la

nationalité indonésienne, ce qui justifie d'ailleurs toujours la présence d'un consulat général d'Indonésie établi à Nouméa dès 1951. Jusqu'au début des années quatre-vingt, communauté modeste et travailleuse appréciée de toutes les autres, ils vont effectivement tout faire pour s'intégrer harmonieusement en gommant leurs différences, taisant notamment leurs souffrances passées et occultant leur histoire douloureuse. Le tournant se situera au moment des « événements » violents du milieu des années quatre-vingt qui marqueront la révolte identitaire et la revendication d'indépendance de la communauté kanake. Les Javanais vivant encore en brousse dans les bastions indépendantistes de la côte est comme Thio, Kanala ou Hienghène seront en effet chassés des terres coutumières revendiquées par les Kanaks, dont ils avaient pourtant largement partagé les misères et avec lesquels ils avaient apparemment toujours vécu en bonne intelligence. La plupart perdront tout, étant parfois évacués dans l'urgence sur Nouméa et ses environs. Ils en resteront profondément traumatisés et s'aligneront dès lors en majorité derrière les positions loyalistes du RPCR, contre les objectifs des partis indépendantistes regroupés au sein du FNLS. C'est alors que le mouvement associatif des Javanais va adopter une attitude plus affirmée pour revendiquer l'identité culturelle de la communauté et sa place économique et politique à part entière dans la société néo-calédonienne. S'inspirant de l'exemple donné par les Vietnamiens en 1991 puis les Japonais en 1992, cette nouvelle attitude culminera dans les grandes manifestations organisées en 1996 pour commémorer le centenaire de l'arrivée du premier contingent de Javanais sur le territoire.

Sociologie succincte des Néo-Calédoniens d'origine javanaise ⁶

Lieu de résidence, niveaux d'éducation et activités socioprofessionnelles

Le dernier recensement de population effectué en Nouvelle-Calédonie date d'avril 1996. Bien que cela puisse être fort critiquable par ailleurs, il présente encore l'avantage pour les chercheurs intéressés à l'analyse des problèmes communautaires du territoire d'avoir été largement réalisé sur une base ethnoculturelle. C'est ainsi qu'une bonne partie des données récoltées est présentée dans des tableaux où l'on différencie les répondants selon les dix catégories suivantes : européenne, indonésienne, mélanésienne, ni-vanuataise, tahitienne, vietnamienne, walisienne ou futunienne, autre asiatique, autre et non déclarée. Sur une population totale recensée de 196 836 personnes, 86 788 (44,1 %) se sont déclarées Mélanésiennes, 67 151 (34,1 %) Européennes, les 42 897 (21,8 %) restantes regroupant toutes celles qui se réclamaient d'une autre origine ethnique. Parmi ces dernières, les Wallisiens et Futuniens sont de loin les plus nombreux avec 17 763 (plus de 9 %), suivis des Tahitiens avec 5 171 (2,6 %) qui sont presque à égalité avec le nombre des Indonésiens s'élevant à 5 003 (2,5 %) et, nettement plus loin derrière

6 Cette seconde partie étant basée sur le travail de recherche en cours, on se contentera donc à ce stade de fournir des observations et réflexions préliminaires plus ou moins développées selon les aspects traités. La structuration proposée est cependant celle qui est envisagée pour l'ouvrage qui résultera finalement de cette recherche collective.

les Vietnamiens avec 2822 (1,4 %) et les Vanuatais avec 2244 (1,1 %). Seules 856 personnes (0,4 %) déclarent une autre origine asiatique, essentiellement japonaise ou chinoise, alors que 6829 (3,5 %) se rangent dans la catégorie fourre-tout regroupant toutes les autres et que 2209 personnes (1,1 %) ont refusé de donner une quelconque appartenance, vraisemblablement en raison d'une mixité ethnique largement répandue dans le *melting-pot* néo-calédonien⁷.

Bref, les Néo-Calédoniens se reconnaissant officiellement d'origine indonésienne, à quelques exceptions près tous de descendance javanaise⁸, constituent donc par le nombre la cinquième communauté du territoire, presque à égalité avec les Tahitiens. Sur ces 5003 personnes, 4291 (85,8 %) sont nées en Nouvelle-Calédonie et 712 (14,2 %) en dehors, dont 662 en Indonésie d'où elles sont pour la majorité arrivées plus récemment pour s'employer à la SLN dans les années soixante-dix ou pour venir épouser un célibataire javanais jusqu'à la date du recensement. Par ailleurs, sur ces mêmes 5003 personnes, 4351 (87 %) habitent dans la Province Sud dominée par le RPCR, dont 2270 (45,3 %) à Nouméa même et 1868 (37,3 %) dans les trois communes périurbaines de la capitale (Mont-Dore, Dumbéa et Païta), seules 6 résidant dans la province des îles Loyauté et 646 (13 %) dans la province Nord, toutes deux dominées par les indépendantistes du FNLS. En d'autres termes, on peut dire que la population néo-calédonienne d'origine indonésienne est dans son immense majorité devenue urbaine puisque le grand Nouméa accueille 82,6 % de toutes les personnes recensées. Cela est d'autant plus intéressant à souligner que 1454 personnes, soit tout de même plus de 29 % de ce total, sont nées dans la province Nord, dont 423 à Koné, 344 à Hienghène et respectivement plus d'une centaine à Voh, Koumac, Ponérihouen et Touho, où elles ont *a priori* pour la plupart résidé et travaillé jusqu'aux « événements » des années quatre-vingt. En 1996, il ne restait plus que 276 Calédoniens d'origine indonésienne à Koné, 38 à Koumac, 18 à Ponérihouen et, apparemment, aucun à Hienghène⁹. Pour des raisons essentiellement politiques, il y a donc bien eu un exode rural important et récent des membres de cette communauté vers la principale agglomération urbaine du pays.

En 1996, les 5003 Néo-Calédoniens d'origine indonésienne se répartissaient en 2475 hommes et 2528 femmes, un déficit masculin relativement faible et commun à pratiquement toute pyramide sexuelle. Toutefois, ce déficit était beaucoup plus marqué pour la classe d'âge des plus de 75 ans puisqu'on y trouvait seulement 94 femmes pour 195 hommes. Cela résulte du fait que la plupart des travailleurs

7 En fait, ce métissage est probablement aussi la cause d'une forte sous-estimation du nombre de Néo-Calédoniens ayant une origine indonésienne car beaucoup parmi eux, notamment les nombreuses Javanaises ayant épousé des Européens, ont été classés ainsi que leurs enfants dans cette catégorie en raison de leur nom de famille français. Certains estiment que les Néo-Calédoniens ayant une origine indonésienne partielle pourraient être deux fois plus nombreux que le chiffre officiel sorti du recensement.

8 Il y a en effet, au sein de la communauté des Néo-Calédoniens d'origine indonésienne fixée anciennement sur le territoire, une petite minorité de personnes qui se disent Sundanais, le groupe ethnico-linguistique différent des Javanais qui peuple la majeure partie de Java ouest. Par ailleurs, on compte aussi, parmi les Indonésiens arrivés plus tardivement, quelques Balinais et au moins un Batak (Sumatra nord).

9 Nous disons apparemment car, lors de nos enquêtes de septembre 2001, nous avons trouvé encore quatre familles ayant une origine javanaise à Hienghène, dont la plus nombreuse comptait dans ses rangs la doyenne d'âge de la communauté qui approchait alors de ses 100 ans. Cette erreur de recensement relève sûrement en bonne partie du type de problème évoqué à la note précédente.

contractuels venus avant la seconde guerre mondiale étaient surtout des hommes, le manque de femmes dans la communauté ayant d'ailleurs fait que beaucoup d'entre eux sont restés célibataires. On comptait d'ailleurs 149 hommes vivant seuls sur le territoire, la vaste majorité ne s'étant jamais mariés, contre 94 femmes dans cette situation, la plupart veuves. À noter aussi que les Indonésiens de moins de 20 ans représentent à peine 25 % du total, contre plus de 30 % pour les Européens, près de 35 % pour les Tahitiens, plus de 43 % pour les Wallisiens et de 47 % pour les Mélanésiens, seuls les Vietnamiens étant en dessous de ce chiffre avec un peu plus de 21 %. *A priori*, et bien qu'il s'agisse de vérifier la chose en comparant ces chiffres avec ceux du précédent recensement, cela reflète une natalité assez basse et plutôt propre aux classes moyennes urbanisées inscrites dans un mode de vie et de consommation moderne qu'aux familles plus modestes vivant dans un cadre rural traditionnel ou en tribu. D'ailleurs, sur 924 couples d'origine indonésienne recensés, pas loin de 25 % étaient sans enfant, presque 29 % en avaient un seul, plus de 27 % deux et seulement quelque 19 % trois et plus.

Pour ce qui est des niveaux d'éducation, sur les 4148 Néo-Calédoniens d'origine indonésienne de plus de 14 ans, 28,6 % n'ont aucun diplôme, 11,6 % ont atteint le certificat d'études primaire et 9,8 % le brevet élémentaire du secondaire inférieur, 20,7 % ont obtenu le certificat d'aptitude professionnelle et seulement 9,2 % le baccalauréat, répartis à peu près également entre les filières générale et professionnelle et technique. Sur ces 382 membres de la communauté ayant terminé une éducation secondaire mais n'ayant pas été plus loin, à noter que l'on compte presque deux tiers de femmes, 240 exactement, contre 142 hommes. Si l'on passe à l'éducation supérieure, le bilan est bien sûr encore plus modeste puisque seules 82 personnes ont achevé le premier cycle universitaire et 43 le second, soit respectivement près de 2 % et un peu plus de 1 % du total, dans les deux cas pratiquement à parité entre hommes et femmes. En relevant les mêmes chiffres pour le groupe ethnique avec lequel la comparaison est la plus pertinente, tant sur le plan historique que sous l'angle géoculturel, il est intéressant de constater que les Néo-Calédoniens d'origine vietnamienne obtiennent dans ce domaine des résultats nettement meilleurs puisque presque 6 % des membres de plus de 14 ans de cette communauté ont achevé le premier cycle universitaire et 5,3 % le second, en plus des 15,3 % qui ont obtenu leur baccalauréat¹⁰. Bref, ces données confirment ce qui a déjà été mentionné précédemment sur la préférence traditionnelle relativement peu marquée jusqu'à tout récemment de la communauté indonésienne pour l'éducation poussée de ses enfants qui s'orientent plutôt vers les filières techniques professionnelles et s'engagent assez tôt dans la vie active, gage d'indépendance financière.

On en trouve évidemment le reflet dans l'éventail des occupations socio-professionnelles des membres de la communauté. En effet, sur une population active et occupée de 14 ans et plus qui s'élevait à 2351 personnes lors du recensement, hormis les douze rescapés (0,5 %) qui déclaraient toujours être exploitants agricoles ou assimilés, nettement plus des trois quarts (1 825) travaillaient comme

10 Il faut rappeler à cet égard que les Vietnamiens de Nouvelle-Calédonie ont largement investi le secteur du commerce où ils ont acquis en moyenne une beaucoup plus grande prospérité que les Javanais.

simples employés de la fonction publique et des entreprises privées (presque 45 %) ou comme ouvriers dans l'industrie ou le secteur artisanal (juste 33 %). Dans cette dernière catégorie, on comptait d'ailleurs une forte proportion de mécaniciens et de chauffeurs, confirmant la spécialisation des Indonésiens dans le domaine des transports et de l'entretien mécanique. En revanche, seuls 10,7 % étaient employés dans les professions dites intermédiaires (instituteurs, infirmiers, techniciens, contre-maîtres, etc.), 9,5 % comme artisans ou commerçants indépendants et un tout petit 1,6 % comme cadres supérieurs (professions libérales, professeurs, ingénieurs, etc.). Une nouvelle fois, la comparaison avec les Vietnamiens est édifiante puisque le pourcentage des membres de la communauté faisant partie de cette dernière catégorie s'élevait à près de 5 %. En 1996, il n'y avait ainsi sur le territoire qu'un seul Indonésien exerçant une profession libérale contre dix Vietnamiens. Compte tenu de leur itinéraire historique, de leurs talents naturels, de leurs préférences professionnelles et de leur investissement relativement faible dans l'éducation supérieure, les Indonésiens sont demeurés en grande majorité jusqu'à tout récemment dans des positions relativement subalternes, même si les choses commencent dorénavant à changer. Ils se sont également concentrés progressivement dans le secteur tertiaire où près de 75 % d'entre eux étaient occupés, contre 15 % dans l'industrie, moins de 9 % dans la construction et à peine 2 % dans l'agriculture.

Profil sociologique et mode d'organisation de la communauté

Sur la base des données fournies par le recensement de 1996, on voit bien apparaître le profil sociologique moyen des familles néo-calédoniennes d'origine indonésienne. Il s'agit habituellement d'un couple vivant dans le grand Nouméa avec un ou deux enfants et travaillant comme employés de bureau ou ouvriers qualifiés. Plus de 60 % sont propriétaires de leur logement et pratiquement tous jouissent des facilités de la vie moderne, avec un accès direct à l'eau et à l'électricité ainsi que des sanitaires à domicile. La plupart appartiennent donc à une classe moyenne urbaine au niveau de vie matériel relativement aisé. Bien que quelques familles continuent à vivre sur le mode traditionnel regroupant trois ou quatre générations sous le même toit, la vaste majorité consiste en familles nucléaires restreintes aux parents et aux enfants. Par ailleurs, alors que les mariages avec des ressortissants d'autres communautés, surtout des Européens, aient tendance à devenir plus fréquents, l'impression est que les Javanais préfèrent en général toujours continuer à convoler entre eux. La dimension religieuse y est sûrement pour quelque chose puisque la vaste majorité des Indonésiens de Nouvelle-Calédonie sont musulmans, même s'ils ne pratiquent en général pas leur foi de manière très rigoureuse et qu'elle reste souvent teintée, surtout chez les plus vieux, des croyances et pratiques mystiques propres aux *abangan* du Kejawen, le cœur historique et culturel de Java central, dont ils sont largement originaires¹¹. Mais la vie associative y a certainement aussi son

11 Depuis les travaux précurseurs de Clifford Geertz [1960], on distingue traditionnellement à Java deux courants dans l'islam, celui des *Santri*, qui pratiquent leur religion musulmane de manière rigoureuse selon les préceptes du Coran, et celui des *Abangan*, chez qui cette dernière est teintée de croyances et pratiques mystiques préislamiques.

rôle. En effet, bien que l'individualisme de la société moderne soit de plus en plus répandu, la communauté est encore organisée en de très nombreuses associations regroupant les gens selon divers critères d'appartenance, résidentiels, confessionnels, générationnels, culturels, politiques ou répondant à des intérêts catégoriels variés. *A priori*, l'organisation faîtière est l'AINC (Association des Indonésiens de Nouvelle-Calédonie), fondée en 1984 et basée à Nouméa, mais après un bel essor qui a culminé dans les manifestations du Centenaire en 1996, elle semble éprouver du mal à répondre aux intérêts multiples et changeants des membres de la communauté éparpillés sur tout le territoire. C'est ainsi que l'on trouve aussi des associations indonésiennes locales dans les centres de brousse, à Païta, La Foa, Bourail, Koné ou Poindimié et d'autres regroupant les musulmans ou les chrétiens de la communauté, s'occupant du problème des rituels d'enterrements pour les vieux sans famille ou du paiement des retraites aux travailleurs rentrés en Indonésie. Il y a aussi des associations s'occupant des jeunes sportifs, des activités de danse et de musique ou de la sauvegarde de la mémoire des anciens, sans compter les nombreux clubs d'épargne traditionnels connus sous le nom de *arisan*. On trouve enfin une section des *Niaoulis* du RPCR. Malgré le fait que chacune de ces associations ait sa vie et ses intérêts propres, elles se rencontrent de temps à autre, pour commémorer l'arrivée du premier contingent de Javanais en Nouvelle-Calédonie, la fête nationale indonésienne ou réunir les anciens pour leur rendre hommage et les jeunes ont l'occasion de s'y rencontrer et de se fréquenter. Cette vie associative n'est toutefois pas exempte de tensions et de conflits où les ambitions personnelles prennent parfois le pas sur l'intérêt collectif. De prime abord, le problème central se situe surtout au niveau d'un clivage entre les associations situées à Nouméa, où l'individualisme progresse à grands pas, et celles qui sont en brousse et restent plus fidèles aux principes d'une certaine solidarité communautaire¹².

La dimension culturelle et linguistique : de la résilience à l'acculturation

L'un des aspects majeurs de cette recherche porte sur l'étude de l'itinéraire singulier des Javanais de Nouvelle-Calédonie de leur capacité de résilience long-temps basée sur une forte identité culturelle à une lente intégration se teintant d'une acculturation croissante. Minorité exploitée et parfois méprisée du temps de la colonisation, ils ont longtemps serré les rangs et les dents pour survivre face à l'adversité. Coupés de leurs racines, ils se sont organisés pour sauvegarder leurs us et coutumes, ayant parfois recours à des stratagèmes des plus imaginatifs pour y parvenir. Par ailleurs, plutôt que de se révolter comme les Vietnamiens, ils ont choisi « l'arme des faibles¹³ », se soumettant en apparence et s'activant en coulisse pour améliorer progressivement leur sort. Quand l'Indonésie a acquis son indépendance, la majorité a toutefois voté avec ses pieds et est rentrée au pays

12 La recherche en cours s'efforcera bien sûr de clarifier les choses à cet égard, mais le mémoire de DEA que doit achever Fidayanti Mulyono-Larue à l'Inalco de Paris devrait aussi permettre d'apporter un meilleur éclairage sur les divers aspects de cette vie associative.

13 Expression empruntée au superbe essai de James Scott [1985], *Weapons of the Weak, Everyday Forms of Peasant Resistance*, New Haven, Yale University Press, 389 p.

d'origine. Après la guerre, ceux qui ont choisi de rester ont aussi décidé de ne pas ressasser les mauvais souvenirs du passé afin de s'intégrer plus rapidement dans leur nouveau pays et surtout de permettre à leurs enfants d'y devenir des citoyens à part entière. Discrets et entêtés, ils ont ainsi largement fait l'impasse sur leur histoire jusqu'à tout récemment. Cette stratégie a payé ainsi que cela a déjà été évoqué plus haut. Ils ont amélioré petit à petit leurs conditions d'emploi et de vie, puis opté dès qu'ils l'ont pu à partir des années soixante pour la naturalisation française. Il apparaît ainsi que près de 85 % des Néo-Calédoniens d'origine indonésienne avaient déjà la nationalité française de naissance en 1996, alors que 6,4 % l'avaient acquise. Toutefois, les 8,5 % restants, soit 424 personnes, étaient encore de nationalité indonésienne¹⁴. Cela dit, si le fait d'occulter leur histoire douloureuse leur a vraisemblablement permis de mieux s'intégrer dans la société coloniale néo-calédonienne traditionnelle des années soixante et soixante-dix, ce choix est devenu problématique à partir des années quatre-vingt, quand la révolte identitaire des Kanaks a éclaté et que les Javanais se sont largement vus assimilés aux intérêts des Caldoches. Depuis les accords de Matignon de 1988 et les perspectives ouvertes pour l'avenir, beaucoup ont commencé à réaliser que leur place dans cette société multiculturelle dépendait largement de leur capacité à parler plus fort et à défendre leurs intérêts face aux autres communautés. En d'autres termes, une meilleure intégration dans la Nouvelle-Calédonie de demain passait désormais par une revendication plus affirmée de leur identité. Dans ce nouveau contexte, le silence sur l'histoire devenait un obstacle car le meilleur moyen d'être reconnu des autres est bien de se connaître en premier lieu soi-même.

Il n'est toutefois jamais aisé d'être écartelé entre l'exigence de s'intégrer et la nécessité d'affirmer son identité. C'est ainsi qu'au niveau de la langue, par exemple, les choses sont quelque peu compliquées. Les vieux qui sont venus sous contrat avant guerre ont continué à parler le javanais populaire (*ngoko*) de leurs origines et ce dernier a évolué localement au point qu'ils ont parfois du mal à se faire comprendre quand ils visitent Java [Roosnan, 1971]. Par ailleurs, ils ne parlent évidemment pas le javanais raffiné (*kromo*) et cela leur pose parfois problème dans leurs rapports avec les diplomates du consulat général à Nouméa, ce d'autant qu'ils n'ont pour la plupart pas appris le *bahasa indonesia*. Enfin, ils n'ont souvent pas appris à parler correctement le français et le langage qu'ils ont acquis sur le tas, dans les champs et les chantiers, n'est pas toujours facile à comprendre pour les autres Néo-Calédoniens. Ainsi, en 1996, parmi la population de 14 ans et plus, près d'une centaine de personnes n'avaient toujours aucune connaissance du français, les deux tiers étant âgés de plus de 60 ans. En revanche, tous les *niaoulis* ayant bénéficié d'une scolarisation, même succincte, parlent bien français. Le problème est que la majorité d'entre eux ne parlent plus et comprennent même de moins en moins le javanais de leurs parents et grands-parents. La communication entre les

14 À noter que ce sont plus de 20 % des Néo-Calédoniens d'origine vietnamienne qui ont conservé leur nationalité d'origine. Contrairement aux Indonésiens, ils ne bénéficient cependant pas de la présence d'un consulat général à Nouméa.

génération en est rendue plus difficile : les vieux parlent seulement le javanais et mal le français alors que les jeunes ne parlent que la langue de Molière et ne comprennent plus celle de leurs ancêtres, seule une catégorie intermédiaire de quadras et de quinquagénaires élevés de manière traditionnelle mais scolarisés dans le système d'éducation nationale étant toujours à même d'assurer le pont entre les deux. Ce même clivage se retrouve au niveau culturel. En règle générale et malgré de nombreuses exceptions encourageantes, la plupart des adolescents d'origine javanaise sont en effet peu préoccupés ni même vraiment intéressés par leurs origines et n'aspirent qu'à se fondre dans le *melting-pot* multiculturel néo-calédonien. Au contraire, leurs grands-parents et nombre de leurs parents, tout en se sentant citoyens français néo-calédoniens à part entière, continuent à être très attachés à la culture javanaise et tentent de faire ce qui est possible pour la sauvegarder. En dépit du fait qu'elle ait jusqu'à présent tant bien que mal réussi à le faire en s'adaptant aux conditions locales, tant sur le plan religieux et linguistique que culinaire ou artistique, la communauté javanaise de Nouvelle-Calédonie est donc actuellement confrontée à un réel dilemme.

La lente prise de responsabilité dans la vie politique locale

Autant les Javanais de Nouvelle-Calédonie restés sur place après la guerre ont petit à petit réussi à améliorer leurs conditions de vie socioéconomique, autant ils se sont jusqu'à tout récemment peu impliqués dans la vie politique du territoire. Dans un premier temps, cela s'expliquait par le fait que le système politique, entièrement dominé par les Caldoches, ne laissant guère de place aux autres communautés, les Javanais partageaient encore largement une mentalité d'immigrés et la nécessaire discrétion qui l'accompagne et ils n'avaient pas encore la nationalité française. Toutefois, à partir des années soixante et soixante-dix, quand les autres communautés ont commencé à revendiquer leur place sur l'échiquier politique calédonien, ils ont continué à briller par leur absentéisme. Il est vrai que le fait de pratiquer le « pour vivre heureux, vivons cachés » est un trait caractéristique de la « mentalité javanaise » qui croit aussi fermement aux vertus du « lentement mais sûrement ». Alors que la vie associative se développait fortement au sein de la communauté dans les années soixante-dix et quatre-vingt, sa participation à la *res publica* restait inexistante. Peut-être que cette abstention durable procédait de la volonté de ne pas prendre parti dans le conflit de plus en plus dur qui opposait les Kanaks aux Caldoches. En effet, les Javanais, s'ils pouvaient certainement entretenir de la rancœur envers les seconds, dont ils avaient longtemps subi l'exploitation et la violence, n'avaient *a priori* rien à reprocher aux premiers, avec lesquels ils s'étaient toujours relativement bien entendus, notamment dans les grandes vallées de la côte orientale où ils vivaient en symbiose avec les tribus mélanésiennes. Certes, leur lente ascension sociale et leur urbanisation croissante les ont rapprochés des Caldoches, mais c'est surtout le fait qu'ils aient été rejetés par les Kanaks dans le camp du colonialisme et de l'occupant lors des événements de 1984-1985 qui semble avoir été déterminant dans leur prise de position et de conscience politique. À dater de là, ils vont commencer à timidement briguer et occuper des places de conseillers dans les municipalités dominées par le RPCR

auquel ils adhèrent en majorité¹⁵. Tout cela a certainement joué aussi un rôle dans la mobilisation de la communauté pour commémorer avec éclat le centenaire de son arrivée sur le territoire. Il fallait faire en la matière aussi bien sinon mieux que les Vietnamiens, arrivés une poignée d'années plus tôt, qui les avaient également précédés en politique. De fait, cette commémoration de 1996, magnifiquement organisée, eut un très grand retentissement et marqua certainement un tournant dans la vie publique de la communauté. Depuis lors, malgré le fait qu'il ait été difficile de maintenir une telle dynamique, les Javanais montrent une tendance à vouloir mieux affirmer leur place sur l'échiquier politique. C'est ainsi que, pour la première fois, une Javanaise a récemment été élue et réélue comme représentante du RPCR à l'assemblée de la province Sud où elle s'est vu confier des responsabilités exécutives.

Les relations intergénérationnelles et les problèmes de cohésion interne

Comme cela a déjà été évoqué plus haut, sous des dehors de cohésion et de solidarité, la vie de la communauté javanaise de Nouvelle-Calédonie n'est pas exempte de problèmes ni de conflits internes. Outre les différences de perception et les difficultés de communication entre les générations, on trouve aussi un clivage très net dans les sensibilités et les attitudes entre la majorité urbanisée et la minorité résidant en brousse ainsi que des divergences de points de vue politiques ou religieux. Vu l'engagement assez unanime de la communauté derrière le RPCR, les premiers relèvent surtout des conflits internes entre les chefs des différentes factions et tendances clientélistes du mouvement auxquels se sont ralliés les gens. En revanche, le mouvement missionnaire islamique du *dakwah*, qui tente notamment de réislamiser de manière orthodoxe les Javanais dont les pratiques religieuses sont plus proches du syncrétisme religieux des *abangan*, sème pas mal de troubles au sein de la communauté. Par ailleurs, en y regardant de plus près, on peut également mettre en évidence que la quête d'harmonie qui est propre à l'idéal culturel javanais n'a pas toujours été réalisée au sein de la communauté. Dans le passé, des conflits très durs semblent avoir opposé les hommes pour la conquête de compagnes en nombre particulièrement restreint. Malgré leur attitude en général très pacifique, certains Javanais n'ont pas évité non plus la délinquance et la violence, les amenant parfois à un *amok* meurtrier, sept d'entre eux ayant même fini sur l'échafaud au cours de l'histoire. Aujourd'hui, les problèmes majeurs relèvent plutôt de l'individualisme croissant qui lézarde la solidarité communautaire de façade, des petites jalousies réciproques propres à toute communauté et, parfois, des conflits de personnes liés aux ambitions de certains de ses membres ou à la perception faussée de leurs actions et comportements. Globalement, il est certain que la cohésion interne du groupe a tendance à s'éroder au gré des mariages mixtes plus nombreux et de la perte croissante d'identité des jeunes.

15 On trouve toutefois aussi quelques conseillers municipaux FNLKS d'origine javanaise dans certaines communes de la province Nord dominée par les indépendantistes, notamment à Hienghène.

La perception externe des autres communautés néo-calédoniennes

Ainsi que cela a été mentionné précédemment, les Javanais jouissent d'une réputation sans égale auprès des autres communautés ethnoculturelles du territoire (Kanak, Caldoches, Z'oreilles métropolitains, Wallisiens, Tahitiens, Vanuatais, Vietnamiens, Japonais, etc.). Toutes, et notamment celles qui s'opposent violemment comme les Caldoches et les Kanaks, tombent d'accord pour dire que les Javanais sont les meilleurs des Néo-Calédoniens. Travailleurs, discrets, calmes et peu vindicatifs, ils sont unanimement appréciés, du chauffeur de taxi caldoche rencontré à l'occasion, qui ne fait pas mystère de son racisme à l'égard des Mélanésiens, au militant kanak indépendantiste, qui évoque dans la conversation le jour où l'on se débarrassera de tous les Blancs. Cette image est néanmoins à double tranchant car elle les a également confinés dans le rôle marginal, effacé et soumis qui a longtemps été le leur. D'un autre côté, bien que regrettant leur propension à la division, les Javanais ont aussi parfaitement conscience de leur valeur et de leurs mérites, la réserve observée pouvant parfois recouvrir une certaine fausse modestie. Ils ont en tous les cas une opinion assez claire des autres communautés. Pour ce qui est des Caldoches, ils les considèrent souvent comme peu raffinés et, malgré les nombreux mariages mixtes contractés avec eux et le fait que « l'eau a coulé sous les ponts », beaucoup se souviennent toujours, sans véritable rancune mais avec une réelle acuité, du racisme des paroles exprimées et des mauvais traitements reçus. En ce qui concerne les Kanaks, ils estiment en général que ce sont des enfants gâtés, obtenant aujourd'hui sans beaucoup se fatiguer les avantages qu'ils ont dû pour leur part conquérir à travers un labeur acharné, et trouvent que le système de discrimination positive mis en place pour faciliter leur développement n'est à cet égard pas vraiment des plus équitables. Enfin, ils entretiennent une certaine admiration envers les Vietnamiens, plus prospères et mieux organisés qu'eux, apprécient les Tahitiens pour savoir allier l'ardeur à la tâche au sens de la « bringue », et sont comme tout le monde un peu condescendants vis-à-vis des Wallisiens, qui constituent le gros d'un prolétariat non qualifié dont la tendance à consommer trop d'alcool entretient la violence. En revanche, comme tous les Néo-Calédoniens natifs du territoire, ils regardent avec beaucoup de méfiance les Z'oreilles venus de métropole pour prendre les meilleures places disponibles et donner avec arrogance des leçons aux gens nés dans le pays.

Les liens avec le pays d'origine

En dehors des trois années qu'a durées l'occupation japonaise de Java de 1942 à 1945, les liens de la communauté javanaise de Nouvelle-Calédonie avec l'Indonésie n'ont jamais été interrompus, malgré la distance et les difficultés. Entre 1947 et 1949, en pleine guerre d'indépendance, les Javanais du Caillou se sont même organisés pour faire parvenir des cotisations financières substantielles au gouvernement nationaliste en lutte contre les Hollandais. À partir de 1951, les relations avec le pays d'origine se sont renforcées grâce à l'ouverture du consulat général d'Indonésie à Nouméa. Depuis lors, ce dernier continue à veiller aux intérêts de ses nationaux, malgré leur nombre décroissant, et à assurer une certaine animation culturelle et religieuse au bénéfice de toute la communauté d'origine indonésienne du

territoire. Les associations ont elles aussi largement contribué à maintenir ces liens, notamment l'ATRI, créée en 1970 pour veiller à ce que les anciens travailleurs javanais rentrés au pays touchent leur retraite. Depuis lors, les postes consulaires français à Java veillent à ce qu'ils bénéficient de leurs droits jusqu'à ce qu'ils décèdent. Ces liens sont aussi un peu le fait de l'Association des anciens de Nouvelle-Calédonie (IKBKB), créée à Jakarta en 1988, mais surtout depuis quelques années des Néo-Calédoniens d'origine javanaise qui ont les moyens de se rendre plus ou moins régulièrement en Indonésie où ils ont conservé ou rétabli des relations avec leurs familles à Java et Sumatra. Cela donne évidemment lieu à des transferts financiers et même à des investissements. Plusieurs d'entre eux ont ainsi acquis une résidence secondaire au pays d'origine. On ressent toutefois une certaine gêne chez nombre de *niaoulis* à être considérés par leur parentèle indonésienne comme des « tontons d'Amérique », forcément contraints à prodiguer leur générosité, ainsi qu'un malaise chez les plus jeunes quand ils découvrent les conditions de vie beaucoup plus modestes de leurs cousins et la grande pauvreté de Java.

*

Il est évidemment difficile de conclure un article dont la seconde partie n'est que l'esquisse d'un projet de recherche en cours. Soulignons toutefois que la problématique de ce dernier revêt une dimension sociopsychologique assez fondamentale apparue en filigrane au fil de ces pages. En effet, comme on l'a vu, la communauté javanaise de Nouvelle-Calédonie est sans conteste la plus unanimement appréciée par toutes les autres qui coexistent tant bien que mal dans le *melting-pot* multiculturel du territoire. Partout, ce ne sont que louanges à son égard pour son ardeur au travail, sa discrétion et sa gentillesse. Cette image flatteuse parfaitement fondée est aussi à double tranchant car elle résulte largement de la capacité infinie qu'ont eue les Javanais à supporter les pires avanies de la part des colons sans jamais se plaindre et encore moins se révolter, comme le firent par exemple les immigrés vietnamiens dès les années trente. Et c'est précisément cette volonté de passer inaperçue et de ne pas faire de vagues qui explique pourquoi cette communauté a jusqu'à tout récemment plutôt préféré occulter son histoire. Il est vrai que cette dernière fut particulièrement tragique et se résume au fait peu banal d'avoir été, en un siècle, successivement victime de part et d'autre de la chaîne migratoire des deux systèmes de colonisation hollandais et français qui l'ont exploitée de manière éhontée pour mettre en œuvre des stratégies de développement basées sur l'extraction sauvage des ressources naturelles et l'utilisation peu scrupuleuse d'une main-d'œuvre bon marché. Ce modèle de développement éminemment insoutenable était d'ailleurs voué à l'échec et s'est soldé par la révolte des nationalistes indonésiens de 1919 à 1949 et la crise profonde de la société néo-calédonienne vers le milieu des années quatre-vingt. Mais cette amnésie volontaire des Javanais procédait apparemment d'un désir louable des anciens de ne pas remuer les mauvaises choses du passé afin de faciliter le processus d'intégration des générations plus jeunes.

Or, les choses se présentent différemment aujourd'hui. D'une part, la communauté javanaise n'a plus la cohésion qui a pu être la sienne jadis, quand l'adversité

impliquait de se serrer les coudes. Les anciens, qui ont la mémoire du passé, disparaissent les uns après les autres et la majorité des jeunes, dont l'identité culturelle s'est largement diluée dans la société multiculturelle néo-calédonienne et qui ne parlent en général plus le javanais, ne semblent pour l'instant plus guère intéressés par leurs racines, sauf exception. D'autre part, la communauté néo-calédonienne d'origine indonésienne est arrivée au point où son intégration économique et sociale réussie l'amène à jouer depuis peu un rôle politique sur la scène locale d'un territoire traumatisé par les violences du milieu des années quatre-vingt et dont l'avenir est incertain. Pour occuper toute la place qui lui revient dans la Nouvelle-Calédonie de demain, elle doit réaffirmer clairement son identité comme une des communautés spécifiques qui en ont fait et devraient continuer à en faire la richesse. Cela passe par le fait qu'elle se réapproprie son histoire, avec ses instants de bonheur mais aussi ses longues phases douloureuses, la restitue à ses jeunes et la fasse connaître aux autres communautés néo-calédoniennes. En d'autres termes, il est temps qu'elle affiche la volonté immodeste et contraire à ses valeurs de vouloir se connaître elle-même pour mieux se faire reconnaître des autres. Connaissance de soi et reconnaissance des autres vont en effet de pair et sont un gage de meilleure entente et de paix dans une société multiculturelle de ce type. Le projet de recherche en cours arrive peut-être au bon moment pour l'y aider. En éclairant le passé, sa réalisation devrait permettre de rendre hommage au sacrifice des anciens et de mieux préparer les jeunes, qui tôt ou tard seront confrontés à la question de leur identité, à faire face à leurs devoirs et responsabilités dans la Nouvelle-Calédonie du XXI^e siècle.

ANNEXE
LES JAVANAIS DE NOUVELLE-CALÉDONIE, BILAN SYNTHÉTIQUE DES ARRIVÉES
ET DES DÉPARTS DE 1896 À 1955

Périodisation des arrivées	Personnes et bateaux		Arrivées			
	Hommes		Nombre de personnes Femmes	Enfants	Total	Nombre de bateaux
1896-1929					11 272	58
- 1896-1909					1 265	5
- 1911-1919					2 283	37
- 1922-1929	5 485		2 103	136	7 724	16
1933-1939	5 756		1 953	35	7 744	28
1949	329		121	44	494	1
Total					19 510	87

Périodisation des départs	Personnes et bateaux		Départs		
	Hommes	Femmes	Enfants	Total	Nombre de bateaux
1902-1919				1 507	113
- 1902				76	1
- 1907-1919				1 431	112
1921-1941				6 297	33
1948-1955	3 474	1 308	1 876	6 658	6
1902-1955				14 462	152

BIBLIOGRAPHIE

- ADI C. [1998], *Les Travailleurs javanais sous contrat en Nouvelle-Calédonie de 1896 à 1955*, Besançon, université de Franche-Comté, mémoire de maîtrise en histoire, 196 p.
- ANGLEVIEL F. (éd.) [1997], *L'Histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Île de lumière, coll. 101 mots pour comprendre, publications du groupe de recherche en histoire océanienne contemporaine, 225 p.
- BOOMGAARD P. [1989], *Children of the Colonial State, Population, Growth and Economic Development in Java, 1795-1880*, Amsterdam, Free University Press, 247 p.
- BOSSCHART G. [1975], « Les Javanais de Nouvelle-Calédonie en 1920 », *Bulletin de la Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie*, 24: 41-54.
- BOYER S., ARMAND-DEVAMBEZ V. [1994], *La Main-d'œuvre immigrée asiatique sous contrat en Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Service territorial des archives de Nouvelle-Calédonie, coll. Documents et Commentaires, 17 p.
- BROU B. [1980], « Peuplement et population de la Nouvelle-Calédonie: la société moderne », Nouméa, *Publications de la Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie*, 23, 111 p.
- CORMIER M. [1993], « La colonisation pénale », Nouméa, CTRDP, *Points d'histoire*, 8, 79 p.
- DE DECKKER P. (éd.) [1994], *Le Peuplement du Pacifique et de la Nouvelle-Calédonie au XIX^e siècle. Condamnés, colons, convicts, coolies, chàn dang*, Paris, L'Harmattan, 431 p.
- DE WALL MALEFIJT A. [1963], *The Javanese of Surinam, Segment of a Plural Society*, Assen, Van Gorcum & Comp. N.V., 206 p.
- DEWEY A. [1964], « The Noumea Javanese: a Urban Community in the South Pacific », *South Pacific Bulletin*, October: 18-26.
- GEERTZ C. [1960], *The Religion of Java*, Chicago and London, University of Chicago Press, 395 p.
- INSTITUT TERRITORIAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES [1997], *Recensement de la population de la Nouvelle-Calédonie 1996*, Nouméa, ITSEE, 240 p.
- KOBAYASHI T. [1992], « Les Japonais en Nouvelle-Calédonie », Nouméa, *Publications de la Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie*, 48, 174 p.
- KOENTJARANINGRAT [1985], *Javanese Culture*, Singapore, Oxford University Press, 550 p.
- MAURER J.-L. [1991], « Croissance de la population et production vivrière à Java », in F. Gendreau, C. Meillassoux, B. Schlemmer, M. Verlet, *Les Spectres de Malthus*, Paris, Orstom: 349-372.
- MERLE I. [1995], *Expériences coloniales: la Nouvelle-Calédonie 1853-1920*, Paris, Belin, 478 p.
- MULJONO-LARUE F. [1995], « L'immigration javanaise en Nouvelle-Calédonie de 1986 à 1950 », Nouméa, CTRDP-AINC, *Points d'histoire*, 10, mémoire de DEA de l'Inalco-Paris, 118 p.
- MORET J. [1974], « Les Asiatiques en Nouvelle-Calédonie », *Bulletin de la Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie*, 19: 1-17.
- ROOSNAN R. [1971], « The Javanese Immigrant Community in New Caledonia, a Preliminary Survey », *Te Reo*, 14: 63-73.

- SUPARLAN P. [1995], *The Javanese in Suriname, Ethnicity in an Ethnically Plural Society*, Phoenix, Arizona State University, Program for Southeast Asian Studies, 289 p.
- VANMAI J. [1980], « « Chên Dang » : les Tonkinois de Calédonie au temps colonial », Nouméa, *Publications de la Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie*, 24, 387 p.

De l'exil à la diaspora : l'exemple de la migration chilienne

Claudio Bolzman *

En général, la notion de diaspora est associée, de manière explicite ou implicite, à celle d'exil. Pour Sylvie Chédemail [1998], par exemple, une diaspora naît le plus souvent de la dispersion sous la contrainte d'une population de même origine. Pour notre part, nous avons défini l'exil comme la situation résultante de l'obligation de quitter son pays suite à un contexte de violence politique, et de chercher refuge dans un autre État pendant une période dont on ne peut prévoir la durée [Bolzman, 1996 : 30]. En fait, dans nombre de cas, l'exil est le point de départ qui aboutit à la constitution d'une diaspora.

Les travaux classiques sur les diasporas soulignent le fait que la genèse de celles-ci est souvent liée à la persécution de groupes nationaux ou ethniques minoritaires par un groupe national ou ethnique dominant. Cette persécution peut se produire suite à la désagrégation d'un empire et à l'émergence de nouveaux États-nations, suite à la crise d'un État-nation ou à l'invasion par un autre État [Bazin, 2000]. Ce sont là des causes que nous avons également identifiées comme productrices d'exil. Toutefois nous avons détecté une cause supplémentaire, rarement répertoriée comme facteur générant des diasporas, à savoir les persécutions idéologiques suite à une situation de guerre civile, de révolution ou de contre-révolution [Bolzman, 1992]. Dans ce cas de figure, l'exode résulte comme dans les autres cas de l'incapacité de l'État à régler des conflits de manière pacifique. La différence principale est que les persécutés n'appartiennent en général pas à une minorité ethnique, mais font partie des opposants « idéologiques » au pouvoir ou d'un groupe social que ceux qui contrôlent l'État cherchent à affaiblir.

Si le terme de diaspora n'a guère été utilisé pour se référer à ces exilés politiques, c'est probablement parce que, dans son acception traditionnelle, il fait référence aux groupes nationaux ou ethniques qui ont été privés d'un État – tels par exemple les juifs, les Arméniens – ou dont la majorité réside à l'extérieur de leur État d'origine. Or, on utilise de plus en plus ce terme pour faire référence à des groupes, tels les Chypriotes, les Grecs, les Iraniens, voire les Turcs, qui sont certes nombreux à s'être expatriés et qui sont dispersés dans divers pays d'accueil, mais qui ne sont pas majoritaires par rapport à leurs compatriotes résidant dans

* Professeur, Institut d'études sociales, Genève.

leur État d'origine [Centlivres, Centlivres-Demont, 2000]. On constate donc une tendance à élargir l'utilisation du concept de diaspora, qui recouvrirait ainsi également les migrations résultant d'un exil politique.

Bien évidemment, tous les exils n'aboutissent pas à l'émergence d'une diaspora, et toutes les diasporas ne résultent pas d'une migration forcée. Pour qualifier une migration politique de diaspora, il faut prendre en considération d'autres éléments: la dispersion du groupe sur différents territoires étatiques, le fait qu'il s'intègre mais ne s'assimile pas aux divers pays d'accueil, préservant le sentiment d'une identité commune liée à la société d'origine; ce sentiment implique à la fois la préservation de la mémoire du pays d'origine mais également l'investissement de celui-ci comme lieu d'un retour possible ou mythique; enfin, outre les liens avec le pays d'origine, il est important que les diverses communautés dispersées entretiennent des liens étroits entre elles [Chédemail, 1998]; ces liens peuvent être de type culturel, politique, économique, etc.

Certains auteurs, comme Hovanessian [1998], mettent en avant le fait que l'on reconnaît une diaspora à sa capacité à se doter d'un projet identitaire et organisationnel. On reconnaît une diaspora à sa capacité de transformer un déplacement forcé en une « conscience de minoritaire »; une diaspora arrive à se mobiliser, à se rendre visible sur la scène sociopolitique par un discours et des revendications qui lui sont propres, bref on l'identifie comme telle dès lors qu'elle existe en tant qu'acteur social.

Pour notre part, en nous inspirant des auteurs cités, nous définirons provisoirement une diaspora par une combinaison des dimensions structurelles et dynamiques. Parmi celles-ci, mentionnons la dispersion de la minorité dans plusieurs États, la préservation des liens concrets et symboliques avec le pays d'origine, actualisés par le mythe du retour; l'existence des relations régulières entre les communautés dispersées, l'élaboration d'une identité et des revendications spécifiques vis-à-vis de la société d'origine et, parfois, vis-à-vis de la société de résidence.

Dans cet article, nous tenterons de montrer, à partir de l'exemple chilien, en passant en revue les éléments de définition mentionnés ci-dessus, qu'une situation initiale d'exil politique de type « idéologique » peut aboutir progressivement à une situation de diaspora « cristallisée » [Médam, 1993].

Pour aborder cette problématique, nous avons eu recours à plusieurs méthodes complémentaires. Le contexte général de l'exil et de la diaspora ainsi que son évolution ont été étudiés à partir d'une analyse d'ouvrages et de documents sur le thème, ainsi qu'au moyen d'une analyse secondaire des données statistiques. Les dynamiques communautaires ont été étudiées par le truchement d'entretiens semi-directifs avec des individus et des représentants d'associations de Chiliens en Suisse; une analyse de contenu menée sur des publications issues des associations de Chiliens dans divers pays et l'observation directe complètent cette étude ¹.

1 Cette méthodologie s'inspire d'une recherche longitudinale sur l'exil effectuée précédemment par l'auteur [Bolzman, 1996].

La genèse de l'exil : un événement politique traumatisant

L'émigration chilienne massive, commencée peu après le coup d'État militaire du 11 septembre 1973 qui a mis fin au gouvernement démocratiquement élu de Salvador Allende, constitue un phénomène inédit dans l'histoire du pays. Il s'agit d'une situation sans précédent, tant en ce qui concerne ses facteurs et conditions de départ qu'en ce qui concerne le nombre de personnes touchées, la composition sociale de l'émigration et les lieux de destination.

Jusqu'à cette date, en effet, le Chili n'était pas un pays d'émigration. Les Chiliens s'expatriaient rarement et, lorsqu'ils le faisaient, il s'agissait surtout d'une émigration transfrontalière, notamment vers l'Argentine. Rares étaient les Chiliens qui s'aventuraient au-delà de l'Amérique latine pour des séjours de longue durée. En ce qui concerne l'émigration provoquée par des causes politiques, elle fut plutôt rare et n'a touché qu'une fraction restreinte des élites, en particulier dans les années vingt et à la fin des années quarante [Bolzman, 1993].

L'émigration qui commence en septembre 1973 a une tout autre dimension. Il s'agit d'une émigration politique massive. Selon les estimations, des dizaines voire des centaines de milliers de personnes quittent le pays en peu de temps et de manière précipitée pour échapper à la violence du nouveau régime militaire. À la différence des migrations politiques précédentes, celle-ci n'est plus seulement le fait des élites mais touche autant les dirigeants des partis que les militants, voire de simples sympathisants et des personnes engagées dans différents mouvements sociaux. De plus, et pour la première fois, un nombre élevé de Chiliens s'expatrient vers d'autres continents, en particulier vers l'Europe mais aussi vers l'Amérique du Nord et l'Australie. Selon l'Institut catholique pour les migrations, un million de Chiliens auraient quitté le pays entre 1973 et 1977 [Chile-América, 1977 : 108], à savoir environ 10 % de la population chilienne de l'époque; ces chiffres ont également été avancés par le HCR de Santiago. Cependant seuls 40 000 exilés auraient obtenu le statut de réfugiés dans les différents pays d'accueil [Jaque-Vidal, 1985].

L'ampleur de l'exode répond à la brutalité de la rupture du système politique chilien et à l'intensité de la répression à l'égard des opposants au nouveau régime. En effet, le coup d'État militaire est un acte exceptionnel qui représente une casure radicale du système politique chilien tel qu'il s'était constitué depuis les années vingt. Pour la première fois en quarante ans, les conflits sociaux, de même que les conflits politiques et idéologiques autour d'un modèle de société pour le Chili, ne sont plus gérés au sein de l'ordre constitutionnel existant mais contre lui, par la force des armes [Touraine, 1974]. Les militaires se proposent en effet d'effacer toute trace de la période de réformes et d'élargissement de la participation sociale en imposant un nouveau modèle où les acteurs principaux sont les soldats, les hommes d'affaires et les technocrates [Cassassus-Montero, 1984].

Pour bien marquer leur volonté de rupture avec l'ordre constitutionnel, le premier acte des militaires est le bombardement d'un des symboles de la démocratie, le palais présidentiel. Par la suite, ils vont s'adonner à une action répressive qui atteint des niveaux de violence inconnus dans l'histoire de la nation. La répression qui se met en place après le putsch est massive et vise tout d'abord à démanteler les partis de gauche, les syndicats, les organisations populaires. Les

têtes des dirigeants de ces organisations sont mises à prix, on procède à des perquisitions et à des arrestations à grande échelle, on persécute les étrangers; des milliers des personnes sont parquées dans les stades, on torture, on crée des camps de concentration, des militants sont déportés ou expulsés du pays, d'autres sont fusillés ou « disparaissent ». Dans le secteur public, on procède à des purges professionnelles: les personnes soupçonnées de sympathies à gauche sont licenciées. Certains quartiers populaires sont littéralement pris d'assaut par l'armée².

Dans ce contexte de répression généralisée, une partie importante des militants et des sympathisants de la gauche craignent pour leur sécurité, ils se sentent menacés dans leur liberté, voire leur existence physique. Pour eux, le départ en exil apparaît comme le seul « choix » possible face aux dangers évidents de la situation. Émigrer devient un comportement socialement acceptable, voire impératif dans ces conditions. Commence alors un exode dont les principales modalités sont tout d'abord l'asile dans les ambassades étrangères à Santiago, la fuite clandestine vers les pays voisins, les départs « légaux » vers des pays plus lointains où l'on demandera l'asile. Plus tard, s'ajouteront aux premiers les expulsés du pays ou les prisonniers politiques qui pourront échanger leur peine contre l'exil; à ces catégories viendront s'ajouter les interdits d'emploi ainsi que les familles des exilés [Bolzman, 1993].

Dans un premier temps, une partie importante des exilés reste en Amérique latine, en particulier en Argentine, au Venezuela, au Pérou, au Mexique. Les autres pays d'accueil importants se trouvent en dehors de l'Amérique latine. Il s'agit des pays traditionnels d'immigration (Canada, Australie), de la Suède et des pays latins de l'Europe (France, Espagne, Italie) [Llambias-Wolff, 1993]. Les exilés sont dispersés dans 45 pays différents, constituant ainsi le début d'une diaspora.

Il n'est pas dans le propos de cet article d'analyser de manière exhaustive les facteurs qui ont internationalisé la question des réfugiés et permis le départ des exilés vers d'autres continents et notamment vers l'Europe. Nous l'avons fait ailleurs [Bolzman, 1993]. Il nous paraît néanmoins important de rappeler brièvement les principaux d'entre eux: le refuge dans les ambassades, la situation politique et économique en Amérique latine, et l'intérêt soulevé en Europe pour le processus politique chilien. Immédiatement après le putsch militaire, de nombreux Latino-Américains résidant au Chili et des sympathisants chiliens du gouvernement Allende cherchèrent protection dans les ambassades, ce qui créa un problème diplomatique pour la junte et interpella directement les États concernés, exigeant de leur part une position rapide et claire [Duhamel, 1974]. Par ailleurs, l'impact médiatique au niveau international de la situation dramatique de milliers de personnes entassées dans ces ambassades fut important. Un deuxième facteur n'est pas à négliger: pour des raisons économiques ou politiques, la plupart des États d'Amérique latine n'acceptèrent qu'un nombre limité de réfugiés du Chili, malgré les tentatives faites par la majorité d'entre eux de rester sur le continent. La crise économique consécutive au choc pétrolier d'octobre 1973 incita plusieurs États à restreindre sévèrement l'immigration ou à ne la tolérer que de manière pro-

2 On commence à connaître aujourd'hui avec plus de précision l'ampleur et la brutalité de ces exactions, que ce soit par le biais de procès en cours ou à travers les publications de journalistes et de chercheurs.

visoire. D'autre part, on assista dans la plupart des pays environnants à l'instauration progressive de régimes militaires de droite, très hostiles aux exilés situés politiquement à gauche. En particulier, ceux qui avaient trouvé asile en Argentine durent chercher refuge ailleurs.

Enfin, le facteur clé qui facilita l'installation des exilés chiliens en Europe fut l'intérêt manifesté dans ce continent pour la situation politique chilienne : l'expérience chilienne fascinait du fait qu'elle posait le problème du changement social dans le cadre d'un système politique qui possédait les mêmes caractéristiques formelles que les systèmes pluralistes d'Europe occidentale. Comme le souligne Garcés [1975], le Chili disposait, malgré sa dépendance économique, d'un système institutionnel fondé sur le présidentialisme, le pluripartisme et la représentation proportionnelle. D'autre part, le processus chilien se situait dans le cadre d'une histoire et d'une culture politique relativement proches de celles des pays européens ; c'était en effet un des rares pays d'Amérique latine à présenter une constellation de forces politiques semblable à celle prévalant dans la majorité des pays européens. En France et en Italie notamment, diverses forces politiques cherchaient à mettre en place des coalitions inspirées de la situation chilienne. Dans ce contexte, le coup d'État eut un retentissement international immédiat. Les réactions de condamnation du putsch furent nombreuses et des comités de solidarité se mirent en place un peu partout dans le monde.

De l'exil à l'émergence progressive d'une diaspora

Les exilés chiliens qui trouvèrent asile dans divers États font partie de ce que Kunz [1973] définit dans sa typologie comme de *majority identified refugees* : ils se considèrent comme partie intégrante de leur pays d'origine tout en s'opposant au régime en place ; ils pensent que leurs compatriotes partagent en majorité leurs opinions et s'opposent comme eux aux événements qui ont produit leur départ. Forts du soutien de certains secteurs de la population du pays d'accueil, ils vont très vite s'organiser non seulement dans le cadre de la société d'arrivée, mais également au niveau international, en fonction de leurs affinités idéologiques. Leur objectif est de reconstituer les partis politiques à l'extérieur et de créer des organisations plus larges de solidarité avec leur pays d'origine. Il s'agit de soutenir les opposants de la junte et d'aider les victimes de la répression. Les différents groupements développent des activités d'information et dénoncent la situation politique et les violations des Droits de l'homme au Chili, organisent des campagnes afin d'obtenir la libération des prisonniers politiques et d'empêcher l'exécution des condamnés à mort, récoltent également de l'argent destiné aux organismes de défense des Droits de l'homme et aux organisations de résistance. Pour mener à bien ces objectifs, ils organisent des conférences, des manifestations, des meetings de soutien, des actes de solidarité. Ces activités permettent également de présenter au public local diverses formes d'expression de la culture chilienne et latino-américaine (musique, expositions, spécialités culinaires, etc.), mais celles-ci sont toujours subordonnées à un but politique et solidaire.

Les premières années d'exil sont caractérisées par un grand activisme. Les exilés veulent contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à rendre la situation au

pays d'origine réversible au plus vite. La majorité d'entre eux pensent que le régime militaire ne va pas durer et que leur séjour à l'étranger ne constituera qu'une brève parenthèse dans leur vie; rares sont ceux qui envisagent de rester plus de cinq ans à l'extérieur. Dans cette perspective, ils font du provisoire un véritable mode de vie. Selon l'expression devenue classique, ils « vivent avec les valises prêtes ». En ce sens, ils évitent de prendre des décisions ou des engagements à long terme qui les lieraient à la nouvelle société; un peu comme la diaspora juive, ils s'imaginent que « l'an prochain, ils seront à Santiago ».

Cependant, au fur et à mesure que le temps passe, les exilés constatent qu'ils doivent « défaire les valises » et s'installer pour une durée plus longue que prévue dans les différentes sociétés de résidence. En effet, à l'inverse de ce qu'ils prévoyaient, à savoir la dislocation rapide du régime militaire, ce dernier semble s'installer à la fin des années soixante-dix dans le long terme. Ainsi, la perspective du retour au Chili se fait plus lointaine. Même si la grande majorité des exilés refuse encore d'envisager un séjour définitif dans la nouvelle société, il s'agit désormais de se faire à l'idée d'une installation de plusieurs années.

Confrontés à cette nouvelle perspective, les exilés cessent de vivre exclusivement en fonction de leur pays d'origine et commencent à s'interroger sur leur place et celle de leurs enfants dans la société de résidence. S'ouvre alors une période de reclassement social, chacun cherchant à trouver un statut socioprofessionnel et plus largement une position sociale plus proche de celle qu'il avait connue au Chili [Bolzman, 1994].

Dans ces circonstances, la communauté, en tant que structure organisée sur une base exclusivement militante, répond de manière imparfaite aux nouveaux besoins auxquels est confrontée une partie importante de ses membres. Dans un contexte de division des partis en exil, de manque d'espoir dans un changement rapide, de diminution du soutien des milieux solidaires des divers pays d'accueil, s'ouvre une période de réflexion et de diminution de l'activisme et aussi de déplacement du sens donné à l'engagement politique. On tente de redéfinir l'action collective de manière à la rapprocher des préoccupations quotidiennes des exilés. Ainsi, on crée, à côté des partis, des associations communautaires « antepolitiques » qui ne se fondent pas uniquement sur un projet idéologique partagé mais qui considèrent aussi les « appartenances concrètes », les expériences partagées; il s'agit d'espaces qui ouvrent « des possibilités de communication et d'échange qui n'interdisent pas l'accès au politique, mais qui rendent acceptable de l'assumer par des attitudes éventuellement opposées » [Oriol, 1985 : 14]. On crée ainsi, par exemple, des ateliers pour enfants pour leur transmettre la culture du pays, des « centres des rencontres latino-américains », des associations sportives. Ces groupes s'intéressent donc aux problèmes des exilés eux-mêmes et cherchent également à s'ouvrir à des exilés latino-américains d'autres nationalités.

Dans ces groupes, on retrouve souvent une tension, plus ou moins bien négociée, entre la logique politique et la logique « antepolitique ». Dans le premier cas, la cohésion du groupe résulte d'une idéologie partagée; dans le deuxième, d'une expérience commune qui sert de support à des liens concrets et au développement des objectifs spécifiques liés à des questions pratiques. Dans la vie communautaire, dans les années quatre-vingt, la prédominance du pôle militant ou du pôle « ante-

politique » sera fortement tributaire de l'évolution de la situation politique au Chili. Chaque fois que l'opposition gagne du terrain face à la dictature militaire, les Chiliens de l'extérieur deviennent plus actifs et relancent les activités solidaires. D'une manière générale, les exilés expriment dans leur vie collective, à leur façon et dans leurs conditions concrètes, les changements qui ont lieu dans leur pays. Ainsi, la renaissance au Chili de diverses formes d'organisation collective et des initiatives « à la base » donne une légitimité à leurs propres démarches ; ils peuvent aussi trouver, au Chili même comme interlocuteurs privilégiés, de nouveaux acteurs sociaux : c'est le cas lors des *protestas* des années 1983-1985 ou de la campagne pour le référendum de 1988 qui aboutit à la défaite électorale de Pinochet. Lorsque l'espoir de changement devient plus ténu, l'activité militante en exil diminue ou disparaît, mais des activités plus centrées sur la sociabilité persistent néanmoins.

Il est important de souligner que, durant toute cette période, les activités de solidarité n'ont pas uniquement une forme ou un contenu local, mais que de nombreux réseaux, voire des institutions, se mettent en place favorisant ainsi la circulation de l'information et les échanges au niveau européen ou à une échelle plus vaste. Parmi les organisations et institutions qui atteignent un rayonnement international, on peut citer par exemple Chile-Democrático à Rome, l'Instituto para el Nuevo Chile et le Centro Salvador Allende à Rotterdam, La Casa de América Latina à Bruxelles, le comité Salvador Allende en Suisse, le Centro de estudios Salvador Allende à Madrid, le Centre de recherche sur l'Amérique latine et le tiers-monde à Paris, le symposium *Cultura y situación psicosocial en América Latina* à Hambourg, etc. [Montupil, 1993]. Outre des publications régulières, ces instances ainsi que les partis politiques organisent des rencontres de réflexion et de discussion dans divers pays européens.

Par ailleurs, des exilés agissent comme des véritables « intellectuels organiques », menant une réflexion sur les aspects psychosociaux et identitaires de l'exil [cf. par exemple, Vasquez et Araujo, 1987 ; Colat, 1980]. Il y a également toute une littérature romanesque sur les questions de l'exil, qui exerce une influence sur la manière dont les Chiliens expatriés perçoivent leur situation ³.

Fin de l'exil et découverte des Chiliens de l'extérieur

Pendant les longues années d'exil, la question du retour a occupé une place centrale dans la vie des exilés. Ceux-ci avaient créé, au cours des années quarantevingt, dans la plupart des pays européens, des « comités Pro-Retour » afin d'exiger du gouvernement militaire la fin des interdictions d'entrée au Chili et le droit pour chaque Chilien de retourner dans son pays ⁴. Ils ont également créé une coordination européenne des comités Pro-Retour, qui a fait un travail de lobby afin de dénoncer cette situation anormale auprès des organisations internationales et des gouvernements européens [Montupil, 1993].

3 Parmi les auteurs les plus connus, on peut citer Isabel Allende, Luis Sepúlveda, José Donoso.

4 Ainsi par exemple, en 1985, 3 821 interdictions d'entrée sur le territoire chilien sont prononcées par les autorités (SOS Torture, 1986).

Après la victoire de Patricio Alwyn, candidat de l'opposition, lors des élections de décembre 1989 et son accession à la présidence de la République en mars 1990, le Chili commence une nouvelle période de « transition vers la démocratie ». Cette évolution entraîne, du point de vue de la problématique qui nous intéresse, la disparition de la violence politique et de la répression systématique à l'origine du départ des exilés. En ce sens, on peut dire que l'on entre dans une nouvelle phase qui marque la fin de l'exil : la grande majorité des Chiliens ne sont plus obligés de vivre à l'extérieur de leur pays pour des raisons politiques. Les exilés sont ainsi confrontés à une situation nouvelle qui les rapproche des autres types de migrants : ils ont la possibilité de retourner dans leur pays, ou du moins de reprendre physiquement contact avec celui-ci. Ils peuvent aussi demeurer dans la société de résidence, mais sur la base d'une autre légitimité que la légitimité politique. Leur situation ne peut plus être définie comme une situation d'exil, bien qu'elle en soit issue.

Le nouveau gouvernement crée un Office national du retour⁵ afin de faciliter le retour de milliers de Chiliens de l'extérieur. Cet office fonctionne entre 1990 et 1994. Par ailleurs, les comités Pro-Retour et leur coordination européenne interviennent auprès des divers gouvernements européens pour que ceux-ci développent des programmes de soutien économique aux réfugiés chiliens qui souhaitent retourner chez eux. Des pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Suisse mettent en œuvre des programmes de ce type. Selon l'Office national du retour, parmi le million d'exilés, 160 000 seraient retournés au pays, mais seuls 60 000 d'entre eux se sont enregistrés auprès de l'Office national du retour (cité par *El Mercurio*, 6 août 1995⁶). Ainsi, même si les exilés sont nombreux à rentrer au pays, une majorité découvre, au moment où le retour devient possible, que sa mise en œuvre est loin d'être aisée après plus d'une décennie de résidence à l'étranger. Les obstacles au retour sont en effet nombreux. Nous avons mis en évidence ailleurs les problèmes socioéconomiques (travail, logement, revenu, accès à la santé et à l'éducation), juridiques (nationalité, assurances sociales, diplômes), culturels (difficultés pour la deuxième génération, les femmes, les conjoints étrangers, etc.), psychosociaux (nouveau départ, nouvelles adaptations, rejet des exilés, réouverture des traumas, etc.) qui rendent difficile cette option [Bolzman, 1996⁷]. En fait, la majorité des exilés restent dans les pays de résidence et s'interrogent sur leur place à la fois dans la société dans laquelle ils vivent et par rapport à leur pays d'origine. Pour la première fois, ils se découvrent « résidents » avec des problèmes spécifiques, au même titre que d'autres communautés étrangères.

Ainsi par exemple, à Genève, la création en 1990 d'une nouvelle « association des Chiliens résidents » a pratiquement coïncidé avec les changements politiques survenus au Chili. La nouvelle association attire dans son sein de nombreux Chiliens qui avaient, au cours des dernières années d'exil, délaissé toute activité communautaire organisée. Elle se considère comme représentative d'une commu-

5 Cet office a été créé par la loi n° 18.994 publiée dans le *Journal officiel* du 20 août 1990. Le budget de cet office provenait principalement des apports internationaux.

6 Nous utiliserons souvent des informations provenant de ce journal qui est le plus important du Chili.

7 Sur la problématique du retour, voir également Gaillard [1997].

nauté issue de l'exil, mais s'appêtant à vivre une situation de post-exil. Tout en faisant son possible pour faciliter le retour de ses membres au pays dans les meilleures conditions, l'association a été créée pour durer et vise aussi à résoudre les problèmes des résidents. En effet, elle part du constat qu'il y aura désormais une présence permanente des Chiliens en Suisse, et que ceux-ci doivent disposer d'un organisme qui les représente aussi bien vis-à-vis de la société suisse que de la société chilienne. Elle continue également à encourager les activités de solidarité avec les Chiliens.

Le rétablissement d'un gouvernement démocratiquement élu implique aussi que désormais les Chiliens de l'extérieur peuvent avoir un contact direct avec les autorités de leur pays à travers les missions diplomatiques. C'est un phénomène nouveau, impensable dans la période d'exil, au cours de laquelle les communautés se sont constituées de manière complètement indépendante de l'État d'origine. Comme d'autres émigrés, les Chiliens découvrent l'existence des institutions représentatives du pays d'origine, avec lesquelles la communication est possible et nécessaire. Auparavant, l'identité communautaire se construisait sur la base presque exclusive de l'imaginaire collectif produit par la communauté elle-même. Dans cette nouvelle période, l'identité se construit aussi dans l'échange avec les représentants de l'État chilien. Par exemple, dans la plupart des pays de résidence, les Chiliens célèbrent le jour de la fête nationale en coopération avec les missions diplomatiques chiliennes. Dès lors, la question qui se pose dans cette phase est celle de la « bonne distance » entre les communautés et celles-ci.

Caractéristiques et fonctions de la diaspora chilienne

Il n'y a pas de recensement précis des Chiliens résidant actuellement à l'extérieur. Le ministère des Affaires étrangères du Chili estime leur nombre entre 800 000 (*El Mercurio*, 7 janvier 2001) et 1 000 000 (*El Mercurio*, 16 avril 2001), répartis dans plus de 80 pays.

La diaspora chilienne est répartie autour de quatre grands pôles géographiques : l'Amérique latine, l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Australie. En termes de nombre, l'Amérique latine représente le pôle principal : l'Argentine seule accueillerait sur son sol 320 000 Chiliens, le Brésil 80 000. Le Canada et les États-Unis attirent un nombre croissant de Chiliens, entre 80 000 et 100 000 : parmi eux, on dénombre une proportion élevée d'universitaires et hommes d'affaires. C'est en Europe que l'on trouve la proportion la plus importante d'anciens exilés ; ils résident principalement en Suède (40 000), en Espagne (40 000) et en France (20 000), mais on trouve des communautés chiliennes moins nombreuses dans presque tous les États d'Europe occidentale ; en tout, entre 200 000 et 250 000 Chiliens résideraient sur le vieux continent. Enfin, l'Australie a également attiré quelques milliers de Chiliens⁸.

Une enquête récente, menée auprès de 3 050 Chiliens résidant à l'extérieur, à l'initiative du site internet CasaChile.cl avec le soutien du gouvernement chilien,

8 Nos estimations à partir de diverses sources. Il est très difficile de connaître le nombre exact des Chiliens résidant dans ces pays, vu que la grande majorité y a acquis la nationalité.

montre que même si l'émigration a fortement diminué ces dernières années, les Chiliens continuent à s'expatrier pour des raisons économiques, de formation ou familiales⁹, élargissant ainsi l'éventail sociologique des Chiliens de la diaspora. En fait, une des caractéristiques de la diaspora chilienne est la grande hétérogénéité sociale de ses membres: on trouve des personnes issues de tous les milieux sociaux, avec des niveaux d'instruction fort variés. L'enquête récente de CasaChile relève une proportion élevée de personnes de formation universitaire (41 %) ou technique (20 %). On sait cependant que les personnes munies d'un niveau d'instruction plus faible sont réticentes à répondre aux enquêtes.

À la différence de certaines autres diasporas, les Chiliens n'occupent pas des niches économiques dans les sociétés où ils résident. Tout au plus avons-nous pu constater dans notre recherche en Suisse leur surreprésentation dans des métiers de « l'humain » (travail social, santé, coopération au développement, sciences humaines, etc.), expression de l'intérêt accordé à la dimension sociale de l'existence [Bolzman, 1996].

Les Chiliens de l'extérieur sont porteurs d'une culture associative; dans la grande majorité des pays de résidence, ils ont tendance à constituer des associations. Selon la même enquête, un tiers des Chiliens consultés participe à une organisation communautaire et 44 % d'entre eux souhaiteraient le faire. Outre les associations qui tentent de regrouper l'ensemble des Chiliens résidents, on trouve une grande variété d'associations politiques, sportives, culturelles, éducatives, régionales, religieuses, professionnelles, humanitaires, de défense des Droits de l'homme, etc.

Il n'y a guère d'études sur l'apport économique des communautés chiliennes de l'extérieur à leur pays d'origine. On peut pourtant penser qu'elles contribuent de manière significative aux flux financiers en faveur de leur pays. Ainsi, d'après l'enquête mentionnée ci-dessus, 33 % des répondants prévoyaient d'envoyer de l'argent au Chili, 27 % d'acheter une maison au pays et 78 % d'y voyager. Si l'on prend en compte le chiffre de 33 %, on peut considérer qu'environ 330 000 Chiliens transfèrent de l'argent vers leur pays. En estimant modestement qu'en moyenne chacun envoie mille dollars par année, on atteint le chiffre de 330 millions de dollars, ce qui constitue une rentrée de devises non négligeable pour le Chili.

Aux envois individuels d'argent, il faut ajouter les nombreux projets de coopération financés par les communautés chiliennes de l'extérieur: aides aux régions périphériques, aux communautés indigènes, aux écoles publiques, aux hôpitaux, aux bibliothèques, aux personnes âgées, aux petits producteurs et aux coopératives, aux projets culturels, etc.¹⁰. Cet apport est d'autant plus intéressant que le Chili est considéré comme un pays émergent et n'a donc plus droit à l'aide internationale pour des projets de développement. Ce sont ainsi les communautés qui contribuent par leur solidarité à l'amélioration de certaines situations que l'État chilien n'arrive pas à assumer à court terme.

9 Un quart des répondants à l'enquête résident à l'extérieur du Chili depuis moins de cinq ans. On ne connaît pas le niveau de représentativité de l'échantillon, mais il est fort probable que ces personnes sont surreprésentées.

10 Un recensement de tous ces projets serait extrêmement intéressant.

Du point de vue économique, les Chiliens de l'extérieur jouent également un rôle important en tant que consommateurs de produits chiliens, et surtout en tant que diffuseurs de ces produits. On peut citer les exemples du tourisme, du vin, de la littérature, de la musique. Plus largement, ils contribuent au renforcement de l'intérêt pour l'Amérique latine dans les pays où ils résident. L'industrie du tourisme par exemple croît à un rythme de 10 % par année depuis 1994; en 1997, le revenu généré par le tourisme a été de 1080 millions de dollars US, avec un nombre croissant d'« anciens » Chiliens parmi les visiteurs [*La Tercera*, 8 mars 1998].

Pour des raisons historiques liées à son exil, la diaspora chilienne jouit également d'une certaine capacité de lobbying sur le plan politique et social dans les divers pays où elle est présente. En effet, au cours des années, ses représentants ont tissé des liens avec des représentants des partis proches sur le plan idéologique, avec des syndicats, des organisations humanitaires, des Églises, des personnalités, etc. Nous avons vu que cette influence a facilité l'élaboration de programmes d'aide au retour de la part de certains États européens après l'élection d'un gouvernement démocratique au Chili. Elle a permis également la signature rapide d'accords bilatéraux de sécurité sociale entre le Chili et divers États européens; dans le cas de la Suisse, par exemple, l'accord bilatéral est le seul qui existe entre ce pays et un pays du « tiers-monde ». La participation officieuse des experts représentant la communauté chilienne aux négociations a permis d'obtenir un accord qui tenait compte des acquis d'autres communautés immigrées en Suisse et des besoins spécifiques des ressortissants chiliens. Enfin, cette influence se manifeste également s'agissant des questions liées à la défense des Droits de l'homme, que nous abordons en détail ci-dessous.

Les revendications de la diaspora chilienne : reconnaissance de leur existence et défense des Droits de l'homme

Deux grands axes définissent les principaux sujets de préoccupation et de mobilisation de la diaspora. Le premier concerne la pleine reconnaissance des Chiliens de l'extérieur par l'État d'origine. Le second, qui a un lien plus direct avec l'exil, touche la problématique du respect des Droits de l'homme au Chili, le travail de mémoire historique et l'application de la justice à l'encontre des coupables de violation des Droits de l'homme.

La reconnaissance des Chiliens de l'extérieur

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les organisations chiliennes de l'extérieur se rendent compte que bon nombre de compatriotes demeureront définitivement à l'étranger. En conséquence, elles demandent à l'État chilien d'élaborer une véritable politique qui tienne compte de leur situation spécifique. Parmi leurs demandes, la question de la nationalité est centrale. Les associations de la diaspora exigent que la double nationalité soit reconnue, que les enfants des Chiliens nés à l'étranger obtiennent automatiquement la nationalité chilienne au lieu de devoir séjourner une année au Chili pour pouvoir l'obtenir; elles demandent également que les Chiliens privés de nationalité pendant les années de la dictature

puissent la récupérer. Elles revendiquent enfin le droit de vote des Chiliens de l'extérieur lors des élections parlementaires et présidentielles.

Ainsi, en 1993, la Coordination européenne des comités Pro-Retour édite un livre collectif qui présente à la fois un bilan des années d'exil et un certain nombre des perspectives pour l'avenir. Cette publication est diffusée parmi les communautés chiliennes des divers pays européens et présentée à la presse et aux autorités chiliennes. Dans sa conclusion, on peut lire :

« Comme jamais dans son histoire, le Chili a des milliers de citoyens dispersés dans toute l'Europe et le monde, qui souhaitent maintenir une relation étroite avec la patrie. Pour cette raison, il devient indispensable d'élaborer une politique migratoire destinée à l'ensemble des compatriotes, sans exclusion. Cette politique devra considérer chaque compatriote et sa famille résidant à l'étranger comme des membres à part entière de la société chilienne et, en conséquence, l'État devra assumer certaines fonctions en leur faveur [...]. Un aspect spécifique qui demande une solution rapide est le problème des enfants de Chiliens nés à l'étranger. Pour eux, on devrait éliminer la condition d'apatride qui prévaut actuellement et leur octroyer automatiquement la nationalité. De même, il faut créer les mécanismes légaux adéquats pour permettre la double nationalité » [Montupil, 1993 : 185].

Quatre ans plus tard, la Coordination des Chiliens résidents en Suisse publie un document sous le titre *Nationalité et Droits civiques des Chiliens de l'extérieur. Éléments de réflexion pour une politique d'État*. Après avoir décrit la situation de la diaspora chilienne et montré que divers États acceptent la double nationalité et encouragent le maintien de liens avec leurs communautés établies à l'étranger, le document revendique la double nationalité, l'acquisition automatique de la nationalité pour les enfants de Chiliens nés à l'étranger, le droit de vote pour les Chiliens de l'extérieur [Coordinación..., 1997]. Ce document fut diffusé aux Chiliens de l'extérieur, sous forme de brochure d'abord, ensuite via l'internet; il fut aussi largement diffusé aux membres du parlement chilien¹¹. Il est intéressant de constater que ces revendications s'inspirent de l'expérience d'autres migrations: espagnole, italienne, voire suisse.

Vers la fin de l'année 1994, les Chiliens résidant aux États-Unis créent un Centre civique chilien, dont le but est de permettre aux Chiliens résidant à l'extérieur de garder leur nationalité même s'ils acquièrent la nationalité du pays de résidence. Selon ce Centre, il y aurait 350 000 « anciens » Chiliens dans le monde (*Las Ultimas Noticias*, 8 février 2001). Ces chiffres coïncident avec les résultats de l'enquête de CasaChile: un tiers des répondants disent avoir perdu leur nationalité d'origine. Dans le but de promouvoir cette revendication, ce Centre civique chilien a organisé, en 1997, la « Première convention des Chiliens de l'extérieur », puis en 2001, une deuxième rencontre des Chiliens de l'extérieur.

Tenant compte de ces revendications, le gouvernement actuel du président Lagos envoya au Congrès en janvier 2001 un projet de réforme constitutionnelle en matière de nationalité [*Mensaje*, n° 117-343] qui répond aux demandes des

11 Les mêmes thèmes ont été abordés lors d'une rencontre de l'Association européenne des travailleurs chiliens résidant en Europe, qui s'est tenue au Danemark en 1997, ainsi que lors d'un séminaire européen sur « les 25 ans de l'exil chilien » organisé par l'Association chiléno-suédoise d'amitié et CasaChile Suède en 1998.

Chiliens de l'extérieur. Ce projet est actuellement à l'étude au congrès et, d'après divers experts, les chances qu'il soit approuvé sont élevées, même si cette approbation peut prendre encore un certain temps. En revanche, les partis de droite sont opposés au droit de vote des Chiliens de l'extérieur, craignant qu'ils ne votent en majorité pour les partis de gauche¹².

En général, la perception par l'État chilien des Chiliens de l'extérieur tend à évoluer. Pour les deux premiers gouvernements postmilitaires, les liens avec la diaspora constituaient un thème plutôt marginal dans l'agenda politique; ils percevaient principalement les communautés de Chiliens comme demandeurs de soutien. Le troisième gouvernement, actuellement au pouvoir, a une politique plus compréhensive à l'égard des leurs revendications symboliques; ainsi, la ministre des Affaires étrangères s'est référée récemment aux Chiliens de l'extérieur comme ceux de la « XIV^e région » (*El Mercurio*, 16 avril 2001, le Chili en a 13). Sur le plan concret, le ministère a créé récemment une Direction pour les communautés chiliennes de l'extérieur (Dicoex), qui reflète un intérêt plus systématique pour la diaspora. Par ailleurs, on évoque la possibilité d'inclure les Chiliens de l'extérieur dans le recensement de la population de 2002.

Du côté des communautés, qui se sont constituées sans aucune aide étatique et en marge de l'État, il existe une certaine méfiance à l'égard des institutions chiliennes. Pourtant, en même temps, elles expriment une forte demande d'être reconnues en tant que composantes à part entière de la société chilienne. Les Chiliens de l'extérieur souhaitent, sans beaucoup d'espoir de voir ce vœu concrétisé, que l'on tienne compte de leurs ressources et des atouts qu'ils peuvent représenter pour la société chilienne¹³. Il est certain que les potentialités de la diaspora ont été jusqu'à présent fortement sous-estimées. Ceci est paradoxal dans la mesure où le Chili a fortement misé sur un modèle de développement basé sur l'ouverture économique vers l'extérieur.

La question des Droits de l'homme

Avec le retour à un gouvernement démocratique, les exilés, qui avaient souffert de la répression et s'étaient sentis complètement mis à l'écart par le régime militaire, avaient l'espoir que la vérité serait faite sur les violations des Droits de l'homme pendant la période de la dictature et que les coupables seraient traduits en justice. Un premier rapport de la « Commission vérité et réconciliation » nommée par le gouvernement a été établi, plus connu sous le nom de rapport Rettig. Cependant, pendant la première moitié des années quatre-vingt-dix, les responsables de diverses atteintes aux Droits de l'homme paraissaient intouchables. La situation changea radicalement avec l'arrestation du général Pinochet en octobre 1998 à Londres suite à la demande du juge espagnol Garzon. Dans presque

12. Pourtant, lors des dernières élections parlementaires du 17 décembre 2001, les Chiliens de l'extérieur qui ont participé à un vote symbolique par la voie de l'internet ont donné les mêmes préférences partisans que les Chiliens de l'intérieur (CasaChile.cl).

13. Il est intéressant de constater que des ouvrages récents sur l'identité chilienne ignorent complètement le phénomène de l'émigration massive et de son impact sur cette problématique [cf. par exemple Larrain, 2001].

tous les pays d'Europe, avec l'appui d'une large frange de l'opinion publique de ces pays, les Chiliens ont organisé des manifestations pendant les dix-sept mois que dura son arrestation, afin d'exprimer leur soutien au juge espagnol. Les communautés d'anciens exilés rejoignaient ainsi un courant d'opinion international favorable à la création d'une cour pénale internationale pour les crimes contre l'humanité, en s'opposant à l'attitude « souverainiste » du gouvernement chilien qui soutenait qu'il revient à chaque État de juger ses ressortissants. Les Chiliens de Londres créèrent, pendant cette période, le groupement « El Piquete », qui manifestait tous les jours devant la maison où Pinochet était détenu. Ils comptaient sur le soutien moral et matériel des autres communautés chiliennes d'Europe. Certaines d'entre elles organisèrent le week-end des voyages à Londres pour soutenir l'action de « El Piquete ¹⁴ ». Par ailleurs, les communautés se mobilisèrent afin que d'autres pays exigent l'extradition de Pinochet au cas où Londres n'aurait pas accepté de le juger. En conséquence, des actions ont été intentées contre lui en Belgique, France, en Italie et en Suisse. Grâce à l'internet, les informations sur l'évolution de la situation ont circulé de manière très rapide entre Chiliens des différentes communautés. Dans divers pays, des comités contre l'impunité ont vu le jour.

Les actions entreprises lors de l'arrestation de Pinochet à Londres ont constitué l'aspect le plus visible de la mobilisation de tout un secteur de la diaspora, qui œuvre en faveur de la récupération de la mémoire historique, du respect des Droits de l'homme et dans le but d'obtenir le jugement des coupables d'atteintes à ces droits. On peut citer, à titre d'exemple, l'ouverture de souscriptions pour financer la construction des monuments aux disparus dans plusieurs régions du Chili, l'invitation en Europe de personnalités chiliennes œuvrant pour la défense des Droits de l'homme, l'appel à des témoignages d'exilés ayant été victimes des tortures dans le but de lancer une action en justice contre les responsables de ces sévices, l'appui financier à l'édition d'un manuel scolaire sur les Droits de l'homme par une ONG chilienne, etc.

Comme beaucoup d'autres diasporas, la diaspora chilienne est le résultat d'un événement traumatisant: le coup d'État militaire de 1973. Même si, aujourd'hui, le Chili bénéficie à nouveau d'un gouvernement démocratique, les séquelles du putsch continuent à se faire sentir au sein de la société chilienne et parmi les Chiliens de l'extérieur. Les traumatismes générés par la répression des années militaires continuent à peser sur le présent, en particulier sur la relation entre la diaspora et l'État chilien. Si de larges secteurs de la société chilienne sont prêts à « oublier » le passé au nom de l'avenir, pour une partie importante de la diaspora, la construction d'un avenir serein passe par la capacité à affronter le passé, comme l'exprime ce texte:

« Nous sommes peut-être des Chiliens de l'extérieur, mais en aucun cas nous ne sommes des Chiliens du passé. Il y a une espèce d'insolence insupportable dans la manière dont on nous traite parfois depuis le Chili, comme si nous étions des restes archéologiques, capables uniquement de ruminer les douleurs du passé et de critiquer de manière destructive ou irréa-

14 L'existence d'agences des voyages « ethniques » permet d'offrir aux participants des billets d'avion à des prix très modiques.

liste ce qui se fait au Chili [...]. Nous avons le devoir d'adapter les expériences du passé afin de les insérer dans la réalité du Chili actuel [...], en soutenant et en participant depuis l'extérieur à de nouvelles formes d'actualisation des pratiques démocratiques¹⁵. »

Pour de nombreux Chiliens qui ont vécu l'exil, un travail de mémoire, mais également de justice, peut seul donner un sens à leur présence à l'étranger et leur accorder une place légitime comme citoyens et interlocuteurs de leur État d'origine.

*

À travers ces lignes, nous avons tenté de mettre en évidence la transformation d'un exil en diaspora. L'analyse de cette transformation permet de comprendre les principales différences entre ces deux situations. Dans le cas étudié, on constate notamment que la situation d'exil se caractérise par un fort espoir de réversibilité : la présence d'une communauté à l'étranger est perçue comme anormale, et on espère revenir à la normalité par une transformation de la situation politique du pays d'origine qui permettra le retour. Dans la situation de diaspora, on tolère en revanche une certaine irréversibilité : la présence d'une communauté à l'extérieur du pays d'origine est acceptée comme un fait normal ; il s'agit plutôt de trouver avec ce pays des formes de régulation des relations qui manifestent la reconnaissance par celui-ci de la communauté de l'étranger.

La situation d'exil est, pour les acteurs concernés, une situation de forte hétéronomie. Il s'agit d'un équilibre instable qui peut être rompu à tout moment par des facteurs qui échappent au contrôle des individus ; le retour en particulier ne dépend que de manière limitée des individus. En revanche, la situation de diaspora est marquée par une plus grande autonomie individuelle en ce qui concerne la décision du retour. Celle-ci devient une question personnelle et n'est plus l'affaire de toute une communauté.

En exil, les relations avec le pays d'origine relèvent principalement de l'imaginaire collectif et individuel ; il n'y a pas d'interlocuteur officiel dans le pays de départ. Dans la diaspora, les relations avec les institutions du pays d'origine font partie du fonctionnement communautaire et individuel. Le problème est celui de la reconnaissance officielle à travers le temps du lien privilégié avec une société dans laquelle on ne réside plus.

En exil, les liens entre les différentes communautés dispersées se construisent principalement autour des affinités idéologiques et d'un projet politique commun : il s'agit de mettre un terme aux conditions politiques qui ont provoqué le départ. Dans la situation de diaspora, les réseaux qui se construisent ont également des revendications, en tant que communautés de l'extérieur, vis-à-vis de la société d'origine : ils exigent d'être reconnus comme interlocuteurs par l'État d'origine. On assiste ainsi à l'émergence de projets organisationnels et identitaires nouveaux par rapport à la période d'exil. Les acteurs collectifs posent la question de la citoyenneté à distance, où la place et la participation de la diaspora font partie intégrante du devenir de la nation.

15 Extrait du *Bulletin du comité Memoria y justicia : Chile – Suiza – América Latina*, Genève, 1, 13 octobre 2000.

En conséquence, si dans le cas analysé les situations d'exil et de diaspora présentent de nombreuses similitudes – dispersion du groupe dans plusieurs États, préservation des liens concrets et symboliques avec le pays d'origine, rêve du retour, existence de relations régulières entre les membres du groupe résidant dans différents pays, organisation du groupe dans le but d'influencer la dynamique de la société d'origine –, il n'en demeure pas moins que l'on peut observer quelques différences importantes. Celles-ci concernent principalement le rapport au temps et à l'espace: dans la situation de diaspora étudiée, une communauté assume la durée de son installation hors du territoire d'origine, développe sa propre dynamique sociohistorique tout en cherchant à préserver une place en tant que partie constitutive de la nation. L'exil en revanche est caractéristique des diasporas embryonnaires, « encore fluides, mouvantes, flottantes » [Médam, 1993], disposant de moins de maîtrise de leur destinée.

Si les Chiliens de l'extérieur ont pu progressivement se stabiliser, c'est d'abord parce que la situation politique s'est modifiée dans leur État d'origine, mais également parce qu'ils disposaient des ressources collectives et individuelles qui leur ont permis d'avoir une place reconnue dans leurs sociétés de résidence respectives. Aujourd'hui, le défi qu'ils cherchent à relever est celui de leur légitimité et de leur pérennité en tant que diaspora vis-à-vis de la société chilienne. Comme d'autres diasporas, les Chiliens de l'extérieur visent à être reconnus comme étant simultanément d'ici et de là-bas [Tarrus, 2000]. Ils invitent les États à reconnaître la réalité des mobilités dans le monde contemporain et la complexité des identités qui en découlent.

BIBLIOGRAPHIE

- BAZIN M. [2000], « Méditerranée orientale et monde turco-iranien: une aire productrice de diasporas? », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 30: 13-30.
- BOLZMAN C. [1992], « Violence politique, exil et politiques d'asile. L'exemple des réfugiés en Suisse », *Revue suisse de sociologie*, 18 (3): 675-693.
- BOLZMAN C. [1993], *Les Métamorphoses de la barque. Les politiques d'asile, d'insertion et de retour de la Suisse à l'égard des exilés chiliens*, Genève, IES, 142 p.
- BOLZMAN C. [1994], « Stages and Modes of Incorporation of Exiles in Switzerland: the Example of Chilean Refugees », *Innovation: the European Journal of Social Sciences*, 7 (3): 321-333.
- BOLZMAN C. [1996], *Sociologie de l'exil: une approche dynamique*, Zurich, Seismo, 333 p.
- CASSASSUS-MONTERO C. [1984], *Travail et Travailleurs au Chili*, Paris, La Découverte, 126 p.
- CENTLIVRES P., CENTLIVRES-DEMONT M. (éd.) [2000], « Les diasporas », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 30, 350 p.
- CHÉDEMAIL S. [1998], *Migrants internationaux et Diasporas*, Paris, Armand Colin, 188 p.
- CHILE-AMÉRICA [1977], « Un million de exiliados el mundo », mayo-junio: 107-108.
- COLAT [1980], *Así buscamos rehacernos: Represión, exilio y trabajo psicosocial*, Louvain, Celadec.
- COORDINACIÓN DE LOS CHILENOS RESIDENTES EN SUIZA [1997], *Nacionalidad y derechos cívicos de los chilenos del exterior. Elementos de reflexión para una política de Estado*, Genève et Lausanne, 30 p.
- DUHAMEL O. [1974], *Chili ou la Tentative*, Paris, Gallimard, 278 p.
- GAILLARD A.-M. [1997], *Exils et Retours. Itinéraires chiliens*, Paris, Ciemi-L'Harmattan, 294 p.
- GARCÉS J. [1975], *Le Problème chilien*, Verviers, Marabout, 350 p.
- HOVANESSIAN M. [1998], « La notion de diaspora. Usages et champ sémantique », *Journal des anthropologues*, 72-73: 11-30.

- JAQUE-VIDAL P. [1985], *L'Intégration des exilés politiques chiliens à Genève*, université de Genève, mémoire de licence en sociologie.
- KUNZ E. [1973], « The Refugees in Flight. Kinetic Models and Forms of Displacement », *International Migration Review*, 7 : 125-146.
- LARRAIN J. [2001], *Identidad chilena*, Santiago, LOM, 274 p.
- LLAMBIAS-WOLFF J. [1993], « The Voluntary Repatriation Process of Chilean Exiles », *International Migration*, 31 (4) : 579-599.
- MÉDAM A. [1993], « Diaspora/Diasporas. Archétype et typologie », *Revue européenne des migrations internationales*, 9 (1) : 59-65.
- MENSAJE n° 117-343 [2001], « Mensaje de S.E. el Presidente de la Republica con el que se inicia un proyecto de reforma constitucional en materia de nacionalidad », Santiago, 11 janvier 2001, 10 p.
- MONTUPIL F. (ed.) [1993], *Exilio, derechos humanos y democracia. El exilio chileno en Europa*, Bruselas-Santiago, Coordinación europea de comités Pro-Retorno, 192 p.
- ORIOU M. [1985], « L'institué et l'organisé : propositions dialectiques sur les pratiques associatives des immigrés », *Études méditerranéennes*, 9 : 4-18.
- TARRIUS A. [2000], *Les Nouveaux Cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*, L'Aube, 265 p.
- TOURAINÉ A. [1974], *Vie et Mort du Chili populaire*, Paris, Seuil, 284 p.
- VÁSQUEZ A., ARAUJO A.M. [1987], *Exils latino-américains. La malédiction d'Ulysse*, Paris, Ciemi-L'Harmattan, 215 p.

Les associations de migrants internationaux dans trois communautés rurales mexicaines

Guillaume Lanly *

La migration internationale occupe une place prédominante dans la vie économique et sociale de nombreuses communautés rurales mexicaines. On assiste dans ces localités à une véritable spécialisation dans l'activité migratoire, considérée par de nombreux ménages ruraux comme la principale stratégie de subsistance. Dans la majorité des cas, les migrants maintiennent des liens solides et continus avec leur localité d'origine qui donnent naissance à de véritables « communautés transnationales ». Dans ce cadre évoluent des acteurs, tels que les associations de migrants qui peuvent avoir de profondes implications dans la vie des communautés émettrices.

Aux États-Unis, il existe à ce jour près de 500 associations d'immigrés mexicains, plus ou moins formelles, dont l'un des principaux objectifs, outre celui de venir en appui aux migrants, est de mettre en place des petits projets de développement dans les lieux de départ. Pourtant, peu d'études ont été consacrées à ces organisations qui ne répondent que très partiellement à des questions essentielles telles que: quels sont les facteurs qui sous-tendent l'action collective des migrants en faveur du développement? Comment une action collective de développement local se met-elle en place dans les conditions de mobilité et de dispersion géographique qui sont celles des membres d'une communauté? Aujourd'hui, dans un contexte plus favorable aux organisations de la société civile mexicaine, quelle est la place des associations de migrants dans le développement local?

Cet article se propose donc d'analyser cette nouvelle forme d'institution migratoire et son rôle de transformateur des sociétés d'origine au Mexique. Dans une première partie nous présenterons les associations de migrants mexicaines et le contexte dans lequel elles s'inscrivent. Dans une deuxième partie, nous nous attacherons à décrire la mise en place d'une collaboration pour le développement local entre trois associations de migrants originaires de communautés rurales de l'Ouest mexicain et les principales institutions de leur lieu d'origine.

* Doctorant de géographie, Institut des hautes études de l'Amérique latine (Ihéal), université Paris-3, Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine (Credal).

Réseaux migratoires et communautés transnationales

Les travaux récents sur les migrations de main-d'œuvre, notamment entre les pays en voie de développement et les pays développés, remettent en question les définitions et les théories traditionnelles des migrations peu adaptées aux nouvelles formes de mobilité qui dominent aujourd'hui. Ces dernières considèrent que les migrations se traduisent par un relâchement, voire la disparition des liens socioculturels et économiques entre les migrants et leur communauté d'origine [Cortes, 1998]. En revanche, de nouvelles études suggèrent de voir la migration comme un processus à l'origine de la formation d'un espace de relations sociales, culturelles et économiques qui englobe les différents lieux contribuant ainsi à rapprocher considérablement les différents acteurs de la migration sans que la distance et les frontières politiques ne constituent une rupture [Moctezuma, 2000].

Ces liens sont facilités de nos jours par les progrès extraordinaires réalisés dans les communications et les transports et sont gérés par toute une série d'arrangements institutionnels au niveau du ménage du migrant mais aussi au niveau de la communauté. Ainsi, une fois la migration reconnue comme une importante stratégie pour la reproduction des ménages et de leur communauté, un ensemble complexe de règles plus ou moins implicites apparaît. Cette reconnaissance institutionnelle contribue à définir et à coordonner le comportement des différents acteurs de la migration qui doit permettre de réduire les risques de l'entreprise migratoire et de garantir la loyauté des migrants envers leur famille et leur communauté [Guilmoto, Sandron, 1999; Lanly, 1999].

Le réseau migratoire est l'élément structurant de cet espace social « transnational » sur lequel s'appuient les autres institutions de la migration. Il reproduit dans la migration les liens de solidarité entre les membres d'une même famille et, de façon moins systématique et plus indirecte, d'une même communauté. Les réseaux migratoires permettent également de maintenir les liens et l'entraide entre les migrants originaires d'une même localité en favorisant notamment leur regroupement dans les mêmes lieux et secteurs professionnels. Le renforcement de ces réseaux migratoires tend à réduire la dépendance des flux migratoires par rapport aux contraintes économiques à l'origine de la migration. Grâce à eux les mouvements migratoires deviennent un véritable processus social, permanent et massif qui s'auto-entretient [Espinosa, 1992].

Dans le contexte des migrations internationales, la maturation des réseaux migratoires entre les communautés de migrants et leur lieu d'origine favorise la « transnationalisation » de certains processus sociaux, politiques et économiques locaux et conduit à la formation de véritables « communautés transnationales ». C'est le cas de nombreuses communautés rurales mexicaines qui dépendent depuis plusieurs décennies de l'activité migratoire et dont près de la moitié de la population tend ces dernières années à s'établir de façon plus ou moins définitive aux États-Unis.

Les associations de migrants mexicains aux États-Unis

Une des manifestations de l'existence de ces communautés transnationales est l'établissement dans le ou les lieux d'accueil d'une ou plusieurs associations de migrants¹. Cette forme d'organisation, qui repose sur l'appartenance à une même communauté d'origine, est la plus répandue parmi les immigrés mexicains de la première génération aux États-Unis² et peut être considérée comme une forme plus organisée et formelle du réseau migratoire. Ces associations apparaissent dans des communautés d'immigrés dont le nombre d'individus est suffisamment important pour permettre la constitution d'une association. Elles se composent essentiellement d'immigrés originaires de localités rurales dont les liens et l'attachement à la communauté d'origine sont plus importants que chez les migrants originaires des villes mexicaines ou que chez les descendants d'immigrés mexicains.

Les associations naissent le plus souvent d'un processus interne à la communauté d'immigrés, à partir de la nécessité de réguler une pratique ou une activité développée dans la migration (le rapatriement du corps des migrants morts aux États-Unis par exemple) ou pour récolter des fonds pour un projet dans la communauté d'origine. La création d'une association de migrants est souvent à mettre à l'actif d'immigrés déjà bien établis dans le lieu d'accueil. Les autorités de la communauté ou du « *municipio*³ » d'origine peuvent parfois stimuler la création d'une association, souvent pour canaliser une partie des envois de fonds vers des projets d'intérêt communautaire. Leur durée de vie est variable et dépend souvent du niveau d'engagement et de la disponibilité de ses responsables mais également de la motivation de leurs membres.

Le fonctionnement des *clubes de oriundos* est en général relativement simple et souple. Il repose sur la constitution d'un bureau (*mesa directiva*) composé d'un président, un secrétaire, un trésorier et, selon les associations, un ou plusieurs adjoints responsables de l'organisation d'une activité spécifique (bals, événements sportifs, etc.). Ce sont pour la plupart des immigrés bien intégrés aux États-Unis qui, par leur profession (commerçants, petits entrepreneurs entre autres), peuvent se permettre de consacrer un peu de leur temps et de leur argent au bon fonctionnement de l'association. Ils constituent le noyau dur de l'association. La principale fonction de la *mesa directiva* est d'organiser des événements récréatifs destinés à rassembler des fonds pour la réalisation de petits projets de développement en direction de la communauté d'origine. Selon les règles mises en place dans chaque association, le bureau est renouvelé plus ou moins régulièrement au

1 Il existe plusieurs noms en espagnol pour caractériser cette forme d'organisation des migrants mexicains de la première génération : *clubes de oriundos*, *clubes sociales* ou *clubes de paisanos*. Les universitaires américains parlent eux de *hometown associations*.

2 Elles sont, avec les associations sportives, les syndicats et les groupes communautaires et de voisinage promus par l'église catholique, une des formes les plus populaires d'organisation sociale des immigrés mexicains de la première génération. Elles se distinguent des précédentes par le fait qu'elles sont créées et contrôlées par les membres de la communauté d'immigrés.

3 Le « *municipio* » est la traduction faite par certains universitaires français du « *municipio* », c'est-à-dire de la plus petite subdivision administrative au Mexique.

cours d'une assemblée générale à laquelle sont conviés les membres de la communauté d'immigrés. Mais il n'est pas rare de voir des associations qui ont la même équipe dirigeante depuis plusieurs années.

Il existe une variété d'associations d'immigrés qui reflètent les différences culturelles, socioéconomiques et migratoires de la communauté d'immigrés mexicains. Elles peuvent être classées selon leur degré de formalisation et de cohésion, les caractéristiques de leurs membres, leurs objectifs et fonctions. En simplifiant, deux grands types d'associations de migrants mexicains peuvent être distingués : celles de migrants originaires de communautés « métis » et celles de migrants d'origine indienne.

La première est la forme la plus commune du fait de l'ancienneté et de l'importance de la migration internationale originaire des régions non indiennes, en particulier de l'occident mexicain (Jalisco, Michoacán, Zacatecas et Guanajuato). Dans la grande majorité de ces associations, il n'existe aucune contrainte à la participation des membres de la communauté d'immigrés au fonctionnement et aux activités de l'association. De même, aucune inscription ou cotisation ne sanctionne l'adhésion : celle-ci repose uniquement sur l'appartenance à la même communauté d'origine. Le financement des activités de l'association dépend donc de la participation des immigrés aux activités de récolte de fonds (bals, loterie) et de leur générosité.

Sous l'action des fédérations d'associations de migrants mexicains et du gouvernement mexicain, celles-ci tendent de plus en plus à se formaliser et à obtenir une existence légale aux États-Unis (*non profit-organization*). Ce changement modifie quelque peu l'organisation des associations de migrants et notamment les conditions d'adhésion et la forme de financement qui peut allier la cotisation des membres avec des fonds publics ou de fondations privées.

Les associations de migrants d'origine indienne se distinguent par la forte cohésion de leurs membres et par leur organisation plus rigide, calquée souvent sur les institutions dirigeantes de leur communauté d'origine. Certaines d'entre elles ont été créées par les autorités du lieu d'origine pour maintenir les migrants dans la référence villageoise. La participation au fonctionnement, aux activités de l'association et à leur financement peut être obligatoire sous peine de sanctions. Elles se distinguent également des associations de migrants métis, par le caractère beaucoup plus revendicatif de leurs activités. Certaines fédérations et associations profitent de leur situation aux États-Unis pour protester contre les abus du gouvernement mexicain et des caciques locaux à l'encontre des populations et communautés indiennes. Elles organisent également de nombreuses activités de type culturel destinées à maintenir la cohésion des communautés d'immigrés et leur identité ethnique [Lanly, 1999⁴].

Les activités promues par les associations de migrants peuvent être classées en deux grands groupes : celles dirigées vers la communauté d'immigrés et celles à destination de la localité d'origine.

4 Les associations zapotèques de Los Angeles se regroupent au sein de l'Organización Regional Oaxaqueña dont le principal objectif est d'organiser chaque année le festival culturel appelé *la Guelaguetza*, au cours duquel chaque association membre présente la danse traditionnelle et les traditions de son village d'origine.

- Les activités destinées à la communauté d'immigrés ont pour objectif implicite de maintenir la cohésion et l'entraide entre ses membres. C'est le cas des nombreuses activités récréatives telles que l'organisation de tournois sportifs, de pique-niques, de bals. Elles servent le plus souvent à récolter des fonds pour la réalisation d'un projet social dans la communauté d'origine. La plupart des associations de migrants se chargent d'organiser les fêtes traditionnelles de leur localité dans le lieu d'immigration. Certaines de ces activités sont directement destinées aux enfants des migrants nés aux États-Unis et ont pour but de transmettre la culture de leurs parents. D'autres activités, plus rares, visent à répondre aux préoccupations et problèmes de la communauté d'immigrés (aides aux immigrés en prison; protection des enfants d'immigrés face au problème de délinquance et de drogue). En revanche, si l'on excepte certaines organisations de migrants indiens, les immigrés mexicains de la première génération et leurs associations participent encore peu dans la politique locale américaine [Zabin, Escala, 1998].

- L'essentiel des activités des associations de migrants s'oriente vers la communauté d'origine. La quasi-totalité de l'argent qu'elles récoltent est destiné principalement à des œuvres caritatives et/ou la réalisation de projets d'infrastructures communautaires dans la localité d'origine. D'après une étude récente, les associations de migrants mexicains et centraméricains envoient, à leur communauté d'origine, en moyenne (en espèces ou en nature) moins de 10000 dollars par an [Orozco, 2000].

Les fonds recueillis sont le plus souvent investis, en collaboration avec les principales institutions du lieu d'origine, dans des projets d'infrastructures communautaires ou liés à l'éducation et à la santé, destinés à améliorer le bien-être de la population locale. Ce sont des projets qui ne requièrent pas, pour leur réalisation et leur fonctionnement, la mise en place d'un dispositif et d'un suivi trop contraignants tels que: le pavage de rues, la construction de ponts, l'introduction du téléphone, la donation de matériel médical, la construction ou la rénovation de l'école, la restauration de l'église ou le percement d'un puits. Au travers de ces projets, souvent à forte connotation symbolique, les émigrés recherchent une reconnaissance locale et revendiquent leur appartenance à la communauté qu'ils ont quittée. Depuis peu, certaines associations de migrants bénéficient d'une aide financière et technique de leur État d'origine pour la réalisation de leurs initiatives.

Les projets ayant un impact économique plus direct sont encore plutôt rares et ont donné des résultats mitigés. Il s'agit d'initiatives visant à moderniser l'activité agricole ou à diversifier l'économie locale. Ils se heurtent très souvent à l'absence d'infrastructures, au coût de transaction élevé et à la mauvaise préparation de leurs bénéficiaires.

Les fédérations et confédérations d'associations de migrants constituent le deuxième niveau d'organisation des communautés migrantes mexicaines. Les associations de migrants peuvent se réunir sur une base régionale ou ethnique pour la réalisation de projets communs et pour augmenter leur pouvoir de négociation face aux différents niveaux de gouvernement au Mexique. Par leur dimension et leur poids politique, elles peuvent jouer un rôle d'intermédiaire reconnu par les pouvoirs publics mexicains et les autres acteurs de la société civile. Elles offrent également à leurs associations membres d'autres services calqués sur les besoins de la communauté d'immigrés. De même, certaines

fédérations ont largement contribué à diffuser ce modèle associatif parmi la communauté d'immigrés de leur État d'origine.

Cependant, le fonctionnement collégial de la plupart d'entre elles rend parfois difficiles l'obtention d'un accord et la réalisation de projets communs en particulier dans les communautés de migrants au sein desquelles existent des divisions d'ordre ethnique ou local.

La dynamique associative des immigrants mexicains aux États-Unis

Peu nombreuses avant la fin du programme du programme *Braceros*⁵, en 1964, les associations de migrants mexicains ont connu une augmentation considérable à partir des années soixante-dix. Si, à la fin des années quatre-vingt, le nombre de *clubes de oriundos* était estimé à un peu plus de 100, il y en avait 260 au milieu des années quatre-vingt-dix et un peu moins de 500 à la fin de la dernière décennie, répartis dans une dizaine d'États des États-Unis⁶ (*figure 1*). Plus du tiers des *clubes de oriundos* mexicains se concentrent dans le sud de la Californie, principale destination historique des migrants mexicains. Le consulat du Mexique à Los Angeles y a recensé, en 1997, 178 associations de migrants mexicains et 25 fédérations d'associations provenant de 18 États mexicains (*figure 2*).

Figure 1 – Les associations de migrants mexicains aux États-Unis par États d'origine en 1998

État	Californie	Illinois	Texas	Sous-total	Autres États	Total
Michoacán	11	9	0	20	2	22
Guanajuato	15	11	12	38	8	46
Oaxaca	21	3	1	25	3	28
Jalisco	52	19	2	73	11	84
Guerrero	3	22	3	28	1	29
Durango	12	6	3	21	1	22
Zacatecas	81	22	15	118	2	120
Sous-total des États de forte émigration	195	92	36	323	23	346
Sous-total des autres États	72	11	42	125	22	147
Total	267	103	78	448	45	493

Source : Calculs du NAID Center [2000] basés sur les données fournies par la Secretaría de Relaciones Exteriores, Subsecretaría de América del Norte, Directorio de Clubes de oriundos mexicanos en los Estados Unidos, Abril de 1998.

5 Le programme *Braceros* (1942-1964), dont l'objectif était à ses débuts de suppléer la main-d'œuvre agricole américaine enrôlée dans l'armée américaine lors de la dernière guerre mondiale, a permis l'engagement de millions de saisonniers mexicains sur la base de contrats temporaires et de mouvements pendulaires.

6 Ces chiffres sont probablement inférieurs à la réalité. En effet, certains *clubes de oriundos* n'entretiennent aucun contact avec le consulat ou refusent, pour des raisons politiques, d'être enregistrés par ce dernier.

Figure 2 – Les associations d'immigrés et leurs fédérations à Los Angeles

Immigrés mexicains	Enregistrés auprès du consulat du Mexique de L.A.	Distribution par État d'origine*	Résidents dans la région de L.A.*	Associations à L.A.	Fédérations d'associations de migrants
Jalisco	107 622	29	504 000	49	oui
Michoacán	55 744	15	261 000	11	non
Zacatecas	36 434	10	170 600	51	oui
Guanajuato	19 556	5	91 500	1	non
DF (México)	19 173	5	89 800	0	non
Sinaloa	13 566	4	63 500	11	oui
Durango	13 306	4	62 300	4	oui
Nayarit	12 774	3	59 800	9	oui
Guerrero	12 221	3	57 200	1	non
Puebla	10 164	3	47 600	5	non
État de Mexico	10 052	3	47 100	0	non
Oaxaca	8 731	2	40 900	16	oui
Autres	47 624	13	222 900	20	
Total	366 967	100	1 718 200	178	

* Estimation.

Source : Zabin et Escala [1998].

Il existe, cependant, d'importants écarts dans la distribution des associations par État d'origine sans rapport avec leur population d'émigrés internationaux (figures 1 et 2). Dans le cas des associations de migrants de Los Angeles, les communautés originaires de Jalisco, Zacatecas, Nayarit et Oaxaca se distinguent des autres communautés de Mexicains par leur dynamisme associatif, en particulier les deux dernières si l'on prend en compte leur faible poids dans la population d'immigrés mexicains. Leur cas s'oppose à celui des migrants originaires du Michoacán qui constituent par le nombre la deuxième communauté mexicaine de Los Angeles mais qui n'ont que 11 associations répertoriées au consulat.

La combinaison de plusieurs facteurs liés à l'évolution récente de la dynamique migratoire, ainsi qu'aux changements politiques récents intervenus au Mexique explique la rapide croissance des associations de migrants mexicains et leur inégale importance selon les États d'origine de ces migrants.

Les trente dernières années ont été marquées par des changements considérables dans la dynamique migratoire entre le Mexique et les États-Unis qui ont favorisé la constitution de communautés d'immigrés suffisamment importantes et stables pour permettre leur organisation en association. En effet, la fin du *programa Bracero* a été suivie par une augmentation considérable du flux international de migrants mexicains. En trente ans, le nombre de personnes nées au Mexique et résidant aux États-Unis a été multiplié par onze, passant de 760 000 en 1970 à

Figure 3 – Population mexicaine au Mexique et aux États-Unis, 1960-2000

	Mexique	États-Unis
1960	34 923 000	576 000
1970	48 225 000	760 000
1980	66 847 000	2 199 000
1990	81 250 000	4 298 000
2000	97 483 000	8 700 000

Sources: René Zenteno [2000 : 237] et United States Census [2000].

8,7 millions en 2000⁷. Cette augmentation est due, d'une part, au renforcement de la migration dans les régions traditionnellement émettrices du Centre-Ouest et, d'autre part, à une plus grande diversification régionale et sociologique du flux de migrants mexicains.

Au cours des années soixante-dix et quatre-vingt, la généralisation, dans de nombreuses communautés rurales, de la migration illégale a favorisé la maturation et la reproduction des réseaux migratoires. Cela a notamment permis la constitution d'importantes communautés d'immigrés par lieu d'origine. Le renforcement des moyens de lutte contre l'immigration clandestine, mais également la régularisation de la situation migratoire de 2,3 millions de Mexicains en 1986 ont contribué à allonger considérablement leur durée de permanence aux États-Unis. Cette évolution des stratégies migratoires a permis la stabilisation et le développement de ces communautés d'immigrés ainsi que le renforcement de leurs liens avec le lieu d'origine.

Le changement d'attitude des autorités mexicaines vis-à-vis des émigrés

À la fin des années quatre-vingt, on assiste, parallèlement à la démocratisation progressive de la vie politique et à la libéralisation économique au Mexique, à un changement d'attitude des autorités mexicaines vis-à-vis de la communauté de migrants mexicains, lié notamment à leur prise de conscience tardive de son poids démographique, économique et politique. Celle-ci est désormais perçue par l'État mexicain comme un important « bailleur de fonds » pour le développement des régions rurales émettrices, notamment dans un contexte de retrait de l'État de la vie locale⁸, mais également comme une communauté de plus en plus influente

⁷ Le recensement américain de l'an 2000 estime à un peu plus de 20 millions d'individus la population d'origine mexicaine aux États-Unis.

⁸ Le montant total des transferts de fonds des migrants reçus au Mexique n'a eu de cesse d'augmenter à un rythme élevé depuis les années quatre-vingt. Pour l'année 1999, ces transferts se seraient élevés à 6 milliards de dollars, ce qui représente la quatrième entrée de devise du pays [Arroyo, García, 2000 : 193]. Une enquête du Consejo Nacional de Población (CONAPO) souligne que les envois de fonds représentent un apport en argent indispensable pour 5 % des ménages mexicains qui dépendent, pour 54 % de leur revenu des envois de fonds effectués par les migrants [Arroyo, Berumen, 2000].

dans les régions de départ et aux États-Unis, pouvant notamment défendre les intérêts mexicains dans ce pays.

Ainsi, à partir de l'administration du président Carlos Salinas (1988-1994), plusieurs programmes en direction des communautés immigrées mexicaines ont été mises en place, dont le programme *Paisano* et le *Programa para la Comunidad Mexicana en el Extranjero* (PCME⁹). Parallèlement, le rôle des consulats mexicains aux États-Unis a été renforcé afin d'assurer au mieux la réalisation de ce dernier programme et une division du ministère des Affaires étrangères mexicain a été créée pour coordonner les différents programmes en direction de la diaspora mexicaine. À travers le PCME, les consulats mexicains ont stimulé la formation d'associations d'immigrés et encouragé celles-ci à investir dans leur communauté au Mexique.

Par ailleurs, le processus de décentralisation engagé par le gouvernement mexicain à partir des années quatre-vingt a amené progressivement les principaux États et municipes émetteurs à développer et à administrer les liens avec leurs émigrés afin d'accroître leur participation dans la vie économique et politique de leur lieu d'origine. Il a ouvert, également, un espace de participation dans la vie locale pour les organisations de la société civile, en particulier pour les associations de migrants soucieuses d'aider leurs communautés d'origine.

Ainsi, sous les auspices du PCME, des *Oficinas Estatales de Atención a Oriundos* ont été créées dans 15 États mexicains. Certaines d'entre elles ont en charge la réalisation du programme *Solidaridad Internacional*, directement inspiré de la collaboration engagée, dès la fin des années quatre-vingt, entre l'État de Zacatecas et les fédérations d'associations de migrants *zacatecanos* aux États-Unis. Connue, aujourd'hui, comme le programme « *3 por 1*¹⁰ », celui-ci propose que, pour chaque dollar que l'association d'immigrés investit dans un projet de développement local, l'État fédéral, l'État et le municipe d'origine en ajoutent chacun un. Ce programme est désormais bien établi dans de nombreux municipes et communautés d'origine de Zacatecas où il a permis la réalisation de nombreux projets d'infrastructures sociales. D'autres programmes à destination de leur communauté d'émigrés¹¹ ont été mis en place par les principaux États de forte émigration à l'exception notable du Michoacán, pourtant l'un des principaux États émetteurs. L'institutionnalisation de cette relation s'est également traduite par l'ouverture de représentations des États de Zacatecas, Jalisco et Guanajuato dans plusieurs villes américaines et par la célébration chaque année d'un jour du migrant (*día del hijo ausente*) dans plusieurs États mexicains.

9 Le programme *Paisano*, créé en 1989, cherche à répondre aux abus dont sont souvent victimes les émigrés au moment de leur retour au Mexique. Le PCME couvre des secteurs aussi variés que la santé, l'éducation et la culture, la protection des migrants aux États-Unis ou l'appui aux entrepreneurs immigrés.

10 Ce programme existe depuis quelques années dans plusieurs États, avec cependant quelques variantes : Jalisco (« *3 por 1* »), Oaxaca, Guanajuato et Hidalgo (« *1 por 1* »).

11 Nous pouvons signaler également le programme « *Mi Comunidad* », créé pendant les années quatre-vingt-dix par le gouvernement de l'État de Guanajuato et dont l'objectif est de canaliser les fonds de migrants désireux d'investir dans leur communauté d'origine vers la création de petites et moyennes entreprises textiles tournées vers l'exportation.

Ces différents programmes ont contribué à consolider les associations de migrants en les reconnaissant comme des acteurs non gouvernementaux ayant un rôle important dans leur communauté et région d'origine mais aussi dans la promotion et défense des intérêts mexicains aux États-Unis. Dans l'ensemble, ils ont accéléré la reconnaissance des populations mexicaines et d'origine mexicaine résidant aux États-Unis comme membres à part entière de la communauté nationale¹².

La naissance d'une société civile transnationale : étude de cas de trois associations de migrants de l'Ouest du Mexique

Présentation de l'étude

L'étude en question porte sur trois associations originaires de deux localités rurales de l'État de Jalisco – *Club Comunitario Tepehuaje* (El Tepehuaje de Morelos, municipale de San Martín de Hidalgo) et *Club Comunitario Jamay* (municipale de Jamay) – et d'une localité de l'État de Zacatecas : *Club Campesinos Remolino* (El Remolino, municipale de Juchipila). Ces associations regroupent les membres de communautés d'immigrés qui se sont constituées progressivement à Los Angeles (El Remolino et Jamay) et dans la région de Santa Maria, en Californie (El Tepehuaje) à partir de la fin du programme *Bracero*.

L'un des objectifs de départ de ce travail était de montrer la variété des formes d'organisation des immigrés de la première génération. Pour cette raison, nous avons fait le choix d'étudier des associations de migrants qui présentent des différences entre elles tant du point de vue de leur statut, de leurs activités que de leur relation avec leur lieu d'origine. Ainsi, le Club Comunitario Jamay reproduit le modèle de nombreuses associations de l'Ouest mexicain qui se caractérise par une forme d'adhésion peu contraignante et par la variété des initiatives en direction de la localité d'origine. En revanche, le Club Comunitario Tepehuaje et le Club Campesinos Remolino sont assez représentatifs d'une nouvelle génération d'associations plus formelles, orientées vers la réalisation d'un projet ou d'une activité : la gestion d'un fonds d'aide aux frais funéraires des familles de migrants et la construction d'un barrage pour l'irrigation dans la communauté de El Remolino.

L'information présentée ci-après a été recueillie pendant le premier semestre 2001¹³. Le travail de terrain prévoyait des entretiens semi-structurés avec les responsables des associations et leurs contreparties dans le lieu d'origine, réalisés au Mexique et aux États-Unis. Une petite enquête a également été menée auprès d'une vingtaine de ménages avec migrants dans chacune des localités de départ. Lors de nos séjours aux États-Unis, nous avons pu assister à plusieurs réunions de la *mesa directiva* ainsi qu'à différents événements de collectes de fonds.

12 La mesure la plus significative du changement de perception de l'État mexicain à l'égard des populations d'origine mexicaine aux États-Unis est, sans aucun doute, la reconnaissance dans la constitution d'une nation mexicaine « déterritorialisée ». Depuis peu, il est également possible pour les Mexicains naturalisés américains de récupérer la nationalité mexicaine.

13 Une deuxième session de travail de terrain est actuellement en cours et vise à compléter et approfondir l'information recueillie en 2001.

Le poids de la migration dans les communautés d'étude

Les communautés d'étude se situent dans deux États du Centre-Ouest mexicain de longue tradition migratoire. À titre indicatif, près de la moitié des 109 municipes mexicains de fortes ou intenses activités migratoires appartiennent aux États de Jalisco, Zacatecas et Michoacán [Unger, Verduzco, 2000].

Selon la *Secretaría de Promoción Económica* de l'État de Jalisco, près de 2 millions de *Jaliscienses* résidaient en 2001 aux États-Unis, soit un tiers de la population de cet État [*Público*, 14 janvier 2002]. Ils envoyaient, la même année, 1,6 milliard de dollars, soit presque le double de l'investissement privé étranger et national dans l'État (937 millions de dollars).

En 1995, la communauté de *zacatecanos* aux États-Unis comptait près de 400 000 individus, ce qui représentait alors un peu moins du tiers de la population de l'État de Zacatecas [Moctezuma, 2000]. Le montant des transferts de fonds effectués par les émigrés en direction de leur État est également très important et s'élevait, en 1999, à 500 millions de dollars [García Zamora, 2000].

Le poids considérable de la migration dans ces deux États a incité les autorités locales à développer les relations avec leur communauté d'émigrés aux États-Unis. Différents programmes ont été mis en œuvre pour répondre aux besoins de leurs immigrés mais également pour développer les régions de départ avec leur appui¹⁴.

Les membres des associations étudiées proviennent de municipes et communautés rurales fortement émetteurs où la migration est devenue la principale stratégie de subsistance. Si l'on excepte le cas de Jamay, dont la population avoisine 14 000 habitants¹⁵, ces localités ont une population inférieure à 2 500 habitants, et une économie basée sur une agriculture peu diversifiée, largement tributaire de la pluviométrie.

Bien qu'il y ait eu, dans les trois localités d'étude, quelques tentatives de migration aux États-Unis durant la première moitié du xx^e siècle, ce n'est réellement qu'à partir du programme *Bracero* que s'y est développée l'expérience migratoire principalement parmi la main-d'œuvre rurale masculine. C'est pendant ces années que se constituent les premiers réseaux migratoires sur lesquels s'appuieront, à la fin de ce programme, les candidats à la migration clandestine.

À partir des années soixante-dix, la stratégie migratoire se généralise parmi les ménages de ces communautés. Un peu plus de 80 % des ménages de El Remolino et de El Tepehuaje participent ou ont participé à la migration internationale et ont reçu des envois de fonds.

Au cours de cette période, on assiste, dans les trois communautés, à une polarisation du phénomène migratoire autour de quelques destinations, urbaines pour les migrants de El Remolino et de Jamay (Los Angeles et Chicago), et rurales et semi-urbaines pour ceux de El Tepehuaje (région de Santa Maria et de Chico en

14 Outre le « *3 por 1* », on peut citer le programme « *Fideraza* », qui propose un système de transfert de fonds moins onéreux que les circuits traditionnels. Une partie des bénéfices dégagés par ce service est réinvestie dans des projets de développement économique dans l'entité. L'État de Zacatecas a également mis en place différents programmes qui visent à inciter leurs émigrés à investir, individuellement ou collectivement, dans des activités productives.

15 Au Mexique, la limite entre localités rurales et localités urbaines a été fixée à 1 000 habitants.

Figure 4 – Évolution de la population des trois localités d'étude, 1990-1995

	1990	1995
El Tepehuaje	2 527	2 451
Jamay	13 954	13 541
El Remolino	1 022	911

Sources: INEGI, Censo de población, 1990; INEGI, Conteo de Población y Vivienda, 1995.

Californie). Environ la moitié des émigrés de El Tepehuaje migrent encore de façon saisonnière vers des exploitations agricoles du centre et du nord de la Californie.

Par ailleurs, le programme de régularisation de 1986 a permis à de nombreux migrants de ces communautés de régulariser leur situation et celle de leurs proches. Cela s'est traduit par l'émigration de familles entières aux États-Unis pour une durée indéterminée. Comme conséquence de cette forte émigration et de la plus grande permanence des migrants et de leur famille aux États-Unis, la croissance de la population de ces communautés tend, ces quinze dernières années, à diminuer (*figure 4*).

Club Comunitario Jamay de Los Angeles: l'importance du « leadership »

Le Club Comunitario Jamay a été créé en 1999 pour financer des projets d'intérêt communautaire par S. García à la demande de son frère alors maire du municipal de Jamay dans l'État de Jalisco. Ce qui frappe de prime abord dans l'étude de cette association, c'est son grand dynamisme. En deux ans, l'association a réalisé un nombre important et varié de projets et donations en direction de la communauté d'origine (*figure 5*). La somme totale des fonds mobilisés durant l'année 2001 pour ces initiatives avoisine les 50 000 dollars ! Plusieurs explications peuvent être avancées à ce propos.

Cela est dû, en premier lieu, à la personnalité et à la disponibilité de son président. Celui-ci dirige une petite entreprise de démolition à Norwalk dans l'agglomération de Los Angeles. Sa profession lui permet de gérer son emploi du temps de façon à en consacrer une part importante à la vie de l'association. Il n'hésite pas non plus à prendre sur ses propres ressources pour se rendre régulièrement au Mexique pour faire connaître son association et nouer des partenariats avec les différents services de l'État. Son travail de « lobbying » lui a permis d'obtenir des fonds de différents services (santé, éducation, développement rural) de l'État de Jalisco dans le cadre ou non du programme « *3 por 1* ». Le Club Comunitario Jamay est une des rares associations de migrants de Jalisco à avoir profité de ce programme en enlevant deux des neuf projets qui ont été financés à ce jour. Son association est montrée comme exemple par les autorités de Jalisco qui organisent depuis 1999 à Jamay la célébration du « jour du migrant de Jalisco ». La reconnaissance du travail du Club Comunitario Jamay a permis également à l'association de recevoir de nombreux dons en nature de la part des mécènes américains (équipement médical, automobiles neuves pour les loteries).

Figure 5 – Projets et donations du Club Comunitario Jamay (CCJ) réalisée entre janvier 2000 et juillet 2001

Projets et donations	Partenariats
Restauration du monument à Pie IX (2000)	CCJ de Los Angeles avec les immigrés de Salma, de Chicago et d'Oxnard: 40 000 US \$ Mairie de Jamay: 80 000 US \$; gouvernement de l'État de Jalisco: 80 000 US \$
Reconstruction du portique de Jamay (2000)	Comité pour la restauration du portique: 9 600 US \$ Mairie: 11 000 US \$; gouvernement de l'État de Jalisco: 11 000 US \$; CCJ de Los Angeles: 5 000 US \$
Restauration des marches qui mènent à « la Capilla » (2000)	CCJ de Los Angeles: 5 000 US \$ Mairie de Jamay: 2 000 US \$
Donations pour le programme « Cambio de Imagen Urbana » (ravalement, plantation d'arbres, etc.) (2000)	Mairie et État de Jalisco
Bourses à des élèves du lycée de Jamay (2000)	CCJ de Los Angeles: 10 bourses; immigrés de Chicago: 10 bourses; mairie: 10 bourses
Donation de lunettes à 260 enfants du municipe dans le cadre du programme « Ver bien para aprender mejor » (2000)	Le Club de Chicago, mairie de Jamay, Associations des parents d'élèves, ministère de l'Éducation de l'État de Jalisco
Donation de 500 paniers-repas et 750 couvertures aux familles à faibles revenus du municipe (2000)	Financées grâce aux bénéficiaires des petits déjeuners mensuels organisés par le président du CCJ de Los Angeles et sa famille
Donation d'un autobus à l'école pour enfants handicapés de Jamay (2000)	Cofinancement CCJ et immigrés de Selma
Donation de 13 fauteuils roulants pour les enfants handicapés de Jamay (2000)	
Donations de bombes à eau pour les terrains de sports de Jamay (2000)	
Donation d'un magnétoscope à l'association des diabétiques et hypertendus (2000)	
Donations aux différentes églises du municipe de Jamay (restauration d'une chapelle) (2000)	Comités paroissiaux
Construction de « la Casa de la Cultura » de Jamay (2001)	Projet financé dans le cadre du « 3x1 » CCJ: 28 750 US \$; État fédéral 28 750 US \$; État de Jalisco: 28 750 US \$ et municipe: 28 750 US \$
Rénovation d'un terrain de sport (2001)	Projet financé dans le cadre du « 3x1 » CCJ: 10 950 US \$; État fédéral 10 950 US \$; État de Jalisco: 10 950 US \$ et municipe: 10 950 US \$

De même, la présence de son frère à la tête de l'équipe municipale a beaucoup aidé à la mise en œuvre des initiatives du Club Comunitario Jamay en facilitant la relation entre l'équipe municipale et l'association de migrants. Le municipe, quant à lui, a largement profité de la renommée de l'association et de son accès privilégié auprès de certains services de l'État pour réaliser plusieurs projets d'intérêt communautaire. Conscient du poids économique de l'association qu'il dirige, de son capital social et de son emprise sur la communauté d'immigrés de Los Angeles, S. García se plaît à dire qu'il est un peu comme « le maire-bis de la communauté de gens de Jamay ». Cependant, le changement de maire intervenu l'an dernier s'est traduit par un ralentissement de l'activité de l'association.

La diversité des manifestations que propose le Club Comunitario Jamay à ses membres, leur dosage dans le temps et leur organisation expliquent également sa capacité à collecter autant d'argent. Contrairement à de nombreux *clubes de oriundos*, l'association n'a pas misé que sur l'organisation de bals pour récolter des fonds. L'association propose, un dimanche par mois, un petit déjeuner payant auquel sont conviés les membres de la communauté de migrants. Ce rendez-vous a lieu dans la grande cour de la maison de la famille de S. García qui se charge de préparer le repas avec l'aide bénévole de quelques membres, ce qui contribue à réduire considérablement les coûts d'organisation. Ce repas, qui existait déjà bien avant la constitution de l'association, est un événement reconnu dans la communauté, auquel participent en moyenne chaque mois plus de 100 personnes. Par ailleurs, l'association organise trois à quatre fois par an des bals dans une grande salle prêtée par une paroisse de Norwalk. Mais, surtout, l'activité qui rapporte le plus d'argent est la tenue, au cours de ces manifestations, de loteries à l'occasion desquelles sont proposés des objets de grande valeur, la plupart du temps donnés par des mécènes (voitures de grand standing). Pour chaque loterie, l'association réussit à vendre près de 2000 billets à 5 dollars dans la communauté de migrants de Los Angeles, mais aussi en dehors de celle-ci, ce qui permet de toucher un plus grand nombre de personnes. Le Club Comunitario Jamay dispose en effet de personnes relais dans les différents lieux d'immigration des ressortissants de Jamay aux États-Unis qui se chargent de vendre une partie des billets. Essayant de mettre à profit ses contacts dans les autres communautés de migrants, S. García cherche actuellement à renforcer les liens entre elles afin de drainer plus de fonds et de mieux coordonner leurs actions en faveur du développement de leur lieu d'origine.

Club Comunitario El Tepehuaje : une association au service de la communauté d'immigrés

Dans l'environnement local, El Tepehuaje de M. a la réputation d'être une communauté plus unie et organisée que les autres localités de la région. La cohésion de ses habitants et leur tradition d'organisation se retrouvent également dans la migration. Le Club Comunitario Tepehuaje est, à cet égard, la dernière forme connue d'organisation de la communauté d'immigrés. En 1945, déjà les *braceros* s'étaient organisés sur l'initiative de deux des leurs pour réunir des fonds pour la construction de la place du village et ce malgré les contraintes du programme

Braceros pour l'organisation des migrants (migration saisonnière et dispersion des membres de la communauté entre plusieurs lieux d'accueil¹⁶).

Le Club Comunitario Tepehuaje existe depuis 1999. Sa création est due à la volonté de certains immigrés des comtés de Santa Barbara et San Luis Obispo, en Californie, d'institutionnaliser une pratique en cours dans leur communauté: la constitution d'un fonds d'aide aux frais funéraires pour les familles de migrants¹⁷.

Pour assurer le bon fonctionnement de ce fonds, l'association repose sur une forme d'adhésion et de participation plus contraignante que la plupart des associations de migrants mexicains. Les familles membres doivent payer un droit d'entrée et apporter une cotisation mensuelle de 5 dollars destinée à alimenter le fonds. Lorsque décède un de leurs membres, celles-ci reçoivent la somme de 2000 dollars. Dans un souci de transparence auprès de ses membres, le Club Comunitario Tepehuaje est enregistré comme *non profit-organization*. De même, les membres sont régulièrement tenus au courant de l'évolution du fonds et des activités de l'association au cours des assemblées mensuelles et au travers d'un bulletin envoyé régulièrement aux membres. L'association propose également l'organisation d'événements récréatifs ouverts à tous les membres de la communauté (bals, pique-niques). L'association n'a cessé de croître depuis sa création et compte aujourd'hui 250 familles. Son succès peut s'expliquer par le service qu'elle propose qui est considéré comme très utile par les membres de la communauté et par la participation financière peu contraignante.

La composition des membres du Club Comunitario Tepehuaje et son fonctionnement se distinguent également des autres formes d'association. Les familles membres sont réparties entre plusieurs localités de deux comtés voisins ce qui est assez exceptionnel en raison de la difficulté de maintenir unis les membres d'une association dans un contexte de dispersion de ceux-ci. Cette contrainte spatiale est atténuée par la désignation de représentants dans les principaux lieux d'immigration qui informent régulièrement les membres des décisions prises par l'association. Par ailleurs, chaque communauté organise à tour de rôle une manifestation. Les assemblées générales ont lieu à Santa Ynes ou Santa Maria, au centre de la région où se répartissent les membres.

L'association se caractérise également par la coexistence en son sein de deux groupes d'immigrés: les saisonniers et ceux de longue durée. L'absence d'une partie de ses membres n'est pas considérée comme un obstacle pour le fonctionnement de l'association, ceux-ci payant à l'avance leur contribution pour les mois où ils seront absents.

Depuis son origine, l'association a consacré une partie des fonds collectés à des dons d'argent et en nature à Caritas, une ONG catholique implantée dans la communauté d'El Tepehuaje, ainsi qu'aux différentes écoles de la communauté après avoir évalué leurs besoins. Cependant, l'association de migrants reste assez réticente à développer des collaborations avec d'autres institutions de la communauté

16 Dans les années cinquante et soixante, le *comité des obras* (institution étant chargée de réaliser des travaux d'intérêt communautaire) avait une représentation auprès des émigrés dans la ville de Mexico chargée de collecter auprès d'eux les cotisations des membres de la communauté de migrants.

17 Cette forme d'entraide a existé également durant les années cinquante dans la communauté d'origine.

et du municipale. Il convient ici de signaler les efforts menés par la nouvelle équipe municipale du municpe de San Martín H. en direction des différentes communautés d'émigrés. Si cette démarche est désormais bien établie dans certains municpes de Zacatecas, elle reste encore exceptionnelle dans l'État de Jalisco. Elle a pour objectif de nouer des liens avec les communautés de migrants plus importantes et d'organiser celles qui ne le sont pas, afin de les impliquer plus dans le développement de leur localité d'origine. Pour ce faire, un nouveau poste d'adjoint au maire chargé de la question migratoire a été créé. Ce service propose notamment d'aider les familles de migrants à accomplir les démarches administratives pour régulariser leur situation migratoire aux États-Unis.

Le maire et des membres de l'équipe municipale ont également effectué en mai 2001 un voyage dans l'Ouest américain à la rencontre des principales communautés de migrants originaires du municpe. Ce voyage s'est traduit par la formation de deux nouvelles associations, par le jumelage avec la ville américaine de Santa Maria (Californie) où réside une importante communauté de migrants de El Tepehuaje, et par des engagements de dons de migrants pour le financement d'infrastructures sociales dans deux localités du municpe. Cette initiative du maire, première de ce genre à San Martín H., semble avoir été très bien perçue par la communauté de migrants qui y voit une reconnaissance des migrants comme citoyens à part entière du municpe.

Club Campesinos Remolino : une association de migrants orientée vers le développement économique

La communauté d'El Remolino présente la particularité d'avoir deux associations de migrants : le Club Social Remolino et le Club Campesinos Remolino, créés respectivement en 1995 et en 1997. Leur existence n'est pas due à un conflit entre groupes migrants, comme cela arrive parfois. Elle s'explique plutôt par la naissance d'un nouveau type d'organisation, en parallèle avec l'association de migrants classique, qui réunit les actionnaires d'un projet de développement économique dans la communauté d'origine.

Le Club Social est l'extension aux États-Unis d'une association homonyme créée à El Remolino par des enseignants originaires du village. Son but est de promouvoir des projets liés à l'éducation et à la santé pour les habitants de la communauté d'origine avec l'aide des émigrés.

Le Club Campesinos Remolino a été créé par un petit entrepreneur migrant de la région de Los Angeles, A. Bañuelo, dans le but de réaliser un projet de barrage pour l'irrigation. Comme de nombreuses communautés rurales de la région, El Remolino doit faire face ces dernières années à une réduction du niveau des précipitations qui handicape sérieusement l'activité agricole. Après avoir reçu l'aval des services techniques du Consejo del Agua de l'État de Zacatecas, le projet de barrage a été soumis au Club Social Remolino qui l'a refusé, jugeant le coût trop élevé et la réalisation trop complexe. A. Bañuelo a alors réuni les migrants intéressés par le projet dans une nouvelle association.

L'association se compose de 40 membres originaires principalement d'El Remolino et de la communauté voisine d'El Ranchito. Ceux-ci se sont partagé les

70 actions du projet, chaque action correspondant au droit d'irriguer un hectare. Les principaux bénéficiaires du barrage seront, pour l'essentiel, des parents restés dans la communauté car peu de membres de l'association envisagent de revenir définitivement dans leur lieu d'origine.

La *mesa directiva* du Club Campesinos Remolino a pour tâche principale d'informer et de recueillir les cotisations des membres, et d'assurer la communication entre l'association de migrants et les services de l'État. La supervision des travaux a été confiée dans la communauté d'origine au frère d'un des associés du projet, en échange de l'irrigation d'une de ses parcelles.

Durant les quatre ans qui ont été nécessaires pour construire le mur du barrage, les membres ont apporté leur cotisation régulièrement. Jusqu'à présent le projet a coûté 5,5 millions de pesos (approximativement 500 000 dollars), coût partagé à parts égales entre l'association de migrants, l'État de Zacatecas, le gouvernement fédéral et celui du municipe de Juchipila dans le cadre du programme « *3 por 1* ». À la fin de l'année 2001, les travaux de canalisation pour acheminer l'eau aux parcelles ont dû commencer.

Les projets de développement économique mis en œuvre par des associations de migrants sont encore très rares. Cela s'explique, d'une part, par la difficulté de mettre en œuvre ce type de projet dans le cadre d'une association de migrants, du fait de la structure peu formelle et stable dans la durée de la majeure partie d'entre elles. Les quelques tentatives connues qui vont dans ce sens se sont souvent soldées par des échecs en raison notamment de suspicions apparues au sein de la communauté de migrants sur la gestion et les intérêts personnels des responsables. De plus, ce genre d'initiative bénéficie rarement et de façon équitable à l'ensemble des familles des membres de l'association et provoque l'opposition au projet d'une partie d'entre eux. D'autre part, les programmes publics d'appui aux initiatives des associations de migrants se sont focalisés essentiellement sur les projets d'infrastructures sociales et urbaines pour compenser le retrait de l'État dans ces secteurs¹⁸. Le financement du barrage dans le cadre du programme « *3 por 1* » constitue donc une exception et se doit notamment au poste de « chargé des projets des associations » qu'occupe A. Bañuelos au sein de la Fédération d'associations de migrants originaires de Zacatecas du sud de la Californie.

Outre la construction du barrage, le Club Campesinos Remolino s'enorgueillit de la réalisation de plusieurs autres projets : le percement d'un puits, le pavage de deux rues, la réhabilitation du réseau d'eau potable entre autres. Parmi ceux-ci, on trouve des projets réalisés dans d'autres localités du municipe de Juchipila qui ne relèvent pas d'une démarche philanthropique de l'association, mais plutôt d'une stratégie de drainage des fonds du programme « *3 por 1* » mis en œuvre par le municipe en collaboration avec le Campesinos Remolino. En effet, si l'on s'en tient aux conditions nécessaires pour obtenir un financement du programme « *3 por 1* », il est

18 Les programmes en appui aux projets de développement économique mis en œuvre par les migrants visent uniquement les investissements individuels ou de groupes restreints d'investisseurs migrants. On peut citer le *Fondo Estatal de Apoyo a los Zacatecanos Ausentes*, issu d'une collaboration entre l'État fédéral, l'État de Zacatecas et la Confédération des associations de migrants originaires de Zacatecas qui accordent des prêts à des taux d'intérêts bas.

nécessaire que le projet soit présenté par une association enregistrée dans l'une des fédérations de *Zacatecanos* aux États-Unis et que celle-ci apporte le quart du coût du projet. Or, sur le territoire du municipe, seule la localité d'El Remolino a une communauté d'émigrés organisée en associations. Le municipe se sert donc du Club dirigé par le « chargé des projets » de la FCZSC pour obtenir des fonds supplémentaires pour la réalisation d'infrastructures sociales et urbaines dans différentes localités. L'association se contente de présenter le projet auprès de la fédération et de la représentation de l'État de Zacatecas à Los Angeles. Le quart du financement nécessaire est apporté soit par les bénéficiaires du projet soit par le municipe. Ainsi, grâce aux fonds obtenus l'an dernier avec le « *3 por 1* », le municipe a pu financer des projets à hauteur de 4,4 millions de pesos mexicains, soit un peu plus qu'il n'en a reçu de l'État et perçu localement cette même année. Il semble que cette pratique ne soit pas isolée et tende à se répandre dans l'État de Zacatecas.

*

Les associations de migrants mexicains ont connu, lors de la dernière décennie, un saut quantitatif et qualitatif considérable. Leur reconnaissance par les pouvoirs publics mexicains et la mise en place d'un imposant dispositif de soutien à leurs projets ont permis à certaines d'entre elles de diversifier leurs activités, de se renforcer et d'étendre leur réseau de relations bien au-delà de la communauté et du municipe d'origine. Même si les fonds que gèrent les associations de migrants sont bien inférieurs à la somme des versements qu'effectuent individuellement leurs membres à leur famille, leur influence sur les communautés et les municipes d'origine est loin d'être négligeable. En plus de contribuer à améliorer les conditions de vie dans leur communauté d'origine, les initiatives des associations de migrants rationalisent l'utilisation des envois de fonds des migrants en établissant des priorités et des objectifs communs.

Il est fort probable que la poursuite, par le gouvernement de Vicente Fox et par plusieurs États mexicains, de cette politique de rapprochement avec les Mexicains de l'extérieur se traduira par l'augmentation dans les prochaines années du nombre d'associations de migrants et de leurs fédérations.

Cependant, si la dynamique associative récente des migrants mexicains est indéniable, il est encore un peu tôt pour parler, pour la plupart de leurs associations, d'acteurs incontournables de la vie locale de nombreuses régions émettrices du Mexique. Une grande majorité de celles-ci reposent sur une base fragile et ont une durée de vie limitée. Comme le montre l'exemple du Club Comunitario Jamay, elles ne s'appuient pas sur des communautés d'immigrés fortement structurées, mais sur le dévouement de quelques-uns de ces membres qui prennent souvent sur leur temps et leur argent pour assurer le bon fonctionnement de l'association. De plus, la participation de la communauté de migrants à la vie de l'association est largement indirecte. Elle se limite bien souvent à une participation plus ou moins régulière aux activités de collecte de fonds. Cependant, sans cette forme de participation peu contraignante, la majorité des associations de migrants mexicains n'auraient probablement pas pu fonctionner. Des associations plus structurées apparaissent dans les communautés de migrants plus unies, ou lorsque

celles-ci proposent un service utile aux migrants et à leur famille comme dans le cas du Club Comunitario Tepehuaje.

Par ailleurs, dans de nombreux municipes, la collaboration entre les autorités locales et régionales et les associations de migrants pour le développement local est encore récente et n'est pas toujours bien établie. Il est à espérer, dans l'intérêt des communautés d'immigrés et de leur localité d'origine, que les efforts entrepris par les pouvoirs publics mexicains en direction de leurs émigrés se traduiront à l'avenir par une plus grande formalisation de leurs associations et par un rôle accru et durable de celles-ci en direction du développement de leur communauté d'origine.

BIBLIOGRAPHIE

- ARROYO ALEJANDRE J., BERUMEN S. [2000], « Efectos subregionales de las remesas de emigrantes mexicanos en Estados Unidos », *Comercio Exterior*, 50 (4): 340-349.
- ARROYO ALEJANDRE J., GARCÍA ZAMORA R. [2000], « Remesas y crecimiento económico: propuestas para la formulación de políticas publicas », in R. Tuirán (coord.), *Migración México-Estados Unidos : Opciones de política*, México, Conapo: 191-202.
- CORTES G. [1998], « Migrations, systèmes de mobilité, espaces de vie: à la recherche de modèles », *L'Espace géographique*, 3: 265-275.
- DURAND J., MASSEY D. [1992], « Mexican Migration to the United States: a Critical Review », *Latin American Research Review*, 27: 3-42.
- ESPINOSA V.E., *Todo se lo debo al norte. Un estudio de caso sobre la migración laboral a Estados Unidos en Diego de Alejandria, Jalisco*, thèse de licence de sociologie, université de Guadalajara, 1992.
- GARCÍA ZAMORA R. [2000], *Agricultura, migración y desarrollo regional*, Universidad Autónoma de Zacatecas, 203 p.
- GÓMEZ ARNAU R., TRIGUEROS P. [2000], « Comunidades transnacionales e iniciativas para fortalecer las relaciones con las comunidades mexicanas en los Estados Unidos », in R. Tuirán (coord.), *Migración México-Estados Unidos : Opciones de política*, México, Conapo: 264-296.
- GONZÁLEZ GUTIÉRREZ C. [1994], « Las organizaciones de los inmigrantes mexicanos en Los Angeles: la lealtad de los oriundos », brouillon, 60 p.
- GUILMOTO C.Z., SANDRON F. [1999], « Approche institutionnelle de la migration dans les pays en développement », *Économie rurale*, juillet-août, 252: 47-54.
- IMAZ C. [1995], *Organización por lugar de origen de Mexicanos en Estados Unidos (California, Illinois, Nueva York)*, document présenté au XX congrès de la Asociación Latinoamericana de Sociología, México, 2 au 16 octobre 1995, 41 p.
- LANLY G. [1998], « Les immigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France: de nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine », *Land Reform*, 1, FAO: 87-100.
- LANLY G. [1999], *Les Associations d'immigrés et le développement du lieu d'origine: l'exemple de deux communautés rurales de l'État de Oaxaca (Mexique)*, rapport de fin de projet, division du développement rural de la FAO, avril (non publié), 40 p.
- Migration News* [avril 2001], « Census: Hispanics Outnumber Blacks », *Migration News*, 8 (4), 4 p. [http://migration.ucdavis.edu/mn/archive_mn/apr_2001-01mn.html]
- MOCTEZUMA LONGORIA M. [2000], « Conversión en servicios e infraestructura comunitaria impulsados por los migrantes y el Gobierno de Zacatecas », in *Memorias del foro Sevilla-Fundación Produce sobre temas de migración*, Universidad Autónoma de Zacatecas: 63-88.
- NORTH AMERICAN INTEGRATION DEVELOPMENT CENTER [2001], *Globalization and Public Goods from Below: Migrant Organizations, Productive Remittances, and Economic Development between Mexico and California*, McArthur Foundation Project, UCLA, 8 p.
- OROZCO M. [2000], *Latino Hometown Associations as Agents of Development in Latin America*, working paper, Inter-American Dialogue and The Tomás Rivera Policy Institute, 13 p.

- PAPAIL J. [2001], *Migraciones internacionales y familias en áreas urbanas del centro-occidente de México*, document préparé pour le XXIII congreso de la Asociación Latinoamericana de Sociología (ALAS), Antigua, Guatemala, octobre, 18 p.
- UNGER K., VERDUZCO G. [2000], « El desarrollo de las regiones de origen de los migrants: experiencias y perspectiva », in R. Tuirán (coord.), *Migración México-Estados Unidos: Opciones de política*, México, Conapo: 203-226.
- ZABIN C., ESCALA RABADAN L. [1998], *Immigrant Responses to Proposition 187: the Role of Mexican Hometown Associations*, rapport pour Aspen Foundation's Nonprofit Sector Research Fund, 45 p.

Les sociétés de transfert de fonds entre la Suisse et la République démocratique du Congo

*Jules Bagalwa-Mapatano **, *Laurent Monnier ***

« Je pense que si l'on ne sait pas gérer sa famille, on peut difficilement gérer une administration publique. »
(BMM, directeur de la société de transfert de fonds T.)

Depuis le milieu des années soixante-dix, le Congo (ex-Zaïre) a fait l'expérience d'une dégradation progressive de son économie, de son secteur public, et donc de ses classes moyennes urbaines qui avaient connu une expansion durant la période 1950-1970. La situation catastrophique qui prévaut aujourd'hui n'est pas le fait d'une rupture brutale. Les populations congolaises se sont habituées peu à peu à ne plus compter sur un système institutionnel mis en faillite par une classe politique prédatrice, qui s'était constituée durant le règne de Mobutu. Les Congolaises et les Congolais ont donc appris à se débrouiller par eux-mêmes. Sur le plan local, on a assisté à la multiplication d'initiatives privées pour répondre aux besoins de la population : création d'associations locales de « développement » cherchant l'appui d'ONG occidentales et de diverses petites entreprises artisanales, explosion de la petite économie marchande féminine, etc. Ce sont ces multiples activités que le langage courant a désignées du terme fourre-tout de « secteur informel ». Pour de nombreuses couches de la population, paupérisées, ces activités de survie se sont articulées à des rapports personnels au sein de multiples réseaux, où les « expatriés » de la diaspora ont joué un certain rôle.

Parmi les différentes activités, identifiées au sein de la diaspora congolaise de Suisse, qui s'inscrivent dans le prolongement de celles pratiquées au pays, il nous a semblé pertinent d'aborder un phénomène récent, rendu possible par la mondialisation de l'économie, celui de l'expansion rapide des sociétés de transfert de fonds. Dans le contexte des échanges transnationaux entre la Suisse et la République démocratique du Congo, ces sociétés répondent aux attentes d'un nombre croissant d'« expatriés » congolais de toute condition.

* Assistant à l'IUED (Institut universitaire d'études du développement) à Genève.

** Chargé de cours à l'IUED.

Notre présentation s'articulera sur des séquences d'histoire de vie de deux Congolais de Suisse qui ont lancé des entreprises de ce genre pour capter la demande de leurs compatriotes exilés, désireux d'envoyer de l'argent à leur famille au pays.

Aperçu sur la diaspora congolaise de Suisse

Avec l'arrivée progressive et continue de quelques centaines de demandeurs d'asile dès 1980 (en moyenne: 300 par année en vingt et un ans), une diaspora congolaise a pris forme en Suisse. Par l'importance numérique des personnes bénéficiant de l'asile politique, cette communauté révèle sa fragilité, car seule une infime minorité de ces requérants obtient un permis d'établissement.

Pour eux, la période vécue dans le cadre de ce statut précaire constitue un rite de passage incontournable en vue d'acquiescer un statut plus stable. Celui-ci leur permet alors de déployer leurs projets tant en Suisse qu'au Congo. Cette période de leur vie s'inscrit dans le prolongement de leurs activités de « débrouille » au Congo, où il s'agissait de faire flèche de tout bois pour assurer sa propre survie, et si possible celle de sa famille. Ici, en Suisse, il s'agit de trouver un créneau qui permette d'atteindre une certaine aisance pour s'atteler à la mise en train d'activités plus rentables, dont les parents, restés au Congo, bénéficieront en priorité.

Or, seuls quelques-uns surmontent cette épreuve et obtiennent une autorisation de séjour stable. Les autres, dont la demande a été rejetée, tentent leur chance ailleurs, dans d'autres pays du Nord, ou essaient de se débrouiller au Congo même, après leur refoulement, en mettant à profit l'épargne, généralement minime, réalisée en Suisse.

Les crises et les guerres qu'a traversées le pays jusqu'à nos jours ont accentué l'extraordinaire mobilité des Congolais, ce qui explique sans doute leur faculté d'adaptation, en tout lieu et en toutes circonstances. Dès leur naissance, leur vie est un long processus d'identification individuelle et collective, au cours duquel ils se glissent d'une identité à une autre, avec plus ou moins d'aisance, mais en tout cas sans complexes.

L'infime minorité qui réussit son épreuve de passage en Suisse témoigne alors – par cette réussite même – du sérieux avec lequel elle s'est moulée dans l'identité « helvétique » selon les critères du lieu de résidence, sans pour autant renier son identité congolaise d'origine.

Par ailleurs, il semble bien que les différentes petites entreprises créées par certains Congolais en vue de transférer des ressources vers leur pays natal ne s'inscrivent pas dans un projet personnel de retour, car celui-ci n'est guère envisagé à court terme, étant donné l'instabilité qui semble se prolonger là-bas (comme il ressort de la totalité de nos entretiens¹).

1 Jules Bagalwa-Mapatano prépare actuellement une thèse sur les réseaux migratoires des Congolais en Suisse. Les extraits d'entretiens présentés dans ce texte proviennent du corpus qu'il a récolté au cours de ces trois dernières années. Les entretiens avec MM. BMM et DMP, les fondateurs des deux sociétés dont il est question dans notre présentation, n'ont donc pas été conçus à cette fin. Ils avaient déjà été réalisés lorsque la revue *Autrepart* a lancé son appel à contributions.

Aux origines des sociétés de transfert de fonds

Les crises successives des années quatre-vingt-dix au Congo rendirent plus difficiles les contacts des exilés avec leur famille restée au pays. L'effondrement des services publics, comme la poste ou les banques commerciales, était un handicap supplémentaire dans les relations qu'ils entretenaient dans le cadre de leurs réseaux respectifs: transferts d'argent aux familles, envois de biens manufacturés, petits projets de développement entrepris pour appuyer des partenaires locaux, etc. Les réseaux missionnaires souvent utilisés par les exilés congolais pour des envois d'argent étaient également perturbés.

Ces difficultés de liaison se posaient aussi dans l'autre sens. Les membres de l'élite zaïro-congolaise, isolés internationalement, ne parvenaient plus, par exemple, à soutenir financièrement leurs enfants qui faisaient des études en Europe.

Pour répondre à ces demandes, on assiste alors à l'émergence d'entreprises de transferts croisés de fonds² pour maintenir les divers flux économiques privés entre les deux espaces en contournant les obstacles qui les bloquent.

Notre approche de ce phénomène est encore très partielle, car elle s'appuie uniquement sur le témoignage de deux personnes qui ont fondé de telles sociétés, sans que leurs histoires de vie n'aient été recueillies pour aborder spécifiquement cette question des transferts de fonds.

Cependant, l'intérêt d'une telle approche est double.

D'une part, elle va nous permettre de nous pencher sur les trajectoires individuelles de ces deux entrepreneurs pour comprendre comment ils en sont arrivés à organiser ce type d'activités. En partant de leurs histoires de vie respectives, nous allons sélectionner les séquences qui nous paraissent significatives pour identifier les problèmes qu'ils ont rencontrés dans la mise en œuvre de leur projet. Notre interrogation portera sur leur vécu respectif, envisagé comme l'expérience d'une réalité unique, dont les champs d'action se situent dans deux univers spatiaux et culturels éloignés l'un de l'autre. En effet, ces deux entrepreneurs ont manifesté leur aptitude à maîtriser les contraintes concrètes résultant du rapprochement de ces deux espaces suisse et congolais grâce aux nouvelles technologies de la communication.

D'autre part, les informations qu'ils nous ont données sur leurs sociétés, créées légalement en Suisse, fournissent un bon aperçu des différentes demandes provenant de leurs clients, et donc des besoins de ceux-ci. De plus, les moyens qu'ils ont utilisés pour y répondre, et le bilan qu'ils en proposent, sont révélateurs de pratiques de gestion adaptées aux deux univers culturels et à leurs limites.

L'originalité de cette nouvelle forme de commerce transnational, associant deux espaces nationaux éloignés l'un de l'autre, tient au fait qu'elle ne peut être évaluée uniquement en termes de flux financiers, mais plutôt en termes de relations entre individus, ce qui est très significatif du phénomène de mondialisation

2 Le marché suisse est partagé entre 4 sociétés congolaises légales dont 3 créées en Suisse même – Transkin en 1995, Swissaf en 1998, Africom en 2001 – avec, depuis 2000, une agence de Kin Services Express, société basée à Paris et ayant déjà des succursales à Bruxelles, Londres, Bonn, Rome, Lisbonne; de plus, ces sociétés doivent affronter la concurrence de la banque américaine Western Union qui, depuis 1999, s'est installée à Kinshasa. Certains particuliers procèdent aussi à des transferts de fonds de manière informelle. Nos données ont été récoltées auprès des deux sociétés les plus anciennes sur le marché suisse.

en cours. En effet, l'une des conséquences de la globalisation de l'économie, c'est qu'elle concerne tous les individus vivant sur cette terre, y compris les Congolais luttant pour leur survie, qui sont d'ailleurs d'autant mieux préparés à profiter des nouvelles ressources qu'elle procure que les institutions publiques au Congo sont déjà depuis longtemps défailtantes.

L'état de la recherche entreprise ne permet pas de dresser un tableau exhaustif de la nature et du volume des transferts de fonds réalisés entre les deux espaces concernés. Notre contribution est avant tout une présentation de séquences de discours de deux gestionnaires de sociétés de transferts de fonds, MM. BMM et DMP, et des interrogations qu'elles suscitent.

La société T. : la réussite d'un gestionnaire

M. BMM, naturalisé suisse en 1998, dirige la première société de transfert de fonds fiable créée en Suisse (la société T.).

Le parcours exceptionnel d'un requérant d'asile en Suisse devenu étudiant

« Je suis né en 1962 à Kinshasa dans une famille catholique de sept enfants. [...] Mon frère cadet a étudié la mécanique automobile et c'est lui qui représente ma société T. à Kinshasa. L'aîné a fait des études de télécommunications, il vit au Canada et y représente aussi ma société dans ce pays. [...] »

Mes parents sont arrivés à Kinshasa en 1960 pour fuir les troubles de Luluabourg (Kananga) dans l'ancienne province du Kasai. Mon père est né en 1923. Il a été comptable à la Clinique danoise devenue plus tard Clinique kinoise et à la Société générale d'alimentation (SGA) [...]. J'ai fait mes études primaires à l'institut catholique Champagnat (Bobokoli) de Binza jusqu'en 1969. J'ai passé deux années d'humanités à Kinshasa. Mon oncle était diplomate zairois au Portugal. Il me fit venir dans ce pays où j'ai étudié jusqu'au baccalauréat au lycée français Charles-Robespierre de Lisbonne où j'ai fini en 1981. Mon oncle est décédé l'année suivante et tout a basculé. Je suis rentré à Kinshasa pour son deuil et je me suis inscrit en année préparatoire à la faculté de polytechnique de l'université de Kinshasa.

Quelques mois plus tard, je suis venu en Suisse en 1982. Comme tout le monde, j'ai demandé l'asile politique. Quand on était étudiant, on profitait des événements de l'époque au pays, notamment de la répression des étudiants par le régime Mobutu. Avec certains compatriotes, c'était l'étape la plus importante et il fallait saisir la chance, se définir et ne pas rester oisif.

En 1983, pour la première fois, on a réuni les Zaïrois de Genève dans l'association Bosangani (Réunissons-nous). Tous les fondateurs se sont connus ici en Suisse, Nous avons un langage et un idéal communs. Cet esprit de groupe nous animait et, bien que nous n'étions pas riches, nous étions très soudés au point de créer une véritable chaîne de solidarité entre nous. Par exemple, nous nous sommes organisés pour manger à midi alternativement chez chacun d'entre nous. Nous étions sept à huit étudiants, et chacun se trouvait ainsi allégé de six jours de travaux culinaires qu'il pouvait consacrer à ses travaux académiques.

Les Zaïrois ne s'entendaient pas entre eux, et ils ne se réunissaient pas pour discuter de leurs problèmes. »

L'association Bosangani et l'appui d'un prêtre catholique

« Nous avons créé cette association comme cadre d'échanges et de défense des intérêts des Zaïrois en Suisse. Nous avons atteint certains objectifs, mais nos compatriotes n'ont pas compris l'intérêt que présentait une pareille organisation pour leur avenir dans ce pays. Étant tous jeunes, il fallait qu'ils profitent utilement de leur présence ici, pour acquérir une for-

mation de base, se rendre utiles dans la société d'accueil et bien préparer le retour au Congo. Mais nous fûmes mal compris car nos compatriotes croyaient que nous travaillions pour la police suisse pour identifier des requérants d'asile qui auraient pu alors être expulsés plus aisément vers le Zaïre. [...] »

« [...] S'il y a quelqu'un qui nous a aidés, c'est le père jésuite R. B., très connu dans les milieux zaïrois. Il était même surnommé – on ne sait pourquoi par les Suisses – le “père des Noirs”. Il avait compris que les Zaïrois n'étaient pas des imbéciles, alors qu'aucune autorité suisse n'aurait parié qu'un Zaïrois pouvait étudier et réussir. Il s'est alors efforcé de convaincre les autorités suisses pour que les Zaïrois ne soient pas seulement orientés vers des petits boulots [...], mais aient aussi la chance d'étudier, pour ceux qui le voulaient, comme c'était le cas des requérants de l'Europe communiste ou des Vietnamiens. Ceux qui l'ont compris se sont tirés du lot et leurs résultats sont visibles.

Le père B. finit par obtenir une vingtaine de bourses pour des étudiants qui constituaient une sorte de groupe expérimental. C'était la première occasion offerte à ceux qui désiraient étudier à l'université, ou faire un apprentissage professionnel ou même poursuivre d'autres formations.

Nous avons obtenu cette chance grâce aux démarches entreprises par la “commission des études” de notre association. La Suisse avait accordé des bourses aux étudiants sans qu'elles soient assimilées à des salaires pour ne pas favoriser les fainéants, mais pour stimuler les travailleurs.

Parmi la centaine de personnes que nous avons réunies, seuls vingt, dont six venaient du canton de Vaud, se sont intéressés à la suite du mouvement. Plus de dix personnes ont étudié et ont fini leurs études grâce aux efforts de cette association. [...] Aujourd'hui, en 1999, il devient par contre difficile pour les requérants d'asile d'étudier.

L'année 1983-1984 marque la première admission dans les universités suisses de compatriotes demandeurs d'asile. Certains devaient préparer des examens à Fribourg pour évaluer leur niveau (équivalence de la maturité suisse). Parmi les diplômés de ce groupe, relevons deux docteurs et de nombreux licenciés. Mais les Zaïrois ne voient pas l'intérêt d'une activité collective sinon il y aurait eu une relève après nous, pour reprendre l'association, et continuer l'encadrement des nouveaux arrivés en couvrant, dans les premiers temps, leur installation. »

Un licencié en économie qui trouve rapidement de l'emploi

« En juillet 1988, je terminais la licence en sciences économiques à l'université de Genève. C'était une époque de grande prospérité économique en Suisse, car je me souviens que les employeurs couraient derrière les diplômés, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

J'ai commencé par un emploi à mi-temps chez ITO (International Trade Operations) en janvier 1988, alors que j'étais en dernière année de licence. Dès l'obtention du diplôme en juillet, j'étais engagé à plein temps.

En 1989, je me suis embauché comme analyste financier chez Digital, où je suis resté jusqu'en 1991. Cette société était à l'époque le deuxième constructeur mondial des ordinateurs après IBM, mais elle sera plus tard ruinée par l'invention de nouveaux processeurs Intel, ce qui avait fait chuter le prix des ordinateurs.

Cette facilité de changer d'emploi dans les multinationales s'explique par le boom économique du moment, qui se caractérisait par le plein-emploi, et la facilité d'être recruté comme étudiant. L'université organisait des contacts entre employeurs et futurs diplômés. J'avais alors déposé un dossier auprès de cette société et, après quatre à cinq mois, elle m'a proposé par écrit un emploi. Dans cette multinationale, j'avais beaucoup d'avantages mais certainement pas beaucoup de responsabilités comme chez Air Afrique où je travaillerai plus tard. Si j'étais resté chez Digital, peut-être aurais-je été licencié quand cette multinationale informatique connut plus tard des difficultés dans sa production d'ordinateurs, alors que des sociétés comme Microsoft ont tout raflé avec la montée en puissance des programmes à prix “bradés”. »

Un passage à Air Afrique

« Au milieu de la même année 1991, je suis passé à la représentation d'Air Afrique à Genève. Ce travail me rapprochait de l'Afrique. J'étais responsable financier, affecté à trois pays desservis (Suisse, Allemagne, Autriche) par cette multinationale africaine en Europe. Je faisais le leasing des avions et les contacts avec l'IATA et d'autres partenaires. Je voulais vivre une autre expérience et j'ai beaucoup appris avec cette compagnie. Elle m'a inspiré dans la conception de ma société qui reste proche du transport aérien (courtage en transport aérien, transfert de fonds). Je voyageais beaucoup, avec plus de facilité et à moindre coût, par exemple, pour aller à Kinshasa, et cela m'a beaucoup appris. Mon engagement dans cette société est le fruit du hasard. J'avais vu une annonce dans un journal. J'ai postulé parmi 50 candidats. Le fait d'être un Africain compétent et mon expérience acquise en informatique m'ont avantagé, car ma tâche était de réorganiser la comptabilité, les finances, la trésorerie, l'administration, et la gestion des vols par leur informatisation. C'est vrai que j'étais relativement bien payé à Air Afrique, mais pas mieux payé – tout juste près de 5 % de plus – que ce je gagnais chez Digital. Mais c'est le poste de responsabilité comme numéro un des finances qui m'intéressait, alors que chez Digital, je n'étais qu'un maillon de la chaîne dans son QG-Europe. J'ai quitté aussi Air Afrique en 1996, une année après avoir créé ma propre société. »

Des demandes spontanées de transfert de fonds adressées au voyageur qui part pour Kinshasa

« Lors de mes nombreux déplacements à Kinshasa, des compatriotes me confiaient des sommes importantes, de telle façon que mon bureau était devenu un QG où les gens venaient me chercher, l'un pour me confier un colis, un autre du courrier, un autre encore de l'argent, comme ils savaient que j'étais responsable financier à Air Afrique à l'aéroport de Cointrin (Genève). Je rendais ces services gratuitement. Certains venaient même me donner de l'argent, en cas de décès ou de maladie des membres de leurs familles à Kinshasa, que j'encaissais à Genève et que j'ordonnais à quelqu'un de servir à leurs proches à Kinshasa. À l'époque, je construisais ma maison à Kinshasa et je remettais les envois d'argent qui m'avaient été confiés à leurs destinataires en utilisant les fonds destinés à mon chantier. Mon chantier prenait du retard, car quand j'aidais une personne, il en arrivait ensuite une autre. Cela devenait gênant car mes travaux traînaient. L'idée m'est venue d'officialiser cette démarche en créant une structure permettant aisément aux gens de communiquer avec les leurs en leur envoyant des lettres, des fonds et d'autres biens. »

Une préparation minutieuse et des investissements importants

« J'ai mis trois années pour élaborer le dossier et passer au crible la faisabilité du projet; comment monter la structure et envisager tous les aspects (direction, fiscalité, déroulement). En octobre 1995, la société a été lancée, au départ comme une société indépendante, avec raison individuelle au nom de mon épouse [...].

Je n'ai pas eu de crédit bancaire pour créer la société. L'ingéniosité de cette structure est fondée sur la confiance parce qu'au départ nous n'étions pas connus, et donc les clients venaient au compte-gouttes. Ils ont afflué après avoir compris que c'était intéressant pour eux de nous confier officiellement leurs envois.

J'ai également créé une dynamique d'attraction auprès de ceux qui, de Kinshasa, voulaient transférer de l'argent en Europe; tant des importateurs que des dignitaires mobutistes. Certains ne savaient plus comment envoyer de l'argent à leurs enfants en Europe car les rares transferts bancaires possibles prenaient beaucoup de temps [...]. Mobutistes ou pas,

ce n'est pas tout le monde qui, à l'époque, connaissait les placements internationaux ou les sociétés *off shore* pour faire fructifier rapidement leur argent. Certains thésaurisaient des sommes importantes en dollars. Les rares personnes qui ont collaboré avec moi sont satisfaites aujourd'hui... »

Créer et réussir une telle entreprise exige un minimum d'investissements initiaux qui ne peuvent être comparés à ceux nécessaires à l'ouverture de petits commerces. Mais pour M. BMM, la principale question est celle de la confiance qu'il convient de susciter auprès des clients.

« Je n'ai pas besoin d'avoir beaucoup d'argent mais c'est la confiance des gens, qui n'hésitent pas à me confier leurs valeurs, qui importe. Si je peux équilibrer celles-ci pour honorer les instructions des uns et des autres, sur lesquelles je touche une commission, voilà tout le fonctionnement de ma société. Bien sûr, il faut avoir un fonds de roulement personnel qui peut représenter un millième du volume des transferts. Que quelqu'un à Luanda en Angola, ou en Allemagne, me téléphone pour que son argent arrive à Kinshasa, tout n'est fondé que sur la confiance. Pour cela, il faut respecter les consignes des clients et ne pas abuser de leur confiance. Le reste, ce sont des écritures comptables et la télécommunication. Si les gens te font confiance, ils peuvent te confier des transferts importants. Pour cela, il faut être dans le milieu et fidéliser la clientèle, car nous autres, Noirs africains, sommes de la tradition orale. »

La circulation quotidienne de l'argent, et d'autres valeurs, entre le Congo et la Suisse (et l'Europe), dans la situation d'incertitude prévalant au Congo, implique non seulement une maîtrise des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications entre les deux espaces, mais aussi de pouvoir compter sur du personnel compétent et de confiance, au sein de chacun de ces espaces, pour satisfaire et conserver la clientèle.

Pour cela, la société de M. BMM a investi, à son siège genevois, près de 40 000 francs d'équipements informatiques et doit déboursier 50 000 francs par an pour le système de télécommunications sécurisé Sitatex offert par une société londonienne, lui permettant « de travailler même pendant la guerre d'août 1998 à Kinshasa, assiégé par les Rwandais et les Ougandais, alors que les concurrents étaient bloqués comme le réseau public était coupé »...

La société S. : la concurrence se met en place

En 1998, une société concurrente S. est créée par M. DMP, arrivé en Suisse en 1995 pour y faire des études.

Son équipement initial est inférieur à celui de la société T. mais néanmoins important: quatre ordinateurs, deux téléphones-fax, deux photocopieuses, quatre imprimantes, deux véhicules minibus pour les deux bureaux loués à Genève et à Kinshasa s'élevant à près de 100 000 francs suisses.

Le capital initial provient de l'épargne individuelle et de la famille de la femme de M. DMP, qui est marié à une Suisseuse, car, comme la société T., la société S. n'a bénéficié d'aucun crédit bancaire :

« Moi et mon épouse, Suisseuse, sommes les fondateurs de la société. L'idée est venue de moi et nous l'avons discutée ensemble avec elle, parce que je l'associe toujours dans mes actions. [...] »

L'idée m'est venue après un sondage réalisé auprès des Congolais ici. Ils se plaignaient à l'époque des prestations trop coûteuses offertes par la seule agence T. qui jouissait d'un monopole. Les transferts de fonds, le fret et les autres services vers Kinshasa étaient trop chers. Comme j'avais déjà un projet de création d'une entreprise sans que je sache vraiment ce qu'il fallait faire, j'ai ciblé donc le marché de liaison avec Kinshasa. Ce marché n'était pas saturé d'opérateurs; au contraire, il était presque vierge ici en Suisse, surtout que je voulais travailler en Suisse, et pas seulement avec une clientèle zaïroise. J'ai fait une étude de faisabilité qui a pris six mois, au cours de laquelle j'ai examiné et analysé les possibilités de fonctionnement d'une telle société, mais aussi la possibilité d'offrir aux Congolais des services à des prix abordables: comment casser le monopole qui dans tous les cas n'est pas une bonne chose. À la création de la société, ma future épouse et moi-même vivions encore en union libre, et j'avais toujours mon permis B d'étudiant.

Nous n'avions pas assez d'argent et nous avons démarré avec les moyens du bord. Dès le premier mois, j'ai injecté 10000 francs suisses provenant de deux années d'épargne ici en Suisse, puis encore 15000 francs le deuxième mois et progressivement les recettes ont commencé à rentrer. Trois mois après le démarrage de la société, nous avons eu un financement assez fabuleux de la part des parents de ma future épouse, qui nous ont donné 300000 francs suisses. Nos beaux-parents ne sont pas des associés, mais ils ont débloqué une partie de l'héritage de leur fille unique. C'est une famille suisse alémanique aisée, sans être ni riche ni pauvre. Ce sont des anciens fonctionnaires qui ont beaucoup de placements dans des entreprises. Ils sont intervenus quand ils ont constaté que l'affaire était sérieuse, et ils n'ont pas hésité, parce que les Européens vous encouragent quand ils trouvent qu'une initiative est sérieuse et rentable. Je me suis montré sérieux dès le premier jour, et, en plus, ils recevaient des rapports positifs de leur fille me concernant. Ils ont tenu compte de mon individualité, de mon image personnelle et non pas de l'image collective des Zaïrois. J'ai soigné mon image auprès d'eux, en montrant que le Zaïrois n'est pas toujours ce que l'on pense ou dit de lui. »

M. DMP est arrivé en Suisse en 1995 pour commencer des études de sciences économiques à Genève. Comme M. BMM, il a acquis une pratique dans les affaires, mais au Congo, où il avait travaillé pour des entreprises sud-africaines de négoce. Il disposait d'une connaissance pratique des enjeux économiques transnationaux.

Un étudiant à Lubumbashi qui rencontre un Sud-africain dans une discothèque

« Je suis né à Kinshasa en 1969. Nous habitons dans la zone de Lemba. Mes parents encore en vie sont originaires du Bas-Congo et ont immigré dans la capitale en 1961.

Après mes études secondaires à Kinshasa en 1988, je suis parti à Lubumbashi pour étudier à l'université. J'ai eu la licence en sciences politiques et administratives en 1994. Je n'ai pas travaillé à Kinshasa car l'année suivante en 1995, je venais en Suisse.

Par contre, quand j'étudiais encore à Lubumbashi, j'ai travaillé comme gérant de la société sud-africaine ADF International qui faisait de l'import-export entre le Zaïre et l'Afrique du Sud.

J'avais aidé un Blanc, qui venait d'arriver à Lubumbashi, où il ne connaissait personne, à installer son entreprise. Lors d'une fête dans une discothèque – où j'étais invité, car j'étais musicien dans le groupe universitaire les "Kassapars" –, j'avais remarqué un monsieur blanc qui était tout seul. J'étais fumeur et il avait des cigarettes. Il ne parlait qu'anglais et je l'ai abordé pour lui demander une cigarette. Quand il m'a entendu parler cette langue, il ne m'a plus lâché jusqu'à me parler du but de son séjour à Lubumbashi où il cherchait des collaborateurs.

Personne ne l'approchait, parce que les gens ne parlaient pas l'anglais. Son projet était d'installer une succursale de cette société à Lubumbashi et il avait besoin de quelqu'un pour l'aider. Je l'ai aidé durant deux mois et je suis devenu son second. »

Au service de la GTZ à Lubumbashi et le départ pour la Suisse

« En 1991, avec les pillages des militaires à Lubumbashi, j'ai travaillé pour la coopération allemande (GTZ). Je connaissais une famille allemande – j'étais l'ami de leur enfant – qui m'a confié la charge de m'occuper des résidences des coopérants allemands qui avaient été rapatriés, d'en faire chaque jour la ronde, de veiller à leur entretien et de surveiller les sentinelles et les jardiniers. Je m'occupais de leur logistique et du paiement de leurs salaires qui étaient toujours envoyés d'Allemagne. J'ai assumé cet intérim jusqu'en 1992, quand la coopération technique allemande a été suspendue au Zaïre et qu'une délégation est venue d'Allemagne pour rapatrier tous ses biens.

Je voulais encore étudier et, en 1995, j'ai obtenu une bourse du gouvernement zaïrois pour la Suisse. J'avais des connaissances au ministère de l'Enseignement supérieur et ils m'apprirent qu'une réponse positive avait été donnée à ma demande de bourse. À vrai dire, c'était une attestation de bourse qui m'a permis de régulariser ma demande de visa pour la Suisse, mais je savais que je ne toucherais pas un centime. Je ne voulais pas aller en France ou en Belgique car ç'aurait été un suicide. On m'avait informé sur ce qui se passait là-bas. La Suisse était le seul pays où l'on pouvait travailler et étudier. J'avais déjà un jeune neveu qui étudiait en Suisse depuis 1992 et qui m'informait de la situation.

C'est ma famille qui m'a payé le billet d'avion pour quitter Lubumbashi, mais les frais du voyage vers la Suisse furent partagés entre ma famille et moi-même. Car, quand je suis retourné à Kinshasa, j'avais suffisamment d'argent. J'ai supporté une partie des frais (taxes administratives, légalisation des documents, obtention des documents administratifs et du passeport qui coûtait 100 dollars à Kinshasa, envois des messages par fax en Europe...).

En arrivant en Suisse, j'avais encore un peu d'argent de poche (200 dollars), reliquat de mes économies passées. Cette somme était peut-être dérisoire ici, mais c'était beaucoup en Afrique.

J'ai été accueilli par mon jeune neveu. Il est venu me chercher à l'aéroport et m'a hébergé chez lui au foyer d'étudiants. J'ai passé deux nuits là-bas. Après, l'AEZAG (Association des étudiants zaïrois de Genève) m'a présenté à plusieurs étudiants lors d'une fête d'accueil des nouveaux.

Pour le moment, j'ai arrêté d'étudier pour deux années, le temps de mettre en place ma société. Je reprendrai en octobre 1999. J'ai réussi le tronc commun de sciences économiques et je compte reprendre la deuxième année cet automne. Étudier, c'est bon, mais ça ne suffit pas. Avec les conditions d'ici, si on a d'autres opportunités, il faut les saisir, quitte à étudier plus tard... »

Le lancement de la société S.

« La société S. s'est d'abord assurée d'être dans la loi. Quand nous avons demandé l'enregistrement au registre de commerce, les responsables de ce service nous ont dit de nous lancer d'abord dans nos activités et, dès que nous estimerions être sur la bonne voie, de revenir le leur dire.

On commence donc ici son activité économique, sans payer au préalable des taxes, sans trasseries administratives, et aucun délai n'est fixé à l'entrepreneur pour avoir un registre commercial. Si l'entrepreneur prouve qu'il s'établit pour une longue durée dans un domaine d'activités, alors il demande un registre commercial.

Nous avons pris notre registre l'année passée après un trimestre de fonctionnement. Notre société a commencé à être imposée depuis lors, à la fin de chaque année, évidemment après présentation de notre bilan.

Pour le moment, je suis à la fois le propriétaire et le salarié de la société. Je dirige seul la représentation de la société ici en Suisse, alors que ma femme est collaboratrice externe, tout en restant actionnaire. Elle m'aide dans l'administration, alors que le travail quotidien (permanence au bureau, transferts des fonds, envois et retraits du fret à l'aéroport) reste de mon ressort. Quand il faut envoyer du fret à Kinshasa, je recours à une main-d'œuvre par appel de Zaïrois que je paye à l'heure. Mon neveu aussi m'aide dans différentes tâches. »

La mise à contribution du réseau familial dans la gestion des deux sociétés

Le fonctionnement de ces deux sociétés s'appuie sur des réseaux familiaux, en Suisse (et dans d'autres pays européens pour la société T.) et dans le cadre d'agences décentralisées à Kinshasa et à Luanda, où des collaborateurs compétents sont engagés en priorité. Ils dirigent et encadrent le personnel recruté sur place, auquel ils offrent des salaires intéressants et réguliers. Le recours à la parentèle n'est pas exclu, mais il se conjugue avec des stratégies de gestion modernes et l'emploi de collaborateurs financiers compétents :

« À Kinshasa, mon frère et ma sœur travaillent et dirigent la succursale. Au Canada, un autre frère est mon représentant. Ailleurs, je travaille avec des personnes que je ne connaissais pas avant [...] ».

La succursale de Kinshasa emploie 26 à 27 personnes dont 6 cadres, 3 agents de maîtrise et 19 employés. Parmi les cadres, tous disposent d'une expérience professionnelle et ont une formation universitaire: deux juristes, un ancien fonctionnaire de l'État, un économiste, un diplômé en sciences économiques³. Pour les agents de maîtrise, il y a un diplômé de l'Institut supérieur de commerce (cours du soir), et les deux autres ont le diplôme d'études secondaires (D6). Les 19 employés subalternes n'ont pas nécessairement fait des études, mais sept parmi eux sont fixes au bureau, alors que le reste est sur le terrain comme coursiers, car, à Kinshasa, les gens n'ont plus de téléphone depuis la fin des années soixante-dix, et il faut faire du porte-à-porte pour apporter les messages et les fonds aux bénéficiaires. Les coursiers n'existent pas à l'agence de Luanda où les téléphones sont répandus, même dans les quartiers périphériques » (M. BMM pour la société T.).

Les clients de ces sociétés

Le succès de ces sociétés réside dans l'acheminement au Congo de valeurs diverses dans le cadre d'activités comme le transfert de fonds, le courrier, le « shopping alimentaire à distance », le commerce électronique, le fret aérien et maritime.

Le prix payé par le client pour un transfert financier correspond à 10 % des sommes transférées à partir de Genève. Selon les responsables de la société T., près de 80 % des transferts concernés par les 4 000 dossiers enregistrés étaient destinés aux familles des clients mandataires pour leur assurer un revenu minimal, 5 % étaient destinés à des secours urgents pour des soins médicaux et 5 % pour permettre l'enterrement de proches à Kinshasa afin de sauver « l'honneur de la famille restée là-bas »...

C'est donc l'aide domestique qui constitue la majorité des transferts: ceux-ci représentent pourtant une masse financière importante, car il y aurait « de nombreux clients qui régulièrement envoient 500 dollars par mois à leurs familles et donc près de 6 000 dollars sont ainsi transférés par an par personne... Multiplier ce chiffre par 1 000 et vous obtenez facilement 6 millions de dollars annuels alors que les hommes d'affaires, les ONG, ou les organismes internationaux qui ont du per-

3 Dans le système universitaire zaïro-congolais, trois années d'études supérieures ou universitaires sont sanctionnées par le diplôme de gradué (graduat). Il faut encore deux années supplémentaires pour obtenir la licence.

sonnel à Kinshasa, n'envoient pas un pareil montant avec deux ou trois transferts seulement par an » (M. BMM pour la société T.).

Cette forme d'assistance humanitaire privée participe à la stimulation d'une certaine économie locale en répondant aux besoins quotidiens d'une clientèle solvable financée de l'extérieur (il n'existe pas moins de quinze sociétés congolaises de transferts de fonds en Europe). Les commandes de produits alimentaires sont ordonnées par des résidents en Suisse au profit de leurs familles et sont livrées à Kinshasa par les agences locales des entreprises concernées, qui se fournissent auprès des commerçants indigènes avec lesquels elles concluent, comme la société S. (M. DMP), « ... des contrats d'exclusivité pour des produits locaux ou importés. Ces fournisseurs sont des grands commerçants de Kinshasa, comme les établissements Lusakivana, qui ont des entrepôts de vivres et des chambres froides... »

En nous fondant sur les entretiens réalisés avec M. BMM de la société T., les transferts de fonds à usage domestique proprement dit (aide à la survie quotidienne) concerneraient 60 à 70 % des fonds envoyés, les 30 à 40 % restant allant aux investissements dont la nature est hétérogène car :

« ... Il y a des Congolais qui ont de petites entreprises qui fonctionnent encore au pays et qu'il faut approvisionner en liquidités fraîches à partir d'ici. Les investisseurs ne sont pas nombreux, mais ils sont de différentes classes sociales; il peut s'agir d'un ouvrier qui ne gagne pas beaucoup en Suisse (entre 3 500 et 4 000 francs par mois) et qui crée une petite affaire à Kinshasa, ou d'un fonctionnaire international qui avec un salaire confortable peut réunir d'un coup des sommes importantes comme 5 000 dollars pour entamer la construction d'une villa ou d'un immeuble locatif populaire (*Jopangu*)... Nous avons construit déjà 77 maisons dont 32 villas dans les quartiers de Limete et de Binza. Une maison revient au moins à 75 000 dollars. Nous ne sommes pas seuls, car j'ai appris qu'une autre société venait de finir d'équiper une villa – hôtel de 15 chambres indépendantes pour "Tantine J." à Binza. La chambre serait louée pour 300 dollars par mois seulement pour les gens de la diaspora de passage à Kinshasa, car ils sont plus sérieux, peuvent payer et veulent vivre dans les mêmes conditions qu'en Europe. À Kinshasa, nous avons un service de transport des matériaux de construction qui, avec trois camions Scania, peut transporter du sable, des moellons, de la caillasse ou chercher du ciment directement à la cimenterie de Lukala (dans le Bas-Congo). Ce sont des activités connexes qui financent les charges locales... »

Les investissements opérés au Congo suscitent périodiquement le transfert des bénéfices vers les propriétaires en Suisse pour des motifs de sécurité (en effet, la thésaurisation au Congo implique que l'argent gagné en francs congolais soit quotidiennement changé en dollars, à cause des variations de change dans un contexte inflationniste). Les personnes interrogées ont refusé de donner des chiffres précis à ce sujet, mais soulignaient que ces transferts en retour vers la Suisse, par leurs intermédiaires, s'étaient développés depuis 1998, à la suite des mesures gouvernementales prises par le régime de Kabila-père, pour contrôler l'exportation des devises. On peut imaginer l'importance de ces flux quand on sait que ces sociétés traitent aussi avec des négociants de diamants.

« ... Les hommes d'affaires congolais transfèrent des sommes importantes par notre canal vers l'Europe parce que cela leur évite des tracasseries à l'aéroport de Ndjili (Kinshasa) où l'on ne voulait plus permettre aux gens de quitter le pays avec des grosses sommes de devises vers l'étranger. En Suisse, des personnes qui possèdent des unités de production se font envoyer par leur gérant des fonds pour alimenter leurs comptes ou pour acheter des

marchandises, que nous leur reversons. Une moyenne de 15 000 à 20 000 dollars mensuels viennent du Congo par ma société » (M. BMM de la société T.).

Le volume de transfert de la société T. est passé de 5 millions de dollars en 1996 à 25 millions en 1999 [Mbuyi, 1999] dont 80 % vers le Congo. Sa concurrente, la société S. a, quant à elle, transféré près de 292 000 dollars (mai 1998-mai 1999), un chiffre qu'elle comptait largement dépasser l'année suivante.

Par ailleurs, la société T. de M. BMM s'est lancée dans le rapatriement au Congo des fonds de pension auxquels ont droit les Congolais ayant travaillé en Suisse :

« J'ai réussi à expliquer aux autorités suisses que nous pouvons agir pour le compte des clients de notre société T. pour récupérer leurs cotisations dans les caisses de retraite (deuxième pilier). La procédure part de l'identification et de l'authentification des identités, la légalisation des signatures et des dossiers des ayants droit à Kinshasa.

Les autorités suisses ont compris qu'elles pouvaient nous faire confiance, parce que nous sommes connus, ici et à leur ambassade de Kinshasa. Pour elles, c'est facile de payer par notre intermédiaire, sachant que nous reverserons à nos clients au pays. Or, s'il fallait passer par un compte bancaire au Congo, cet argent tomberait sur n'importe qui susceptible de le détourner.

Comme tout s'est effondré au pays, si l'assurance suisse comptait sur des courriers postaux et bancaires, cela pourrait prendre un temps très long. L'AVS (assurance-vieillesse survivants ou retraite primaire) ne veut plus opérer de paiements bancaires : elle attend que le secteur bancaire congolais redevienne fonctionnel⁴. Mais ces gens sont dans le besoin et ils ne peuvent pas patienter. Nous sommes des intermédiaires importants parce que l'AVS ne se tracasse plus de chercher à téléphoner aux ayants droit à Kinshasa. J'ai fixé un tarif unique de 500 francs suisses par client pour les démarches que nous faisons. [...] Pour entreprendre ce que nous faisons, il suffit de connaître la loi car l'objet social de notre société se prête déjà à de telles démarches, alors qu'individuellement, elles sont difficiles à faire aboutir. La société T. finance toute l'opération et n'est payée qu'à la fin, une fois les remboursements obtenus et versés dans nos comptes en Suisse. À notre tour, nous reversons l'argent aux ayants droit via la représentation de Kinshasa. Pour le dernier remboursement obtenu, les procédures ont duré 7 mois de janvier à juillet 1999. En janvier 1997, un client avait obtenu 42 000 francs suisses... »

L'importance de ces sociétés est manifeste pour des pays comme le Congo-Zaïre, sous embargo occidental et exclu de l'aide publique au développement (APD) depuis 1990 [Daidj, 1998 : 25].

Leur rôle de « conseillers-courtiers commerciaux » est très apprécié pour des biens de valeur, comme du matériel informatique, des pièces de rechange, des médicaments, livrés en Suisse et transportés pour près de 15 dollars le kilo à Kinshasa. Un envoi de 1 à 10 kg sur Kinshasa peut consister en un ordinateur portable, des programmes ou des produits photographiques introuvables à Kinshasa, indispensables pour tel ou tel studio-photo, car la sécurité et la rapidité ne sont pas garanties par la voie postale normale.

« ... Le courrier, ce n'est pas seulement une lettre pour donner et demander des nouvelles, mais c'est souvent aussi un paquet de médicaments pour une mère malade chronique ; des

4 L'interlocuteur a montré une copie d'une lettre de l'assurance AVS-AI à un requérant au Congo lui signifiant qu'elle n'entrerait pas en matière s'il faut payer via des banques qui ne fonctionnent pas. L'ayant droit qui avait été prié de patienter jusqu'à l'hypothétique stabilisation du secteur bancaire congolais avait alors pris contact après des mois avec la société T.

produits introuvables à Kinshasa dans les rares hôpitaux et pharmacies non détruites par la guerre depuis 1996 et la rébellion appuyée par des Rwandais et Ougandais en 1998 » (M. BMM de la société T.).

La rapidité de l'acheminement du courrier expliquerait le doublement des envois effectués par l'intermédiaire de cette société de 1998 à 1999, alors que le fret aérien diminue de moitié et que les vols commerciaux des deux compagnies Sabena et Swissair, desservant alors Kinshasa, deviennent irréguliers à la suite de la deuxième guerre.

« ... Les opérateurs économiques sont devant des procédures archaïques exigeant un changement radical. Les hommes au pouvoir savent eux-mêmes les raisons d'un tel système compliqué. L'Ofida (Office des douanes et accises) ne tient même pas compte du timbre fiscal délivré par la banque qui a encaissé le paiement d'un client, mais attend un rapport (avis, extrait de compte bancaire) pour identifier les versements encaissés avant de libérer le fret. La transmission de ces extraits se fait peut-être une fois par semaine, et c'est ensuite seulement qu'un client peut espérer obtenir l'ordre pour dédouaner son colis et passer par de nombreux autres services. Parmi ceux-ci, citons: la Direction des recettes administratives de l'État (DGRAD), la Brigade anti-fraude, le Fonds de promotion culturelle (qui contrôle la marchandise à l'importation), l'Office congolais de contrôle (OCC). S'il faut voir tout ce monde pour dédouaner un colis, on y passe un temps illimité, si on n'est pas un spécialiste dans les affaires. Tous ces services prennent des taxes, ce qui renchérit les frais de dédouanement fixés à nos clients. Mais ceux-ci se plaignent sans se rendre compte qu'au Congo, désormais, la douane coûte cher.

Mes agents à Kinshasa essaient de "motiver", de corrompre tous ces fonctionnaires pour réduire les délais de dédouanement et d'accéder rapidement aux colis affrétés pour servir les destinataires. C'est pourquoi la douane coûte cher et c'est le prix à payer pour nos clients qui veulent envoyer des colis à Kinshasa.

Il ne manque pas de doléances à exprimer auprès des autorités économiques, mais quelles autorités parce que tout va mal au pays? On ne peut pas envisager de solutions au compte-gouttes, en traitant des cas individuels. Je pense qu'il faut une dynamisation totale de l'administration nationale. S'attaquer aux seuls blocages du fret ne sert à rien si l'ensemble de l'appareil administratif étatique « dysfonctionne ». Les services publics congolais doivent s'efforcer de fonctionner sur le modèle de l'entreprise privée afin d'offrir des services de qualité aux usagers. L'État ne devrait pas oublier que ses recettes dépendent d'une clientèle qui paie. Je pense que si l'on ne sait pas gérer sa famille, on peut difficilement gérer une administration publique.

Chez nous, les fonctionnaires d'aujourd'hui n'ont aucune expérience professionnelle pour prendre conscience de leur responsabilité. Il faut éradiquer la corruption outrancière qui sévit au pays et amène les responsables publics à ne travailler que pour leurs propres intérêts. Le changement de régime ne s'est pas accompagné d'un changement des mentalités. Les gouvernants actuels se plaignent de ne pas recevoir l'aide étrangère alors que le pays peut avec un minimum d'ordre encaisser des recettes suffisantes.

Nous essayons d'éviter des problèmes et de nous conformer à la loi. Nous n'avons pas de protecteurs, mais nous souhaitons rester à l'écoute de tout ce qui se passe et garder des bonnes relations avec ces hauts fonctionnaires qui sont sans salaire. Leur accorder certaines facilités nous met à l'abri des embêtements. Les relations tissées avec certains d'entre eux nous donnent certains privilèges et nous évitent des tracasseries inutiles » (M. BMM de la société T.).

« ... À Kinshasa, il faut compter avec les continuelles tracasseries des agents des affaires économiques, qui viennent nous embêter pour avoir un peu d'argent à partager avec leurs chefs aussi impayés depuis de nombreuses années. Ils s'efforcent de nous trouver des infractions bien que nous soyons en règle avec les impôts » (M. DMP de la société S.).

L'absence de confiance dans le nouveau régime congolais est donc patente, car les mesures de politique économique prises en 1998-1999 criminalisèrent même la détention, la circulation et l'échange de devises étrangères hors des banques commerciales pourtant depuis longtemps en faillite. De sérieuses menaces planaient sur ces sociétés de transferts de fonds, insécurisées par le régime de Kabila-père: elles n'ont pas été dissipées dans le cadre du seul dialogue demandé par elles au gouvernement.

Établies dans différents pays occidentaux et peu coordonnées entre elles, ces sociétés cherchaient à obtenir des dérogations pour la détention des devises transférées par leurs clients. Dans la foulée de pressions diverses, des mesures gouvernementales furent prises de libéraliser le commerce du diamant et de l'argent (y compris le flottement du franc congolais), ce qui permit à ces sociétés de poursuivre leurs activités.

Par ailleurs, ces sociétés connaissent également des problèmes avec leurs clients:

« ... La principale difficulté, c'est avec les clients eux-mêmes. Nous accordons des faveurs à certains pour des raisons humaines au détriment du seul profit, mais nombreux sont ceux qui nous ont escroqués. N'ayant pas de liquidité, ils s'endettent chez nous des fonds que nous transférons parfois gratuitement à leurs proches à Kinshasa. Souvent les mêmes personnes, quand elles avaient du cash, allaient faire la queue à la banque Western Union pour envoyer à grands frais l'argent au pays; or, cette banque ne va pas servir personnellement les bénéficiaires, ni leur consentir des crédits comme nous. Les Congolais ne soutiennent pas leurs compatriotes. Et voilà qu'ils ne veulent plus nous rembourser! Après plusieurs rappels, nous sommes fatigués et abandonnons ces créances. C'est inutile de les amener aux poursuites ou devant la justice, car si l'office des poursuites constate un défaut de biens saisissables, la personne sera acquittée et l'animosité restera entre nous. Pour éviter de tels conflits avec nos compatriotes, ma société n'accorde plus de crédit » (M. DMP de la société S.).

*

Les trajectoires individuelles de ces deux entrepreneurs fournissent un certain nombre d'informations sur les sociétés de transfert de fonds qu'ils ont créées. Il convient maintenant de nous interroger sur leurs témoignages, recueillis en 1999.

Un marché conjoncturel dépendant du chaos institutionnel congolais ?

L'originalité de ces sociétés provient de l'ambition exprimée par leurs fondateurs de maîtriser les possibilités d'échanges entre les deux espaces suisse et congolais dans un contexte sociopolitique spécifique, celui de la crise institutionnelle congolaise, marquée par l'agonie du régime Mobutu, la prise de pouvoir par Laurent Désiré Kabila, son assassinat et son remplacement par son fils, dans un contexte de guerre régionale africaine, mettant aux prises le régime de Kinshasa et ses alliés angolais, zimbabwéens et namibiens, d'un côté, aux deux mouvements armés RCD et MLC et leurs alliés rwandais et ougandais, de l'autre.

Une première interrogation concerne l'évolution de la demande pour des services tels que ceux qui sont proposés par ces deux entreprises: cette demande est-elle conjoncturelle et éphémère, dépendante de la crise institutionnelle

congolaise? Ces sociétés sont-elles appelées à disparaître ou à se transformer lorsque le Congo aura retrouvé la paix et des institutions durables?

La RDC n'est pas le seul pays d'Afrique à éprouver une instabilité institutionnelle: d'autres pays ont connu et connaissent encore des crises similaires, de moindre ampleur il est vrai, mais qui expliqueraient l'existence de demandes de transfert de fonds et d'envoi de fret en provenance de leurs diasporas.

Par ailleurs, même sans crise institutionnelle, le Congo, comme d'autres pays à travers le monde, est réputé pour les pratiques arbitraires ou clientélistes des agents des douanes ou des diverses polices, et d'une quantité d'autres organes de contrôle. Ce constat suggère qu'il existe un marché au Congo et en Afrique pour des entreprises capables de soulager les destinataires de fonds ou de fret de l'exercice hasardeux de traiter individuellement avec cette panoplie de fonctionnaires, mal payés, et donc corruptibles. C'est une connaissance aiguë des aléas de ce marché qui a permis à la société T. de se faire une place au soleil.

Les deux sociétés T. et S. pratiquent les transferts de fonds croisés, mais toutes les deux se sont intéressées initialement à la demande provenant de membres de la diaspora congolaise de Suisse pour des envois adressés aux familles au Congo. Dans cette perspective, la société T., la plus ancienne, a créé des succursales dans d'autres pays occidentaux (Allemagne, Belgique, Portugal, Angleterre, Espagne, États-Unis, Canada) et projette d'en ouvrir une à Johannesburg. C'est dire que la clientèle visée provient avant tout des diasporas congolaises réparties dans le monde. Plus tardivement créée, la société S. ne s'est concentrée que sur le marché suisse.

En ce qui concerne les transferts de fonds en provenance du Congo vers l'Europe, les informations sont plus floues. M. DMP signale que « les transferts d'argent sont plus rares en provenance de Kinshasa vers la Suisse ». Il relève cependant que des hommes d'affaires congolais sont susceptibles de « transférer des sommes importantes » par son intermédiaire, et que « des personnes possédant des unités de production au Congo », et résidant en Suisse, ont des gérants qui versent leur argent à son agence kinoise.

M. BMM, comme on l'a vu, s'est intéressé très tôt à ce marché car le transfert croisé répond à la logique même de son entreprise, et c'est là que les succursales européennes semblent jouer un rôle important.

« Quand je n'ai pas un client à Kinshasa pour me verser l'équivalent de telle somme versée par un autre client à Genève à destination de Kinshasa, il faudra bien en provoquer un, pour qu'un transfert vers Bruxelles, par exemple, vienne équilibrer celui réalisé dans l'autre sens. Je peux alors proposer (à ce client-là que je sollicite alors) un transfert gratuit pour avoir ainsi, à Kinshasa, des liquidités à servir au destinataire du client opérant depuis Genève. »

Il existe donc un marché pour des entreprises transnationales dont la qualité est à la fois d'utiliser les nouvelles technologies de la communication pour suivre au jour le jour l'évolution des contraintes découlant de la situation des pays vers lesquels les fonds et le fret sont expédiés, et de maintenir des relations individuelles de confiance avec leurs clients de la diaspora de tel ou tel pays afin de leur garantir un service personnalisé aux destinataires des envois qui vivent dans ces pays.

Les contraintes de l'État de droit helvétique

Les deux sociétés ont été légalement établies en Suisse, l'une ayant été fondée pour casser le monopole de l'autre. Une première réflexion concerne donc le marché des transferts de fonds en Suisse vers le Congo et la concurrence qui s'est mise en place, où la dimension informelle devrait être également prise en compte.

Tout d'abord, du côté de la demande de transfert de fonds vers l'Afrique, nous avons identifié l'existence d'une diaspora congolaise, caractérisée à la fois par sa dimension restreinte sur le plan quantitatif et précaire sur le plan des disponibilités financières. Il n'empêche qu'en dépit de l'estimation, variant entre trois et quatre mille, du nombre de Congolais résidant en Suisse (y compris les « sans-papiers »), il existe de toute évidence un marché suffisant pour permettre à diverses entreprises de se faire concurrence: la clientèle existante et potentielle en profite, car il en résulte une baisse des prix. On pourrait dès lors envisager une extension de ces sociétés vers d'autres espaces africains, comme M. BMM l'a déjà réalisé vers la Côte-d'Ivoire, l'Angola et envisage de le faire à Brazzaville.

Quant à M. DMP, il nous a affirmé qu'il existait en Suisse une demande provenant d'autres diasporas africaines qui ne disposent pas de sociétés de transfert de fonds.

« Ces diasporas nous envient. J'ai des amis camerounais qui me disent qu'il n'y a aucune agence de liaison pour envoyer du courrier et du fret dans leur pays. Le Cameroun vit actuellement de sérieux problèmes [...]. Avoir une agence de transfert de fonds pourrait permettre aux Camerounais qui le veulent d'aider leur famille rapidement. »

La concurrence semble vive entre ces sociétés; au moment des entretiens, leur nombre était de quatre, légalement établies, sans compter la banque Western Union qui, elle, fonctionne comme une banque classique, opérant des transactions sans la dimension personnalisée qu'implique le service à la clientèle des sociétés de transferts de fonds. De plus, il existe de nombreuses personnes pratiquant les transferts de fonds informels, non abordés ici, et nous ne disposons actuellement d'aucune donnée qui nous permettrait d'évaluer leur nature et leurs possibilités d'avenir en Suisse⁵.

M. BMM est naturalisé suisse depuis 1998 et M. DMP est marié à une Suisseuse, bénéficiant de l'appui de la famille de son épouse pour développer son entreprise. Ils ont tous les deux réussi un parcours exceptionnel d'intégration en Suisse, qui les distingue de la plupart de leurs compatriotes. Leur origine sociale et leurs objectifs de carrière les prédisposaient-ils à cette facilité d'adaptation aux coutumes et valeurs de la société helvétique ?

5 Janet Mac Gaffey et Rémy Bazenguissa-Ganga se sont intéressés aux transferts financiers, pratiqués par des ressortissants des deux Congo au cours de leurs recherches menées à Paris en 1994. Ils ont relevé que la commission prélevée pour ces transferts informels pouvait atteindre le quart de la valeur du montant transféré, ce qui expliquerait l'essor des entreprises dans ce domaine, rendu possible par la baisse des coûts et le développement des nouvelles technologies de l'information, le courrier électronique ou le fax venant avantageusement remplacer le téléphone [Mac Gaffey, Bazenguissa-Ganga, 2000 : 68].

Une fascination pour l'entreprise capitaliste

Tant M. BMM que M. DMP ont manifesté clairement leur foi dans le système capitaliste et leur souci de faire des affaires.

Nés après l'indépendance du Congo, MM. BMM et DMP sont tous les deux des fils de comptables, ayant pratiqué leur profession déjà à l'époque coloniale. Ils sont issus de cette petite bourgeoisie dont le mode de vie et les valeurs furent bouleversés par le système politique de prédation clientéliste, qui allait être la règle sous le régime Mobutu.

Tous deux proviennent d'un milieu qui considère que des études universitaires sont indispensables à la réussite d'une carrière.

Il est évident que les études universitaires entreprises en Suisse sont une voie d'intégration privilégiée, dans la mesure où il existe une culture universelle, associée à la fréquentation de l'université, qui transcende les cultures nationales. Les séquences d'histoires de vie de MM. BMM et DMP correspondent parfaitement à ce profil. Plus jeune, M. DMP a pourtant cessé momentanément ses études pour lancer son entreprise. Comme il le dit lui-même :

« Étudier, c'est bon, mais ça ne suffit pas [...]. Si on a d'autres opportunités, il faut les saisir. »

C'est à la suite d'une étude de faisabilité que ces deux entrepreneurs ont monté leur société, et il est clair que, pour eux, la rentabilité est le critère déterminant pour la poursuite de celle-ci. L'un et l'autre ont évoqué leur perception aiguë des ambivalences du système « informel » prévalant au Congo, qui leur a permis d'identifier les « créneaux porteurs » pour le développement de leurs affaires, mais aussi les contraintes et les incertitudes, liées à l'évolution politique du pays, comme il ressort des séquences de leurs discours sur les mesures restrictives prises par le gouvernement congolais concernant les transactions en devises.

Enfin, les deux entrepreneurs se sont déclarés assez critiques à l'égard de l'attitude de certains de leurs compatriotes. M. BMM a relevé :

« Des compatriotes s'étonnent de ma réalisation, tout simplement parce qu'ils n'ont jamais osé. Ils ne pensent pas qu'ils peuvent devenir indépendants et patrons d'eux-mêmes. Ils se voient seulement rester dépendants d'autrui. »

M. DMP s'est également exprimé sur le peu d'appui qu'il avait obtenu auprès de ses amis congolais au moment du démarrage de sa société :

« Ici, en Europe, lorsque quelqu'un lance une bonne initiative, il se voit encouragé par son entourage et la collectivité, du fait du bénéfice collectif que cela représente pour tous. Mais auprès des Congolais, c'est le découragement, la volonté de détruire l'autre. Les Congolais n'aiment pas dire aux autres pourquoi, comment et par quels moyens ils ont réussi ! »

Quel avenir pour l'économie « informelle » au Congo et en Afrique ?

Il est évident que le marché pour des sociétés de ce genre résulte de la conjoncture politique prévalant au Congo et en Afrique. C'est parce que le Congo se trouve en crise institutionnelle et que l'économie « informelle » y est la norme que des sociétés de ce type peuvent fleurir.

Leur avenir est dès lors lié à l'évolution du Congo et les séquences d'entretiens nous suggèrent que les deux entrepreneurs sont assez réalistes sur l'éventualité que des changements notoires se produisent soudainement au cours de ces prochaines années, susceptibles d'entraîner leurs sociétés vers la faillite. Ils sont par ailleurs suffisamment branchés sur l'évolution des échanges transnationaux pour pouvoir se reconvertir en conséquence.

BIBLIOGRAPHIE

- DAIDJ Nabyla [1998], « L'aide à l'Afrique: situation et évolution », *Afrique contemporaine*, 188, octobre-décembre: 15-34.
- FÉDÉRATION ROMANDE DES CONSOMMATEURS/SALDO [1999], *Les Trois Piliers: une bonne prévoyance*, Guide du consommateur, Zurich, Consuprint AG, 148 p.
- MAC GAFFEY Janet, BAZENGUISSA-GANGA Rémy [2000], *Congo-Paris – Transnational Traders on the Margins of the Law*, The International African Institute, in assoc. with James Currey and Indiana University Press, Oxford, Bloomington & Indianapolis, 190 p.
- MBUYI Muzungu Kapampy (propos recueillis à Genève par) [1999], « Transkin International – Marcellin Bilomba, Managing Director de Transkin International, société spécialisée dans les transferts de fonds, exprime ses espoirs pour l'Afrique », *Black Match International*, 8, juin-juillet-août: 34-36.

L'utilisation d'un espace virtuel par une communauté de professionnels immigrés : vers une nouvelle forme d'organisation diasporique ?

Mihaela Florina Nedelcu *

Contexte, questions et hypothèses de recherche

L'expansion sans précédent des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) détermine des mutations importantes dans la restructuration des marchés économiques et entraîne des nouveaux comportements de mobilité sociale et géographique, en exerçant une influence directe sur les dynamiques et les structures des processus migratoires. D'une part, le développement des NTIC engendre des circulations de professionnels à l'intérieur des marchés globaux, d'autre part, ces technologies se constituent en outils créatifs de communication et d'organisation à distance.

L'analyse de l'usage de l'espace virtuel se place dans le cadre plus large d'une recherche centrée sur les aspects qualitatifs du processus migratoire des ingénieurs roumains en informatique, particulièrement sur leur migration au Canada et les réseaux qui se tissent entre les pôles de leur mobilité. Il s'agit d'un aspect, parmi d'autres, de la migration roumaine des cerveaux.

Dans le déroulement d'une enquête par entretiens, menée auprès d'informaticiens roumains immigrés au Canada pour suivre l'enchaînement de leurs mobilités et l'imbrication des réseaux professionnels et migratoires dont ils se sont servis, il s'est très tôt imposé d'évidence que, au moins pour cette catégorie de migrants, les NTIC sont indissolublement liées à l'instrumentalisation des ressources professionnelles, sociales et humaines en situation migratoire. L'apparition de *websites* au service des immigrés et de futurs migrants d'origine roumaine est signalée à maintes reprises dans les récits de nos informateurs. En dévoilant leurs propres pratiques, ils nous ont fait découvrir un processus novateur en cours de formalisation, la transmission d'une culture de la mobilité et l'orchestration du déploiement des ressources par le biais de la structuration instrumentale de l'espace virtuel. Tout cela révèle un espace inédit de sociabilité et des stratégies d'adaptation surprenantes.

* Doctorante, École doctorale en sciences sociales d'Europe centrale à Bucarest; université de Neuchâtel, Institut de sociologie et de sciences politiques, Neuchâtel, Suisse.

Plusieurs questions ont émergé au fur et à mesure. Quel serait le rôle des NTIC dans la reproduction des réseaux migratoires et des réseaux sociaux soutenus par ordinateur, et quel support offrent-elles aux processus dynamiques et complexes de reproduction des capitaux en situation migratoire? L'espace virtuel devient-il un espace social intermédiaire, qui facilite l'initiation aux pratiques sociales, culturelles et professionnelles du pays d'accueil? Sur quelles pratiques et liens sociaux reposerait la fonction intégrative des nouvelles technologies dans le contexte particulier d'une situation migratoire? Le rôle novateur que les professionnels de la technologie de l'information assument, de l'étranger, à travers leurs compétences spécifiques et par l'entremise des NTIC qu'ils sont capables de s'approprier rapidement et d'une manière très créative, est-il censé produire une mutation révolutionnaire au niveau des relations communautaires et diasporiques? Peut-on l'envisager à l'origine d'une forme émergente de *e*-diaspora? Certainement toutes ces questions ne seront pas abordées dans une étude de dimensions limitées comme celle-ci. Néanmoins, elles donnent une idée de la complexité de ces phénomènes sociaux originaux, riches en signification, dont l'étude est provocatrice.

Dans cette étude, l'hypothèse de départ est que les stratégies novatrices d'utilisation des NTIC et d'instrumentalisation de l'espace virtuel en situation migratoire sont à l'origine d'un processus dynamique de reproduction des savoir-circuler et de conversion des capitaux. Pour les professionnels de l'informatique, la conversion du capital humain en « *computer cultural capital* » permettra la production et l'accumulation de capital social et économique lors du passage d'une société à l'autre. L'espace virtuel devient un support investi d'un potentiel cumulatif de croissance avec des conséquences sociales et culturelles significatives, permettant la reproduction d'un modèle d'émigration de jeunes ingénieurs roumains ainsi qu'une nouvelle forme d'organisation communautaire en diaspora. Il se révèle avoir le potentiel d'un nouveau type d'espace social de communication, d'activisme et de socialisation. Dans le contexte plus large des migrations internationales, cet espace semble être pourvu des caractéristiques d'un « outil clé » dans le triangle *virtualité, communication et communauté* en rapport avec la reproduction du capital social: premièrement en tant qu'infrastructure technique qui permet le déploiement des ressources en situation migratoire, deuxièmement en tant qu'espace inédit de (re)socialisation des migrants.

Perspective théorique et outils conceptuels

Les migrations des professionnels hautement qualifiés

Si le paradigme du *brain drain* a été conçu pour désigner le drainage des scientifiques britanniques aux États-Unis après la seconde guerre mondiale, il est devenu actuellement un lieu commun qu'on utilise pour faire référence à toute mobilité de personnes très qualifiées des pays en voie de développement vers les pays les plus riches et les plus développés. Il conviendrait pour cette raison de nuancer davantage les termes de l'analyse.

Les approches théoriques qui encadrent la problématique des *skilled migrations* ont comme point de départ l'hypothèse que les migrants hautement qualifiés détiennent un capital de compétences qui peut être négocié sur le marché mon-

dial du travail, ce qui permet aux entreprises et aux universités de s'attacher les meilleurs spécialistes. Deux grands changements sociaux affectent les flux migratoires des cerveaux : l'apparition de la *knowledge society* et la mondialisation. Les migrants hautement qualifiés ne sont pas les seuls responsables de leur mobilité géographique, la migration des cerveaux étant un processus systémique déterminé par plusieurs éléments structurels et institutionnels : le rôle des environnements économiques et sociaux, des agents internationaux, des politiques régionales et des réseaux globaux qui se tissent entre les migrants qualifiés et les employeurs ou les agences de recrutement, la division internationale du marché et l'apparition des pôles d'attraction qui concentrent les meilleures compétences mondiales, etc. [Iredale, 1999].

Le paradigme du *brain drain* reproduit le schéma simple d'un déplacement des cerveaux à sens unique (l'Inde en a été le cas exemplaire) ; il s'agit d'un concept qui fonctionne théoriquement au niveau macroéconomique et qui est au cœur d'une conception des déplacements de la périphérie vers un centre qui aspirerait de façon systématique les ressources intellectuelles. Dans une logique économique, cette approche a donné lieu à toute une méthode quantitative d'estimation des coûts de la formation incorporée ainsi que du potentiel productif du migrant, implicitement des coûts de la migration des compétences.

Meyer et Charum [1995] procèdent à une déconstruction de ce concept en montrant que ni sa version mécaniciste ni sa version économiciste ne décrivent de façon adéquate ce type de migration. Au paradigme du *brain drain*, qui n'est plus opérationnel pour décrire la complexité de ces types de flux, on a ajouté celui de *brain gain* et de *brain exchange*, conçus pour mieux refléter la réalité d'un système économique de plus en plus globalisé. Ces concepts s'articulent autour de la théorie de l'acteur-réseau qui est à l'origine des cadres explicatifs novateurs développés récemment par toute une série d'auteurs [Meyer, Charum, 1995 ; Meyer, Brown, 1999 ; Halary, 1994 ; Gaillard, 1999].

L'option retour ou l'option diaspora ? Ce sont les deux stratégies qui permettraient au pays de départ de capitaliser les ressources incorporées par les professionnels hautement qualifiés émigrés. Pour déplacer le poids interprétatif de la fuite au gain, les auteurs cités proposent des approches partant de l'hypothèse que l'émigration des cerveaux est un processus qui peut procurer des bénéfices au pays d'origine dans le contexte d'une stratégie appropriée et d'une politique volontariste de valorisation d'un cerveau formé à l'extérieur. Le travail de coopération à distance est rendu possible grâce aux relations systématiques, denses et multiples qui se déploient à travers les moyens technologiques, notamment l'internet. Le retour physique du cerveau n'est plus indispensable, ce qui est essentiel c'est qu'il soit connecté, qu'il participe et souscrive activement au travail collectif du réseau [Meyer, Charum, 1995].

L'option diaspora est largement exploitée pour répondre à la question suivante : comment utiliser le capital d'expertise, le capital social et symbolique que les migrants ont accumulé dans la société d'accueil, au profit de la société d'origine, sans retourner au sein de celle-ci ? La *connectivité* est la notion qui permet de rendre compte de la mise en réseau et la circulation bidirectionnelle des personnes, compétences et technologies. De nouvelles expressions – *brain gain*,

brain overflow, reverse transfer of technology, transit brain drain, delayed return, skilled transients, brain mobility, brain exchange [Gaillard, 1999 : 56] – existent pour refléter la dynamique accélérée et diversifiée de ces flux, dans un contexte historique, politique et technologique qui permet de nouvelles approches des migrations des élites professionnelles.

Réseaux et capital social

Dans cette perspective théorique et à l'aide des données empiriques à notre disposition, nous étudions les notions de *capital social* et de *réseau*, censées refléter la dynamique des circulations matérielles et symboliques, économiques, sociales, politiques et culturelles qui s'établissent entre plusieurs pôles de la migration.

On postule qu'au niveau du professionnel immigré, le capital social inscrit dans le réseau de ses relations est la ressource qui a été utilisée pour sortir du pays et valoriser ses compétences spécialisées à l'étranger. Les trois principaux auteurs [Bourdieu, 1980; Coleman, 1994; Putnam, 1993] qui définissent le capital social sont d'accord que la structure sociale est, pour certains individus ou groupes, à l'origine des privilèges compétitifs dans la poursuite de leurs fins. Être mieux connecté donne accès à des ressources qu'on n'atteint pas autrement. Les composantes, la structure et l'environnement social du réseau sont les éléments d'analyse avec lesquels on opère pour aborder le capital social en tant que *processus dynamique* d'allocation, de distribution et de conversion des ressources.

Les projets migratoires accompagnent des projets professionnels et de vie dont la réussite est directement liée au capital social (ressources disponibles à travers les réseaux sociaux, personnels et professionnels) et au capital humain (compétences, expérience, expertise) du migrant. Le capital culturel des professionnels de l'informatique (le « *computer cultural capital* ») est instrumentalisé, reproduit et stratégiquement converti par une conjonction articulée des modalités d'interaction, de communication et de sociabilité médiatisées par ordinateur et censées tisser un réseau dense de liens sociaux. La multiplicité des liens dans les réseaux a son équivalent dans la multiplicité des ressources, filtrées selon les intérêts, les attentes et les affinités qui structurent les interactions. La reproduction du capital social dans les réseaux n'est pas un processus isolé, étant donné qu'ils sont soumis aux contraintes normatives des statuts sociaux et culturels. La conversion et l'accumulation ultérieure de capitaux sont déterminées par la capacité à mobiliser le capital initial de réseau dont le migrant dispose. On arrive ainsi à faire appel à une théorie du capital qui prend en compte toutes ses dimensions fondamentales: capital humain, social, matériel, culturel et vital. La formation, le degré d'expertise, le statut économique, l'étendue et le potentiel des relations sociales, l'héritage culturel ou l'état de santé des candidats au départ sont tous des éléments qui entrent en jeu dans la prise de décision d'émigration comme dans la réussite économique et sociale du projet migratoire.

Les réseaux sociaux, en tant que configurations sociales, sont vus « à la fois comme les cadres et les objets de l'action sociale: cadres, en tant qu'éléments qui déterminent dans une mesure très importante les pratiques individuelles, objets, parce que totalement déterminés et modifiés par ces mêmes pratiques » [Gribaudi,

1998 : 40]. La seule appartenance à un réseau n'est certainement pas suffisante pour réaliser son objectif, il est essentiel que les relations sociales du migrant soient mobilisées et mobilisables. La circulation de l'information véhiculée par le réseau est essentielle pour l'accès aux ressources.

Le réseau migratoire se constitue en espace d'une nouvelle socialisation dans la société d'accueil, espace qui repose sur la convergence de destins et d'intérêts de la communauté ethnique et sur une solidarité identitaire spontanée.

La dimension professionnelle est structurante dans les réseaux migratoires déployés par les informaticiens. Devenue courante dans les pratiques professionnelles, la maîtrise des technologies et des infrastructures informationnelles se « déprofessionnalise » davantage pour permettre l'accès à des canaux d'information inabornables auparavant. L'utilité du réseau, soumis à une recomposition continue, se fonde sur son caractère souple et dynamique qui laisse place à l'émergence de formes sociales inédites et surprenantes de richesse et de subtilité.

Des communautés virtuelles ou du virtuel dans les communautés ?

L'analyse de l'usage de l'espace virtuel et des pratiques sociales médiatisées par ordinateur des informaticiens roumains immigrés renvoie à un débat catalysé depuis les années quatre-vingt-dix autour du potentiel de cet espace symbolique. L'expansion de l'usage de l'internet à large échelle a produit deux types de discours : l'un, critique, qui exacerbe la peur d'éloigner les individus les uns des autres, plus enclins à s'isoler suite à une perte de contact avec la vie réelle, l'autre, enthousiaste, qui prône l'émergence des nouveaux univers sociaux et des nouvelles formes d'organisation sociale. La diversité des environnements virtuels et la multitude des connexions qui existent entre les communautés réelles et virtuelles sont deux aspects qui imposent d'emblée une analyse plus profonde de ce processus, la frontière entre virtuel et réel semblant plutôt fluide et perméable.

Les théories sociologiques cristallisées autour de l'impact social des technologies de communication et d'information sont focalisées plutôt sur la dialectique entre les déterminismes technologique et sociologique [Jouët, 1993] en insistant sur les décalages entre les discours sur les NTIC et les pratiques effectivement constatées [Breton, Proulx, 1994]. Il est généralement difficile de s'écarter d'une certaine tradition de recherche qui conçoit les NTIC en tant qu'instruments de communication et non pas comme espaces inédits de sociabilité ou « espaces de médiation » dans lesquels on reconstitue des liens sociaux à travers l'usage des technologies avancées. Pourtant l'espace virtuel, en tant que « *socially produced space* » [Jones, 1995 : 17], ainsi que la communication médiatisée par ordinateur ont un potentiel remarquable de préservation et de reproduction du capital social du migrant lors du passage d'une société à l'autre. Qui plus est, il offre un environnement propice à l'ancrage de marqueurs qui permettent de réinvestir les repères de stabilité dans le processus délicat de reconstruction de l'identité psychologique, professionnelle et sociale du migrant, sans cesse fragmentée dans l'interaction sociale que suppose la migration.

La généralisation des réseaux globaux de communication à large échelle a amené de nouveau au cœur des débats scientifiques la notion de communauté.

De nos jours, pour les professionnels du domaine de la technologie de l'information, il va de soi que les communautés sont moins basées sur la proximité spatiale que sur les relations sociales. Wellman propose une définition de la communauté qui est adéquate à cette réalité sociale. Son approche s'avère utile pour aborder les changements sociaux produits par l'expansion d'une nouvelle culture de la communication qui efface, à travers les nouvelles technologies, les contraintes de l'espace et du temps.

« *I define community as networks of interpersonal ties that provide sociability, support, information, a sense of belonging and social identity* » [Wellman, 2001 a: 2].

La communauté serait donc un réseau social qui fournit de l'information, du soutien et de l'identité sociale en réponse au besoin de sociabilité de ses membres. Cette définition insiste sur la dimension sociale de la communauté, en minimisant l'aspect spatial. Si un groupe forme une communauté ce n'est plus parce que ses membres sont voisins les uns des autres, mais parce qu'ils manifestent un sentiment d'appartenance et une identité sociale collective et pratiquent des relations sociales d'entraide. La contiguïté professionnelle, sociale, ethnique se déterritorialise dans une dynamique simultanée de l'espace et du temps. Les proximités sociales et spatiales fondatrices de la cohésion des voisinages communautaires perdent ainsi leur pertinence en tant qu'éléments d'attache de ces *communautés réticulaires*, fondées plutôt sur les affinités électives de leurs membres.

Cette approche fournit un outil conceptuel approprié pour l'analyse des communautés virtuelles, dans le sens où les frontières de ces formes sociales sont souples, les hiérarchies peuvent être transcendées, les connexions se diversifient, permettant de passer facilement d'un réseau à l'autre. La communication médiatisée par ordinateur a une fonction commutative qui place l'individu au cœur de l'aménagement de l'environnement social qui l'entoure. Il est à l'origine des relations et des échanges qui font l'ensemble des espaces sociaux dont il est acteur, ce qui lui confère autonomie et pouvoir de décision¹.

Une des premières définitions du concept de *communauté virtuelle* accentue l'importance de l'engagement de ses membres :

« *Virtual communities are social aggregations that emerge from the Net when enough people carry on... public discussions long enough, with sufficient human feeling, to form webs of personal relationships in cyberspace* » [Rheingold, 1993 : 5].

Deux éléments fondateurs ressortent de cette définition : la capacité de partager des émotions (*feelings*) et de communiquer (*discussions*) sans être forcément engagé dans une relation face à face. Même les communautés territorialement identifiables ne sont pas fondées que sur l'interaction, l'imaginaire est à l'origine

1 Wellman [2001 a] décrit clairement le potentiel de la mise en réseau à travers le net : « *Knowing how to network (on and offline) becomes a human capital resource, and having a supportive network becomes a social capital resource. The cost is the loss of a palpably present and visible community to provide a strong identity and belonging. The gain is the increased diversity of opportunity, greater scope for individual agency and the freedom from a single group's constrictive control.* »

d'une bonne partie des représentations et des sentiments d'appartenance à l'une ou l'autre communauté. Les deux dimensions essentielles de la communauté virtuelle seraient donc *l'interaction* et *l'imagination* ou, autrement dit, le réseau des relations et le sens d'appartenance qui peuvent reposer sur des pratiques, des représentations et des convictions de nature très différente.

Dans le cas de l'espace virtuel qui sera analysé par la suite, la dichotomie qui oppose virtualité et réalité n'est pas figée. La structuration de l'espace virtuel pratiquée par les migrants reflète la superposition d'espaces sociaux réels, parcourus en migration, reconstruits dans les échanges sur le forum de discussion et dans le design des *websites* à travers le partage d'une expérience migratoire devenue ainsi ressource collective. La question de la virtualité pourrait être alors formulée autrement : comment l'espace vécu est-il structuré à travers le virtuel ? Avec quel effet miroir dans l'organisation communautaire des Roumains au Canada ?

Quelques éléments de méthode

La « netnographie » d'un espace virtuel cible

Pour s'engager à faire la « netnographie » [Stubbs, 1998] d'un groupe virtuel, il faudrait d'abord définir le support sur lequel cette démarche pourra s'appuyer. Observer les groupes de discussion de type liste de diffusion ou forum est une nouvelle forme de « champ » anthropologique [Clifford, 1997]. Néanmoins, cette transposition des méthodes d'observation élaborées dans des contextes « classiques » de sociabilité ne manque pas de faiblesses épistémologiques. Les études ethnographiques de communautés virtuelles qui pourraient permettre d'identifier les caractéristiques des internautes interconnectés, les thèmes de leurs discussions ou le nombre des heures que les gens passent pour se relier dans l'espace virtuel font défaut. Le chercheur a pourtant la possibilité de pratiquer l'observation participante des relations en ligne, lui-même engagé dans les échanges ou simple observateur non intrusif de la dynamique d'interaction, attentif aux thèmes clés qui focalisent l'intérêt, aux acteurs qui animent le débat et déterminent l'activisme des répondants, en suivant les structures, les données, les intérêts et les fréquences d'intervention.

La recherche ici présentée est le résultat de l'observation participante à un forum de discussion, suivi de façon systématique durant trois mois, de mars à mai 2001. Pourtant, deux précisions s'imposent : premièrement, ce forum est partie intégrante d'un réseau de sites web très ambitieux dans sa facture et dans la richesse de ses contenus, dont nous avons suivi l'évolution et l'élargissement sur plus d'une année. Deuxièmement, nous avons bénéficié d'une source inespérée d'information dans l'archive soigneusement structurée par les gérants de ce site, mémoire vivante de la dynamique des interactions. L'archivage des échanges et des conversations sur le forum depuis son apparition, en mars 2000, est devenu automatiquement une base de données opérationnelle à tout moment. Les informations stockées sont valorisées dans les nouvelles interactions. Cette cartographie des échanges permet aux gens de se rapporter à une mémoire de la communauté virtuelle, ce qui renforce le pouvoir opératoire de l'espace ainsi que le prestige de ses créateurs.

Dans le contexte de cette recherche, nous avons fait appel à un faisceau de techniques complémentaires, qui ont précédé dans une large mesure l'observation de l'espace virtuel choisi. Les processus que nous venons d'évoquer relevant de l'ordre de la communication, écrite dans la plupart des cas, l'analyse de contenu des sites web et des textes qui font la substance d'un forum de discussions a accompagné les techniques d'observation. Des échanges répétés, par courrier électronique, avec plusieurs acteurs engagés dans la dynamique de ce site nous ont aidés à mettre un peu plus au clair les motivations, les dynamiques et les pratiques d'interaction.

Pourtant, cette investigation est loin d'être une recherche aboutie, elle ne peut rester que de l'ordre d'un chantier exploratoire, étant le fruit d'une réflexion et d'une observation imposées par les pratiques quotidiennes des migrants, dévoilées lors des entretiens réalisés auparavant.

Le terrain d'une « recherche anthropologique en chambre »

Le site dont il est question, <http://www.thebans.com>, fut créé en 1996 par ses propriétaires (M.) – une famille de jeunes ingénieurs roumains émigrés au Canada en octobre 1994 – pour répondre aux questions de nouveaux immigrants et à la curiosité de leurs amis restés au pays. Il était, en premier lieu, question d'un moyen novateur pour fournir de manière exhaustive, systématique et efficace des informations pratiques concernant le trajet migratoire et le processus complexe de resocialisation de l'individu en situation migratoire. En tant que programmeurs (*software developers*), doués de compétences professionnelles et techniques particulières, ils ont choisi une formule novatrice dans la diffusion peu coûteuse d'informations, rendues ainsi facilement accessibles aux nouveaux immigrants au Canada et aux migrants potentiels du pays. L'expérience migratoire est devenue un capital mis en scène et valorisé à travers le capital humain et culturel dont ces jeunes professionnels sont les possesseurs. Cette initiative, surprenante par sa simplicité, prouva un potentiel éblouissant de développement et d'autoreproduction, en vertu de sa triple finalité: 1) carrefour de canaux d'information autour des processus migratoires et communautaires des Roumains au Canada; 2) reconstruction de repères de stabilité de l'univers d'origine et reproduction d'une sociabilité à distance en tant que support pour l'ancrage progressif dans la société d'accueil et 3) interface entre les recruteurs/employeurs canadiens et les professionnels roumains immigrants. Elle est à l'origine d'une entreprise prospère, fondée sur la propension de la mise en réseaux des migrants roumains, la plupart d'entre eux avec des qualifications et un degré élevé d'expertise dans le domaine des ordinateurs et des nouvelles technologies.

Dynamiques, jeunes, pourvus d'une formation censée leur permettre de manipuler les technologies, les initiateurs de ce projet (économique, professionnel et communautaire à la fois) ont vite converti leurs compétences techniques en source d'accumulation de capital social. Les premiers témoignages sur le processus migratoire, médiatisés par ordinateur, ont capté l'intérêt des nouveaux venus à Toronto, la plupart d'entre eux ingénieurs et programmeurs. Les contacts se sont multipliés, et l'ascendant conféré par l'ancienneté, et donc par une meilleure maîtrise des univers

sociaux canadiens, doublé par l'instrumentalisation efficace des nouvelles technologies, a placé M. dans une position privilégiée au cœur des réseaux sociaux qui ont commencé à se tisser autour d'eux. L'opportunité a été vite saisie par ces jeunes au nom prédestiné *TheBans*². D'une source d'informations envisagée au départ pour alimenter le réseau personnel de relations, le site est devenu le miroir d'une entreprise à traits ethniques qui se constitue à présent en interface entre les professionnels en informatique et les employeurs canadiens. Le recrutement s'est doublé d'une professionnalisation des relations et des activités. L'expertise professionnelle est mise au service des partenaires économiques par l'intermédiaire d'un groupe de consultants qui offre des conseils dans le montage de projets informatiques. *TheBans* est devenu un partenaire prestigieux dans l'organisation de colloques, séminaires, formations, autour duquel gravitent bon nombre de professionnels roumains du Canada et des États-Unis. Par ses initiatives, son engagement et son activisme dans la vie communautaire des Roumains à Toronto mais surtout grâce à une instrumentalisation magistrale de ses ressources professionnelles et sociales, M. s'est approprié un capital social qui le place dans une position clé au sein de la communauté roumaine au Canada. Le pouvoir d'orchestration des ressources concentrées et véhiculées par son site a été compris par les officiels roumains conscients de l'ampleur que l'émigration des spécialistes roumains a prise ces dernières années et le président roumain rendit même visite à M. au printemps 2000.

Éléments d'analyse

Les deux formes d'interaction proposées à travers l'espace virtuel *TheBans*, disons passive (les *websites*) et active (le forum), donnent lieu de manière non exclusive à deux types de communautés virtuelles : communauté virtuelle culturelle constituée autour de la dissémination et la consommation de représentations via l'internet et communauté virtuelle sociale basée sur l'interaction et les relations de réciprocité³. La structure et les flux d'information dans les deux reflètent les logiques sociales, communautaires ou économiques qui gèrent les échanges.

Les websites

TheBans.com est composé d'un réseau de *websites* dont la structure reproduit les dimensions migratoire, ethnique, culturelle et professionnelle de l'univers du migrant ou du futur migrant. Il n'est pas question d'une simple source d'information mais d'un croisement de réseaux, à la fois informationnels, professionnels et non moins migratoires. Des référents identitaires sont largement exploités par rapport aux deux univers sociaux de référence, la Roumanie et le Canada, dans une articulation fluide du passé, du présent et de l'avenir. Sans procéder à une analyse

2 Leur nom signifie « argent » en roumain. Le logo de leur site valorise la connotation et l'impact de ce jeu de mots. Il représente la monnaie canadienne enveloppée dans les couleurs du drapeau national roumain, soit l'image de la réussite, au moins matérielle, des Roumains sur la terre canadienne. On peut penser que la suggestivité visuelle de ce symbole renforce le message et alimente l'imaginaire migratoire.

3 La distinction appartient à M. Sokefeld [1999 : 18].

détaillée de tout le contenu des *websites* composant *TheBans.com*, ce sont quelques éléments constitutifs qui doivent toutefois être décrits davantage.

Le *Toronto Portal* est un domaine virtuel conçu en tant que support pour les nouveaux immigrés. Il contient des sous-domaines comme *IT Jobs*, *IT Consulting/Recrutement*, *IT Learning Center*, qui touchent les aspects liés à la vie professionnelle. Une autre partie est consacrée à l'acclimatation à la société d'accueil, en l'occurrence le Canada: *Canadian News*, *Info Canada*, et le célèbre vétéran du site, *The Newcomers' Guide to Toronto*. Ce dernier est l'expression des témoignages d'expériences migratoires partagées par les immigrés roumains d'une manière personnalisée, accompagnés de leurs conseils, appréciations ou interprétations. Il concentre des informations précieuses qui viennent de la part des lecteurs, concernant l'entretien d'immigration à l'ambassade du Canada en Roumanie, les logements, le transport, les cartes d'assurances (le SIN, *social insurance number*, et le OHIP, *Ontario health insurance plan*), les emplois, le permis de conduire, les transferts bancaires, etc., tout ce qui fait partie de l'univers d'une expérience migratoire. Des preuves intimes, des pages de journal autobiographique ou des lettres personnelles publiées sur le site, témoignent d'un vécu jamais facile de la situation migratoire⁴. Des liens avec les publications torontoises en ligne et avec les sites officiels de l'administration canadienne ainsi que des informations sur les procédures d'obtention de la citoyenneté canadienne viennent répondre aux besoins informationnels des nouveaux immigrés.

Le *Romanian Portal* est conçu comme support communautaire. Il véhicule toute l'information qui touche à la vie communautaire du groupe ethnique des Roumains à Toronto: annonces de spectacles, expositions, concerts, journaux, programmes TV et chaînes radio en roumain, promotions d'affaires ethniques des compatriotes, offres d'emplois, etc. Il contient plusieurs domaines: *Romanian World* (forums, nouveautés, la une, coutumes roumaines, informations pratiques), *Romanian Universe* (culture, religion, histoire, langue), *Toronto* (Romanian News, l'école roumaine de Toronto, artistes roumains à Toronto, Romanian Business Network⁵), *Directories* (liste de liens vers des *websites* roumains, la base de données *RomUniv*, albums de photos), *IT Consulting* (présentation de l'équipe et des services offerts par *TheBans*). L'univers d'origine est reconstruit à travers des repères de stabilité enracinés qui font appel à une mémoire collective, non pas de manière nostalgique mais en tant que réalité coprésente dans laquelle on peut

4 Les aspects autobiographiques ont d'emblée capté notre attention. Il s'agit d'acteurs individuels qui racontent de leur propre initiative leurs expériences migratoires. C'est le cas du jeune Radu qui publie sur son website des pages de journal depuis le jour de son arrivée à Toronto. Une autre Roumaine, Anda, envoie régulièrement aux *TheBans* des lettres écrites à sa famille, en vue de publication. Comme l'essor des lettres du paysan polonais, qui est devenu le héros de la première étude sociologique de l'immigration en Amérique au début du siècle, avait inspiré Znaniecki, la richesse des témoignages qu'on retrouve éparpillés dans le virtuel nous incite à explorer attentivement cette autre piste de recherche.

5 Ce domaine fait la promotion d'affaires ethniques des Roumains à Toronto: vente des voitures, design, graphisme, consultants financiers, traducteurs, dentistes et médecins, peinture et rénovation de maisons, groupes de musique, transferts vidéo, radio et journaux roumains à Toronto, etc.

s'immerger à tout moment, par des retours symboliques et virtuels. L'internet reste l'outil privilégié pour se mettre au courant avec, « la une » du pays, des liens vers les médias roumains accessibles en ligne meublant la page *Romanian Portal* du site.

RomUniv est une base de données, créée dans un but déclaré d'identification et de mise en contact des professionnels roumains hautement qualifiés dispersés dans tous les coins du monde, qui réunit plusieurs milliers⁶ de membres. Elle représente non seulement un réservoir de ressources pour l'agence de recrutement mais aussi une source très riche de contacts latents à laquelle a accès tout membre qui souscrit volontairement. Des informateurs privilégiés nous ont déjà signalé, de manière récurrente, la richesse des relations établies par le biais de cet outil. Dans certaines situations, ces contacts semblent être pourvus de toutes les caractéristiques que les liens forts possèdent, au niveau du support émotionnel, symbolique et matériel offert, de la réciprocité, de l'intensité et de la fréquence des pratiques interactionnelles. À travers cette base de données, il est possible de retrouver des anciens amis ou collègues, d'échanger des idées, de former des groupes de discussions, de se mettre en réseau.

Il est peut-être prématuré de mesurer le potentiel que cet outil, opportun pour la connectivité des Roumains hautement qualifiés expatriés, représente pour le développement de réseaux transnationaux. Il s'agit néanmoins d'une forme émergente de mise en commun de ressources incorporées par les professionnels roumains de l'étranger, support de l'organisation d'une nouvelle diaspora roumaine, scientifique et technocratique.

Le forum

Dû à la croissance exponentielle des flux bidirectionnels d'information véhiculée par ce canal, *TheBans.com* s'élargit d'un jour à l'autre. *Le forum de discussion* – créé en mars 2000 suite aux demandes accrues d'informations mais aussi en réponse aux besoins de plus en plus diversifiés des utilisateurs – est structuré en plusieurs domaines, autour des thèmes qui touchent au processus migratoire, la vie au Canada, les opportunités professionnelles, les racines (*voir tableau ci-après*).

L'archive du forum peut être questionnée selon des critères spécifiés par l'utilisateur (titre, auteur, date ou mot clé), ce qui permet des réactions sélectives, en fonction des intérêts et des affinités des participants aux échanges. Un marquage par couleur et l'index des messages-réponse permettent d'identifier rapidement les thèmes qui ont suscité des débats enflammés, fait qui simplifie le travail d'analyse.

6 En mars 2000, sur 2942 enregistrements, 881 étaient des Roumains du Canada (dont 412 à Toronto), 423 des États-Unis, 1263 de Roumanie, 68 d'Allemagne. Selon la déclaration de M. lui-même, à cette « Académie virtuelle de l'intelligence roumaine dans le monde » ont adhéré jusqu'à présent quelques dizaines de milliers (!) de Roumains hautement qualifiés, parmi lesquels des chercheurs roumains émigrés dans 40 pays. Le rythme d'inscription est de 2 à 10 personnes par jour, la plupart provenant du domaine de l'ingénierie et de l'informatique.

Figure 1

Domaines du forum	Nombre de thèmes/messages	Date de création
Romania Online	1 953/10 718	03.04.2000
Romanian Network (bussiness/science)	26/53	20.11.2001
What to visit/Travel	20/43	01.09.2001
Gordon Page FAQ	51/56	12.12.2000
Classifieds Toronto	391/1 036	01.04.2000
Jobs in Canada	522/1 649	23.03.2000
IT World	238/636	03.04.2000
Buy/Own a Car	110/341	02.04.2000
Real Estate	168/387	03.04.2000
Kids/Schools in Toronto	150/338	01.01.2001
They need our help	154/454	29.03.2000
Matrimonials	593/5 688	03.01.2001
Doctors & Pharmacists	62/176	21.06.2001
Romanian Club	3/59	06.07.2001
Romania Online Archive		03.04.2000
Matrimonials Archive		03.01.2001

Source : Données extraites du *website TheBans.com*, au 4 janvier 2002.

Romania Online a une dynamique qui dépasse parfois cent messages échangés par jour et concentre une quantité d'information éblouissante. Des solidarités spontanées fondées sur une origine partagée se manifestent au-delà de cet instrument dépersonnalisé, de nouvelles relations d'amitiés se nouent, des initiatives de support ou d'entraide sont prises, des contacts d'affaires sont établis. Il ne faut toutefois pas absolutiser les bienfaits et la positivité de ces échanges. Le clivage entre les différentes vagues migratoires d'avant et d'après 1989 transparait dans la suspicion de censure et de surveillance évoquée de façon répétée sur le forum. En pratiquant une sorte de « police de la décence », M. a donné à cette « agora électronique » la capacité de s'enrichir d'elle-même, par l'apport des participants aux échanges. L'information véhiculée dans les forums spécialisés est concise, riche en détails précis, répondant à un besoin immédiat du migrant⁷, tandis que les thèmes qui touchent aux aspects économiques et politiques dans le pays d'origine ainsi qu'aux difficultés du processus d'intégration sont les plus sensibles et provoquent des réactions parfois démesurées.

L'apprentissage expérimental de ce nouveau mode de socialisation, médiatisé par ordinateur, qui accompagne les processus réticulaires migratoires est un processus d'intérêt autant théorique que politique, portant le germe d'une nouvelle forme

7 Il s'agit ici de la transmission d'un savoir-faire concernant le rapport aux autorités canadiennes découlant de l'expérience (par exemple, le dépôt des plaintes au sujet des services défectueux), des détails techniques concernant la procédure d'émigration, le déroulement de l'entretien avec tel ou tel fonctionnaire de l'ambassade, l'adresse d'un dentiste, d'un notaire, la prolongation d'un visa sur place, la location d'un logement, etc.

d'organisation communautaire et diasporique. L'expérience migratoire est valorisée par la mise en commun des savoir-circuler. Les pratiques, les formes et les contenus que les nouvelles technologies entraînent sont l'expression de liens sociaux novateurs qui permettent la maîtrise des ressources lors du passage d'une société à l'autre. Des affinités diasporiques se manifestent dans un échange complexe, hétérogène, fluide.

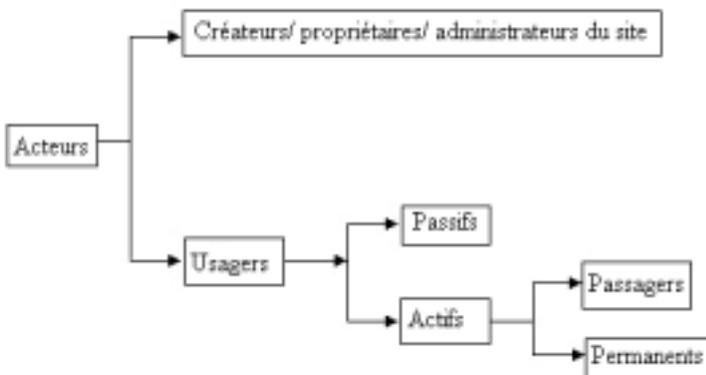
Les acteurs

Le cas empirique qui alimente cette analyse est un bon exemple de ce que Portes [1999] appelle « mondialisation par le bas ». La capacité d'innovation des professionnels de la technologie de l'information, qui utilisent leur savoir-faire technologique pour faire jouer les relations sociales et mobiliser le capital dont ils disposent, conduit à l'émergence d'un phénomène transnational⁸ qui s'écarte des schémas traditionnels d'adaptation et d'insertion dans la société d'accueil. Le réseau de *websites* dont il est question est le miroir d'une initiative novatrice d'ordre économique, fondée sur la mise à profit des compétences professionnelles d'un groupe de migrants ancrés culturellement dans les deux sociétés de référence, bilingues au minimum, qui jouent sur les référents identitaires pour augmenter le potentiel des réseaux soutenus par ordinateur qu'ils ont mis en place.

Le modèle intégré de services, proposé par *TheBans.com*, se superpose à une structure équivalente de capitaux – social, culturel et humain – qui sont reproduits et convertis par le processus même de fonctionnement du site.

Selon les intérêts, les ressources recherchées ou mobilisées et les capitaux véhiculés, une typologie très simple des acteurs de ces échanges, munis de logiques distinctes mais complémentaires, se dessine aisément (*figure 2*).

Figure 2



8 Deux références nous autorisent à qualifier ce phénomène de transnational. D'une part, on définit le transnationalisme comme « l'ensemble des processus par lesquels les immigrés tissent et entretiennent des relations sociales de nature multiple reliant leurs sociétés d'origine et d'accueil » [Glick Schiller, Basch et Blanc-Szanton, 1992 : 6]. D'autre part, « il est préférable de réserver l'appellation "transnationale" aux activités de type économique, politique ou culturel nécessitant que les protagonistes y consacrent la majeure partie de leur temps de manière régulière » [Portes, 1999 : 22].

Pour le cas des professionnels immigrés qui ont créé le site *TheBans.com*, la mise en réseau, doublée d'une professionnalisation des échanges et de la mise en valeur de la différence, de l'altérité, d'une origine ethnique partagée, est devenue la source créatrice de capital, en l'occurrence de capital matériel. Munie d'une logique essentiellement économique, leur entreprise fonde sa réussite financière sur l'articulation autour de ce que M. appelle lui-même « *vision of building a successful net based bussiness model* ».

Les membres de l'équipe *TheBans* sont tous des professionnels riches en « *computer cultural capital* », doués de compétences spécialisées et de connaissances globales à faire fructifier. Au bénéfice d'une formation initiale universitaire dans le domaine de la technologie de l'information et de la programmation acquise en Roumanie, ils ont presque tous ajouté une formation aux États-Unis ou en Europe occidentale, et possèdent une expérience professionnelle très riche, dans des contextes internationaux. La formation, l'expérience, l'expertise, leur regroupement par origine (à l'exception de l'expert en finance de l'entreprise, tous sont Roumains et plusieurs proviennent de la même ville de Roumanie), implicitement le capital humain et culturel dont ils sont possesseurs, suggèrent que les compétences techniques, linguistiques et culturelles soient les ressources orchestrées de façon optimale pour maximiser le gain économique. Pour préserver leur capital social, ils ont développé une stratégie communautaire par l'intermédiaire des NTIC qui semble accumuler un grand pouvoir associatif dans la vie réelle. S'il est clair que ces ressources sont à l'origine de la réussite personnelle, professionnelle et migratoire de *TheBans*, le processus vise une finalité beaucoup plus ambitieuse. Ce capital communautaire, qui est en train de se cristalliser, est mis au service des compatriotes et, à long terme, devrait se constituer en capital d'expertise pour la société roumaine.

Pour le cas des *usagers*, ils sont à leur tour des professionnels ou des profanes que nous allons classer en *passifs* et *actifs* selon le mode d'interaction et les modalités de consommation des ressources véhiculées par l'espace virtuel. Les professionnels possèdent une « *computer-mediated culture* », l'outil de travail étant devenu le médiateur de la plupart des relations sociales. Pour ces gens, être en ligne a la signification d'être connecté à leur univers social, le courrier électronique et la navigation sur le net sont des pratiques quotidiennes pour communiquer et pour s'informer. Le soutien émotionnel ainsi que l'information, les relations sociales développées et gardées par le net sont des ressources non matérielles qu'ils obtiennent sans un investissement coûteux en temps, énergie ou argent. Être branché devient la mesure du potentiel de réseau et d'intégration du migrant. Pour les futurs migrants, il est plus facile de trouver dans le virtuel une compensation des dysfonctionnements de la transition, une « correction des déséquilibres symboliques » [Pelissier, 1997] et d'alimenter l'imaginaire migratoire tout en objectivant les représentations.

Les *passifs* sont les utilisateurs des NTIC qui cherchent une ressource spécifique pour combler rapidement un besoin d'information, sans investir du temps ou de l'émotion dans un échange prolongé. Ils peuvent être soit de futurs migrants qui, en attendant le déroulement des longues procédures d'immigration, procèdent à une acclimatation à distance avec leur future société d'adoption, en l'occurrence le Canada, soit des immigrés anciens qui se mettent au courant de « la une » du pays

(en égale mesure la Roumanie ou le Canada). Ils cherchent généralement une information disponible à travers les sites, sans entrer nécessairement en interaction avec les compatriotes à l'origine des échanges sur le forum *RomaniaOnline*.

Les *actifs* sont les participants au forum, ceux qui cherchent de manière interactive de l'information tout en manifestant un besoin de sociabilité. Pour eux, l'activisme est source d'accumulation, consciente ou non, de capital social de réseau, par l'élargissement et la diversification des relations sociales. Les *passagers*, dont la présence est transitoire, sont généralement des futurs migrants à la recherche d'une ressource clairement définie : de l'information précise sur une étape ou autre de la migration, soit une connaissance objectivée des réalités migratoires. Les *permanents* sont des immigrés qui possèdent le capital de leur expérience migratoire et ont tendance à s'ériger en modérateurs de cette nouvelle communauté réticulaire. Le fait de partager leurs expériences et leur capital d'expertise est un moyen de nuancer et d'exprimer une identité reconstruite. Aider les autres augmente l'estime de soi mais aussi le prestige dans la communauté virtuelle, en stabilisant le statut acquis au fur et à mesure. Leur réaction, parfois explicitement sollicitée, augmente visiblement le taux de participation aux échanges et provoque un dialogue qui reproduit une sociabilité fondée sur des intérêts et des valeurs partagées. L'usage des NTIC devient un moyen d'autovalorisation non seulement professionnelle, mais surtout symbolique et sociale.

Les frontières de ces catégories ne sont pas stables, les passages sont biunivoques selon les intérêts des utilisateurs. Un passif peut à tout moment devenir actif s'il est suffisamment motivé, intéressé ou si ses besoins changent ; ainsi un passager pourra entrer dans la catégorie des permanents si la conjoncture lui est favorable, et vice-versa. La délimitation immigré/futur migrant n'est pas significative pour le fonctionnement de la communauté virtuelle, mais joue un rôle si on pense interroger les rapports communautaires diasporiques et l'imbrication réel/virtuel de ces relations.

L'espace virtuel en tant que générateur de capital social

M. est situé dans une position clé dans l'environnement social des Roumains au Canada, en situation de pont des réseaux migratoires, professionnels et ethniques, ce qui renvoie à la question du contrôle et de la non-redondance des ressources [Burt, 2000] et de la production de capital social. On a déjà vu comment une jeune famille d'informaticiens était arrivée à utiliser ses compétences professionnelles afin d'accumuler du capital économique et un capital social multiplié par la reconnaissance que la visite d'un chef d'État peut lui conférer. Disons qu'elle est un cas singulier, il n'y a pas beaucoup de migrants qui bénéficient d'un tel pouvoir symbolique.

Pourtant, à une moindre échelle, pour la plupart des migrants que nous avons suivis, les NTIC se transforment en instruments privilégiés leur permettant d'échapper aux contraintes des distances spatiales et de raccourcir les procédures d'intégration sociale. Le maintien des réseaux sociaux et le prolongement des communautés réelles dans l'espace virtuel réduisent significativement la perte de capital social potentiellement entraînable par la migration. À la place de liens forts qui perdent leur efficacité suite à l'implantation dans un autre univers social, on

cherche à cultiver des relations faibles susceptibles de pourvoir des ressources plus variées. Le capital social dont on dispose est réinvesti dans l'idée que la mise en commun des ressources deviendra un « bien collectif ».

Le regroupement par mobilité génère, dans le cas étudié, deux types de réseaux. Premièrement, un réseau d'intérêt, de solidarité de courte durée, centré sur l'accomplissement des projets migratoires, par lequel on cherche à trouver une porte d'accès aux acteurs qui détiennent des compétences, des savoir-faire ou des informations clés pour accomplir le projet de migration. La localisation et la transférabilité des ressources sont des principes clés du fonctionnement de ces réseaux sociaux soutenus par ordinateur. Ce sont plutôt des réseaux conjoncturels, orientés vers les processus migratoires. Deuxièmement, un réseau de confiance où les échanges se tissent surtout sur la trame des contacts professionnels qui définissent un espace relationnel préalablement construit (c'est surtout le cas des professionnels du groupe *TheBans*). Ce sont des réseaux de développement, orientés davantage vers le pays d'origine, illustrant le concept de connectivité et l'option diaspora évoqués au deuxième chapitre.

L'essentiel, dans les deux cas, dans la gestion du capital social du réseau, est la diversité des relations faibles développées car elles assurent l'accès à une gamme très large de ressources possédées par des individus avec des caractéristiques sociales différentes.

Diversité des ressources. Spécialisation, durabilité et réciprocité des liens

La propagation d'une culture de la mobilité s'est formalisée par la concentration des ressources migratoires dans le virtuel. La transmission des savoir-faire migratoires contribue à la mise en œuvre d'un savoir-circuler collectif, effet de la constitution d'une mémoire collective de la migration de date récente. Le forum remplit cette fonction car il amène les futurs migrants à une mise en situation anticipée qui leur facilite l'accommodation au contexte migratoire. La diffusion d'une information diversifiée, parfois fertile en subterfuges, témoignant d'une expérience migratoire rendue ainsi collective, leur permet de se sécuriser et d'échapper aux malheurs des rites initiatiques de l'errance. Dans ce cas, l'espace virtuel est l'environnement qui favorise la reproduction améliorée d'un modèle d'expatriation qui devient l'archétype, permettant de raccourcir les procédures d'intégration sociale. Ce modèle de migration est doté des caractéristiques de l'innovation sociale, le processus de sa diffusion sociale est autoreproductif et ses promoteurs jouent le rôle des pionniers ou des innovateurs.

Le fait d'investir dans la reproduction des relations sociales en ligne est l'expression d'une stratégie que le migrant adopte pour satisfaire un besoin social en termes de sociabilité, support émotionnel, culturel, opportunité de travail ou autre. Le réseau virtuel observé se constitue en espace initial (et initiatique) d'une nouvelle socialisation, d'accoutumance à la société d'accueil et au statut impliqué par l'errance. Le recours répété aux repères de l'univers d'origine, l'index des sujets abordés témoignant de l'intérêt des débats et des disputes à ce sujet, assure paradoxalement l'ancrage progressif et balancé dans le nouvel univers social, celui du pays d'accueil.

La nature égalitaire du net et l'anonymat possible des usagers laissent place à l'expression d'une identité (re)construite, orchestrée dans une présentation de soi conforme aux exigences du contexte d'interaction. L'internet permet l'expression des identités fluides, les pratiques de participation et d'activisme qu'il encourage représentant une modalité de négocier, bricoler, juxtaposer et affirmer des identités difficilement recomposables en situation migratoire. Le forum est aussi un espace de négociation, de disputes et de controverses, où le migrant et le futur migrant expriment leurs frustrations, leurs doutes ou leurs espoirs sans crainte du jugement de l'autre. Sous la couverture confortable de l'anonymat, il ne s'expose pas physiquement et socialement et donc il se sent encouragé à participer dans ce réseau de sociabilité « virtuelle », c'est-à-dire auquel il peut se soustraire à tout moment.

Les petits actes de soutien sont faits en toute transparence, ce qui perpétue une image d'assistance mutuelle : « *The person I help may never be in position to help me, but someone else might be* » [Rheingold, 1993]. L'attachement au groupe est lié aux normes de réciprocité généralisée. Les réseaux sociaux développés en ligne s'avèrent des réseaux fluctuants. Les contacts établis à distance tissent en plus un réseau de sociabilité active à tout instant car la population branchée n'est pas une et indivisible. Les relations qu'on garde en ligne sont intermittentes, spécialisées et variables en intensité, mobilisées selon les ressources à acquérir.

L'espace virtuel dispose d'une ambivalence dans le sens où il est perméable aux présences « transitoires » tout en permettant de nouer des rapports sociaux, de cristalliser des valeurs communes, de concentrer tant de l'émotion que de l'information et de la raison, qui peuvent toujours se matérialiser « en vrai ». Des relations durables, transposées dans le quotidien, sont souvent le fruit des pratiques de sociabilité médiatisées par les NTIC. Suite aux rencontres virtuelles qui ont permis de se repérer, de se connaître, de s'amuser ou de se disputer, des rencontres « en chair et en os » sont organisées sur une base régulière⁹, des initiatives de regroupement associatif sont prises.

*

Cette discussion, encore modeste, du rôle des NTIC dans le déploiement des ressources en situation migratoire n'est qu'un premier pas dans le questionnement de l'impact des nouvelles technologies dans l'organisation des communautés diasporiques.

Si nous percevons davantage l'enjeu que l'espace virtuel joue en termes d'organisation des réseaux migratoires, il nous semble important de suivre l'impact des technologies à long terme, dans la direction du développement d'un sens du bien-être collectif, de l'apparition d'une conscience et d'une identité collective et, plus loin, d'une culture de diaspora.

On a vu qu'il est possible de réinventer l'espace national à l'intérieur de l'espace virtuel comme territoire référence, marqueur spatial d'une identité collective,

9 Voir le cas de « Taclaua », un groupe de « bavards » dans le virtuel, qui ont noué, à travers le forum, des liens sociaux de support prolongés dans le quotidien. Ils parcourent parfois des milliers de kilomètres pour se réunir face à face et continuent de perpétuer leurs relations dans les deux espaces de rencontre, réel et virtuel.

pourtant, il est encore incertain que, pour le cas roumain, cet espace soit le support d'une mémoire collective, surtout qu'il s'agit d'une migration de date récente.

On peut s'interroger sur l'influence que l'activisme dans l'espace virtuel exerce sur les relations réelles ou, à l'inverse, se demander comment la dynamique des communautés réelles se reflète dans le virtuel. Quelles conditions permettraient l'établissement d'une communauté durable, consolidée par des normes sociales et par une culture distincte? M. affirme avoir permis à une partie des Roumains du Canada et du monde à réagir en tant que communauté, c'est-à-dire qu'il a provoqué une dynamique communautaire transposable du virtuel dans le réel. La création d'une école roumaine à Toronto en automne 2001, les initiatives associatives et de mise en réseau, les réseaux scientifiques en diaspora promus par *TheBans.com* en témoignent.

Les réseaux des Roumains hautement qualifiés à l'étranger, forts d'une culture professionnelle et soutenus par les NTIC, seraient-ils capables de modifier la dynamique diasporique tout en sachant que les Roumains manquent d'une tradition de réseaux en diaspora de longue durée, eux-mêmes provenant de vagues migratoires plutôt récentes? Est-il utopique d'imaginer que la « sphère publique » de « l'agora électronique » puisse déclencher l'esprit civique capable de revigorer l'engagement vers la communauté, en l'occurrence celle d'origine, censé fédérer les noyaux diasporiques et cumuler le capital social collectivement possédé en capital social communautaire? Il s'agit d'une piste de recherche à multiples enjeux qui sera l'objet de nouvelles interrogations.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON J. [1997], « Cybnauts of the Arab Diaspora: Electronic Mediation in Transnational Cultural Identities », paper prepared for Couch-Stone Symposium, *Postmodern Culture, Global Capitalism and Democratic Action*, Maryland, 10-12 avril.
- BOURDIEU P. [1980], « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30.
- BRETON P., PROULX S. [1994], *L'Explosion de la communication. La naissance d'une nouvelle idéologie*, Paris, La Découverte.
- BROWN T.F. [1998], *Theoretical Perspectives on Social Capital*, <http://jhuunix.hcf.jhu.edu/tombrown/econsoc/soccap.html>.
- BRUNEAU M. [1995], *Espaces et Territoires de diasporas*, Paris, La Documentation française.
- BURT R. [2000], « The Network Structure of the Social Capital », *Research in Organizational Behavior*, 22.
- CLIFFORD J. [1997], *Routes: Travel and Translation in the Late Twentieth Century*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- COHEN R. [1997], *Global Diaspora. An introduction*, Seattle.
- COLEMAN J. [1994], *Foundations of Social Theory*, Cambridge, Belknap Harvard.
- DEGENNE A. (dir.) [1991], « Réseaux sociaux », *Sociétés contemporaines*, 5, Paris, L'Harmattan.
- FORSE M. [1997], « Capital social et emploi », *L'Année sociologique: les réseaux sociaux*, 47 (1), Paris, Puf.
- GAILLARD J., GAILLARD A.-M. [1999], *Les Enjeux des migrations scientifiques internationales*, Paris, L'Harmattan.
- GLICK SCHILLER N.G., BASCH L., SZANTON BLANC C. [1994], « From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration », *Anthropological Quarterly*.
- GLICK SCHILLER N.G., BASCH L., SZANTON BLANC C. [1992], *Towards a Transnational Perspective on Migration: Race, Class, Ethnicity and Nationalism Reconsidered*, New York, New York Academy of Sciences.

- GRIBAUDI M. (dir.) [1998], *Espaces, Temporalités, Stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, EHESS.
- IREDALE R. [1999], « The Need to Import Skilled Personnel: Factors Favouring and Hindering its International Mobility », in Migration and Development special issue, *International Migration*, 37 (1), OIM: 89-123.
- JONES S. [1995 a], *Cybersociety. Computer Mediated Communication and Community*, Sage Publications.
- JONES S. (dir.) [1995 b], *Understanding Community in the Information Age*, Sage Publications.
- JOUET J. [1992], « Relecture de la société de l'information », in P. Chambat, *Communication et Lien social*, Paris, Descartes: 177-190.
- JOUET J. [1993], « Pratiques de communication et figures de la médiation », *Réseaux*, 60: 99-123.
- MEYER J.-B., CHARUM J. [1995], « La "fuite des cerveaux" est-elle épuisée? Paradigme perdu et nouvelles perspectives », *Cahiers des sciences humaines*, 31 (4): 1003-1017.
- MEYER J.-B., BROWN M. [1999], *Scientific Diasporas: a New Approach to the Brain Drain*, World Conference on Science Unesco-ICSU, Budapest.
- MOROKVASIC M. [1996], « La mobilité des élites scientifiques de l'autre Europe: exode ou circulation? », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 3: 31-73.
- PELISSIER N. [1997], « L'introduction et la diffusion des NTIC en Europe centrale et orientale », *Revue roumaine de sociologie, L'Académie roumaine*, 3-4: 449-468.
- PORTES A. [1999], « La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129: 15-25.
- PRÉVÉLAKIS G. (dir.) [1996], *Les Réseaux des diasporas*, Paris, L'Harmattan.
- PUTNAM R. [1993], « The Prosperous Community. Social Capital and Public Life », *The American Prospect*, 4 (13).
- RHEINGOLD H. [1993], *The Virtual Community: Homesteading on the electronic frontier*, Addison Wesley, Reading, MA.
- SCHEFFER G. [1986], *Modern Diasporas in International Politics*, New York.
- SOKEFELD M. [1999], « Alevism Online: Re-imagining a Community in Virtual Space », paper read at the workshop *Virtual Diaspora*, Heidelberg, 3-7 octobre.
- STUBBS P. [1998], « Virtual Diaspora? Imagining Croatia On-line », *Sociological Research Online*, 4 (2).
- WELLMAN B., GULIA M. [1999], « Net Surfers Don't Ride Alone: Virtual Communities as Communities », in P. Kollock, M. Smith (eds), *Communities and Cyberspace*, New York, Routledge.
- WELLMAN B. [2001 a], « Physical Place and CyberPlace: the Rise of Personalized Networking », *International Journal of Urban and Regional Research*, 25, <http://www.chass.utoronto.ca/~wellman/publications>.
- WELLMAN B. [2001 b], « Does the Internet Increase, Decrease or Supplement Social Capital? Social Networks, Participation and Community Commitment », *American Behavioral Scientist*, 45, novembre, <http://www.chass.utoronto.ca/~wellman/publications>.

Intellectual Diaspora Networks: their Viability as a Response to Highly Skilled Emigration

*Mercy Brown **

The phenomenon of skills mobility, commonly referred to as the « brain drain », has become a highly contested issue. This is because in today's knowledge-based economy, the loss of highly qualified human resources is a critical issue for any country and especially for developing countries that struggle to position themselves in the global market. The last three decades have seen the introduction of a number of policies to counteract the brain drain. These policies were largely informed by an approach that views the migration of highly skilled human resources as a loss to the country of origin. These policies aimed at either retaining highly skilled people through restrictive measures, or attracting them back to their country of origin through various incentive schemes, have not been very successful in terms of stemming the tide of highly skilled migration.

A new and promising strategy emerged during the last decade; this is referred to as the « diaspora option ». The diaspora option seeks to mobilise highly skilled expatriates to contribute to the social and economic development of their country of origin. The diaspora option develops from a totally different position to traditional approaches in that it recognises that highly skilled expatriates, although they might still have loyalties to their country of origin, might not necessarily want to return home. The distinguishing feature of the diaspora option thus is that expatriates don't have to return to the country of origin, but can contribute their skills and expertise to their home country from wherever they are in the world. The diaspora option sees the creation of intellectual, mainly science and technology networks of expatriates establishing links with their counterparts in their home country and participating in the development process of their country of origin. These linkages are largely, but not exclusively, facilitated by the advancement of information technology, especially the development of the Internet.

The last few decades have seen some very important changes in the world economic system. This system has seen some fundamental restructuring, following the capitalism crisis after the golden era in the aftermath of World War 2. This

* Doctoral candidate at the University of Stellenbosch, South Africa, Gender and Employment Equity Researcher for the Labour Research Service.

restructuring has effected all spheres of life, the social, political and economic. This economic restructuring entailed the integration of the world economy in which countries were encouraged to « open up » their economies in order to expose them to competition from other countries. This process, referred to as globalisation, has seen an increase in the movement of capital, goods and human resources. The post-World War 2 era and specifically the advent of globalisation in the 1970's saw a change in the global economy from more labour-intensive economies to more knowledge and technology-intensive industries. According to Choi, « leadership in science and technology has become equivalent to leadership in the global economy » [1995: 141]. This change in the global economy has brought about a segmentation in the labour market into a primary labour market characterized by highly skilled, well-paid jobs with good working conditions and a secondary labour market characterized by poorly paid, low skilled jobs with insecure working conditions [Van den Broeck, 1996; Rosenbaum *et alii*, 1990].

Under this new system, a country's competitive advantage is very much dependant on the level of skills of its workforce, and its ability to produce and disseminate knowledge for innovation. This entrenches the stratification of the world system as those industrialised countries at the centre of the world system have the necessary resources to invest in science and technology research and development. This fact is confirmed by the World Bank's World Development Report of 1998-1999. According to this report, sustained economic growth and improvements in human well being is determined by knowledge, and not capital. This report distinguishes between two types of knowledge; knowledge about technology or technical knowledge and knowledge about attributes *i.e.* knowledge about products, processes and institutions. Both these types of knowledge are important for both the economic and social development of a country. It is in this context that the migration of highly skilled scientists and technologists is critical for any country, but more so for developing countries that are trying to improve their position in the world economic system. This loss of highly skilled human resources is commonly referred to as the brain drain. This movement of highly skilled people occurs mostly, but not exclusively from developing to developed countries.

The Brain Drain Debate

The debate concerning the brain drain phenomenon has historically been between two perspectives, the internationalist perspective and the nationalist perspective. The first is based on global market theories and argues that brain will go where economic returns will be optimised. Theorists like Kindelberger have argued that the movement from developed to developing countries is mediated by « market forces which work to allocate human resources more efficiently », the brain drain is thus a « natural » phenomenon. The nationalist perspective on the other hand holds the complete opposite view. According to theorists like Bhagwhatti, countries do not occupy the same position in the global system and « expertise is not evenly distributed ». The only countries that benefit from the movement of highly skilled professionals from the South to the North, are the industrialised countries of the North.

This perspective is closely related to the world systems theories of Gunder Frank and Wallerstein. According to these theorists, the global system is stratified into centre and periphery countries. The industrialised countries, those at the centre of the global system, developed at the expense of developing countries, those at the periphery, as a result of historical processes such as colonialism and imperialism [Webster, 1984].

According to Choi, this stratification is mirrored in the hierarchical structure of the international scientific community. Industrialised countries such as the United States are at the centre of scientific knowledge production while developing countries, because they lack the infrastructure and resources necessary for scientific knowledge production and distribution simply can not compete [Choi, 1995: 8]. This perpetuates the uneven, hierarchical nature of the global system.

However theorists like the ones discussed above, have tended to view the brain drain as a one-sided process that only benefits developed countries at the expense of developing countries. According to Pedersen and Lee this presentation of the brain drain as a win/lose situation between developed and developing countries is a misconception, because it fails to take into consideration the potential benefits that the movement of highly skilled people to industrialised countries can have for developing countries [1997: 1]. When scientists and technologists leave their home country to go and study or work in an industrialised country, they get the opportunity to acquire knowledge and expertise which they might not have gained as they remained at home. They also establish knowledge and information networks in the host country. All these represent a great potential resource for the country of origin.

These different approaches to the brain drain have informed different tactics used by developing countries to deal with the migration of highly skilled resources. If the brain drain is viewed as a loss, strategies are devised to counteract this loss. These strategies include restrictive policies designed to make migration more difficult through, for example, compulsory national service, incentive policies which are designed to make migration less attractive by, for example, offering highly skilled human resources incentives to remain in the home country. Another strategy used compensatory policies, as proposed by Bhagwati, whereby either the receiving country or the individual migrant gets taxed in order to compensate the sending country for the loss of human capital [Bhagwati, 1977]. These policies however were not very successful, because restrictive policies are only temporary and not permanent deterrence for migration. Incentive policies are also not very effective, because developing countries are not in a position to offer their highly skilled professionals salaries and infrastructure comparable to that they would have access to in developed countries. Compensatory policies on the other hand are also problematic, because it is difficult to measure the exact loss to the country of origin in monetary terms. The measure that is usually used is the investment in education, however in many cases, especially in the case of student migrations, where the migrant leaves the home country to study abroad, the receiving country bears some of the cost of his/her education, the question is then; should this be included in the equation? This has given rise to a new thinking around the brain drain issue which recognises the potential that a country's highly skilled

expatriates present to its development process. This approach to the brain drain entails two strategies, referred to as « brain gain strategies »; the return option and the diaspora option.

The return option was first implemented in the 1970's, 1980's and 1990's and it involved attempts made by countries to encourage their highly skilled expatriates to return home. However, only a few countries mostly newly industrialised or big countries like China, India, South Korea, Hong Kong and Taiwan have been able to implement this strategy effectively [Meyer *et alii*, 1997: 287]. According to Choi, the movement of highly skilled educated personnel can vary depending on the changing status of the country of origin in the world economic system [1995: 211]. Economic development in the above-mentioned countries meant that they were now in a position to invest in scientific and technological innovation and could offer the necessary incentives to attract their highly skilled expatriates back home. However developing countries are not in a position to offer their highly skilled expatriates the same incentives as they have access to in developed country. In the light of this, the diaspora option is a particularly useful strategy for developing countries.

The Diaspora Option

The diaspora option represents a different approach to the brain drain. It takes a fundamentally different stance to traditional approaches to the brain drain in that it views the migration of highly skilled people not as a loss, but as a potential gain to the sending country. Highly skilled expatriates are seen as a pool of potentially useful human resources for the country of origin to tap into, the challenge is to mobilise these brains.

The diaspora option is based on network approaches where a network can be defined as a regular set of contracts or similar connections among individual actors or groups [Granovetter, Swedberg, 1992: 9]. The main feature of the diaspora option is that it tries to set up connections/linkages between highly skilled expatriates and between them and the country of origin. This allows for information and knowledge exchange between expatriates and between them and the country of origin. It allows expatriates the opportunity to transfer their expertise and skills to the country of origin without necessarily returning home permanently. In this way, the country of origin has access to the knowledge and expertise of the expatriate, but also the knowledge networks that he/she forms part of in the host country.

A crucial element of the diaspora option is an effective system of information to facilitate the transfer and exchange of information between network members and between them and their counterparts in the country of origin. In this case, the development of new information and communication technologies plays an important role in facilitating the transfer of knowledge and information between actors in different parts of the world. Another element highlighted by theorists like Callon : in any network intermediaries or incentives are necessary to « cement » the linkages between actors in the network. Network members must reap certain benefits from their participation in the network [Callon, in Murdock, 1995: 747].

Intellectual/Scientific Diaspora Networks

In 1998, the author embarked on an exercise to identify intellectual/scientific diaspora networks aimed at connecting expatriates to their country of origin for the transfer of knowledge between actors in the diaspora and those in the home country. At the time, we were aware of the existence of about 17 of these kinds of networks, but had no idea of what they were called or how they worked. As the Internet is the main tool used to facilitate contact between the different actors, it was used as the main tool for identifying these networks. A number of searches were conducted over a period of six months, using a combination of different keywords, the name of a country that was suspected to have an intellectual/scientific diaspora network with other keywords such as « scientists », « technologists », « network », « abroad », etc., for example « the network of Nigerian scientists and technologists abroad ».

Through this process 43 expatriate knowledge networks were identified. These only include networks with the explicit purpose of connecting the expatriates amongst themselves and with their country of origin. The expatriate knowledge networks are tied to 32 different countries, (and two world regions) some of which have more than one network. Expatriate knowledge networks that were identified are classified into five categories: student/scholarly network, local associations of skilled expatriates, expert pool assistance through the Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals (TOKTEN) programme of the UNDP, developing intellectual/scientific diaspora networks and intellectual/scientific diaspora networks (on table in appendix). The latter group is of particular interest as these networks are specifically aimed at facilitating the transfer of knowledge and expertise between highly skilled expatriates and their counterparts in their country of origin.

All of the networks studied were set up in the late 1980's and early 1990's and were in many instances initiated by a group of expatriate students or scientists and researchers who recognized the need for an initiative of this kind. They all emerged very spontaneously and independently of each other. All of them have a website which is the initial entry point for potential members. These websites usually contain an on-line membership application form which prospective members are required to fill in. After completing the membership application form, potential members are officially network members and are entered on a database.

Except for a few networks, all of them are non-profit, independent entities which are not affiliated to any political party or the national government. Networks like the Association of Thai Professionals in America and Canada, the Polish Scientists Abroad, the Arab Scientists and Technologists Abroad (ASTA) and the Palestinian Scientists and Technologists Abroad (PALESTA), do have linkages to particular government agencies, notably the State Committee for Scientific Research and the Ministry of Higher Education. This suggests that although these networks would like to maintain an independent character, some institutional support is necessary in order to generate action and concrete, purposeful activities to enable networks to fulfil their goals.

These networks are managed by an executive committee or executive council which varies in size according to the size of the network. The fact that most of them are independent organizations means that they don't receive any funding

from the national government and thus require their members to pay a fee which is the only source of income for most of them.

Network Members

Membership for most of the networks is open to researchers, scientists, students, business people and in some cases like the Irish research Scientists' Association and the Association for Thai Professionals in North America and Canada to research organizations and business organizations interested in the development of the country of origin. These networks appeal to the loyalty and commitment of highly skilled expatriates living abroad to the country of origin. Most of the networks require their network members to be expatriate nationals of their particular country. However networks such as the Colombian Caldas network and the South African Network of Skills Abroad (SANSA) consist of members who are not necessarily of Colombian or South African origin, but are simply interested in the development of these countries. Close to 7% of Caldas network members are not of Colombian origin while 57 nationalities are represented in the SANSA network. This shows that loyalty to one's country of birth might not be the single most important factor which motivates highly skilled people to join these networks, but other incentives also play a role. Some networks like the Irish Research Scientists' Association have quite a complicated membership structure. Type of membership can range from student, professional, associate and corporate membership.

Members are highly skilled and highly qualified. For example 57.2% of the network members of the Philippines Brain Gain Network hold advanced degrees (masters and doctorates). 90 % of the SANSA network members hold a masters degree and 30% a doctorate. The percentage of people with doctorates living abroad is almost double the percentage of people with doctorate degrees in the country [Kaplan, 1997].

Members are highly dispersed; for example the members of the Caldas network are located in 23 countries and 6 main world regions with the majority of them in the United States, United Kingdom and Spain. Other networks like ATPAC, ATPER and ATPIJ are more regional. SANSA members are located in 68 countries on the five main continents. Members are mostly active in the fields of science and technology, except SANSA and the Philippines Brain Gain Network, which are more multi-disciplinary.

Purpose of the Network

These networks aim to establish and foster communication and exchanges between members living abroad and to link them to their counterparts in their country of origin. The educational, social, cultural and professional advancement of their members is also high on the priority list of the different networks. These are closely related to the main objective of all diaspora networks, which is the economic, political and social development of the countries of origin.

Activities that Network Members Engage in

To ensure that the above-mentioned goals are met, network members engage in various activities and organize different social, cultural and educational events. These include conferences, seminars, workshops, focus group discussions as well as social events such as dinners, Christmas parties and picnics. Networks like the Global Korean Network organize annual conferences which focus on specific issues on interest to members as well as the country of origin. ASTA organises an annual Water Conference, Environmental Conference and the International Energy Conference. The Philippines Brain Gain Network organizes focus groups focussing specifically on issues such as opportunities for software development, integrated circuit design, public policy for technology transfer and alternative forms of power generation in the Philippines. PALESTA hosts an annual Conference of Palestinian Expatriates (businessmen and professionals) in Palestine which discuss issues of mutual concern for both expatriates and the home country.

All the networks have a newsgroup or newsletter, which comes in either a paper or electronic version aimed at fostering communication between network members and to inform members about the latest developments at home. In addition, particular networks like the India Network Foundation and PALESTA have specific digests and periodicals in which scholarly articles and books written by network members are published. To ensure the economic and social advancement of the country of origin network members engage in various joint developmental projects with government agencies and private and non-profit organizations.

The above illustrate the enormous possibilities that these networks present for their country of origin with the proper institutional support. However, given the geographical distance between the different actors and the transient nature of modern technology, an important question is the long-term sustainability of these networks. In order to come to some kind of understanding of this question, a second round of searches were conducted, almost three years after the initial project, in order to determine how many of these networks were still accessible via their websites, how many of these websites have changed, etc. This was done with the aim of getting a sense of how many of these networks still existed, although it is not possible to deduce the reasons for the disappearance of those that are not accessible anymore.

Revisiting the Diaspora Networks

The first step was to check whether the website addresses of the networks still worked and, if they had changed, to get the new website addresses. In the case where the website addresses no longer worked or where there was no way of getting the new website address for an individual network, new searches were conducted using search engines such as Alta Vista and Netscape. This time, since the name of the network was already known, this name was used as a search criterion.

In some cases, through these two search engines, the new website addresses for the networks were identified. In other cases like that of the Brain Gain Network of the Philippines, the Iranian Scholars Scientific Information Network, the Polish

Scientists Abroad and the Tunisian Scientific Consortium, these networks are no longer accessible. The interesting thing about all these networks, except the Polish Scientists Abroad, is that they were all started by expatriate students. One possible explanation for the disappearance of their websites, is that the expatriate students who started them might have since left university and thus the websites for these networks are no longer active. The website for the Philippines Brain Gain Network for example used to be accessible through the website of Stanford University's Chemistry Department. The websites of only 13 of these networks have since changed, while the rest have remained the same. The fact that only 4 of the websites of these networks have become inactive, is certainly an encouraging sign, because it implies that these networks are still accessible to network members and also potential network members. However this is not necessarily an indication of the level of action or activities still being generated through the network. More in-depth research is necessary to arrive at a more conclusive assessment of the potential of these networks to facilitate effective and sustainable action towards the development of the home country.

*

43 expatriate knowledge networks have been established around the world to date, at least 15 of them with the explicit purpose of mobilizing highly skilled expatriates to contribute their skills and expertise to the development of their country of origin. They all emerged very spontaneously and independently of each other. This points to a new realisation around the world that the « brain drain » does not necessarily have to mean the complete loss of the skills and expertise of highly skilled expatriates to the country of origin. The examples of the projects and activities, mentioned in this paper, that some of these networks have been able to generate, certainly illustrate the enormous possibilities that these networks present to the country of origin. Almost three years after the initial search for these networks were conducted, only 4 of the 43 that have been identified are no longer accessible through the Internet. The other 39 can still be accessed by network members and other potential network members. This, however, is not necessarily an indication of the level of action/activities that are still being generated through these networks. More in-depth research is needed to arrive at conclusive evidence regarding the ability of these networks for sustainable long-term action.

BIBLIOGRAPHY

- BHAGWATTI J.N. [1977], *The Reverse Transfer of Technology (Brain Drain): International Resource Flow Accounting, Compensation, Taxation and Related Policy Proposals*, United Nations Conference on Trade and Development.
- CHARUM J., MEYER J. [1998], *Hacer ciencia en un mundo globalizado. La diáspora científica colombiana en perspectiva*, Santa Fe De Bogotá, Tercer Mundo Editores.
- CHOI H. [1995], *An International Scientific Community – Asian Scholars in the United States*, London, Praeger.
- GAILLARD J., GAILLARD A. [1997], « Introduction: The International Mobility of Brains: Exodus or Circulation », *Science, Technology and Society*, vol. 2, no. 2.
- GRANOVETTER M., SWEDBERG R. [1992], *The Sociology of Economic Life*, San Francisco, Westview Press.
- KAPLAN D. [1997], « Reversing the Brain Drain: the Case for Utilising South Africa's Unique Intellectual Diaspora in Science », *Technology and Society*, vol. 2.
- KURSTEVEN G.L. [1983], « The Flow of Information and the Transfer of Knowledge », *Impact of Science on Society*, no. 3-4.
- MEYER J.-B. *et alii* [1997], « Turning the Brain Drain into Brain Gain: the Colombian Experience of the Diaspora Option », *Technology and Society*, vol. 2, no. 2.
- MURDOCK J. [1995], « Actor-Networks and the Evolution of Economic Forms: Combining Description and Explanation in Theories of Regulation, Flexible Specialisation and Networks », *Environment and Planning, A*, vol. 27.
- PEDERSEN P., LEE K. [2000], « Running Head: Back-and-Forth Perspective: "Back and Forth" as a Viable Alternative to the Brain Drain Perspective with Chinese Examples », in J. Charum, J.-B. Meyer, *Scientific Migration Today*, Paris, IRD Editions.
- ROSENBAUM J. *et alii* (1990), « Market and Network Theories of the Transition from High School to Work: their Application to Industrial Societies », *Annual Review of Sociology*, vol. 16.
- VAN DEN BROECK J. [1996], *The Economics of Labour Migration*, Edward Elgar Publishing Ltd.
- WEBSTER A. [1990], *Introduction to the Sociology of Development*, 2nd Edition, London, Macmillan Press Ltd.
- WORLD BANK [1998-1999], *World Development Report – Knowledge for Development*.

ANNEXE

Name of Network	Website Address *	Website Address	Type of Network	Country
a) Palestinian Scientists and Technologists Abroad (PALESTA)	Yes	http://www.palesta.net or http://nmopic.pna.net/home.htm	Intellectual/Scientific Diaspora Network	Palestine
b) Programme of Assistance to the Palestinian People	No	http://pappsrv.papp.undp.org/programme/tokten.html	TOKEN Programme	
The Forum for Science and Reform (FORS Foundation)	Yes	http://fors.org.ro/	Developing Intell/Scien Diaspora Network	Romania
Irish Research Scientists Association	Yes	http://www.irsa.ie/About/Aims.html	Intellectual/Scientific Diaspora Network	Ireland
The India Network Foundation	No	http://www.indnet.org/nf.html	Developing Intellectual/Scientific Diaspora Network	India
Reverse Brain Drain Project – Thailand	Yes	http://rbd.nstda.or.th/	Developing Intellectual/Scientific Diaspora Network	Thailand
Swiss Talents	No	http://www.swisstalents.org/	Intellectual/Scientific Diaspora Network	Switzerland
Silicon Valley Indian Professionals	No	http://www.sipa.org/	Local Association of Expatriates	India
a) Global Network of Korean Scientists and Engineers	Yes	http://kosen.oasis.or.kr	Developing Intellectual/Scientific Diaspora Network	Korea
b) Korean Scientists Engineers Association of Sacramento Valley	No	http://www.ksea.org/	Local Association of Expatriates	
Association of Thai Professionals in Japan	Yes	http://owl.fedu.uec.ac.jp/ATPIJ/	Intellectual/Scientific Diaspora Network	Thailand
Colombian Network of Researchers Abroad – New York Node	No	http://www.pecx.org/	Intellectual/Scientific Diaspora Network	Colombia
Colombian Network of Researchers Abroad – Brazilian Node	No	http://www.mat.unb.br/~ayala/nodobrasil.html	Intellectual/Scientific Diaspora Network	Colombia
Colombian Network of Researchers Abroad – Italian node	No	http://www.pg.inf.n.it/redcaldas/	Intellectual/Scientific Diaspora Network	Colombia
Association of Thai Professionals in Europe		No website	Intellectual/Scientific Diaspora Network	Thailand

Name of Network	Website Address *	Website Address	Type of Network	Country
Network of Arab Scientists and Technologists Abroad	Yes	http://www.asta-net.org/asta.html	Intellectual/Scientific Diaspora Network	Arab Countries
Association of Nigerians Abroad	Yes	http://www.sas.upenn.edu/African_Studies/Org_Institutes/ANA.html	Intellectual/Scientific Diaspora Network	Nigeria
a) Society of Chinese Bio-scientists in America	Yes	http://www.scba-society.org	Local Association of Expatriates	China
b) Chinese Scholars Abroad	No	http://chisa.edu.cn/	Student/Scholarly Network	
c) Chinese American Engineers and Scientists Association of Southern California (CESASC)	No	http://cesasc.org	Local Association of Expatriates	
a) Worldwide Indian Network	No	http://theory.stanford.edu/people/arjun/WIN.html	Intellectual/Scientific Diaspora Network	India
b) The International Association of Scientists and Engineers and Technologists of Bharatiya Origin	No website		Developing Intellectual/Scientific Diaspora Network	
c) Interface for Non-resident Indian Scientists and Technologists Programme (INRIST)	No	http://SunSite.sut.ac.jp/asia/india/jitnet/csir/tokten.html	Developing Intellectual/Scientific Diaspora Network	
Conectandonos al Futuro de El Salvador (Connecting to El Salvador's Future)	No	http://www.conectando.org.sv	Intellectual/Scientific Diaspora Network	El Salvador
Red Cientifica Peruana (Peruvian Scientific Network)	Yes	http://www.rcp.net.pe/peru/peru_ingles.html	Developing Intellectual/Scientific Diaspora Network	Peru
Red Academica Uruguay (Uruguayan Academic Network)	No	http://www.rau.edu.uy/	Developing Intellectual/Scientific Diaspora Network	Uruguay
El Programa Talento Venezolano en el Exterior (Program of Venezuelan Talents Abroad – TALVEN)	Yes	http://www.embavenez-paris.com/divers/talven.htm	Intellectual/Scientific Diaspora Network	Venezuela
Programa para la Vinculacion con Cientificos y Tecnicos Argentinos en el Exterior (Programme for the Linkage of Argentine Scientists and Technologists Abroad) – PROCITEXT	No	http://www.landfield.com/faq/argentina-faq/part7	Developing Intellectual/Scientific Diaspora Network	Argentina

Name of Network	Website Address *	Website Address	Type of Network	Country
Frognet	No website		Student/ Scholarly Network	France
The Iranian Scholar Scientific Information Network	**		Intellectual/ Scientific Diaspora Network	Iran
Japanese Associate Network	No	http://www.geosc.psu.edu/ ~kawakita/janet-t.html	Student/ Scholarly Network	Japan
Association of Kenyans Abroad	No	http://knightline.com/ kenbul/orgs.htm	Developing Intellectual/ Scientific Diaspora Network	Kenya
Association latino- américaine de scientifiques (Latin American Association of Scientists) – ALAS	No	http://www.unesco.org/	Intellectual/ Scientific Diaspora Network	
TOKTEN for Lebanon	No	http://web.cyberia.net.lb/ tokten/what.htm	TOKTEN Programme	Lebanon
Moroccan Association of Researchers and Scholars Abroad (MARS)	No	http://www.ee.pdx.edu:80/ ~nadir/mars1.html	Student/ Scholarly Network	Morocco
Association of Norwegian Students	No	http://www.ansa.no/ansa/ english.htm	Student/ Scholarly Network	Norway
Return of Qualified Expatriate Nationals to Pakistan	No	http://www.rpi.edu/dept/ union/paksa/www/html/ pakistan/TOKTEN/html	TOKTEN Programme	Pakistan
Brain Gain Network	**		Intellectual/ Scientific Diaspora Network	Philippines
The Polish Scientists Abroad	**		Intellectual/ Scientific Diaspora Network	Poland
South African Network of Skills Abroad	Yes	http://sansa.nrf.ac.za/	Intellectual/ Scientific Diaspora Network	South Africa
The Tunisian Scientific Consortium	**		Intellectual/ Scientific Diaspora Network	Tunisia
Association of Thai Professionals in America and Canada	Yes	http://www.atpac.org/	Intellectual/ Scientific Diaspora Network	Thailand

* Changed/Not Changed.

** Website not accessible anymore.

N.B. We are aware of the existence of an Ethiopian network, a Hungarian network and a Croatian network. However, the information on them is very limited, thus they were not included in the above list.

Notes de lecture

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE ET DU MONDE
TURCO-IRANIEN (AFEMOTI)
*Cemoti (Cahiers d'études sur la
Méditerranée orientale et le monde
turco-iranien)*
« Les diasporas », 2000, 30, 349 p.

Le terme de diaspora renvoie historiquement à la diaspora juive, qui a fourni les caractéristiques fondatrices du concept: dispersion géographique provoquée par un événement catastrophique, solidarité autour de valeurs communes, fonctionnement en réseau, référence à un « centre » réel ou mythique.

Les études rassemblées dans cet ouvrage portent sur une dizaine de diasporas: afghane, arménienne, grecque, iranienne, kurde, libanaise, meskhète et turque, appartenant à l'aire géographique de la Méditerranée orientale et du monde turco-iranien, dans la logique des cahiers *Cemoti*.

La pluralité des cas étudiés illustre l'extension actuelle du terme diaspora. Le matériau est très riche, tant par la diversité des communautés que par l'ampleur d'une évocation historique qui couvre parfois plusieurs siècles. Les textes sont distribués, plutôt qu'ordonnés, autour de trois thèmes: définition, moyens de communication et fonctionnement, identités de référence.

Typologies d'une diaspora

L'ouvrage (est-ce parce qu'il appartient à une collection centrée sur une « aire culturelle »?) privilégie, plutôt que l'approche historique, une approche fondée sur les critères spatiaux et politiques proposés par la sociologie et l'anthropologie. Le critère de la catastrophe originelle (exception faite pour la grande diaspora arménienne de 1915) a perdu de son importance. Dans la plupart des cas, il devient diffi-

cile de distinguer strictement une diaspora scandée par les événements politiques, et une diaspora continue, liée aux difficultés économiques, souvent endémiques.

Plusieurs chapitres opposent, au sein des diasporas, une élite qui a pu anticiper la chute d'un régime ou une dégradation économique accélérée, et des individus moins fortunés, qui occupent dans le pays d'accueil des niches moins recherchées. La première a plus de chance de négocier son destin, comme on le voit dans l'exemple afghan ou iranien. Le déclassement qui est cependant fréquent peut entraîner des exils renouvelés vers des pays de plus en plus lointains, comme le Canada ou l'Australie.

En fait, le continuum est évident entre motivations économiques et politiques, la précarité économique étant aggravée par l'instabilité politique et vice-versa. Cette évidence permet de souligner au passage le caractère inadéquat des catégories utilisées par l'Ofpra en France, qui interprète les critères de persécution politique d'une façon très étroite, comme si la survie n'était pas un tout!

Trois caractéristiques communes peuvent diversement s'associer pour marquer une diaspora: ce sont la langue, la religion et l'existence d'un territoire d'origine. On peut ainsi comparer les diasporas disposant d'un port d'attache dans une nation-État et celles qui sont durablement privées d'un tel enracinement: Afghans, Grecs ou Iraniens pour le premier type, Arméniens (à un certain degré) ou Kurdes pour le second. Un cas extrême et poignant, celui des Meskhètes, correspond à un imbroglio créé par l'Histoire. Il s'agit d'un groupe caucasien persécuté et déporté, incertain de son identité, pris en tenaille entre des antagonistes incarnant précisément les différentes composantes de cette identité écartelée: Géorgiens, Turcs et Russes, musulmans et chrétiens. C'est là qu'on observe la perte

maximum de chances et les difficultés les plus grandes, étant donné la menace planant sur la survie même du groupe.

Ces trois éléments constitutifs de la diaspora pèsent d'un poids variable selon les lieux et les époques, et sont toujours susceptibles d'être révisés et reconstruits: en ce sens, chaque diaspora est singulière. Le panhellénisme, se référant à la Grande Grèce de l'Antiquité et à la civilisation alexandrine, revêt une forte connotation littéraire, et transmet une vision très positive de la diaspora, les Grecs de l'étranger ayant souvent bénéficié d'un grand prestige et d'un capital supérieur à celui de leurs compatriotes. La conscience arménienne est au contraire marquée par une tonalité catastrophique et a beaucoup cristallisé autour de la revendication de la reconnaissance officielle du génocide de 1915.

Certains chapitres tendent néanmoins à relativiser le rôle d'une base territoriale. L'exemple du Sud-Liban et de sa diaspora en Afrique de l'Ouest (au même titre qu'en Amérique latine ou aux États-Unis) tend à prouver qu'il s'agit moins d'un pays que d'un village transporté avec soi. Le village d'origine est d'ailleurs en passe de devenir un village planétaire, grâce aux moyens modernes de communication comme le mail et la vidéo qui permettent de participer aux événements familiaux (deuils, mariages).

La place d'une église autochtone détentrice de l'identité, qui a joué dans le passé un rôle prépondérant, est aussi remise en question. Quant à la langue, son importance n'est pas niée, mais elle intervient à des niveaux très variables: elle peut en effet être à usage familial, liturgique ou scolaire, se résumer à l'usage d'un dialecte ou à celui d'une langue religieuse ou littéraire. Un regret: les transformations des langues usitées, en fonction des régions d'origine et sous l'influence du pays hôte, ne sont guère abordées.

Plus globalement, les développements illustrant les trois caractéristiques des diasporas relevées plus haut sont inégalement documentés, et l'étude comparative reste partielle, en raison du grand nombre d'auteurs et de l'hétérogénéité des outils conceptuels empruntés libéralement à diverses littératures sociologiques, anthropologiques, psychologiques.

Questions transversales

Si au total l'ouvrage fournit une riche information et permet d'élargir la compréhension des diasporas, il soulève de nombreuses questions transversales:

– Les rapports entre sexes: la transplantation modifie les relations des sexes, ne serait-ce que parce que les rôles diffèrent dans le pays d'accueil. Quelles sont les conséquences de la diaspora sur l'évolution de la condition féminine: partage des tâches au sein du couple et concertation sur les décisions, rôle dans l'éducation des enfants, liberté sexuelle, opportunités professionnelles, etc.? Des notations, trop brèves, suggèrent une direction féconde de recherche.

– Les rapports entre générations: tous les cas de figure sont possibles, depuis les enfants « biculturés équilibrés », jouant les médiateurs dans l'adaptation des parents, jusqu'à la fracture entre générations et au blocage de la transmission culturelle.

– La « production » de la diaspora: les diasporas sont productrices de biens de tous genres et facteurs de circulation de richesses. Économiques d'abord, bien sûr. Les commerçants des diasporas sont les héritiers des grands marchands de jadis, mais la gamme est grande du commerce de gros au « commerce à la valise ». Les diasporas fournissent sélectivement des artisans et des professionnels dans différents secteurs (restauration, artisanat, prêt-à-porter). L'histoire du quartier du Sentier à Paris où, en un siècle, se sont succédé plusieurs diasporas (cf. l'ouvrage récent de Nadine Vasseur) reste encore à faire. Mais les biens économiques ne sont pas seuls en cause. Quid de la production artistique, ferment d'identité? Peut-on parler des diasporas arménienne et grecque sans citer Aznavour ou Théodorakis? Et de Chypre sans parler des concerts où des musiciens grecs et turcs militant pour la paix reprennent en chœur des chants « orientaux » de *rébétéké*?

– La recherche de solutions politiques: l'ouvrage évoque les tentatives d'une représentation officielle des diasporas dans le pays d'accueil, matérialisant leur influence, pour ne pas parler de lobby. La tentative de parlement des Grecs de l'étranger est intéressante, située dans un pays qui a beaucoup insisté (dans l'Antiquité) sur l'idée que la démocratie n'était viable que sur le territoire restreint de la cité, où les politiques évoluaient alors sous le contrôle direct de leurs administrés! Depuis 1991, la république d'Arménie a également discuté la possibilité d'offrir une carte d'électeur aux membres de la diaspora.

Les estimations quantitatives des diasporas fournissent des chiffres discutables, non pas seulement du fait des conséquences qui pour-

raient en être tirées sur l'importance petite, moyenne ou grande de telle ou telle diaspora, mais parce que le fait d'être émigré ne signifie pas nécessairement un comportement diasporique. Certains émigrés souhaitent couper les ponts avec le pays d'origine. Les statuts accordés dans le pays d'accueil varient beaucoup, suivant, par exemple, que les deux États concernés admettent ou non la binationalité. L'ouvrage permet d'apprécier les forces contraires qui sollicitent les membres des diasporas: intégration au pays d'accueil et désir du « retour »; mais il y manque une analyse véritablement approfondie des modifications de l'individu diasporique, les déchirements, les synthèses, les mixités. S'agit-il d'une division parfois un peu schizo-phrénique entre la famille et la nationalité, entre la science et le reste de sa culture, entre religion et politique? Des déterminants en jeu, lequel l'emporte: la classe sociale, la communauté religieuse? Les auteurs relèvent l'influence des catégories dans lesquelles les pays d'accueil rangent les nouveaux arrivants, et l'influence de cette vision simplificatrice sur la perception qu'ils acquièrent d'eux-mêmes.

Après le 11 septembre 2001

S'agissant de la Méditerranée de l'est et de l'Asie centrale, une lecture postérieure au 11 septembre 2001 recherche non seulement des clés pour comprendre les diasporas mais des perspectives politiques durables, porteuses de paix et d'enrichissement mutuel. La question du terrorisme n'est guère évoquée, et encore discrètement, qu'à propos des Kurdes et des Arméniens. Pourtant il est manifeste qu'en cas de conflits, les diasporas sont toujours exposées, comme les « minorités », au soupçon d'être une cinquième colonne.

À l'exception des Libanais en Afrique, qui fournissent un point de vue intéressant sur l'histoire du Sénégal, les diasporas sont surtout perçues du point de vue de leur enracinement en Europe. Leur existence soulève le problème général de la définition d'une identité européenne intégrant voire valorisant ses composantes multiples. Pour caractériser ce type de symbiose harmonieuse, Jacques Berque a proposé jadis le terme d'Andalousies, en hommage à une société multiconfessionnelle qu'on peut dire, au prix d'un léger anachronisme, tolérante, et qui ne survécut pas à la Reconquête et à l'Inquisition. On célèbre aujourd'hui son souvenir à travers la musique et l'architecture autour de la Méditerranée.

Mais quelles sont les chances réelles de l'Europe de tirer parti de sa polyphonie d'identités et quel peut être le rôle des diasporas dans ce concert?

D'autres analyses auraient pu être conduites sur des diasporas comparables comme les Tatars ou les Khemchines (Arméniens musulmans). Le souci des éditeurs de faire une sélection est compréhensible. Toutefois, l'absence des diasporas juive et palestinienne, si motivée qu'elle puisse être du fait de l'abondante littérature existant sur le sujet, ne facilite pas l'émergence d'une problématique générale des diasporas. Cette absence n'apparaît pas totalement le fait du hasard, ne serait-ce que dans la mesure où la diaspora juive reste le modèle historique de référence: les auteurs ont de toute évidence voulu éviter de se prononcer sur des questions qui fâchent. La recherche d'une solution politique aux conflits autour des diasporas n'en demeure pas moins un objet incontournable pour une collection comme les *Cemoti* qui ont choisi d'aborder les enjeux du XXI^e siècle.

Anne-Marie Moulin

Michel GARENNE, Bernard MAIRE,
Olivier FONTAINE, Khady DIENG
et André BRIEND

Risques de décès associés à différents états nutritionnels chez l'enfant d'âge préscolaire: étude réalisée à Niakhar (Sénégal), 1983-1986

Paris, Ceped, 2000, 201 p.

Cette étude est ancienne (1988) mais l'absence d'études plus récentes offrant la même richesse justifie sa publication. Une première partie présente la zone d'étude et les résultats démographiques; une deuxième partie, les résultats des études nutritionnelles; une troisième partie, d'une douzaine de pages, correspond au titre annoncé. Les annexes d'une centaine de pages présentent tous les résultats détaillés et une bibliographie non actualisée, donc antérieure à 1988.

L'état nutritionnel est étudié par le poids, la taille, le tour de tête, le périmètre brachial, les plis tricipital et sous-scapulaire. Le poids selon l'âge est bien corrélé avec le tour de bras selon l'âge, la taille selon l'âge et le poids selon la taille; il existe aussi une bonne corrélation entre le tour de bras selon l'âge et le poids selon la taille.

La prévalence de la malnutrition, sensible au

seuil retenu, apparaît dès 6 mois, culmine pendant la deuxième année avec plus d'un quart d'enfants malnutris et ne commence à diminuer qu'à la fin de la troisième année. Il n'y a pas de différence selon le sexe. La malnutrition a deux aspects, le retard de croissance et le déficit pondéral ou malnutrition aiguë qui est presque deux fois plus importante en novembre, à la fin de la période de soudure, qu'en mai. La coqueluche a pour conséquence un retard de croissance. Les relations avec le sevrage sont complexes car le comportement des mères dépend de l'état nutritionnel.

La partie la plus intéressante est le risque de décès selon l'état nutritionnel, la relation est évidemment dans le sens attendu : la mortalité des enfants malnutris est au moins dix fois plus élevée que celle des enfants ayant un état nutritionnel normal et concerne aussi bien les enfants touchés par la malnutrition aiguë que par un retard de croissance. Elle est responsable d'au moins la moitié des décès. Selon la cause de décès, la malnutrition aggrave le pronostic de la diarrhée, de la rougeole et de la coqueluche, mais non celui du paludisme.

Une conclusion intéressante est que le périmètre brachial est la mesure la plus sensible et, quand on tient compte de l'âge, la mesure la plus spécifique avec le poids selon l'âge.

Cette étude est une des références importantes sur les relations entre la malnutrition et la mortalité. Les annexes fournissent des données détaillées qui peuvent servir de base de comparaison avec d'autres études.

Jacques Vaugelade

P. GUBRY (dir.)

Population et Développement au Viêt-nam
Karthala-Ceped, 2000

Au début des années quatre-vingt-dix, après plus de trente ans de silence dans les relations scientifiques franco-vietnamiennes, le CED de Hanoï (Centre d'études démographiques*) et le Ceped (Centre français sur la population et le développement) ont décidé

de faire le point, avec une trentaine de chercheurs vietnamiens et étrangers, sur les rapports entre population et développement dans le contexte de l'ouverture économique ou *Renouveau*. Si cette entreprise a connu de nombreuses péripéties avant d'aboutir, elle a le mérite de combler une lacune importante dans la recherche francophone sur le Viêt-nam contemporain, et de réunir des disciplines fort variées (démographes, sociologues, économiques, agronomes, géographes, anthropologues...). Les approches démographiques ont toutefois été fort limitées par le manque de données statistiques réellement fiables durant les périodes troublées des guerres et de la mise en place du collectivisme et ce, jusqu'au recensement de la population de 1979 (qui est le premier recensement mené après la réunification du pays en 1975).

Trois questions au centre de la problématique « population et développement » sont abordées tout au long de ce recueil :

– Comment mieux répartir la population pour une mise en valeur efficace du pays et réajuster les effets négatifs de la guerre sur les mouvements de population ?

– Comment contrôler la natalité pour l'ajuster aux conditions économiques du pays ?

– Comment limiter l'urbanisation trop rapide causée par l'ouverture économique ?

Les 23 articles ont été regroupés en six parties : dynamiques de la population vietnamienne, répartition géographique de la population et mouvements migratoires, population et ressources humaines, environnement et déséquilibres démographiques, l'avenir démographique du Viêt-nam et les sources de données. Dans une première partie, les auteurs présentent les différents aspects de l'avancement de la transition démographique au Viêt-nam. Elle a commencé au Nord, dès le début des années cinquante, et le pays est actuellement en phase finale, malgré un ralentissement dans la baisse de la natalité. Elle est le fruit d'investissements considérables effectués dans les programmes de planification familiale à partir de 1975, avec malgré tout un accès limité jusqu'en 1990 aux méthodes contraceptives modernes. Elle s'est accomplie dans un contexte de « modernisation » du modèle du mariage lié à l'urbanisation, à la guerre, à l'intervention de l'État dans la vie des individus et à l'évolution des mœurs.

Le taux brut de natalité a considérablement diminué entre les années soixante (40 à 45 ‰) et les années quatre-vingt-dix (25 ‰). L'ISF

* Le CED est devenu en 1995 le CEPRH (Centre d'étude de la population et des ressources humaines) et a été intégré à l'Institut des sciences du travail et des affaires sociales, qui dépend également du ministère du Travail, des Invalides et des Affaires sociales.

est passé de 6,1 enfants par femmes en 1960 à 3,1 enfants en 1993, mais avec de grandes disparités entre les villes (2,5) et les campagnes (4,4) et entre les régions. Les deux deltas, bien encadrés par les services de santé et de planning familial, se caractérisent par des niveaux de fécondité particulièrement bas, tandis que les provinces situées dans les montagnes, isolées et souffrant d'une exclusion sociale et économique, dépassent six enfants par femme.

La baisse de la mortalité amorcée dès les années cinquante est la résultante de l'amélioration des soins de santé distribués aux populations. Avec de faibles moyens, un réseau d'hôpitaux d'arrondissement et de dispensaires-maternités ruraux a été construit. Des campagnes de sensibilisation et d'information sur les mesures d'hygiène et la prévention des maladies infectieuses ont également été lancées dans tout le pays.

L'amélioration du niveau éducatif des populations a été l'un des fers de lance du gouvernement révolutionnaire du nord Viêt-nam, partant du principe qu'une nation ignorante est une nation faible. Dans les années cinquante, l'alphabétisation des enfants et des adultes a été généralisée dans le Nord, et un système d'enseignement complet a été mis en place. En 1975, il a fallu reconstruire les infrastructures détruites pendant la guerre et uniformiser les deux systèmes en vigueur au Nord et au Sud, ce dernier étant plus sélectif. Toutefois, la politique de Renouveau lancée à partir de 1986 a eu des conséquences négatives sur les services de santé et d'éducation. Dépendant totalement des subventions étatiques, ces secteurs ne sont pas parvenus à s'adapter en temps voulu à la suppression de ces dernières. La privatisation partielle du système de soins, la participation aux frais de consultation des populations dans les établissements publics et la vente libre des produits pharmaceutiques ont entraîné de nombreux abus. Cette évolution s'est faite au détriment des populations rurales et des populations urbaines les plus démunies.

Dans une deuxième partie, cet ouvrage présente les aspects très différenciés de la répartition de la population. Comptant 76,3 millions d'habitants en 1999 avec des densités moyennes de 231 habitants au kilomètre carré, le Viêt-nam est inégalement occupé par l'homme. C'est un espace très humanisé, en particulier le delta du fleuve Rouge, berceau de la civilisation *Kinh*, au peuplement deux

fois millénaire. Les deux deltas, véritables greniers à riz du pays, enregistrent des densités très élevées: celui du fleuve Rouge au Nord compte 1 000 habitants au kilomètre carré, tandis que celui du Mékong, au Sud, 400 habitants au kilomètre carré. Ces fortes densités s'expliquent en partie par la longue histoire du peuplement de la plaine deltaïque à partir des montagnes du nord, notamment durant la période de l'occupation chinoise au début du premier millénaire de notre ère. Les Hautes-Terres et les plateaux de l'Ouest et du Centre, où dominent des ethnies minoritaires pratiquant l'essartage en milieu forestier, sont faiblement peuplés (moins de 50 habitants au kilomètre carré) et constituent la dernière réserve foncière du pays.

L'évolution démographique du Viêt-nam a suivi l'histoire politique mouvementée du pays, soumis pendant soixante-dix ans à l'emprise coloniale de la France (1884-1954) et à trente ans de guerre (1945-1975), dont les conséquences sur la population et l'environnement ont été dramatiques. Quand la paix a été rétablie au Nord en 1954, puis au Sud en 1975, le gouvernement de la RDVN a dû faire face à un pays détruit et ruiné. La réunification du Nord et du Sud, en 1975, qui avaient connu jusque-là des évolutions contrastées tant sur le plan économique (collectivisation de la production agricole et industrielle) que social (l'éducation, la limitation des naissances, la santé) ou politique, s'est effectuée dans la douleur.

L'État a cherché à mieux répartir la population sur son territoire pour améliorer les conditions de mise en valeur des terres agricoles et limiter le fossé démographique entre le Nord et le Sud et entre les plaines et les zones de montagnes et de plateaux. Le transfert des surplus de main-d'œuvre s'est orienté du delta du fleuve Rouge et le Centre-Nord vers les Hauts-Plateaux du Centre, le Sud-Est, et le delta du Mékong, dotés de nombreuses potentialités économiques. La politique autoritaire de redistribution de la population s'est faite dans le cadre des zones économiques nouvelles (ZEN). Le déploiement des populations *Kinh* dans les zones de montagnes avait aussi des objectifs politiques: la vietnamisation du territoire, dont les conséquences sur les populations locales, désormais minoritaires et marginalisées, et sur l'environnement, ont été dramatiques.

Le gouvernement vietnamien a aussi cherché à limiter l'urbanisation, dans ce pays pourtant

faiblement urbanisé (20 % de la population vit en ville), et à confiner les populations sur leur lieu de résidence. Mais en dépit du contrôle policier, Ho Chi Minh Ville continue d'attirer à la fois les paysans des plaines et les migrants du Nord dont beaucoup ont illégalement fui les ZEN (entre 20 % et 50 % des 4 millions de personnes déplacées). Les évacuations devinrent obligatoires à partir de mars 1978 et, conjuguées à la crise cambodgienne, elles sont responsables du départ clandestin de plus d'un million de Vietnamiens et Chinois et de la tragédie des *boat-people*.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, la croissance de la population urbaine s'est accélérée sous l'effet des migrations des campagnes vers les villes, tout en restant modérée parce que la transition démographique est plus avancée en milieu urbain. D'une part, la politique du Renouveau a libéré les forces de production et accordé plus de liberté aux travailleurs migrants, d'autre part, l'ouverture économique a permis la constitution d'un embryon de marché du travail dans les grandes villes. En l'absence de capacités d'accueil adéquates, les villes connaissent cependant de nombreux problèmes en matière de logement et d'environnement.

Dans les troisième et quatrième parties sont développés les aspects économiques et sociaux du Renouveau. La décollectivisation de l'économie a profondément bouleversé le marché du travail. Le secteur public a été « dégraissé » au profit d'un secteur privé très hétérogène, mais dont les entreprises, en grande majorité familiales, sont peu pourvoyeuses d'emplois salariés. Dans un pays profondément marqué par la césure Nord-Sud, l'ouverture économique a eu un impact inégal sur le plan régional. Le marché du travail ne s'est pas développé autant dans le Nord, pourtant mieux formé, que dans le Sud, notamment dans les nouvelles zones industrielles et à Ho Chi Minh Ville.

Avec la politique du Renouveau, la décollectivisation de la gestion des moyens de production dans l'agriculture (terre et eau) s'est traduite par une relance de la production, déjà amorcée dans le Nord au début des années soixante grâce à des aménagements hydrauliques et l'introduction de la révolution verte. La paysannerie a repris l'initiative de l'ensemble du processus de production, maintenant sécurisée sur le plan foncier, amélioré les soins apportés aux cultures et diversifié sa production. Dans le delta du fleuve Rouge, ces

mesures se sont soldées par le doublement des rendements entre 1986 et 1993. Mais, limités par des exploitations très petites (600 mètres carrés par habitant), les paysans sont obligés de diversifier leur production et surtout de chercher d'autres sources de revenus. Dans le delta du Mékong, qui regroupe 45,5 % des rizières du pays, les rendements sont comparables mais les surfaces par habitant sont deux fois plus grandes *. Cette région nourrit Ho Chi Minh Ville et fournit les exportations de riz. Le Viêt-nam est aujourd'hui le 3^e exportateur mondial de riz. Mais alors que la forte croissance du PIB repose en partie sur le dynamisme du secteur agricole, dont le poids dans l'économie nationale demeure prépondérant – en 1996, l'agriculture génère 30 % du PIB, 50 % des exportations et occupe 72,6 % de la main-d'œuvre –, ce secteur ne constitue pas une priorité pour la politique économique, plutôt orientée vers l'émergence d'un secteur industriel puissant (largement dégraissé de sa main-d'œuvre) et la libéralisation des services et du commerce. Enfin, la détérioration de l'environnement, liée à la pollution agricole dans les deltas surpeuplés, aux défrichements abusifs dans les zones de montagne, aux destructions massives causées par deux guerres meurtrières et à la croissance urbaine qui s'effectue dans les zones fragiles sur le plan hydraulique des deltas, remet en cause les politiques de développement instaurées par l'État vietnamien. La vulnérabilité face aux typhons et aux inondations provoquées par les crues des fleuves, notamment dans les zones surpeuplées des deltas, nécessite de revoir les politiques de déplacement des populations vers les contreforts montagneux. Là, les risques d'érosion sont jugés très élevés et ont des conséquences graves sur la perte de fertilité des terres mais aussi sur les modifications des régimes des cours d'eau avec des crues plus brutales en saison des pluies. D'autre part, ces régions sont peuplées de populations dites minoritaires dont l'avenir est largement remis en cause du fait de la colonisation des terres par les Kinh.

Si les aspects démographiques du développement et des mouvements de population en relation avec leurs effets sur l'environnement

* Voir P. Bergeret [1999], « La question agricole au Viêt-nam à l'heure des réformes libérales, 1988-1996 », *Revue Tiers Monde*, XL (158).

sont largement décrits dans cet ouvrage, on peut regretter l'échelle d'analyse à laquelle la plupart des études ont été faites. En effet, l'échelle nationale a été privilégiée, avec dans certains cas une description des différences régionales (la répartition de la population, les variables démographiques...) effectuée à partir de données provenant d'enquêtes par sondage. L'absence relative d'études monographiques montre la nécessité de développer davantage les recherches de terrain au Viêt-nam.

Des études plus régionales auraient permis de mieux mesurer l'effet de la politique du Renouveau sur la croissance démographique dans des contextes écologiques et économiques différents. Dans le delta du fleuve Rouge, le programme franco-vietnamien « Fleuve Rouge » (Insa/Gret) a en effet montré combien, dans des contextes démographiques locaux différents, on rencontrait des dynamiques économiques très contrastées. Elles résultent de l'interaction de différents facteurs d'ordre géographique (accès aux voies de communication favorable à la diversification de l'agriculture, présence de terres basses impropres à la mise en place de cultures d'hiver et donc à la diversification...), historique, politique et économique, mais aussi de l'inégale capitalisation des exploitations. Les paysans sans capital résidant dans des communes défavorisées constituent autant de candidats à l'exode. Des enquêtes ponctuelles ont montré que des villages ont vu leur population croître rapidement du fait

de la diversification de l'économie rurale, tandis que les zones minières attirent des jeunes originaires de villages peuplés. Mais le manque d'informations pour mesurer les migrations récentes explique en partie ce type d'approche.

Quant aux politiques de limitation des naissances, l'avancement rapide du pays dans la transition démographique est principalement dû aux moyens mis en œuvre et à l'encadrement de la population. La croissance économique globale a également pu jouer un rôle du fait de la participation des femmes au marché du travail, de la scolarisation massive des enfants. Mais localement, du fait de contextes politiques et historiques contrastés (militantisme de la population de certaines provinces ou districts, libéralité des administrations locales pour appliquer les lois et surtout capacité des familles à payer les amendes...), l'application des lois sur la limitation des naissances n'est pas uniforme *. En effet, la forte décentralisation qui caractérise le Viêt-nam engendre de la part des différentes provinces des comportements autonomes en matière de croissance et de développement, basés sur des potentiels et des objectifs qui leur sont propres.

Sylvie Fanchette

* Voir à ce sujet la thèse de démographie de C. Scornet [2000], *Fécondité et Politique dans le delta du fleuve Rouge*, université Paris-V, 880 p.

Résumés

Chantal BORDES-BENAYOUM, « **Les diasporas, dispersion spatiale, expérience sociale** »

Le développement des migrations invite à revisiter la notion de diaspora pour construire une approche sociologique de la dispersion et de la mobilité des peuples. Parmi les différents critères de définition des diasporas, la dimension spatiale ne suffit pas pour comprendre tous les méandres de l'expérience sociale et historique que recouvre ce terme et qui lui confère tout son sens. À l'instar de la diaspora juive, qui a valeur paradigmatique, entre les territoires concrets d'installation et les territoires fantasmés, les diasporas développent et créent des modalités originales et variant à l'infini de leur insertion dans le monde. La diaspora est dès lors « dissémination culturelle ». L'homme diasporique, acteur de son histoire, tente de donner sens à son exil, invente et crée sa relation aux autres.

• Mots clés: Diasporas – Juifs – Migrations – Territoires – Mobilité – Culture – Religion – Altérité – Sociologie.

Claude DENJEAN, « **L'espace et la diaspora juive méridionale et ibérique (XII^e-XV^e siècles)** »

À l'époque où coexistent pratiques féodales et prémices de l'État moderne, les séfarades, très bien intégrés localement, manifestent une manière spécifique de vivre l'espace. Leur inscription dans cet espace à l'échelle du territoire de la ville, de la viguerie et du royaume, qui se marque très concrètement (propriété, exploitation de la terre, réseaux liés au crédit et à la fiscalité, inscription territoriale des « aljamas » et communautés), est sans doute en train de se déliter et de se modifier. Parallèlement, évolue leur inscription dans un réseau communautaire, politique et économique transnational. Leurs capacités reconnues dans ces domaines sont de

plus en plus conçues comme exclusives et mal perçues par les chrétiens mais causent ou attisent également les conflits à l'intérieur des communautés. Dans un même temps, la relation entretenue avec Jérusalem se traduit différemment entre le XII^e et le XV^e siècle alors que se multiplient les actions de ségrégation puis les expulsions.

• Mots clés: Juifs – Occident médiéval – Méditerranée – Péninsule Ibérique – Réseaux relationnels – Ségrégation – Passer – Expulsion – État moderne – Microcrédit.

Annick MELLO, « **La communauté judéo-marocaine: diaspora et fuite des élites** »

Depuis la création de l'État d'Israël, l'indépendance du Maroc et les différents épisodes du conflit israélo-palestinien, les juifs marocains ont émigré massivement. Actuellement, ils ne sont plus que quelques milliers à vivre encore dans leur pays d'origine. Cette communauté a de nombreux contacts avec sa diaspora, ces liens sont même vitaux quant à la préservation du judaïsme marocain au Maroc. Toutefois, paradoxalement, la diaspora favorise également l'extinction de la communauté juive sur son territoire d'origine. Les institutions scolaires juives contribuent à ce processus. Par l'enseignement qu'elles proposent aux élèves, mais aussi grâce à ou à cause de l'organisation du réseau diasporique, la poursuite des études à l'étranger est facilitée et le retour au pays demeure peu fréquent. À partir de l'exemple particulier de la migration des élèves juifs et de quelques élèves musulmans fréquentant les mêmes écoles, on peut appréhender le lien existant entre diaspora et fuite des élites.

• Mots clés: Juifs – Maroc – Casablanca – Diaspora – Écoles juives – Émigration – Fuite des élites.

Jean-Luc MAURER, « Les Javanais de Nouvelle-Calédonie : des affres de l'exil aux aléas de l'intégration »

Entre 1896 et 1949, près de 20000 Javanais sont venus de leur île surpeuplée s'employer comme travailleurs sous contrat dans une Nouvelle-Calédonie avide de main-d'œuvre. La plupart sont rentrés au pays d'origine, mais beaucoup sont restés et ont fait souche sur un territoire au développement duquel ils ont fortement contribué. En 1996, les Néo-Calédoniens d'origine indonésienne étaient au nombre de 5000, soit 2,5 % de la population locale. Toutefois, leur histoire et leur rôle sont encore relativement méconnus. Cet article est le résultat d'un projet de recherche en cours qui doit déboucher, d'ici 2004, sur la publication d'un ouvrage de sociologie historique sur les Javanais du Caillou. La première partie présente une histoire condensée des Javanais de Nouvelle-Calédonie, des causes de leur exil aux conditions de leur intégration. La seconde constitue un essai de sociologie succincte des Néo-Calédoniens d'origine indonésienne sur la base des données disponibles et des enquêtes de terrain déjà effectuées.

• Mots clés: Communauté – Développement – Exploitation coloniale – Identité – Intégration – Liens avec le pays d'origine – Melting-pot – Multiculturel – Migration – Problèmes entre générations – Relations interethniques.

Claudio BOLZMAN, « De l'exil à la diaspora : l'exemple de la migration chilienne »

Cet article porte sur la relation entre exil et diaspora. À travers l'exemple de la migration chilienne, il explore les similitudes et les différences entre ces deux notions, mais également les conditions qui permettent la transformation d'un exil en diaspora dans le cadre d'une migration résultante d'une violence politique de type idéologique. Un facteur majeur qui permet le passage de la première à la deuxième situation est la modification du contexte politique dans le pays d'origine: dans ces nouvelles circonstances, le rapport au temps, à l'espace, au retour, à l'État d'origine, ainsi que la définition identitaire des communautés émigrées subissent des changements importants. Mais les circonstances traumatisantes qui ont généré l'exil continuent à influencer, en situation de diaspora, les dynamiques communautaires.

• Mots clés: Exil – Diaspora – Retour – Identité collective – Chiliens – Communauté politique.

Guillaume LANLY, « Les associations de migrants internationaux dans trois communautés rurales mexicaines »

La migration internationale occupe une place prédominante dans la vie économique et sociale de nombreuses localités rurales mexicaines. Dans la plupart des cas, les migrants maintiennent des liens solides et continus avec leur localité d'origine qui peuvent donner naissance à de véritables « communautés transnationales ». Dans ce cadre évoluent des acteurs, tels que les associations de migrants qui peuvent avoir d'importantes implications dans les lieux d'origine comme le montrent les exemples traités dans cet article.

• Mots clés: Migration Mexique-États-Unis – Association de migrants – Développement local – Décentralisation – Communauté transnationale.

Jules BAGALWA-MAPATANO, Laurent MONNIER, « Les sociétés de transfert de fonds entre la Suisse et la République démocratique du Congo »

L'article part de deux récits de vie de deux entrepreneurs congolais-zaïrois établis en Suisse où ils ont créé – en faveur de leur diaspora surtout – deux sociétés de transfert de fonds vers le Congo-Zaïre. Il s'interroge ensuite sur les enjeux, les défis de leur durabilité, mais aussi les fonctions de telles logiques capitalistes pour les réseaux d'acteurs impliqués au regard tant du contexte plus large de la mondialisation économique, que de celui plus restreint du chaos institutionnel congolais.

• Mots clés: Congo-Zaïre – Crise politique – Diaspora – Économie informelle – Entrepreneurs – Exil – Mondialisation – Réseaux – Suisse – Transferts des fonds.

Mihaela Florina NEDELICU, « L'utilisation d'un espace virtuel par une communauté de professionnels immigrés : vers une nouvelle forme d'organisation diasporique ? »

L'expansion des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) à large échelle entraîne, au niveau des migrations internationales, des nouvelles stratégies de

mobilité sociale et géographique ainsi que des mutations profondes dans les comportements sociaux liés au déploiement des ressources en situation migratoire. À partir du cas d'un espace virtuel qui se constitue en nœud de réseaux migratoires, ethniques et professionnels à la fois, l'article met en lumière l'usage que fait de cet espace une population particulière de migrants hautement qualifiés, les professionnels roumains de l'informatique émigrés à Toronto. L'article décrit le rôle novateur que ces migrants assument par le biais du capital humain et culturel dont ils disposent à l'origine. L'espace virtuel, doté du pouvoir associatif, devient un espace social de reconnaissance, de mobilisation des ressources et de reconstruction identitaire. Support de transfert, de reproduction et de conversion des capitaux en situation migratoire, cet environnement technologique fournit des outils créatifs d'organisation communautaire et diasporique.

• Mots clés: « Skilled migration » – Connectivité – Réseaux migratoires – Capital culturel informatique – Capital social – Communauté virtuelle – e-diaspora.

Mercy BROWN, « Réseaux des intellectuels de la diaspora : leur viabilité comme réponse à la migration de hautes compétences »

Cet article analyse les réseaux intellectuels de la diaspora au regard de leur viabilité comme réponse au phénomène de fuite des cerveaux. 43 réseaux de connaissances expatriées ont été identifiés. Tous ces réseaux, établis dans 32 pays, bien que n'ayant pas toujours des structures semblables, partagent le même objectif, celui d'utiliser les hautes compétences de ces expatriés pour le développement de leur pays natal. La plupart des réseaux existent depuis le début des années quatre-vingt-dix et il y a donc des leçons importantes à tirer de leurs succès et de leurs difficultés en termes de mobilisation à distance des ressources humaines de hautes compétences.

• Mots clés: Réseaux d'intellectuels – Diaspora – Fuite des cerveaux – Développement – Communautés scientifiques – Coopération internationale.

Abstracts

Chantal BORDES-BENAYOUN, « **Diasporas, spatial dispersion, social experiences** »

Confronted with today's migrations it is necessary to review the concept of diaspora in order to construct a sociological approach to dispersion and mobility of people. Among the different criteria for defining diaspora, we need to look further than the spatial dimension in order to understand all the various aspects of the social and historical experiences that are covered by this term and which give it complete meaning. The Jewish Diaspora provides a paradigm, with its experience spanning positive realities and imagined territories. Similarly, new diasporas all around the world are developing a great variety of forms of integration. Diaspora signifies more and more « cultural spread ». Diasporic persons are actors of their own story: while trying to give a meaning to their exile, they invent and create relationships to others.

• Key-words: Diasporas – Jews – Migrations – Territories – Mobility – Culture – Religion – Otherness – Sociology.

Claude DENJEAN, « **Territory and the Jewish Diaspora in Southern Europe and Spain (12th to 15th centuries)** »

At the time when feudal traditions and the early forms of the modern state coexisted, the Sephardic Jews developed their own ways of inhabiting their space, including a strong integration within the local environment. Their appropriation of this space in town, district and kingdom – although varying markedly over such issues as land ownership, land usage, credit networks, taxation, territorial registration of 'aljamas' and communities – was already changing and declining. At the same time, membership in transnational political and economic networks was undergoing similar changes. Their acknowledged ability in these

domains was, however, increasingly seen as exclusive and criticised as such by Christians and, at the same time, it was becoming a source of conflict within the communities. Simultaneously, the interpretation of their links with Jerusalem changed markedly between the 12th century and the 15th century when they found themselves subject to segregation and expulsion.

• Key-words: Jews – Medieval western world – Mediterranean – Spanish peninsula – Family networks – Segregation – Go-betweens – Expulsion – Modern state – Micro-credit systems.

Annick MELLO, « **The Jewish community in Morocco: diaspora and migration of the educated elite** »

Since the creation of the State of Israel, the independence of Morocco and the various episodes in the Israel-Palestine conflict, large numbers of Moroccan Jews have emigrated. Currently no more than a few thousand are still living in their native land. This community retains contacts with its diaspora, providing a vital resource for the preservation of Moroccan Judaism. Paradoxically, the diaspora weakens the Jewish community in Morocco, contributing to its disappearance. It is now easier to study abroad and few students return to their homeland, thanks to the education offered by the Jewish school system and the intense relations within the diaspora networks. By comparing the migration of Jewish students and of some Muslim students attending the same schools, this article shows the link between the diaspora and the migration of the educated elite.

• Key-words: Jews – Morocco – Casablanca – Diaspora – Jewish schools – Emigration – Migration of the educated elite.

Jean-Luc MAURER, « **The Javanese in New Caledonia: the terrors of exile and the hazards of integration** »

Between 1896 and 1949, nearly 20,000 Javanese left their overpopulated island to work under contract in New Caledonia, which lacked workers. Most returned to their homeland, but many stayed and established themselves in a territory thus contributing to its development. In 1996, New Caledonians from Indonesia numbered about 5,000, i.e. 2.5 % of the local population. However, their history and their role are relatively unknown. This article summarises the results of an ongoing research project due for completion in 2004 with the publication of a sociological history of the Javanese of the "Caillou". The first part gives a brief history of the New Caledonian Javanese and reviews the reasons for their exile and the results of their integration with the local population. The second part offers a sociological study of the Indonesian New Caledonians based on available data and on ongoing field studies.

• Key-words: Community – Development – Colonial exploitation – Identity – Integration – Links with homeland – Melting-pot – Multicultural – Migration – Intergenerational problems – Interethnic relationships.

Claudio BOLZMAN, « **From exile to diaspora: Migration from Chile** »

This article explores the relationship between exile and diaspora: based on the example of migration from Chile, it reviews the similarities and the differences between these two concepts. It also examines how exiles fleeing ideological political violence become members of a diaspora. Transformation from exiles into diaspora members is influenced by changes in the political context of the homeland. Relationship to time and space, hopes of returning and attitudes towards the home country undergo significant transformations, as does the definition of identity of diasporic communities. At the same time, the traumatic circumstances which led to exile continue to influence community relations within the diaspora.

• Key-words: Exile – Diaspora – Return – Collective identity – Chileans – Political community.

Guillaume LANLY, « **International migrant associations in three rural communities in Mexico** »

International migration dominates the economic and social life of numerous Mexican rural areas. In many cases, migrants maintain strong and regular contacts with their home towns, thus providing the basis for the creation of real « transnational communities ». The emergence of key players, such as migrant associations, can have important consequences for the home towns, as shown by the examples studied in this article.

• Key-words: Migration Mexico-USA – Migrant associations – Local Development – Decentralisation – Transnational community.

Jules BAGALWA-MAPATANO, Laurent MONNIER, « **Fund transfer companies operating between Switzerland and the Democratic Republic of Congo** »

This article begins with the life-stories of two Congolese-Zairean businessmen now living in Switzerland, where each has created a fund transfer company towards Congo-Zaire, mainly for compatriots. It explores the risks and the challenges to their survival, as well as the role that such capitalistic ventures play in the larger context of economic globalisation as well as in the narrower context of institutional chaos to be found in today's Congo.

• Key-words: Congo-Zaire – Political crisis – Diaspora – Underground economy – Entrepreneurs – Exile – Globalisation – Networks – Switzerland – Fund transfers.

Mihaela Florina NEDELICU, « **Use of a virtual space for a community of professional immigrants: Towards a new form of diaspora ?** »

The expansion of new information and communication technologies (NICT) on a grand scale goes along with the emergence of new strategies for social and geographical mobility, particularly in international migration, as well as deep changes in social behaviour through the deployment of migrants' resources. This article highlights how a group of highly qualified migrants, Romanian computer specialist in Toronto, makes use of a virtual space where migratory, ethnic and professional networks

interconnect. The author examines the innovative role played by these migrants using their human and cultural resources. This virtual space, with its capacity to encourage relationships, provides an opportunity for mutual recognition, mobilisation of resources and reformulation of identities. Thus, this technological environment provides not only support for the transfer, reproduction and conversion of capital for migrants, but it offers also creative tools for the organisation of a diasporic community.

• Key-words: Skilled migration – Connectivity – Migratory networks – Computer cultural capital – Cultural resources – Virtual community – e-diaspora.

Mercy BROWN, « **Intellectual Diaspora Networks: their Viability as a**

Response to Highly Skilled Emigration »

The paper provides an analysis of the intellectual diaspora networks in terms of their viability as a response to the brain drain phenomenon. 43 expatriate knowledge networks have been identified. These networks, tied to 32 countries, although not uniform in their organisation, all share the common goal of using their highly skilled expatriates towards the development of their home country. Most of them have been around since the early 1990's and there are thus important lessons to be learned regarding their successes and difficulties in terms of the remote mobilisation of highly skilled human resources.

• Key-words: Intellectual Networks – Diaspora – Brain drain – Development – Scientific communities – International Cooperation.

Achevé d'imprimer en mai 2002
sur les presses
du Groupe Horizon
Parc d'activités de la plaine de Jouques
200, avenue de Coulin
F-13420 Gémenos
pour le compte des éditions de l'Aube,
Le Moulin du Château, F-84240 La Tour d'Aigues

Conception éditoriale: Sonja Boué

Numéro d'édition: 656
Numéro d'imprimeur:0206-013

Dépôt légal: 3^e trimestre 2002

Imprimé en France

Diasporas, développements et mondialisations. Le triptyque semble asynchrone tant ses termes renvoient à deux époques différentes en sciences sociales. En effet, si le premier et le troisième sont aujourd'hui couramment utilisés, ils ne l'étaient guère au moment où le deuxième faisait florès, quelques décennies passées. La résonance moderniste et nationaliste du "développement" contraste avec les effluves post-modernes et transnationales des deux autres.

Ce numéro est un pari : celui de lier et de traiter ces trois termes, dans leur interdépendance établie sur des constats de terrain. Ils sont, en effet, souvent empiriquement associés et ils s'éclairent mutuellement, mettant l'accent sur leurs formes plurielles. Un constat fort apparaît: la rémanence du projet national dans l'idée d'une association de la diaspora à son développement ne laisse guère de place au doute... Ce projet subsiste ; il s'est mondialisé.

Dans cette perspective, les textes ici présentés font état de situations originales, souvent inédites, avec une diversité d'approches disciplinaires et de zones géographiques. Ils enrichissent ainsi la connaissance de ces phénomènes liés et le patrimoine de concepts avec lesquels nous les abordons.

Sommaire

Le lien plus que l'essence, *Rosita Fibbi, Jean-Baptiste Meyer*

Les diasporas, dispersion spatiale, expérience sociale, *Chantal Bordes-Benayoun*

L'espace et la diaspora juive méridionale et ibérique (XII^e-XV^e siècles), *Claude Denjean*

La communauté judéo-marocaine : diaspora et fuite des élites, *Annick Mello*

Les Javanais de Nouvelle-Calédonie : des affres de l'exil aux aléas de l'intégration, *Jean-Luc Maurer*

De l'exil à la diaspora : l'exemple de la migration chilienne, *Claudio Bolzman*

Les associations de migrants internationaux dans trois communautés rurales mexicaines, *Guillaume Lanly*

Les sociétés de transfert de fonds entre la Suisse et la République démocratique du Congo, *Jules Bagalwa-Mapatano, Laurent Monnier*

L'utilisation d'un espace virtuel par une communauté de professionnels immigrés : vers une nouvelle forme d'organisation diasporique ?, *Mihaela Florina Nedelcu*

Intellectual Diaspora Networks : their Viability as a Response to Highly Skilled Emigration, *Mercy Brown*

Diasporas, développements et mondialisations

n° 22/2002

ISSN : 1278-3986

éditions de l'aube/IRD

19 €



9 782876 787483